ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1906



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

—

1906

T. XLIII

332

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France,* établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

Art. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de Société de l'Histoire de France.

Art. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

Art. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

Art. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

Art. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

Art. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de trente francs.

Art. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

Art. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un Comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense, si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil et ordonnancée par le Comité des fonds.

Art. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La Société de l'Histoire de France a été fondée le 21 décembre 1833.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1906.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à M. Lecestre, trésorier de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des sociétaires qui ont racheté leur cotisation annuelle.

MM.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Richepanse, n° 10.

AIX (*Bibliothèque Méjanes*, à), [687], représentée par M. Éd. Aude, conservateur; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

AIX (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2083]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ALBANY (*New York State Library*, à), [2373] (États-Unis); correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

*ALBON (marquis D'), [2216], au château d'Avauges, par Pontcharra-sur-Turdine (Rhône).

ALGER (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2081], représentée par M. Paoli, bibliothécaire; correspondant, M. Michel Ruff, libraire, à Alger, rue Bab-Azoun, n° 10.

AMSTERDAM (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2351], représentée par M. Burger junior, bibliothécaire; correspondant, M. J. Müller, libraire, à Amsterdam, Singel, n° 286.

ANGERS (*Bibliothèque de la ville d'*), [2117], représentée par M. Joubin, bibliothécaire; correspondants, MM. Lachèse et Cie, libraires, à Angers (Maine-et-Loire).

Anisson-Duperron, [1845], ancien député, avenue Hoche, n° 13.

Antioche (comte d'), [2138], rue de l'Université, n° 110.

Antiquaires de Picardie (*Société des*), [2336], à Amiens, au Musée de Picardie; représentée par M. L. Ledieu, trésorier, à Amiens (Somme), rue Porion, n° 12.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Ét. Dejean, ✻, directeur des Archives; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Argenson (marquis d'), [2335], rue Barbet-de-Jouy, n° 17.

Artistique et littéraire (*Bibliothèque du Cercle*), [2381], rue Volney, n° 7; correspondant, M. Briquet, libraire, boulevard Haussmann, n° 34.

Athenæum Club, [2168], à Londres, Pall Mall; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], G. O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, ancien président de section au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 180.

Augerd (Louis), [2427], capitaine breveté au 23° régiment d'infanterie, à Bourg-en-Bresse (Ain).

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645], représentés par M. le Conservateur; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Boucher, au Palais-de-Justice.

Babinet, [1827], C. ✻, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, rue Laferrière, n° 4.

*Baguenault de Puchesse (comte), [1735], docteur ès lettres, membre du Comité des travaux historiques, correspondant de l'Institut, rue de l'Arcade, n° 14, et à Orléans (Loiret).

Bale (*Bibliothèque de l'Université de*), [2282], représentée par M. le D^r Ch. Bernoulli; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Balorre (comte de), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

Balsan (Charles), [1807], député, rue de la Baume, n° 8.

*Bapst (Edmond), [2255], O. ✻, ministre de France à Pékin, rue Alfred-de-Vigny, n° 12.

Barante (baron Prosper de), [2193], rue du Général-Foy, n° 22.

Barbey (Frédéric), [2401], archiviste-paléographe, rue du Luxembourg, n° 32.

Barbier (Aimé), [2106], boulevard Flandrin, n° 18.

Bardoux (Jacques), [2344], rue Jean-Goujon, n° 37.

Barral-Montferrat (marquis de), [2412], à Versailles (Seine-et-Oise), rue du Parc-de-Clagny, n° 7.

Baudon de Mony (Charles), [2153], archiviste-paléographe, rue de Grenelle, n° 113.

Baulny (de), [1332], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Baye (baron de), [2174], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue de la Grande-Armée, n° 58.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Léon Hiriart, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard Raspail, n° 6.

Béarn (Mme la comtesse René de), [2445], rue Saint-Dominique, n° 123.

Beaucaire (comte Horric de), [2187], O. ✻, ministre plénipotentiaire, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, avenue d'Eylau, n° 9.

Beauchesne (marquis Adelstan de), [2105], avenue Marceau, n° 8.

Beaune (Henri), [992], ✻, ancien procureur général, doyen aux Facultés catholiques de Lyon, à Lyon (Rhône), cours du Midi, n° 21.

Beauvais (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. Habert, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Beauverger (baron de), [1941], boulevard Haussmann, n° 153.

Béclard (Léon), ✻, [2312], secrétaire d'ambassade, boulevard Malesherbes, n° 41.

Bégouën (comte Henri), [2064], au château des Espas, par Saint-Girons (Ariège).

Bellaguet (Mademoiselle), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

Bénédictins (*Bibliothèque des RR. PP.*) du prieuré de Paris, [2318], représentée par M. l'abbé Gabarra, au château de Dongelberg, par Incourt (Belgique, province de Brabant); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Berger (Élie), [1645], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, ancien membre de l'École française de Rome, docteur

ès lettres, archiviste honoraire aux Archives nationales, professeur à l'École nationale des chartes, quai d'Orléans, n° 14.

Berkeley (*Bibliothèque de l'Université de*), en Californie, [2415], représentée par M. J.-C. Rowell, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Berlin (*Bibliothèque royale de*), [2340], représentée par M. A. Wilmanns, directeur général; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Berlin (*Bibliothèque du Reichstag, à*), [2341], représentée par M. le docteur Jean Müller, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Berlin (*Bibliothèque de l'Université de*), [2283], représentée par M. le docteur W. Erman, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse), rue du Prat.

Berne (*Bibliothèque de la ville de*), [2353], représentée par M. de Mulinen, directeur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

*Bernon (baron J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

*Bertrand de Broussillon (comte), [2177], archiviste-paléographe, au Mans (Sarthe), rue Tascher, n° 15.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. le Bibliothécaire.

Besançon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2055], représentée par M. Prieur, bibliothécaire.

Bibliothèque nationale, représentée par M. l'Administrateur général; correspondants, MM. Émile Paul et Guillemin, libraires, rue des Bons-Enfants, n° 28.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Courcelles, n° 38.

Blacas (comte Bertrand de), [2109], avenue de l'Alma, n° 33, et au château d'Ussé, par Chinon (Indre-et-Loire).

Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, rue du Colisée, n° 41.

Blois (*Bibliothèque de la ville de*), [2288], représentée par M. Pierre Dufay, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

BOISLISLE (Arthur DE), [1651], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, administrateur du Domaine de Chantilly, boulevard Saint-Germain, n° 174.

BONNAULT D'HOUET (baron DE), [2389], à Compiègne (Oise), place du Château.

BONNEFON (Paul), [2305], bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

BOPPE (Auguste), [2123], ✻, conseiller d'ambassade à Constantinople, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue de Toul, n° 40.

BORDEAUX (*Bibliothèque de l'Université de*), [2118], représentée par M. Bouvy, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BORRELLI DE SERRES (colonel), [2140], O. ✻, ancien attaché militaire à l'ambassade de France à Berlin, rue Boccador, n° 20.

BOSTON (*Bibliothèque publique de la ville de*), [2235] (États-Unis), représentée par M. Herbert Putnam, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

BOUILLÉ (marquis DE), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

BOULAY DE LA MEURTHE (comte Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

BOURGES (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483], représentée par M. le conseiller-questeur de la Cour; correspondant, M. Léon Renaud, libraire, à Bourges (Cher), rue Moyenne, n° 12.

BOURGES (*Bibliothèque de la ville de*), [2371], représentée par M. Micou, bibliothécaire; correspondant, M. Léon Renaud, libraire, à Bourges (Cher), rue Moyenne, n° 12.

BRACHET DE FLORESSAC (marquis DE), [2210], rue d'Anjou, n° 8.

BRAZENOZE COLLEGE (*Bibliothèque du*), [2136], à Oxford (Angleterre); correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Long Acre, n° 57.

BROGLIE (duc DE), [2393], député, square de Messine, n° 9.

BROGLIE (prince Amédée DE), [2266], rue de Solferino, n° 10.

BROGLIE (prince Emmanuel DE), [2233], rue de Solferino, n° 10.

BROGLIE (prince François DE), [2429], ancien officier d'état-major, rue de la Bienfaisance, n° 41.

BROLEMANN (Georges), [1187], boulevard Malesherbes, n° 52.

*BROTONNE (P. DE), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, bibliothécaire du ministère des Finances, rue Saint-Honoré, n° 370.

Bruel (Alexandre), [2146], ✻, membre du Comité des travaux historiques, chef de section aux Archives nationales, rue du Luxembourg, n° 30.

Brun-Durand [2395], à Crest (Drôme).

Bruxelles (*Bibliothèque royale de Belgique,* à), [2346], représentée par M. Éd. Fétis, conservateur en chef; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Buche (Henri), [2377], archiviste-paléographe, avenue de l'Alma, n° 24.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1014], représentée par M. Lavalley, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2078], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Cahors (*Bibliothèque de la ville de*), [2289], représentée par M. Cangardel, bibliothécaire; correspondant, M. Girma, libraire, à Cahors (Lot).

Cambridge (*Bibliothèque de l'Université de*), [2169], à Cambridge (Angleterre), représentée par M. J. Winsor, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Cartwright (William), [951], à Banbury (Angleterre), Aynhoe Park; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Casenave (Maurice), [2274], ✻, secrétaire d'ambassade, rue de Bellechasse, n° 11; correspondant, M. Flûry-Hérard, banquier, rue Saint-Honoré, n° 372.

Cassel (*Ständische Landesbibliothek,* à), [2322], représentée par M. le docteur Heldmann; correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11.

Castellane (Mme la comtesse Jean de), [2444], rue Brignole, n° 1.

Chabannes (comte Henri de), [2220], à Lyon (Rhône), place Bellecour, n° 30.

Chabert (Albert), [2434], avenue Hoche, n° 36.

Chabrillan (comte Aynard de), [2388], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Chervet, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Malaquais, n° 5.

Chapellier (Ch.), [2383], quai Debilly, n° 32.

Charlemagne (Edmond), [2040], à Châteauroux (Indre), place La Fayette.

Charpin-Feugerolles (comte de), [2265], rue de la Pompe, n° 32, et au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire).

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516], représentée par M. le Bibliothécaire.

Chartres (S. A. R. Mgr le duc de), [2333], ✱, président d'honneur de la Société des Bibliophiles français, rue Jean-Goujon, n° 27; correspondant, M. C. Pallu de Lessert, rue de Tournon, n° 17.

*Charvériat (Émile), [2436], rue du Regard, n° 1.

Chasles (Raymond), [2416], élève de l'École des chartes, place Saint-Sulpice, n° 1.

Chateaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855], représentée par M. Germond, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chateau-Gontier (*Bibliothèque de la ville de*), [2180], représentée par M. Buchard, bibliothécaire.

Chateauroux (*Bibliothèque de la ville de*), [2224], représentée par M. Lelong, bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Chatel (Eugène), [2035], ✱, archiviste honoraire du département du Calvados, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Vavin, n° 5.

Chavagnac (marquis de), [2286], au château de Chailland (Mayenne).

Chavane de Dalmassy, [2154], chef d'escadrons au 9e régiment de cuirassiers, rue de Lille, n° 9, et à Noyon (Oise).

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Chetham Library [2110], à Manchester (Angleterre); correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Long Acre, n° 57.

Chevalier (Léon), [1226], O. ✱, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chévrier (Jacques), [2442], rue de Téhéran, n° 13.

*Chévrier (Maurice), [1922], ancien magistrat, rue Jacob, n° 35.

Chicago (*Newberry Library*, à) (États-Unis), [2238], représentée par M. J. Vance Cheney, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, rue Scribe, n° 19.

Choppin (René), [2261], au château de Gohier, par Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque de l'Université de*), [1937], représentée par M. A. Maire, avenue Charras, n° 20; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Cochin (Henry), [2054], député, avenue Montaigne, n° 5; correspondant, M. Mulot, libraire, rue Saint-Jacques, n° 71.

Condé (*Bibliothèque du Musée*), [2332], représentée par M. Macon, conservateur adjoint, à Chantilly (Oise); correspondant, M. H. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Garonne, bibliothécaire; correspondant, M. Pichon, libraire, rue Soufflot, n° 24.

*Conté (Maurice), [2315], à Nice (Alpes-Maritimes), avenue de la Gare, n° 25.

Contenson (Ludovic de), [2399], ancien officier d'état-major, avenue Montaigne, n° 53.

Copenhague (*Bibliothèque royale de*), [2291], représentée par M. H.-O. Lange, directeur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Cormenin (vicomte Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cossé-Brissac (comte Pierre de), [2190], secrétaire d'ambassade, rue Dumont-d'Urville, n° 45.

*Couderc (Camille), [2425], archiviste-paléographe, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, rue de Harlay, n° 20.

*Courcel (baron de), [2133], G. C. ✵, sénateur, ancien ambassadeur, membre de l'Institut, boulevard du Montparnasse, n° 10.

Courcel (Valentin de), [1068], rue de Vaugirard, n° 20.

Courcival (marquis de), [2102], ✵, rue de Bellechasse, n° 46.

Courcy (marquis de), [2149], O. ✵, rue Saint-Dominique, n° 33.

Courteault (Henri), [2249], archiviste aux Archives nationales, rue de l'Université, n° 1.

Coville (A.), [2163], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Cresson (Paul), [2400], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Haussmann, n° 57.

Croze-Lemercier (comte de), [2334], à Orléans (Loiret), rue de la Bretonnerie, n° 4.

Daguin (Fernand), [1726], ❋, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, secrétaire général de la Société de législation comparée, rue de l'Université, n° 29.

Dallemagne (baron), [2032], rue des Capucins, à Belley (Ain).

*D'Allemagne (Henri), [2121], archiviste-paléographe, ancien attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue des Mathurins, n° 30.

Daras, [1314], O. ❋, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente), rue d'Iéna, n° 23.

Dareste de la Chavanne (Rodolphe), [1098], O. ❋, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, conseiller honoraire à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

Darmstadt (*Bibliothèque grand-ducale de*), [2241], représentée par M. le docteur Gustave Nick, directeur; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

*Daumet (Georges), [2237], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue du Luxembourg, n° 28.

Dauvergne (H.), [2050], architecte du département de l'Indre, à Châteauroux (Indre).

Davanne, [1901], conservateur adjoint à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue des Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [983], ❋, ancien conseiller d'État, rue Montalivet, n° 11.

Dedouvres (l'abbé Louis), [2382], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue Cubain, n° 12.

Dejean (Étienne), [2398], ❋, directeur des Archives, au Palais des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

*Delaborde (comte Henri-François), [1912], ❋, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur à l'École nationale des chartes, auxiliaire de l'Institut, rue de Phalsbourg, n° 14.

*Delachenal (Roland), [2197], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Babylone, n° 4.

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, boulevard Saint-Germain, n° 115.

Delaroque (Henri), [1471], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delavaud (Louis), [2272], O. ❋, ministre plénipotentiaire, ministre de France en Norvège, rue La Boëtie, n° 85.

*Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, ancien membre de l'École française de Rome, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Monceau, n° 52, et au château de la Roche, par Monts (Indre-et-Loire).

Delisle (Léopold), [816], G. O. ✵, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, administrateur général honoraire de la Bibliothèque nationale, président de section au Comité des travaux historiques, conservateur du musée Condé, rue de Lille, n° 21.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de la Victoire, n° 76.

*Dépinay (J.), [2200], ancien notaire, rue Miromesnil, n° 81.

Des Méloizes (marquis), [2225], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Bourges (Cher), rue Jacques-Cœur, n° 18.

Des Réaulx (marquis), [2378], rue de Grenelle, n° 81, et au château d'Eurville (Haute-Marne).

Des Roys d'Eschandelys (Mme la marquise), [2417], boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Ambroise Milet, ✵, directeur; correspondant, M. Renaux, libraire, à Dieppe (Seine-Inférieure), Grande-Rue, n° 156.

*Digard (Georges), [2097], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'Institut catholique de Paris, à Versailles (Seine-et-Oise), rue d'Angiviller, n° 21.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Balland, bibliothécaire; correspondant, M. L. Groffier, libraire, à Dijon (Côte-d'Or), place du Théâtre, n° 10.

Dijon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2080], représentée par M. Dubuisson, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Dorez (Léon), [2306], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Littré, n° 10.

Douais (Mgr C.), [2380], évêque de Beauvais (Oise).

Doudeauville (S. de la Rochefoucauld, duc de), [2166], rue de Varenne, n° 47.

Dubois de l'Estang (Étienne), [1960], O. ✵, inspecteur général des finances, rue Saint-Florentin, n° 4.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], O. ✻, ancien ambassadeur, avenue du Bois-de-Boulogne, nº 22.

Dufaure (Amédée), [2419], ancien député, avenue des Champs-Élysées, nº 116 *bis*.

Dufeuille (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, avenue Percier, nº 8.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], ancien magistrat, à Compiègne (Oise), rue des Minimes, nº 10.

Dulau et Cie, [2129], libraires, à Londres, Soho Square, nº 37; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, nº 174.

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, nº 3.

Dumoulin (Maurice), [2372], aux Mureaux (Seine-et-Oise).

Du Pont (comte), [1977], rue du Regard, nº 5.

Dupré (Alfred), [2229], avocat, boulevard Haussmann, nº 83.

Durrieu (comte Paul), [1873], ✻, archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France et du Comité des travaux historiques, conservateur honoraire au musée du Louvre, avenue de Malakoff, nº 74.

École des hautes études (*Bibliothèque de l'*), [2126], à la Sorbonne; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, nº 82.

École des hautes études de Saint-Aubin (l'), [2189], à Angers (Maine-et-Loire), représentée par Mgr H. Pasquier, docteur ès lettres, directeur.

École française de Rome (l'), [2298], représentée par Mgr Duchesne, C. ✻, membre de l'Institut, directeur, au palais Farnèse, à Rome; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, nº 4.

École nationale des chartes (l'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue de la Sorbonne, nº 19; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, nº 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm, nº 45; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, nº 4.

*Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Brion, bibliothécaire.

Esneval (baron d'), [1942], rue Saint-Guillaume, nº 29, et au château de Beauvoir, par Motteville (Seine-Inférieure).

Etchegoyen (G. d'), [2424], à Ismaïlia (Égypte); correspondant, Mme de Lassus, rue d'Aguesseau, nº 13.

Études (*Bibliothèque des*), [2317], représentée par M. l'abbé Chérot, square du Croisic, n° 4.

*Eu (S. A. R. Mgr le comte d'), [2421], à Boulogne-sur-Seine (Seine), boulevard de Boulogne, n° 7.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], représentée par M. Léon Petit, secrétaire perpétuel, à Évreux (Eure), rue du Meilet, n° 14.

Falcon de Longevialle (Louis), [2275], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 4.

Favre (Camille), [1984], archiviste-paléographe, à Genève (Suisse), rue de Monnetier, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Félice (Paul de), [2191], pasteur de l'Église réformée, à Enghien (Seine-et-Oise), rue du Chemin-de-Fer, n° 8.

Fels (comte Frisch de), [2368], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 135.

Feret (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

*Feugère des Forts (Philippe), [2221], archiviste-paléographe, rue Vaneau, n° 13.

Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Finances (*Bibliothèque du Ministère des*), [2202]; correspondant, M. Lemercier, libraire, passage Véro-Dodat.

Firino (Roger), [1785], ancien député, rue de Monceau, n° 41.

Flandre (*Bibliothèque de S. A. R. Mgr le comte de*), [2236], représentée par M. Schweisthal, bibliothécaire, à Ixelles-Bruxelles (Belgique), rue d'Édimbourg, n° 9; correspondant, M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, n° 7.

*Florian (comte Xavier de), [2075], rue Royale, n° 8.

Fontenilles (de la Roche, marquis de), [1436], rue du Bac, n° 44.

Fraissinet (Albert-Georges), [2376], armateur, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

Fraissinet (Alfred), [1996], gérant de la Compagnie Marseillaise de navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

France (vicomte de), [2433], rue de Lille, n° 55.

Francfort-sur-le-Mein (*Bibliothèque de la ville de*), [2311], représentée par M. le docteur F.-C. Ebrard, bibliothécaire; correspondants, M. J. Baer, libraire, à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), et M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Frémy (René), [2005], rue Casimir-Périer, n° 11 *bis*.

Fréville de Lorme (Marcel de), [1959], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue Cassette, n° 12.

Fribourg-en-Brisgau (*Bibliothèque de l'Université de*), [2352], représentée par M. J. Steup, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Fromageot (Henri), [2214], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Villersexel, n° 1.

Funck-Brentano (Frantz), [2234], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Galard (marquis de), [2438], au château de Captan, par Saint-Sever-sur-l'Adour (Landes).

Gélineau, [2103], ✻, docteur en médecine, au château de Sainte-Luce-la-Tour, par Blaye (Gironde).

Genève (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Hippolyte Aubert, directeur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

Germon (Louis de), [2007], au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Gerold, [2325], libraire, à Vienne (Autriche), Stefanplatz, n° 8; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Gomel (Charles), [1025], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

Gontaut-Biron (comte Théodore de), [2061], rue de Varenne, n° 45.

Göttingen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2342], représentée par M. K. Pietschmann, directeur; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Goupil de Préfeln (Anatole), [923], ✻, chef de bureau honoraire au ministère des Finances, boulevard Haussmann, n° 77.

Grand (Roger), [2339], archiviste-paléographe, avocat, ancien archiviste du Cantal, à Kerverho-en-Arradon (Morbihan).

Grandidier (Ernest), [1094], ✻, avenue Marigny, n° 27.

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Maignien, bibliothécaire; correspondant, M. C. Dumas, libraire, à Grenoble (Isère), place Victor-Hugo.

Grenoble (*Bibliothèque de l'Université de*), [1976], représentée par M. Nicaud, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Grouchy (vicomte de), [2239], O. ✻, ministre plénipotentiaire, rue Dumont-d'Urville, n° 8.

Guerre (*Bibliothèque du ministère de la*), [2361], représentée par M. Lemoine, bibliothécaire; correspondant, M. Firmin-Didot, libraire, rue Jacob, n° 56.

* Guilhiermoz (Paul), [1994], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5.

Guillaume (Joseph), [2162], archiviste-paléographe, professeur aux Facultés catholiques de Lille, avenue de Breteuil, n° 54.

Halle-sur-la-Saale (*Bibliothèque de l'Université de*), [2293], représentée par M. le docteur Perlbach, bibliothécaire; correspondant, M. Schulz, libraire, place de la Sorbonne, n° 3.

Halphen (Eugène), [900], avenue Henri-Martin, n° 69.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Isler; correspondant, M. Lucas Grafe, libraire, à Hambourg (Allemagne).

Hanotaux (G.), [2285], O. ✱, archiviste-paléographe, membre de l'Académie française, ancien ministre, rue de Rocroy, n° 24.

Hanquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise).

Haute-Garonne (*Archives du département de la*), [2069], représentées par M. Pasquier, archiviste; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Millot, bibliothécaire; correspondant, M. Bourdignon, libraire, au Havre (Seine-Inférieure).

Helsingfors (*Bibliothèque de l'Université de*), [2349], représentée par M. W. Bolin, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Hérault (Alfred), [1479], C. ✱, président de chambre à la Cour des comptes, ancien sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, avenue d'Eylau, n° 4.

Héricourt (comte Ch. d'), [1888], ✱, ministre plénipotentiaire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Colbert, n° 13; correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

Himly, [1007], G. O. ✱, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Paris, avenue de l'Observatoire, n° 23.

Hodjes, [2172], libraire, à Dublin (Irlande); correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Homberg (Octave), [2430], secrétaire d'ambassade, avenue de Wagram, n° 76.

Houdebine (l'abbé), [2320], professeur d'histoire au collège de Combrée (Maine-et-Loire).

Ingold (l'abbé), [1928], rue Blanche, n° 30, et à Colmar (Alsace-Lorraine), place des Montagnes-Noires.

Inner Temple library, [2170], à Londres; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Institut catholique de Paris (*Bibliothèque de l'*), [2207], représentée par M. l'abbé Guibert, supérieur du séminaire de l'Institut catholique, rue de Vaugirard, n° 74.

Institut de France (*Bibliothèque de l'*), [2394], quai Conti, n° 23, représentée par M. Rebelliau, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Ithaca (*Cornell University's library*, à), [2379], état de New-York; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

Jameson (C.), [1167], boulevard Malesherbes, n° 115.

Jarry (Eugène), [2355], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), place de l'Étape, n° 8.

Joret (Charles), [2360], ✻, membre de l'Institut, professeur honoraire à l'Université d'Aix, rue Madame, n° 64.

Joüon des Longrais (François), [2397], archiviste-paléographe, à Rennes (Ille-et-Vilaine), rue du Griffon, n° 4.

Jousselin (Fernand), [2426], avenue Jules-Janin, n° 22.

Justen (T.), [2130], libraire, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Kergorlay (comte Jean de), [2213], rue Mesnil, n° 6.

Kermaingant (P. Laffleur de), [1753], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

Kermoysan (vicomte de), [2410], à Vitré (Ille-et-Vilaine), hôtel Lantivy.

Kiel (*Bibliothèque de l'Université de*), [2391], représentée par M. le Dr E. Steffenhagen, directeur; correspondants, MM. Asher et Cie, libraires, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Königsberg (*Bibliothèque royale et de l'Université*, à), [2343], représentée par M. Paul Schwenke, directeur ; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques, quai d'Orsay, n° 25.

La Caille, [2018], ✻, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50.

La Chaise (Eugène-A.), [2073], rue Joubert, n° 39.

Lacombe (Paul), [2435], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Moscou, n° 5.

La Flèche (*Bibliothèque du Prytanée militaire de*), [2432], représentée

par M. le colonel commandant; correspondant, M. Siraudeau, libraire, à Angers.

La Fontaine (Georges de), [2404], avenue de Messine, n° 26.

Laguerre (Georges), [2423], ancien député, boulevard de Montmorency, n° 73.

La Haye (*Bibliothèque royale de*), [2313], représentée par M. le docteur W.-G.-C. Byvanck, bibliothécaire; correspondants, MM. Van Stockum, libraires, à la Haye (Hollande), Buitenhof, n° 36.

L'Aigle (Mme la marquise de), [2219], membre de la Société des Bibliophiles françois, rue d'Astorg, n° 12.

Lair (Jules), [1283], ✻, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, vice-président du Conseil d'administration de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris, rue Bossuet, n° 8.

*La Morandière (Gabriel de), [2017], rue Bayard, n° 4.

Lanier, [1935], ✻, professeur d'histoire au lycée Janson de Sailly, rue Boissière, n° 59.

Lanjuinais (comte de), [1653], député, rue Cambon, n° 31.

*Lapierre (l'abbé), [2331], curé-doyen, à Donnemarie-en-Montois (Seine-et-Marne).

La Roche-Aymon (Mme la comtesse Alard de), [2160], rue de Varenne, n° 72.

La Rochefoucauld (comte Aimery de), [1949], rue de l'Université, n° 93.

*La Rochefoucauld (comte Xavier de), [2405], rue La Boëtie, n° 46.

La Trémoïlle (duc de), [1196], membre de l'Institut, avenue Gabriel, n° 4.

Lauer (Ph.), [2243], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Arsène-Houssaye, n° 15.

Laurens (H.), [2124], libraire, rue de Tournon, n° 6.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. Gautier, bibliothécaire; correspondants, MM. Larchon et Ernouf, rue Soufflot, n° 24.

Lavisse (Ernest), [1582], C. ✻, membre de l'Académie française, directeur de l'École normale supérieure, rue de Médicis, n° 5.

Lavollée (Robert), [2407], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, boulevard Haussmann, n° 162.

Le Blanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire).

Le Brun (Eugène), [2413], boulevard Saint-Germain, n° 227.

*Lecestre (Léon), [2112], archiviste honoraire aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, et à Palaiseau (Seine-et-Oise).

Lechevalier (Émile), [1999], libraire, à la Librairie historique des provinces, rue de Savoie, n° 16.

Lecointre (comte Pierre), [1498], au château de Grillemont, par Ligueil (Indre-et-Loire).

Ledru (l'abbé Ambroise), [1918], aumônier des Petites Sœurs des pauvres, au Mans (Sarthe), rue des Maillets, n° 53.

Leeds (*Bibliothèque de la ville de*), [2430], à Leeds (Angleterre), représentée par M. D.-A. Cruse, bibliothécaire; correspondants, MM. Dulau et Cie, à Londres, Soho square, n° 37.

*Lefébure (Paul), [1263], avenue Montaigne, n° 43.

Lefebvre de Viefville (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

Lefèvre-Pontalis (Germain), [2019], archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade, boulevard Malesherbes, n° 52.

*Lefort (Alfred), [2390], notaire honoraire, à Reims (Marne), rue d'Anjou, n° 4.

Leipzig (*Bibliothèque de l'Université de*), [2295], représentée par M. le D^r von Gebhardt, directeur; correspondant, M. A. Schulz, libraire, place de la Sorbonne, n° 3.

*Lelong (Eugène), [2085], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel d'Angers, membre du Comité des travaux historiques, chargé de cours à l'École nationale des chartes, rue Monge, n° 59, et à Angers (Maine-et-Loire), rue Desjardins, n° 9.

*Lemaire (Arthur), [2066], rue de Rome, n° 35.

*Lemaître (Henri), [2409], archiviste-paléographe, rue Le Verrier, n° 9.

Le Sourd (Auguste), [2367], archiviste-paléographe, boulevard Saint-Germain, n° 201.

Levasseur (Émile), [1364], C. ✵, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, professeur au Conservatoire des Arts et métiers, président de section au Comité des travaux historiques, au Collège de France, rue des Écoles.

Lévis (marquis de), [2179], rue de Lille, n° 121.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], avenue Victor-Hugo, n° 26.

Liège (*Bibliothèque de l'Université de*), [2348], représentée par M. Delmer, bibliothécaire; correspondant, M. Baudry, libraire, rue des Saints-Pères, n° 15.

Ligugé (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2280], à Ligugé (Vienne), représentée par dom Chamard, prieur.

Lille (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1854], représentée par M. l'abbé Leuridan, bibliothécaire, à Lille, boulevard Vauban, n° 60; correspondant, M. Eichler, libraire, rue Jacob, n° 21.

Lille (*Bibliothèque de l'Université de*), [2079], représentée par M. Van Rycke, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Limoges (*Bibliothèque de la ville de*), [1908], représentée par M. Leymarie, bibliothécaire; correspondant, Mme Ducourtieux, libraire, à Limoges, rue des Arènes, n° 7.

London Library, [2271], à Londres, Saint-James's square, représentée par M. Hagbery Wright, secrétaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

*Longnon (Auguste), [1347], ✱, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur au Collège de France, directeur à l'École des hautes études, rue de Bourgogne, n° 50.

Lorière (Ed. de), [2323], ancien officier de cavalerie, au Moulin-Vieux, par Avoise (Sarthe).

Louis-Lucas (Paul), [1970], professeur à la Faculté de droit de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or), boulevard Carnot, n° 5.

Louvain (*Bibliothèque de l'Université catholique de*), [812], représentée par M. Michiels, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Louvrier de Lajolais (A.), [859], ✱, quai Bourbon, n° 19.

Lugagne (Charles), [2250], ancien sous-préfet, à Lodève (Hérault).

Luppé (marquis de), [2309], membre de la Société des Bibliophiles françois, rue Barbet-de-Jouy, n° 29.

Lyon (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1851], représentée par M. l'abbé A. Devaux, doyen, à Lyon (Rhône), rue du Plat, n° 25; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lyon (*Bibliothèque de l'Université de*), [1998], quai Claude-Bernard, n° 18, représentée par M. Dreyfus, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lyon (*Grande bibliothèque de la ville de*), [2211], représentée par M. F. Desvernay, administrateur; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

*Magne (Napoléon), [2165], ancien député, avenue Montaigne, n° 31.

Mallet (baron), [2039], ✱, régent de la Banque de France, rue d'Anjou, n° 35.

Mandrot (B. de), [2218], archiviste-paléographe, avenue du Trocadéro, n° 42.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le Maire.

*Marchand (l'abbé Ch.), [2212], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue de l'Esvière, n° 5.

Mareuse (Edgard), [1902], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Haussmann, n° 81.

Marguerie (René), [1664], O. ✻, conseiller d'État, cité Martignac, n° 6.

Marine (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], rue Royale, n° 2; correspondant, M. Chapelot, libraire, passage Dauphine, n° 30.

Marseille (*Bibliothèque de la ville de*), [1684], représentée par M. Barré, bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Martinet (comte André), [2284], boulevard de La Tour-Maubourg, n° 22.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, prince d'Essling, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Masson (Frédéric), [2411], membre de l'Académie française, rue de la Baume, n° 15.

Mazarine (*Bibliothèque*), [767], représentée par M. Franklin, ✻, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

Meaux (vicomte de), [1623], ancien ministre, au château d'Écotay, par Montbrison (Loire).

Mély (F. de), [2096], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue La Trémoïlle, n° 26, et au Mesnil-Germain (Calvados).

*Meyer (Paul), [1446], O. ✻, membre de l'Institut, vice-président de section au Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, avenue La Bourdonnais, n° 16.

Meynial (Édouard), [2375], professeur à la faculté de droit de Montpellier, à Montpellier (Hérault), rue des Trésoriers-de-la-Bourse.

Meynial (l'abbé), [2159], professeur honoraire de rhétorique au collège Stanislas, à Nice (Alpes-Maritimes), rue Caffarelli, n° 10.

Micheli (Léopold), [2402], archiviste-paléographe, à Genève (Suisse), rue Eynard, n° 8; correspondant, M. F. Barbey, rue du Luxembourg, n° 32.

Mimerel, [2263], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, boulevard Saint-Germain, n° 205.

Minoret (René), [2099], à Roujos, par Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne).

Mirepoix (duc de), [2137], rue de Varenne, n° 55, et au château de Léran (Ariège).

Mirot (Léon), [2374], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Grenelle, n° 15.

Missak-Effendi, [2392], G. O. ✱, ministre de Turquie à la Haye; à Paris, avenue de l'Alma, n° 7.

Monaco (*Bibliothèque du palais de*), [2254], représentée par M. Labande, conservateur.

Monod (Henri), [2132], C. ✱, conseiller d'État, ancien directeur de l'Assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, membre de l'Académie de médecine, rue Rémusat, n° 29.

Monstiers-Mérinville (marquis des), [1989], au château du Fraisse, par Mézières-sur-Issoir (Haute-Vienne).

Montalivet (comte Georges de), [1805], avenue Montaigne, n° 53.

Montebello (marquis de), [1731], G. C. ✱, ancien ambassadeur, rue Copernic, n° 44.

Montesquieu (baron Roger de), [2437], rue de Berry, n° 5 *bis*.

Montpellier (*Bibliothèque de l'Université de*), [2045], représentée par M. Fécamp, bibliothécaire.

*Moranvillé (Henri), [1047], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, boulevard Pereire, n° 112.

Moris (Henri), [2268], ✱, archiviste du département des Alpes-Maritimes, à Nice (Alpes-Maritimes), boulevard Dubouchage, n° 20.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. E. Maquet, bibliothécaire; correspondant, M. Place, libraire, à Moulins (Allier).

Moulins (*Bibliothèque de l'ordre des avocats de*), [1504], représentée par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Grégoire, libraire, à Moulins (Allier), rue François-Péron, n° 2.

Munich (*Bibliothèque royale de*), [2292], représentée par M. le Dr von Laubmann, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Münster-en-Westphalie (*Bibliothèque Paulinienne*, à), [2302], représentée par M. le docteur Molitor, directeur; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Nadaillac (comte J. de), [2418], boulevard Malesherbes, n° 76.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier, conservateur.

NANCY (*Bibliothèque de l'Université de*), [2062], représentée par M. Dumont; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, rue des Beaux-Arts, n° 5.

NAVENNE (Ferdinand DE), [2287], O. ❄, ministre plénipotentiaire, avenue Bosquet, n° 28; correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

NERVO (baron Robert DE), [1736], ❄, rue de Marignan, n° 17.

NETTANCOURT-VAUBECOURT (marquis DE), [2403], avenue Montaigne, n° 17.

NEUFLIZE (Mme la baronne DE), [1152], place Malesherbes, n° 15.

NEWHAVEN (*Yale University*, à), [2319], (États-Unis, Connecticut), représentée par M. Addison Van Name, bibliothécaire; correspondant, M. G.-E. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

NICOLAY (marquis DE), [1889], rue Saint-Dominique, n° 35.

NICOLAY (comte Antoine DE), [2176], rue de Lille, n° 80.

NOAILLES (marquis DE), [1506], G. O. ❄, ancien ambassadeur, rue de Saïgon, n° 2.

NOËL (Octave), [1562], ❄, professeur à l'École des Hautes études commerciales, boulevard Flandrin, n° 17.

NOLLEVAL (Alfred), [1857], rue du Mont-Thabor, n° 8.

NUTT (David), [2326], libraire, à Londres, Long Acre, n° 57.

ODESSA (*Bibliothèque de l'Université impériale de la Nouvelle-Russie*, à), [2301], représentée par M. Louis Bruun, bibliothécaire; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

OMONT (Henri), [1992], ❄, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur du département des Manuscrits à la Bibliothèque nationale, inspecteur général des bibliothèques, rue Raynouard, n° 17.

ORLÉANS (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. Cuissard, bibliothécaire; correspondant, M. Thomas, libraire, place de la Sorbonne.

ORLÉANS (Monsieur le duc D'), [2270]; correspondant, M. de Ménicourt, rue de Constantinople, n° 23.

OXFORD (*Bibliothèque de Lady Margaret Hall*, à), [2386], représentée par Miss Edith A. Pearson, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

PANGE (marquis DE), [2010], O. ❄, rue François Ier, n° 32; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Panoe (comte Maurice de), [1906], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 29, et à la Maison-Verte, par Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise); correspondant, M. Leclerc, libraire, rue Saint-Honoré, n° 219.

Panisse (marquis de), [2209], avenue Marceau, n° 24.

Pannier (Jacques), [2260], pasteur de l'Église réformée, rue de Tournon, n° 20.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire-archiviste, rue Cujas, n° 5; correspondant, M. L. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Le Vayer, bibliothécaire, hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, rue Sévigné; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Paris (*Bibliothèque de l'Université de*), [766], représentée par M. Chatelain, ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Parme (*Bibliothèque de la ville de*), [2299], représentée par M. Modona, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Madame, n° 39.

Pascaud (Edgard), [1755], à Bourges (Cher), rue Porte-Jaune, n° 5.

Passy (Edgard), [1536], ✻, ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, rue de Courcelles, n° 75.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire.

Pélissier (Léon-G.), [2000], ancien membre de l'École française de Rome, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, à Montpellier (Hérault), villa Leyris.

Perret, [1093], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Philippon (Georges), [2107], archiviste-paléographe, au château de Mazargues (Bouches-du-Rhône).

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot (Georges), [1435], ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, membre du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

*Picou (Gustave), [2230], juge au tribunal de commerce de la Seine, à Saint-Denis (Seine), rue de Paris, n° 123.

Pillet-Will (comte F.), [1983], ✻, régent de la Banque de France, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 31.

POIRÉE (Oscar), [2441], à la Gâtelière, par Senlis (Oise).

POITIERS (*Bibliothèque de l'Université de*), [2094], représentée par M. Vacher de Lapouge, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

POLIGNAC (vicomte DE), [2440], rue de Lübeck, n° 25.

*POURTALÈS (comte Hubert DE), [2406], place Vendôme, n° 17.

POUY (comte DE), [2327], capitaine instructeur à l'École de Saint-Cyr, rue d'Anjou, n° 9.

PRADEL-VERNEZOBRE (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Puylaurens (Tarn).

PRAROND (Ernest), [1608], ✻, président d'honneur de la Société d'émulation d'Abbeville, à Abbeville (Somme), rue du Lillier.

PRÉVOST (Gustave-A.), [1955], ancien magistrat, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Chasselièvre, n° 52.

*PRINET (Max), [2242], archiviste-paléographe, auxiliaire de l'Institut, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Maurepas, n° 18.

RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), [1804], archiviste-paléographe, au château de Soulaire, par Orléans (Loiret).

RAMBUTEAU (comte DE), [2043], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Barbet-de-Jouy, n° 32.

RASILLY (marquis DE), [1161], au château de Beaumont, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

RAYNAUD (Gaston), [1900], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, avenue de Villiers, n° 130.

*RAYNAUD (Marc), [2363], attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, avenue des Champs-Élysées, n° 120.

REIMS (*Bibliothèque de la ville de*), [2135], représentée par M. H. Jadart, bibliothécaire; correspondant, M. Michaud, libraire, à Reims (Marne), rue du Cadran-Saint-Pierre, n° 19.

RENNES (*Bibliothèque de l'Université de*), [1346], représentée par M. Henri Teulié; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

RENNES (*Bibliothèque de la ville de*), [1956], représentée par M. Le Hir, bibliothécaire; correspondant, MM. Plihon et Hommay, libraires, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

RENOUARD (Léopold), [2269], O. ✻, ancien sous-gouverneur de la Banque de France, avenue Bugeaud, n° 48.

Richou (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, au Palais-de-Justice, quai de l'Horloge.

Robin (Armand), [1646], rue Murillo, n° 8, et à Cognac (Charente), rue du Parc.

Rohan (Mme la duchesse de), [2443], boulevard des Invalides, n° 35, et au château de Josselin (Morbihan).

Rohan-Chabot (comte Gérard de), [2431], rue Combes, n° 6.

Rollin, [1896], ancien préfet des études au collège Rollin, à Levallois-Perret (Seine), rue Martinval, n° 3.

Romana di Storia patria (*Società*), [2362], à Rome, bibliothèque Vallicellane; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], C. ✻, rue Laffitte, n° 23.

Rothschild (baron Henri de), [2222], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 33.

Rothschild (Mme la baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 42.

Rott (Édouard), [1946], O. ✻, avenue du Trocadéro, n° 50.

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Dufour, questeur de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Loriquet, bibliothécaire; correspondant, M. Lestringant, libraire, à Rouen (Seine-Inférieure).

Roussigné, [1033], ✻, rue Bayard, n° 8.

Roy (Jules), [1831], ✻, professeur à l'École nationale des chartes, directeur adjoint à l'École des hautes études, rue Hautefeuille, n° 19.

Roy (Maurice), [2008], conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Bellechasse, n° 31.

Ruble (Mme la baronne de), [2337], rue Montalivet, n° 10.

Sabatier (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Grenelle, n° 48.

Sabatier d'Espeyran (Frédéric), [2420], attaché à l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg, rond-point des Champs-Élysées, n° 9.

Saint-Denis (*Bibliothèque de la ville de*), [2357], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Lechevalier, libraire, rue de Savoie, n° 16.

Sainte-Geneviève (*Bibliothèque*), à Paris, [2175], représentée par M. Ruelle, ✻, administrateur; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Saintes (*Bibliothèque de la ville de*), [2408], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, MM. Picard et fils, libraires, à Paris, rue Bonaparte, n° 82.

Saint-Jorre, [2370], libraire, rue Richelieu, n° 91.

Saint-Maur-sur-Loire (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2303] ; représentée par dom Albert Noël, bibliothécaire, à Baronville, par Beauraing (Belgique, province de Namur).

Saint-Nazaire (*Bibliothèque de la ville de*), [2185], représentée par M. É. Port, bibliothécaire ; correspondant, M. Lechevalier, libraire, rue de Savoie, n° 16.

Sancy de Rolland (baron Leloup de), [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, rue de Monceau, n° 62.

Sarcus (Mme la comtesse Félix de), [1137], à Bussy-Rabutin, par les Laumes (Côte-d'Or).

Schickler (baron Fernand de), [1236], place Vendôme, n° 17.

Schonen (baron E. de), [2385], à Versailles (Seine-et-Oise), rue Saint-Louis, n° 14.

Ségur (marquis de), [2350], avenue d'Iéna, n° 45.

Ségur (comte Louis de), [2247], rue La Boëtie, n° 44.

Seillière (baron Léon), [2366], avenue de l'Alma, n° 41.

*Semichon, [1964], O. ✻, inspecteur général des finances, rue Cassette, n° 27.

Sénat (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Favre, O. ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Servois (Gustave), [1136], O. ✻, archiviste-paléographe, directeur honoraire des Archives, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Malesherbes, n° 101.

Seyssel (comte Marc de), [2148], rue d'Aguesseau, n° 13, et au château de Mussin, près Belley (Ain).

Signet Library, [2171], à Édimbourg (Écosse); correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

*Sœhnée (Frédéric), [2329], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue de Verneuil, n° 40.

Solesmes (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [1661], représentée par dom Cagin, bibliothécaire, à Appuldurcombe-House, Wroxall (île de Wight); correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Sommier (Alfred), [1737], ✻, rue de Ponthieu, n° 57.

Statham (le Révérend S.-P.-H.), [2387], ancien lieutenant-colonel au corps des chapelains de l'armée anglaise, à Bodmin (Angleterre, Cornwall).

*Stein (Henri), [2084], archiviste aux Archives nationales, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Gay-Lussac, n° 38.

Strasbourg (*Bibliothèque de l'Université de*), [2300], représentée par M. Barack, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. Winterlin, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Swarte (Victor de), [2396], à Lille (Nord).

Talhouët-Roy (marquis de), [2023], avenue Bosquet, n° 2, et au château du Lude (Sarthe).

*Tardif (E.-J.), [2114], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue du Cherche-Midi, n° 28.

*Terrat (B.), [2173], archiviste-paléographe, ancien agrégé des facultés de droit, professeur à l'Institut catholique de Paris, rue Saint-Romain, n° 18.

Terrebasse (Humbert de), [1948], ✻, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère).

*Teulet (Raymond), [1933], archiviste du département des Landes, bibliothécaire de la ville de Mont-de-Marsan, archiviste honoraire aux Archives nationales, à Mont-de-Marsan (Landes).

Thiers (*Bibliothèque de la Fondation*), [2324], rond-point Bugeaud, n° 5.

Thureau-Dangin (P.), [2253], ✻, membre de l'Académie française, rue Garancière, n° 11.

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

Tocqueville (comte de), [2251], rue Chanaleilles, n° 4.

Toronto (*Bibliothèque de l'Université de*), [2257] (Canada), représentée par M. Hornby Langton, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082], représentée par M. Massip, bibliothécaire; correspondant, M. J. Marqueste, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Saint-Rome, n° 34.

Toulouse (*Bibliothèque de l'Université de*), [2037], représentée par M. Crouzel, bibliothécaire; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Tournouër (Henri), [2115], archiviste-paléographe, conseiller général

du département de l'Orne, ancien attaché aux archives du ministère des Affaires étrangères, boulevard Raspail, n° 5.

TRAVERS (Émile), [2152], archiviste-paléographe, ancien conseiller de préfecture, à Caen (Calvados), rue des Chanoines, n° 18; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

TREUILLE (Raoul), [2428], au château de Chitré, par Vouneuil-sur-Vienne (Vienne).

TROYES (*Bibliothèque de la ville de*), [1754], représentée par M. Det, bibliothécaire; correspondant, M. Brévot-Leblanc, libraire, à Troyes (Aube), rue Notre-Dame, n° 15.

TURIN (*Bibliothèque nationale, à*), [2347], représentée par M. L. Frati, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Bocca frères, libraires, à Turin.

UNION (*Bibliothèque du Cercle de l'*), [2446], boulevard de la Madeleine, n° 11, représentée par M. le gérant du cercle.

UNION ARTISTIQUE (*Bibliothèque du Cercle de l'*), [2369], représentée par M. Paléologue, rue Boissy-d'Anglas, n° 5.

UPSAL (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2294], représentée par M. Claes Annerstedt, bibliothécaire en chef.

URSEAU (l'abbé), [2354], chanoine de la cathédrale, à Angers (Maine-et-Loire), parvis Saint-Maurice.

*USSEL (comte D'), [2145], O. ✻, inspecteur général des ponts et chaussées, rue Bayard, n° 4.

UTRECHT (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2328], représentée par M. Van Someren, bibliothécaire.

*VAESEN, [1853], archiviste-paléographe, rue Gît-le-Cœur, n° 6.

*VAISSIÈRE (Pierre DE), [2330], docteur ès lettres, archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

VALLENTIN (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal civil de Montélimar (Drôme).

*VALOIS (Noël), [2006], membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, docteur ès lettres, archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13.

VALUY, [1843], O. ✻, général de division, commandant l'artillerie d'Algérie, à Alger.

VANDAL (comte Albert), [1691], ✻, membre de l'Académie française, rue Marbeuf, n° 2.

VATICAN (*Bibliothèque Apostolique du Palais du*), [2297], à Rome, représentée par le R. P. Ehrle, préfet; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

VERSAILLES (*Bibliothèque de la ville de*), [2127], représentée par M. A.

Taphanel, bibliothécaire; correspondant, M. Latrompette, libraire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue de la Paroisse, n° 65.

*Viard (Jules), [2188], archiviste aux Archives nationales, à Saint-Mandé (Seine), rue Cart, n° 2.

Viennet (Maurice), [2232], avocat, à Narbonne (Aude), rue de Belfort, n° 12.

Vigié, [2359], doyen de la Faculté de droit, à Montpellier (Hérault), rue Achille-Bégé, n° 3.

Vionat, [1811], à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7.

Viollet (Paul), [1952], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des chartes, bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue Cujas, n° 5.

Vire (*Bibliothèque de la ville de*), [2296], représentée par M. Butet-Hamel, bibliothécaire.

Vogüé (marquis de), [1916], C. ✻, membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, président de la Société nationale des Agriculteurs de France, rue Fabert, n° 2.

Walckenaer (baron), [985], ✻, ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue de Miroménil, n° 86.

Washington (*Bibliothèque du Congrès*, à), [2422]; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

*Werlé (comte Alfred), [1619], à Reims (Marne), boulevard du Temple, n° 15.

Zurich (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le Dr Hermann Escher, conservateur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Bibliothèque Méjanes, à Aix, [M. Aude, n° 687].
— de l'Université d'Aix, [M. Capdenat, n° 2083].
— de l'État de New-York, à Albany, [n° 2373].
— de l'Université d'Alger, [M. Paoli, n° 2081].
— de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, [n° 2336].
— de l'Université d'Amsterdam, [M. Burger, junior, n° 2351].
— de la ville d'Angers, [M. Joubin, n° 2117].
— de l'École des hautes études de Saint-Aubin, à Angers, [Mgr Pasquier, n° 2189].
— de la ville d'Avignon, [n° 645].
— de l'Université de Bale, [M. le Dr Ch. Bernoulli, n° 2282].
— de la ville de Bayonne, [M. L. Hiriart, n° 1407].
— de la ville de Beauvais, [M. Habert, n° 2052].
— de l'Université de Berkeley, [M. J.-C. Rowell, n° 2415].
— du Reichstag, à Berlin, [M. le Dr J. Müller, n° 2341].
— royale de Berlin, [M. A. Wilmanns, n° 2340].
— de l'Université de Berlin, [M. le Dr W. Erman, n° 2283].
— de la ville de Berne, [M. de Mulinen, n° 2353].
— de la ville de Besançon, [n° 1371].
— de l'Université de Besançon, [M. Prieur, n° 2055].
— de la ville de Blois, [M. Dufay, n° 2288].
— de l'Université de Bordeaux, [M. Bouvy, n° 2118].
— de la ville de Boston, [M. H. Putnam, n° 2235].
— de la Cour d'appel de Bourges, [n° 1483].
— de la ville de Bourges, [M. Micou, n° 2371].
— royale de Belgique, à Bruxelles, [M. Éd. Fétis, n° 2346].
— de la Société des Bollandistes, à Bruxelles, [n° 2356].
— de la ville de Caen, [M. Lavalley, n° 1015].
— de l'Université de Caen, [n° 2078].
— de la ville de Cahors, [M. Cangardel, n° 2289].
— de l'Université de Cambridge, [M. J. Winsor, n° 2169].
— de Cassel, [M. le Dr Heldmann, n° 2322].
— du Musée Condé, à Chantilly, [M. Macon, n° 2332].
— de la ville de Chartres, [MM. les Conservateurs, n° 1516].
— de la ville de Chateaudun, [M. Germond, n° 1855].
— de la ville de Chateau-Gontier, [M. Guillemain, n° 2180].
— de la ville de Chateauroux, [M. Lelong, n° 2224].
— Newberry, à Chicago, [M. J. Vance Cheney, n° 2238].
— de l'Université de Clermont-Ferrand, [M. A. Maire, n° 1937].
— du château de Compiègne, [n° 595].

Bibliothèque royale de Copenhague, [M. H.-O. Lange, n° 2291].
— grand-ducale de Darmstadt, [M. G. Nick, n° 2241].
— de la ville de Dieppe, [M. A. Milet, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Balland, n° 1279].
— de l'Université de Dijon, [M. Dubuisson, n° 2080].
— Signet, à Édimbourg, [n° 2171].
— de la ville d'Épernay, [M. Brion, n° 1474].
— de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Évreux, [M. L. Petit, n° 1770].
— du château de Fontainebleau, [n° 596].
— de la ville de Francfort-sur-le-Mein, [M. le Dr Ebrard, n° 2311].
— de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, [M. J. Steup, n° 2352].
— de la ville de Genève, [M. Aubert, n° 1821].
— de l'Université de Göttingen, [M. R. Pietschmann, n° 2342].
— de la ville de Grenoble, [M. Maignien, n° 948].
— de l'Université de Grenoble, [M. Nicaud, n° 1976].
— de l'Université de Halle-sur-la-Saale, [M. le Dr Perlbach, n° 2293].
— de la ville de Hambourg, [M. Isler, n° 873].
— de la ville du Havre, [M. Millot, n° 1193].
— de l'Université de Helsingfors, [M. W. Bolin, n° 2349].
— de la Cornell University, à Ithaca, [n° 2379].
— de S. A. R. Mgr le comte de Flandre, à Ixelles-Bruxelles, [M. Schweithal, n° 2236].
— de l'Université de Kiel, [M. E. Steffenhagen, n° 2391].
— de l'Université de Königsberg, [M. P. Schwenke, n° 2343].
— du Prytanée militaire de La Flèche, [n° 2432].
— royale de La Haye, [M. le Dr Byvanck, n° 2313].
— de la ville de Laval, [M. Gautier, n° 1852].
— de la ville de Leeds, [M. D.-A. Cruse, n° 2430].
— de l'Université de Leipzig, [M. le Dr von Gebhardt, n° 2295].
— de l'Université de Liège, [M. Delmer, n° 2348].
— de l'abbaye de Ligugé, [dom Chamard, n° 2280].
— des Facultés catholiques de Lille, [M. l'abbé Leuridan, n° 1854].
— de l'Université de Lille, [M. Van Rycke, n° 2079].
— de la ville de Limoges, [M. Leymarie, n° 1908].
— de l'Athenæum Club, à Londres, [n° 2168].
— d'Inner Temple, à Londres, [n° 2170].
— de Londres, à Londres, [M. H. Wright, n° 2271].
— de l'Université de Louvain, [M. Michiels, n° 812].
— de la ville de Lyon, [M. Desvernay, n° 2211].
— des Facultés catholiques de Lyon, [M. le Doyen, n° 1851].
— de l'Université de Lyon, [M. Dreyfus, n° 1998].

BIBLIOTHÈQUE CHETHAM, à MANCHESTER, [n° 2110].
— de la ville du MANS, [M. GUÉRIN, n° 1696].
— de la ville de MANTES, [M. le Maire, n° 1295].
— de la ville de MARSEILLE, [M. BARRÉ, n° 1684].
— du palais de MONACO, [M. LABANDE, n° 2254].
— de l'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, [M. FÉCAMP, n° 2045].
— de la ville de MOULINS, [n° 1365].
— de l'ordre des AVOCATS de MOULINS, [M. BOYRON, n° 1504].
— ROYALE DE MUNICH, [M. le Dr von LAUBMANN, n° 2292].
— PAULINIENNE, à MÜNSTER-EN-WESTPHALIE, [M. le Dr MOLITOR, n° 2302].
— de la ville de NANCY, [M. FAVIER, n° 850].
— de l'UNIVERSITÉ DE NANCY, [M. DUMONT, n° 2062].
— de YALE-UNIVERSITY, à NEWHAVEN, [M. A. VAN NAME, n° 2319].
— de l'UNIVERSITÉ IMPÉRIALE DE LA NOUVELLE-RUSSIE, à ODESSA, [M. L. BRUUN, n° 2301].
— de la ville d'ORLÉANS, [M. CUISSARD, n° 2100].
— de BRAZENOZE COLLEGE, à OXFORD, [n° 2136].
— de LADY MARGARET HALL, à OXFORD, [Miss E. A. PEARSON, n° 2386].
— de la ville de PARIS, [M. LE VAYER, n° 135].
— des ARCHIVES NATIONALES, à PARIS, [M. le Directeur des Archives, n° 1147].
— de l'ordre des AVOCATS de PARIS, [M. BOUCHER, n° 720].
— du CERCLE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE, à PARIS, [n° 2381].
— du CERCLE DE L'UNION, à PARIS, [n° 2446].
— du CERCLE DE L'UNION ARTISTIQUE, à PARIS, [M. PALÉOLOGUE, n° 2369].
— de la CHAMBRE DES DÉPUTÉS, à PARIS, [M. CHERVET, n° 1660].
— du CONSEIL D'ÉTAT, à PARIS, [M. Gustave VATTIER, n° 934].
— de l'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES, à PARIS, [n° 2126].
— de l'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES, à PARIS, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, à PARIS, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la FACULTÉ DE DROIT DE PARIS, [M. VIOLLET, n° 1883].
— de la FONDATION THIERS, à PARIS, [n° 2324].
— de l'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS, [M. l'abbé GUIBERT, n° 2207].
— de l'INSTITUT DE FRANCE, à PARIS, [M. REBELLIAU, n° 2394].
— MAZARINE, à PARIS, [M. FRANKLIN, n° 33].
— du MINISTÈRE DES FINANCES, à PARIS, [n° 2202].
— du MINISTÈRE DE LA GUERRE, à PARIS, [M. LEMOINE, n° 2361].
— du MINISTÈRE DE LA MARINE, à PARIS, [n° 1102].
— NATIONALE, à PARIS, [M. l'Administrateur général].

Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins du prieuré de Paris, [nº 2318].
— des Études, revue fondée par les RR. PP. Jésuites de Paris, [nº 2317].
— de Sainte-Geneviève, à Paris, [M. Ruelle, nº 2175].
— du Sénat, à Paris, [M. Favre, nº 956].
— de l'Université de Paris, [M. Chatelain, nº 767].
— royale de Parme, [M. Modona, nº 2299].
— du château de Pau, [nº 597].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, nº 1592].
— de l'Université de Poitiers, [M. Vacher de Lapouge, nº 2094].
— de la ville de Reims, [M. H. Jadart, nº 2135].
— de la ville de Rennes, [M. Le Hir, nº 1956].
— de l'Université de Rennes, [M. Dubuisson, nº 1346].
— de l'École française de Rome, [M. le Directeur, nº 2298].
— de la Societa Romana di storia patria, à Rome, [nº 2362].
— du palais du Vatican, à Rome, [le R. P. Ehrle, nº 2297].
— de la ville de Rouen, [M. Loriquet, nº 2012].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. Pellecat, nº 1884].
— de la ville de Saint-Denis, [nº 2357].
— de l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire, [dom Albert Noël, nº 2303].
— de la ville de Saint-Nazaire, [M. É. Port, nº 2185].
— de la ville de Saintes, [nº 2408].
— de l'abbaye de Solesmes, [dom Cagin, nº 1661].
— de l'Université de Strasbourg, [M. Barack, nº 2300].
— royale de Stuttgart, [M. Wintterlin, nº 1610].
— de l'Université de Toronto, [M. H. H. Langton, nº 2257].
— de la ville de Toulouse, [M. Massip, nº 2082].
— des Archives de la Haute-Garonne, à Toulouse, [M. Pasquier, nº 2069].
— de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse, [nº 2158].
— de l'Université de Toulouse, [M. Crouzel, nº 2037].
— de la ville de Troyes, [M. Det, nº 1754].
— nationale, à Turin, [M. L. Frati, nº 2347].
— de l'Université d'Upsal, [M. Claes Annerstedt, nº 2294].
— de l'Université d'Utrecht, [M. Van Someren, nº 2328].
— du château de Versailles, [nº 598].
— de la ville de Versailles, [M. A. Taphanel, nº 2127].
— de la ville de Vire, [M. Butet-Hamel, nº 2296].
— du Congrès, à Washington, [nº 2422].
— de la ville de Zurich, [M. le Dr H. Escher, nº 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Association philotechnique, à Paris.
Commission des Antiquités et des Arts du département de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Brest.
Société académique de Nantes.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Société Belfortaine d'émulation.
Société bibliographique, à Paris.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société d'émulation de la Haute-Saône, à Vesoul.
Société d'émulation de la Vendée, à la Roche-sur-Yon.
Société d'émulation de Roubaix.
Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société historique de Compiègne.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Institut archéologique liégeois.
Institut Smithsonien, à Washington.
Musée national suisse, à Zurich.
Royal historical Society, à Londres.
Société d'Archéologie de Bruxelles.
Société d'Apt et d'Histoire du diocèse de Liège.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique du Massachusetts, à Boston.
Société historique et archéologique de Bale.
Société historique et archéologique de Tournai.
Société philosophique américaine, à Philadelphie.
University College, à Liverpool.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1906.

MM. Baguenault de Puchesse.
Beaucaire (Horric de).
Himly.
Kermaingant (de).
La Trémoïlle (de).
Lecestre.
. . . .
Omont.
Picot (G.).
Valois.

1907.

MM. Barante (de).
Bruel.
Delaville Le Roulx.
Grouchy (de).
Laborde (J. de).
Longnon.
Meyer (P.).
Raynaud (G.).
Servois.
Vogüé (de).

1908.

MM. Aubry-Vitet.
Berger (É.).
Boislisle (A. de).
Courcel (de).
Courcy (de).
Lair (J.).
Lelong (E.).
Mandrot (de).
Nervo (de).
Vandal.

1909.

MM. Boulay de la Meurthe.
Dejean.
Delaborde (Fr.).
Delisle (L.).
Durrieu.
Guilhiermoz.
Hanotaux.
Lefèvre-Pontalis (G.).
Schickler (de).
Viollet.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1905.

Président. . . . . . . MM. Durrieu.
Vice-Présidents. . . . de Courcel et G. Raynaud.
Secrétaire . . . . A. de Boislisle.
Secrétaire adjoint . . Noël Valois.
Trésorier-Archiviste. } L. Lecestre.
Bibliothécaire. . . . . }
Censeurs . . . . H. Moranvillé et H. Stein.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.

Delisle.
Himly.
Longnon.

MM.

Omont.
Picot.
De Schickler.

COMITÉ DES FONDS.

MM.

De Barante.
. . . .

MM.

Lair.
Servois.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1906.

9 Janvier.
6 Février.
6 Mars.
3 Avril.
22 Mai.
12 Juin.
3 Juillet.
6 Novembre.
4 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit à l'École des chartes (rue de la Sorbonne, n° 19), à quatre heures un quart, le premier mardi de chaque mois (août, septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance du **22 mai** sera celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1883.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 211 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1881, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1882.)

1883.

212. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. IV 15 mars 1883.
213. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. I . . . . 3 juill. 1883.
214. Les Établissements de saint Louis, t. III . . . . . . 15 oct. 1883.
215. Lettres de Louis XI, t. I . . . . 7 nov. 1883.
216. Annuaire-Bulletin, t. XX. Année 1883.

1884.

217. Notices et documents (Cinquantième anniversaire). mai 1884.
218. Mémoires du maréchal de Villars, t. I . . . . 15 juin 1884.
219. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. II . . . . 7 août 1884.
220. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. III. . . . . . . 7 mars 1885.
221. Annuaire-Bulletin, t. XXI. Année 1884.

1885.

222. Journal de Nicolas de Baye, t. I . . . . 1er juin 1885.
223. Lettres de Louis XI, t. II. . . . . 1er août 1885.
224. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. II. . . . 25 déc. 1885.
225. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. V. 25 mars 1886.
226. Annuaire-Bulletin, t. XXII. Année 1885.

1886.

227. Les Établissements de saint Louis, t. IV. . . . . . 30 mars 1886.
228. La Règle du Temple . . . . 15 avril 1886.
229. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. I . . . . 15 nov. 1886.
230. Table générale de l'Annuaire-Bulletin, années 1863-1884.
231. Annuaire-Bulletin, t. XXIII. Année 1886.

1887.

232. Mémoires du maréchal de Villars, t. II....... 15 nov. 1886.
233. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. I......... 28 déc. 1886.
234. Lettres de Louis XI, t. III.................. 25 juill. 1887.
235. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. II.... 15 oct. 1887.
236. Annuaire-Bulletin, t. XXIV. Année 1887.

1888.

237. Chroniques de J. Froissart, t. VIII, 1re partie... 20 janv. 1888.
238. Chroniques de J. Froissart, t. VIII, 2e partie.... 20 janv. 1888.
239. Journal de Nicolas de Baye, t. II............ 20 avril 1888.
240. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. IV....... 1er déc. 1888.
241. Annuaire-Bulletin, t. XXV. Année 1888.

1889.

242. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. II....... 6 avril 1889.
243. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. III.... 15 juin 1889.
244. Mémoires du maréchal de Villars, t. III...... 20 juin 1889.
245. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. I. 20 oct. 1889.
246. Annuaire-Bulletin, t. XXVI. Année 1889.

1890.

247. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. IV.... 30 mai 1890.
248. Lettres de Louis XI, t. IV................ 30 juill. 1890.
249. Chronique d'A. de Richemont............. 30 nov. 1890.
250. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. II. 20 févr. 1891.
251. Annuaire-Bulletin, t. XXVII. Année 1890.

1891.

252. Chronographia regum Francorum, t. I........ 20 août 1891.
253. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. V.... 15 sept. 1891.
254. Mémoires du maréchal de Villars, t. IV...... 30 déc. 1891.
255. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. I..... 20 mars 1892.
256. Annuaire-Bulletin, t. XXVIII. Année 1891.

1892.

257. Mémoires de Du Plessis-Besançon.......... 20 mai 1892.
258. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VI... 25 août 1892.
259. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. VI. 30 nov. 1892.
260. Mémoires du maréchal de Villars, t. V....... 25 mars 1893.
261. Annuaire-Bulletin, t. XXIX. Année 1892.

1893.

262. Chronographia regum Francorum, t. II....... 15 avril 1893.
263. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. I.... 30 avril 1893.

264. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. III. 25 oct. 1893.
265. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VII. . . 15 nov. 1893.
266. Annuaire-Bulletin, t. XXX. Année 1893.

1894.

267. Mémoires de Gourville, t. I . . . . 15 mars 1894.
268. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. II . . . . 10 juill. 1894.
269. Chroniques de J. Froissart, t. IX. . . . . 1er août 1894.
270. Journal de Jean de Roye, t. I. . . . . 25 nov. 1894.
271. Annuaire-Bulletin, t. XXXI. Année 1894.

1895.

272. Mémoires de Gourville, t. II. . . . . 24 déc. 1894.
273. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. IV. 10 avril 1895.
274. Lettres de Louis XI, t. V . . . . 20 juill. 1895.
275. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VIII . . 25 oct. 1895.
276. Annuaire-Bulletin, t. XXXII. Année 1895.

1896.

277. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. II . . . . 5 déc. 1895.
278. Chronique de Richard Lescot . . . . 25 mars 1896.
279. Journal de Jean de Roye, t. II . . . . 20 juin 1896.
280. Brantôme, sa vie et ses écrits . . . . 5 juillet 1896.
281. Annuaire-Bulletin, t. XXXIII. Année 1896.

1897.

282. Chroniques de J. Froissart, t. X . . . . 1er août 1896.
283. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. IX . . . 15 mars 1897.
284. Chronographia regum Francorum, t. III. . . . . . . 20 nov. 1897.
285. Journal de Jean Barrillon, t. I. . . . . 15 déc. 1897.
286. Annuaire-Bulletin, t. XXXIV. Année 1897.

1898.

287. Lettres de Louis XI, t. VI . . . . 20 janv. 1898.
288. Lettres de Charles VIII, t. I . . . . 20 mars 1898.
289. Mémoires du chevalier de Quincy, t. I . . . . . . 20 nov. 1898.
290. Chronique d'Antonio Morosini, t. I . . . . 30 nov. 1898.
291. Annuaire-Bulletin, t. XXXV. Année 1898.

1899.

292. Chronique d'Antonio Morosini, t. II . . . . 20 mai 1899.
293. Mémoires du chevalier de Quincy, t. II. . . . . . . 5 juillet 1899.
294. Chroniques de J. Froissart, t. XI. . . . . 15 oct. 1899.
295. Journal de Jean Barrillon, t. II. . . . . 5 déc. 1899.
296. Annuaire-Bulletin, t. XXXVI. Année 1899.

1900.

297. Lettres de Louis XI, t. VII . . . . 30 avril 1900.
298. Lettres de Charles VIII, t. II . . . . 20 juill. 1900.
299. Doc. pour servir a l'hist. de l'Inquisition, 1re part. 20 août 1900.
300. Doc. pour servir a l'hist. de l'Inquisition, 2e part. 20 août 1900.
301. Annuaire-Bulletin, t. XXXVII. Année 1900.

1901.

302. Mémoires du vicomte de Turenne . . . . 20 janv. 1901.
303. Chronique d'Antonio Morosini, t. III . . . . 15 avril 1901.
304. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. III . . . . 23 oct. 1901.
305. Mémoires du chevalier de Quincy, t. III . . . . . . 15 nov. 1901.
306. Annuaire-Bulletin, t. XXXVIII. Année 1901.

1902.

307. Chronique de Perceval de Cagny . . . . 15 janv. 1902.
308. Chronique d'Antonio Morosini, t. IV . . . . 15 janv. 1902.
309. Journal de Jean Vallier, t. I . . . . 30 janv. 1902.
310. Lettres de Charles VIII, t. III . . . . 30 août 1902.
311. Annuaire-Bulletin, t. XXXIX. Année 1902.

1903.

312. Lettres de Louis XI, t. VIII . . . . 8 août 1902.
313. Lettres de Charles VIII, t. IV . . . . 15 mai 1903.
314. Mémoires de Saint-Hilaire, t. I . . . . 5 nov. 1903.
315. Journal de Clément de Fauquembergue, t. I . . . 10 nov. 1903.
316. Annuaire-Bulletin, t. XL. Année 1903.

1904.

317. Chronique de Jean Le Bel, t. I . . . . 20 juill. 1904.
318. Mémoires du maréchal de Villars, t. VI . . . . . . 15 oct. 1904.
319. Lettres de Louis XI, t. IX . . . . 15 mars 1905.
320. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV. t. I . . . . . . 1er mai 1905.
321. Annuaire-Bulletin, t. XLI. Année 1904.

1905.

322. Lettres de Charles VIII, t. V . . . . 20 nov. 1905.
323. Chronique de Gilles Le Muisit . . . . 15 mai 1906.
324. Chronique de Jean le Bel, t. II . . . . 15 mai 1906.
325. . . . .
326. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. I et II . . . .
327. Annuaire-Bulletin, t. XLII. Année 1905.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 9 JANVIER 1906,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DURRIEU, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 février suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce la mort de M. le comte Paul de Chabrillan, dont le père, possesseur des très belles archives des Richelieu, des d'Aiguillon, des Phélypeaux-Maurepas, du comte de Plélo, avait été, de 1839 à 1871, un des adhérents les plus fidèles de la Société et avait fourni les documents les plus importants aux historiens du XVIIe et du XVIIIe siècle.

Est mort également M. Gustave Saige, archiviste-paléographe, qui représentait dans la Société les archives de la principauté de Monaco, dont il était conservateur, et qui avait fait paraître, sous les auspices de S. A. S. le prince régnant, toute une série de publications du plus haut intérêt pour l'histoire de France.

Le Conseil s'associe aux sentiments de regret exprimés par M. le Président.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2440. M. le vicomte DE POLIGNAC, rue de Lübeck, n° 25, et au château de Landes, par Hondouville (Eure); présenté par MM. Léopold Delisle et de Boislisle.

2441. M. Oscar Poirée, à la Gâtelière, par Senlis (Oise); présenté par MM. Léopold Delisle et de Boislisle.

2442. M. Jacques Chévrier, rue de Téhéran, n° 13; présenté par MM. le comte Delaborde et de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, novembre 1905. — *Revue historique*, janvier-février 1906. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, novembre-décembre 1905.

Sociétés savantes. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1905, 3e fascicule. — *Annales de la Société historique et archéologique de Tournai*, nouvelle série, t. IX. — *Bulletin bimestriel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir; Procès-verbaux*, t. XI, 11e et 12e fascicules; *Mémoires*, t. XIV, 1er et 2e fascicules. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1905. — *Indicateur d'antiquités suisses*, 1905-1906, nos 2 et 3. — *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1905, nos 6, 7 et 8. — *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXIV, 1er et 2e bulletins. — *Transactions of the Royal historical Society*, nouvelle série, t. XIX.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Rome et la Grèce ancienne de 200 à 246 av. J.-C., par G. Colin; *le Culte d'Apollon Pythien à Athènes*, par le même. 2 vol. in-8 (fascicules 93 et 94 de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*). Paris, Fontemoing. — *Inventaire sommaire des registres de la Jurade*, par A. Ducaunnès-Duval, t. III. In-4. Bordeaux, impr. Pech. — *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, publié par Henri Moris et Edmond Blanc. 2 vol. in-4. Paris, Champion.

Correspondance.

MM. Servois et Bruel expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. Jacques Chévrier sollicite son admission comme succédant à son père et à son grand-père M. Vuitry.

M. le ministre de l'Instruction publique annonce que le

45e congrès des Sociétés savantes s'ouvrira le mardi 17 avril à la Sorbonne.

Le Comité du 3e centenaire de Corneille envoie le programme des fêtes qui seront célébrées à la Sorbonne dans le courant du mois de juin.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1905. Feuille 9 tirée. On compose la suite.

Chronique de Jean le Bel. T. II. Feuilles 14 à 18 en pages.

Chronique de Gilles le Muisit. Introduction, feuille *a* en pages.

Mémoriaux du Conseil de 1661. T. II. Feuille 6 en pages; feuilles 7 à 10 en placards.

Mémoires de Souvigny. T. I. Feuilles 1 à 3 tirées; feuilles 4 à 9 en placards.

Lettres de Louis XI. T. X. On commence la composition.

Notices et rapports sur les Mémoires de Richelieu. Fasc. II. Feuilles 1 à 5 en pages.

M. Jules Lair annonce que le tome I des *Mémoires du cardinal de Richelieu*, préparé par M. le comte de Beaucaire, avec la collaboration de M. François Bruel, pourra très prochainement être mis sous presse.

M. Léopold Delisle, au nom du Comité de publication, donne lecture de la proposition suivante, présentée par M. Eugène Déprez, ancien membre de l'École de Rome, actuellement archiviste du département du Pas-de-Calais :

M. Déprez propose à la Société de publier une série de lettres des rois d'Angleterre se rapportant à l'histoire de France.

La période va de 1272 à 1485, c'est-à-dire de l'avènement d'Édouard Ier à la mort de Richard III, plus exactement à la fin de la guerre de Cent ans.

Ces lettres sont inédites. Dans la collection de Rymer, on ne trouve imprimées que les lettres patentes et closes officielles, tandis que les documents dont il s'agit sont des lettres missives, sous sceau secret et privé, et constituent la série de mandements adressés par les rois d'Angleterre à leurs chanceliers, à leurs trésoriers ou aux gardiens du grand sceau, c'est-à-dire presque toute la correspondance personnelle et privée de ces souverains.

Les documents sont tous au Record Office de Londres, dans la série dite Privy Seals Chancery, et dans d'autres séries similaires.

Ils intéressent spécialement les relations franco-anglaises, la politique anglaise en Guyenne, en Bretagne, en Normandie, en Ponthieu et à Calais. Sur vingt mille lettres qui subsistent de 1272 à 1485, on ne publierait que celles qui intéressent les affaires de la France ou celles des possessions anglaises sur le continent.

La majorité de ces lettres est en français jusqu'à Henri V ; il y en a aussi en latin, et, à dater d'Henri VI, en anglais. Pour ces dernières, et pour les documents imparfaitement conservés, on pourrait ne donner que des analyses.

La publication comprendrait au minimum trois volumes. Elle serait précédée d'une étude diplomatique et historique.

M. Delisle ajoute que le Comité de publication propose au Conseil d'accepter en principe ce projet de publication, dont l'intérêt et l'importance n'ont pas besoin d'être mis davantage en lumière : les recherches et les travaux de M. Déprez sur les archives anglaises répondent de la parfaite exécution du projet présenté par lui.

M. le baron de Courcel signale ce fait que les correspondances proposées à la Société étaient, pour la presque totalité, écrites en français parce que les Plantagenets, dont elles émanent, tenaient essentiellement à leur origine française, et qu'en retour, dans une occasion qui ne peut être oubliée, l'Anjou français a tenu à garder religieusement les sépultures où ils se firent ensevelir jusqu'au milieu du XIIIe siècle, comme issus des anciens comtes d'Anjou, dans

l'abbaye de Fontevrault, sur les confins du Poitou et de la Touraine.

Le Conseil adopte en principe le projet de publication.

M. Léopold Delisle annonce que M. le vicomte de Polignac, en sollicitant son admission au nombre des membres de la Société, lui a manifesté son désir de communiquer l'inventaire que possède sa maison des archives de Berton-Crillon, par héritage de la dernière représentante de cet illustre nom, et quatre volumes de la correspondance du duc de Vivonne, comme général des galères et maréchal de France, pour les années 1669 et 1670, 1676 et 1677. Outre leur importance au point de vue historique, ces volumes ont l'avantage de combler les lacunes qui existent dans les diverses parties de cette même correspondance venues au Cabinet des manuscrits, soit par une donation généreuse du duc de Mortemart en 1741, soit par diverses acquisitions.

M. Delisle fait observer qu'il y aurait intérêt et honneur pour la Société à faire connaître la composition de cette correspondance, et à en publier même quelques pièces.

M. Léopold Delisle communique les photographies de dix miniatures qui viennent d'être retrouvées à Windsor, dans un recueil factice d'images détachées, jadis offert à la reine d'Angleterre par Sir Thomas Phillipps. Il expose que les feuillets portant ces miniatures, dont M. Geo. F. Warner, conservateur des manuscrits au Musée britannique, a reconnu le premier l'origine, proviennent du tome II d'un superbe manuscrit en deux volumes renfermant la traduction française des *Antiquités judaïques* de Josèphe. Le manuscrit en question a appartenu, au début du xve siècle, au duc Jean de Berry, qui en fit commencer la décoration; mais celle-ci n'a été terminée que pour l'arrière-petit-fils du même prince, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. Le tome I est conservé à la Bibliothèque nationale de Paris; il constitue un monument capital pour l'histoire de l'art français, à cause de la présence d'une note authentiquant la majeure partie de ces miniatures comme œuvres certaines du grand peintre Jean Fouquet. Quant au tome II, il a été

récemment identifié et acheté en Angleterre par M. H. Yates Thompson. Dans ce second volume, une seule miniature, également due à Jean Fouquet, restait en place, douze autres ayant été enlevées du volume, et M. H. Y. Thompson fit appel à tous les érudits pour rechercher, dans le monde entier, les miniatures ainsi égarées. La découverte de Windsor répond à son *desideratum*. Il ne manque plus maintenant, pour avoir la série complète, qu'à retrouver les deux dernières peintures qui devaient certainement orner le manuscrit.

M. le Président, prenant la parole après M. Delisle, ajoute quelques mots sur l'extrême importance de ces miniatures au point de vue de leur valeur esthétique. Il indique, en outre, que l'une d'elles, qui représente des obsèques royales, est très intéressante comme document figuré relatif à l'histoire de France. Le miniaturiste a reproduit un des usages que l'on suivait traditionnellement pour les funérailles des rois de France : l'exposition, sur un lit de parade, de l'effigie du monarque en grandeur naturelle et revêtue de tous les attributs de la royauté ; autour du lit sont placés des personnages portant, toujours comme à la cour de France, ces grands capuchons de deuil que montrent les célèbres pleureurs dans les tombeaux des ducs de Bourgogne à Dijon, du duc de Berry à Bourges, et de Philippe Pot au musée du Louvre.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Blanchet (Adrien). Médailles de Marie de Médicis et d'Henri IV. In-8, 10 p., avec photogravures. Paris, Rollin et Feuardent.

(Extrait des Procès-verbaux de la Société française de numismatique.)

2. — Bruel (François-L.). Inventaire de meubles et de titres trouvés au château de Josselin à la mort du connétable de Clisson (1407). In-8, 53 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

C'est aux archives des Basses-Pyrénées que notre jeune collaborateur a retrouvé cette pièce, aussi intéressante pour les noms de Josselin et de Clisson qu'elle rappelle, que pour le sujet même, meubles et titres. Il l'a annotée et commentée avec tout le soin que méritait un document de cette importance.

3. — Grouchy (vicomte de) et Cottin (Paul). Journal inédit du duc de Croÿ (1718-1784), publié, d'après le manuscrit autographe conservé à la bibliothèque de l'Institut, avec introduction, notes et index. T. I et II, années 1718-1771. In-8, lxiv-528 et 527 p., avec portraits. Paris, Ernest Flammarion.

Le manuscrit de ces très curieux mémoires, quoique composant un bloc de quarante et un volumes in-quarto, était resté inaperçu depuis la Révolution dans les Imprimés de la bibliothèque de l'Institut. Seul, Taschereau en avait publié deux fragments, lorsque notre confrère M. de Grouchy, avec sa vaillance accoutumée, entreprit d'en tirer toute une série d'extraits. Le succès de cette tentative l'a engagé à réunir en trois ou quatre volumes, dont les deux premiers seuls ont paru jusqu'à présent, non pas l'ensemble complet du manuscrit, mais la partie relative aux événements de la cour de Versailles et de Paris, allégée même de tous les documents que l'auteur avait joints à l'appui. M. Paul Cottin a bien voulu prêter à M. de Grouchy le concours de son expérience pour mener cette tâche à bonne fin, comme il avait donné jadis aux premiers extraits du *Journal* l'hospitalité de la *Revue rétrospective*.

Le duc de Croÿ ne pensa jamais faire des mémoires, à proprement parler, quoique très instruit, laborieux et capable d'écrire pour l'histoire; mais son unique objet, ainsi qu'il le dit lui-même, était de rassembler des matériaux pour l'instruction de ses enfants, en même temps que de se donner à lui-même la satisfaction de revivre, au temps de la vieillesse et du repos, « les moments les plus intéressants de sa vie ». Or, sa haute situation, ses services militaires, la faveur qu'il conquit dans les petits cabinets, son esprit de curiosité lui firent prendre une part très active à tous les événements de la cour de Louis XV, à la vie parisienne et à celle des cours étrangères, aux négociations diplomatiques; mais ce qu'il avait vu et retenu était encore plus intéressant que ce qu'il fit par

lui-même ou pour lui-même, et son Journal est celui d'un témoin clairvoyant, attentif, soucieux de toutes choses, même lorsque son intérêt personnel était en jeu. Ce fut, d'ailleurs, une physionomie, un type à part dans la cour de Louis XV, que cet excellent père de famille tâchant de faire la cour au maître et aux favorites sans se corrompre, pour assurer l'avenir de ses enfants, et trouvant chaque soir, après les journées les plus remplies, comme Dangeau un demi-siècle auparavant, mais sous une autre forme et dans des proportions plus considérables, le temps et la force de consigner ses souvenirs et d'y joindre les documents du jour. Mieux encore : il écrivait entre-temps de gros mémoires sur les sujets les plus divers, politique, économie, diplomatie, sciences naturelles, géographie, arboriculture, astronomie. Il composa même neuf volumes in-folio d'une *Histoire naturelle* dont les savants du temps firent grand cas. Il fut un des premiers mécènes de l'aérostation, et n'avait peut-être pas de plus grand plaisir que d'admirer en vrai badaud, mais badaud de goût, les embellissements de Paris et les progrès de la science.

Avec les caractères spéciaux que je viens d'indiquer, ce Journal apporte une contribution toute nouvelle à l'histoire générale du XVIIIe siècle, en même temps qu'à son histoire intime. C'est ce que fait ressortir parfaitement, quoique sobrement, l'Introduction des éditeurs.

4. — HAYEM (F.). Un tailleur d'Henri IV : Barthélemy de Laffemas. In-8, 36 p. Paris, Guillaumin et Cie.

(Extrait de la Revue du commerce, de l'industrie et de la banque.)

5. — HUSSON (G.). Histoire de Romainville des temps antiques à la fin du XIXe siècle (Occupation romaine; Moyen âge; Seigneurs; Vieilles familles; Administration; Industrie; Statistique). In-8, III-356 p., avec grav. et plans. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

6. — JADART (H.). Les passages et séjours du roi Henri IV à Reims, aux mois de mars et d'avril 1606. In-8, 35 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

7. — JORET (Charles). L'helléniste d'Ansse de Villoison et la Provence. In-8, 50 p. Paris, Alph. Picard et fils.

Correspondance de l'helléniste avec ses amis et confrères, conservée dans les manuscrits de la Méjanes et dans le fonds grec de la Bibliothèque nationale.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 FÉVRIER 1906,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DURRIEU, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 mars suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président adresse à M. Léopold Delisle les félicitations du Conseil pour la haute et très rare distinction qui lui a été décernée par l'empereur d'Allemagne.

M. Delisle répond qu'il est très touché des témoignages de sympathie de ses collègues, mais doit reporter la plus grande part de l'honneur qui lui a été fait à la Bibliothèque nationale, dont il fut l'administrateur pendant une longue période de temps, et aux collaborateurs qui lui ont toujours prêté un dévoué et fructueux concours.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2443. Madame la duchesse DE ROHAN, boulevard des Invalides, n° 35, et au château de Josselin (Morbihan); présentée par M. le marquis de Vogüé et M. de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1906. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, décembre 1905.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des sciences historiques de l'Yonne*, année 1904. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e trimestre de 1905. — *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 3e série, t. VI. — *Mémoires et documents publiés par la Société nationale des Antiquaires de France : Mettensia*, IV. — *Annual Report of the American historical Association*, 1904. — 28e bulletin du *Bureau of American Ethnology of the Smithsonian Institution.*

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

La fiscalité pontificale en France au XIVe siècle, par MM. Ch. Samaran et l'abbé G. Mollat. In-8 (fascicule 96 de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*). Paris, Fontemoing.

Correspondance.

M. Eugène Déprez, conservateur des archives du département du Pas-de-Calais, remercie le Conseil, qui a bien voulu accepter en principe son projet de publication de la correspondance des rois d'Angleterre intéressant la France, et annonce qu'après un nouveau séjour en Angleterre il sera en mesure de livrer la copie pour l'impression.

M. Servois et M. le comte Baguenault de Puchesse s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

MM. Chévrier et Poirée remercient le Conseil pour leur admission au nombre des membres de la Société.

Mme d'Echérac exprime au Conseil sa gratitude pour les assurances de profonde sympathie qui lui ont été adressées à l'occasion de la mort de son fils, membre et collaborateur de la Société.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1905. Feuilles 10 et 11 en placards.

Chronique de Jean le Bel. T. II. Feuilles 14 à 18 tirées. On compose l'Introduction.

Chronique de Gilles le Muisit. Introduction en bon à tirer. On compose la Table.

Mémoriaux du Conseil de 1661. T. II. Feuille 6 en pages; feuilles 7 à 12 en placards.

Mémoires de Souvigny. T. I. Pas de changement.

Lettres de Louis XI. T. X. Feuilles 1 à 5 en placards.

Rapports et notices sur les Mémoires de Richelieu. Fasc. II. Feuilles 1 à 13 tirées; feuilles 14 à 17 (fin), en placards.

Le secrétaire fait observer qu'il serait extrêmement désirable que les volumes de *Jean le Bel* et de *Gilles le Muisit*, ainsi que le second fascicule des *Rapports et notices*, fussent terminés sans retard et mis en distribution pour compléter l'exercice 1905. — M. Daupeley, présent à la séance, promet d'activer le travail d'impression et de tirage.

M. Jules Lair et M. le comte de Beaucaire annoncent qu'une première partie du tome I des *Mémoires du cardinal de Richelieu* peut être livrée aux compositeurs.

Le Conseil renvoie au Comité de publication, pour examen, un projet de M. Pierre Champion, archiviste-paléographe, proposant de publier des fragments de la *Chronique martinienne* qui n'ont pas été édités, ni étudiés depuis le livre de l'imprimeur Vérard.

M. le Président donne quelques détails complémentaires sur les précieux manuscrits dont il avait entretenu le Conseil dans les séances précédentes.

Divers membres du Conseil échangent leurs vues respectives sur la question de publication des lettres missives posthumes qui doit être discutée au prochain congrès de Milan.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

8. — Lallemand (Léon). Histoire de la Charité. T. III : le Moyen âge, du xe au xiiie siècle. In-8, 372 p. Paris, Alph. Picard et fils.

Arrivé au moyen âge après en avoir fini avec l'antiquité et les neuf premiers siècles de l'ère chrétienne, M. Lallemand s'occupe successivement, dans ce volume si important pour notre histoire : 1° des établissements hospitaliers; 2° des léproseries et maladreries; 3° de la charité en dehors de l'assistance publique, aumônes particulières, confréries et corporations charitables, monts-de-piété italiens. Le sujet est inépuisable; mais on doit louer l'ordre, la méthode et la documentation qui rendent aussi facile qu'utile l'usage des travaux de M. Lallemand.

9. — Le Cacheux (Paul). Le livre de comptes de Thomas Du Maresti, curé de Saint-Nicolas de Coutances (1397-1433), suivi de pièces du xve siècle relatives au diocèse et aux évêques de Coutances, publiées par Ch. de Beaurepaire. In-8, xi-269 p. Rouen, Lestringant; Paris, Picard et fils.

(Société de l'Histoire de Normandie.)

10. — Lecomte (M.). Un conflit religieux à Étampes au xviiie siècle. In-8, 31 p. Fontainebleau, impr. Bourges.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

11. — Ledieu (A.). Les étrangers en Picardie : les princes de Savoie-Carignan, derniers seigneurs de Domart-sur-la-Luce. In-8, 68 p. Abbeville, Duclercq.

12. — Lefranc (Abel) et Boulenger (Jacques). Comptes de Louise de Savoie (1515, 1522) et de Marguerite d'Angoulême (1512, 1517, 1524, 1529, 1539). In-8, viii-126 p. Paris, Champion.

13. — Lefranc (Abel). Les dates du séjour de Rabelais à Metz (1546-1547). In-8, 13 p. Paris, Champion.

(Extrait de la Revue des Études rabelaisiennes.)

14. — Le Lorier (A.). Notice biographique sur Nicolas-Marc-Antoine Le Lorier, docteur ès lois de l'Université de Paris et au bailliage et siège présidial de Caen, docteur agrégé des Facultés des droits en l'Université de Caen, membre de l'Académie royale des belles-lettres de cette ville (1732-1782). In-8, 53 p. Sotteville-lès-Rouen, impr. Lecourt.

15. — Lesort (A.). Les chartes du Clermontois conservées au musée Condé, à Chantilly (1069-1352). In-8, 277 p. Paris, Champion.

16. — Levillain (L.). La translation des reliques de saint Austremoine à Mozac, et le diplôme de Pépin II d'Aquitaine (863). In-8, 57 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

17. — Lhomel (comte G. de). Cartulaire de la ville de Montreuil-sur-Mer. In-4, iii-408 p., et fac-similé d'autographe. Abbeville, impr. Lafosse et Cie.

18. — Lion (J.). La bataille de Crécy. In-8, 27 p. Amiens, impr. Piteux frères.

(Extrait de la Picardie.)

19. — Loiseau (l'abbé F.). Histoire de saint Osmond, comte de Séez et évêque de Salisbury. In-18, 70 p. Séez, impr. Leguerney.

20. — Loisne (comte Aug. de). Le cartulaire du Chapitre d'Arras, publié ou analysé avec extraits textuels, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. In-4, vi-137 p. Arras, impr. Rohard-Courtin.

21. — Martin-Ginouvier (F.). Un philanthrope méconnu du xviiie siècle : Piarron de Chamousset, fondateur de la Petite poste, précurseur des Sociétés de secours mutuels. In-8, lx-283 p. Paris, Dujarric et Cie.

22. — Masson (P.). Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque (1560-1793) (Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Maroc). In-8, xxii-679 p. et grav. Paris, Hachette et Cie.

23. — Matagrin (F.). Beaurepaire : son origine, ses habitants, son histoire (1687-1902). Petit in-8, 245 p., avec reproduction de Soullié, dessins de Charles de l'Espinois et planches en simili-gravure. Melun, Huguenin.

24. — Mège (F.). La dernière année de la province d'Auvergne : les élections de 1789. In-8, 192 p. Clermont-Ferrand, Bellet.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.)

25. — Mériot (B.). L'Église luthérienne au xviie siècle dans le pays de Montbéliard. In-8, 188 p. Montbéliard, Société anonyme d'impr. montbéliardaise.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard.)

26. — Merki (C.). La reine Margot et la fin des Valois (1553-1615), d'après les mémoires et les documents. In-8, 452 p. et portrait. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

27. — Millard (l'abbé A.). Histoire de Sézanne. T. II. In-8, 621 p., avec cartes, plans, dessins et gravures par des artistes sézannais. Sézanne, Patoux.

28. — Mirot (Léon). Le Bernin en France, les travaux du Louvre et les statues de Louis XIV. In-8, 127 p. et plan. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris.)

Aux documents ou histoires que l'on possédait déjà sur le Bernin, sur ses projets d'achèvement du Louvre et sur les statues qu'il exécuta pour le grand roi, M. Mirot ajoute des contributions très intéressantes, prises à des sources toutes nouvelles, telles que la correspondance même du grand sculpteur, aujourd'hui conservée dans notre Cabinet des manuscrits, les papiers de l'ambassade de France à Rome, les fonds de notre Conseil d'État ancien et des Bâtiments du roi, des pièces inédites tirées de la correspondance de Colbert, le livre tout récent publié par M. Fraschetti à Milan (1900). Cet ensemble forme un chapitre important, plein de faits et de renseignements, de l'histoire des beaux-arts dans la seconde partie du xviie siècle.

29. — Monod (B.). L'Église et l'État au xiie siècle :

l'élection épiscopale de Beauvais de 1100 à 1104; Étienne de Garlande et Galon. In-8, 27 p. Paris, Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Oise.)

30. — Morel (R.). Le chevalier de Lamarck : sa vie, ses œuvres. In-16, 78 p. Nesle (Somme), Capelle.

31. — Mortier (le R. P.). Histoire des maîtres généraux de l'ordre des Frères Prêcheurs. T. II (1263-1323). In-8, VIII-597 p. Paris, Picard et fils.

32. — Mourlot. Un intendant de Caen au XVIIIe siècle : l'intendant Fontette (1752-1775); notes biographiques. In-8, 19 p. Paris. Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

33. — Nolhac (P. de). J.-M. Nattier, peintre de la cour de Louis XV. In-4, 169 p. et planches imprimées en camaïeux sur chine blanc contre-collé sur papier teinté, 4 planches fac-similé en couleurs. Paris, Manzi, Joyant et Cie.

34. — Pange (Jean de). Introduction au Catalogue des actes de Ferri III, duc de Lorraine (1201-1303). In-8, 121 p., avec sceaux en héliogravure. Paris, H. Champion.

Ce travail est la première partie d'une thèse soutenue à l'École des chartes en janvier 1903, et qui fut fort appréciée. L'auteur est parvenu à un résultat beaucoup plus avantageux que ses prédécesseurs dans le même domaine : il a réuni près de quinze cents actes, qui permettent de renouveler sur bien des points l'histoire de la Lorraine au XIIIe siècle.

35. — Pasquier (J.). L'impôt des gabelles en France aux XVIIe et XVIIIe siècles. In-8, 155 p. Paris, Larose et Tenin.

36. — Pilastre (E.). Abrégé du Journal du marquis de Dangeau, disposé dans un ordre nouveau suivant la nature des matières, et annoté. In-8, VII-217 p., avec portraits, fac-similé, etc. Paris, Firmin-Didot et Cie.

Les travailleurs ne se lassent jamais de puiser dans les dix-huit volumes de l'édition excellente du *Journal;* les curieux auront

plaisir à passer en revue, suivant l'ordre méthodique adopté par M. Pilastre, les principaux événements notés chaque soir ou chaque matin par le fidèle chroniqueur, sans autre souci que d'être exact et impersonnel. Aussi peut-il être intéressant d'indiquer ici les principales subdivisions auxquelles son abréviateur s'est arrêté : Louis XIV et sa famille, faits de guerre, dons et libéralités, histoire financière et histoire politique, littérature, mœurs et usages, chasse, affaires religieuses; et, pour la Régence : le régent et son gouvernement, Louis XV et sa cour, visite du czar, pensions, libéralités et fêtes, finances, Law et Dubois, affaires religieuses. Une table des noms principaux simplifie les recherches, mais eût été heureusement complétée par une pareille table des matières. Les extraits sont le plus souvent présentés sous la forme analytique, parfois complétés par le rapprochement d'autres textes ou récits, mais avec une juste sobriété.

37. — Pontalba (E. de). Un duel dans l'armée en 1777. In-8, 24 p. Saint-Denis, impr. Bouillant.

(Extrait de la Correspondance historique et archéologique.)

38. — Porée (l'abbé). Chartes normandes du xiiie et du xive siècle. In-8, 11 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

39. — Portalis (baron R.). Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre (1659-1721); avant-propos de M. Stéphen Liégeard. In-8, viii-223 p. Paris, Leclerc.

40. — Poulet (H.). Une petite ville lorraine à la fin du xviiie siècle et pendant la Révolution : Thiaucourt (1787-1799). In-8, xii-196 p. Nancy, Paris, Berger-Levrault et Cie.

(Extrait des Annales de l'Est.)

41. — Prampain (E.). L'artillerie de Saint-Malo (1611-1792), d'après des documents inédits. In-16, 52 p. Paris, Champion.

42. — Prarond (E.). Généralités sur le Ponthieu et sur l'arrondissement d'Abbeville; trois cantons (Abbeville nord et sud, et Hallencourt). In-16, xcvii-432 p. Abbeville, impr. Lafosse et Cie.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 MARS 1906,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DURRIEU, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 avril suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2244. Mme la comtesse Jean DE CASTELLANE, rue Brignole, n° 1 ; présentée par M. le baron de Courcel et M. de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* janvier et février 1906.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 2e et 3e trimestres de 1905. — *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet,* t. XVIII. — *Mémoires de l'Académie d'Arras,* 1904. — *Congrès des Sociétés savantes tenu à Arras les 7, 8, 9 et 10 juillet 1904.* — *Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix,* 1904 et 1905. — *Liste des membres de la Société des Bibliophiles françois,* etc., publiée en 1898, avec portraits en héliogravure de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale, président d'honneur de la Société, et de MM. le baron Jérôme Pichon et G. de Villeneuve, présidents.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Une femme de qualité au milieu du XVIIe siècle (1650-1661), d'après le livre de raison de Marguerite Mercier, dame d'Espesses, puis

dame du Fay de la Vallée, par Jacques Pannier. (Extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.*) Br. in-8.

Correspondance.

Mme la duchesse de Rohan, admise dans la précédente séance au nombre des membres de la Société, adresse ses remerciements au Conseil.

M. le comte Alexandre de Laborde adresse l'exemplaire de l'*Annuaire de la Société des Bibliophiles françois* indiqué ci-dessus et orné de trois portraits de Mgr le duc d'Aumale, de M. le baron Pichon et de M. Gustave Guyot de Villeneuve, qui furent présidents de cette Société.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1905. Feuilles 10 et 11 tirées; feuilles 12 et 13 en placards.

Chronique de Jean le Bel. T. II. Feuilles 19 à 23 en placards. On compose l'Introduction.

Chronique de Gilles le Muisit. Feuilles *a* à *c* de l'Introduction tirées; feuilles 20 à 25 (table) en placards.

Mémoriaux du Conseil de 1661. T. II. Feuilles 6 à 12 mises en pages.

Mémoires de Souvigny. T. I. Pas de changement.

Lettres de Louis XI. T. X. Feuilles 1 à 5 en pages.

Notices et rapports sur les Mémoires du cardinal de Richelieu. Fasc. II. Feuilles 13 à 16 en pages.

On peut espérer que les deux volumes de *Jean le Bel* et de *Gilles le Muisit*, ainsi que le second fascicule de *Notices et rapports*, pourront être mis en distribution dans le courant du mois d'avril.

M. Delaville Le Roulx, commissaire responsable de la publication de *Gilles le Muisit*, dit qu'elle serait déjà ter-

minée, si l'on n'avait reconnu la nécessité de remanier la Table sur un plan plus restreint.

M. Jules Lair annonce que l'impression d'un spécimen pour le tome I des *Mémoires du cardinal de Richelieu* n'a pas donné un résultat avantageux comme séparation des notes de texte et des notes de commentaire; le Comité de publication estime qu'il y aura lieu de revenir au système ordinaire. Dans ces conditions, on compte que l'impression pourra désormais suivre son cours.

Le secrétaire annonce que l'impression du tome X des *Lettres de Louis XI* est arrivée presque à la fin du texte; mais, le volume devant comprendre une partie du Supplément, qui sera sans doute considérable, l'achèvement ne pourra être immédiat. La suite du Supplément et la Table demanderont probablement deux autres volumes.

M. Delisle, comme président du Comité de publication, annonce que ce Comité a pris connaissance d'un projet de publication présenté par M. Pierre Champion dans la séance précédente, et du manuscrit même. Ce travail, très habilement et consciencieusement exécuté, a paru d'un vif intérêt pour la critique de la *Chronique martinienne* dont on ne possède que le texte imprimé à la fin du xve siècle par Antoine Vérard, et particulièrement pour la mise en lumière des interpolations venues des Chabannes de Dammartin; mais la nature même des extraits relevés et commentés par M. Pierre Champion ne se prêterait pas à une publication pour la Société, et le Comité propose au Conseil de remettre le manuscrit à l'auteur, en lui exprimant un vif regret de ne pouvoir en faire usage, et en souhaitant qu'il paraisse sous une autre forme pour le plus grand profit de l'histoire du xve siècle. — Le Conseil adopte cette proposition.

M. Jules Lair, président du Comité des fonds, donne lecture du rapport de ce Comité sur les recettes et dépenses de l'exercice 1905 et sur le budget de l'exercice 1906.

Le Conseil remercie le Comité des fonds, adopte les conclusions du rapport, et en ordonne le renvoi aux Censeurs.

Le secrétaire rappelle que les communications de textes ou de mémoires à publier dans la seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin* seraient accueillies avec gratitude. Il demande aussi que l'un des membres du Conseil veuille bien préparer une lecture historique pour l'assemblée annuelle.

Il annonce que M. le vicomte de Polignac a bien voulu communiquer les inventaires de plusieurs fonds importants qui font partie des archives de sa maison, à savoir : le chartrier des Balbes-Berton de Crillon et la correspondance du duc de Vivonne comme général des galères de France sous le règne de Louis XIV.

Il signale divers articles publiés dans des revues d'érudition sur les publications du *Jean le Bel*, des *Lettres de Louis XI,* tome IX, des *Lettres de Charles VIII*, tome V, et sur le fascicule I des *Notices et rapports sur les Mémoires du cardinal de Richelieu.*

M. Léopold Delisle et M. le Président ajoutent quelques indications nouvelles à leurs communications précédentes sur les manuscrits à peintures historiques du xv[e] siècle, et annoncent que l'Académie des inscriptions entreprendra très probablement la publication du tome I des *Antiquités judaïques* de Josèphe qui appartient à la Bibliothèque nationale, et auquel vient d'être joint le tome II revenu récemment d'Angleterre grâce à la munificence de S. M. le roi Édouard VII et de M. Yates Thompson, possesseur de ce volume précieux.

M. le Président ajoute quelques détails sur les origines françaises de divers manuscrits du xv[e] siècle, tels que les Heures de Bedford et celles dites de Sobieski, le Bréviaire dit de Salisbury, ou le Missel de Paris, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, qui, les uns et les autres, suivant toute vraisemblance, furent exécutés par des écrivains et des peintres parisiens.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

43. — Préville (l'abbé R. de). Le bienheureux Agathange de Vendôme, de l'ordre des Capucins, martyrisé en Abyssinie au xvii[e] siècle. In-8, 52 p. Blois, impr. Migault et C[ie].

44. — Puységur (R. de). Notice généalogique sur la maison de Chastenet de Puységur. In-8, 87 p. et grav. Paris, impr. Lemerre.

45. — Queruau-Lamerie (E.). Notes sur les bureaux de charité de Laval (1683-1803), d'après des notes recueillies par M. Gustave Davaux. In-8, 58 p. Laval, veuve Goupil.

(Extrait du Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne.)

46. — Rastoul (A.). Les Templiers (1118-1312). In-16, 64 p. Paris, Bloud et C[ie].

47. — Raybaud (J.). Histoire des grands prieurs et du prieuré de Saint-Gilles, publiée par l'abbé C. Nicolas, curé-doyen de Saint-Gilles-du-Gard. T. I. Gr. in-8, 446 p. et portraits. Nîmes, impr. Chastanier.

48. — Rayet (E.) et Lecler (l'abbé A.). Boubon; monographie d'un monastère de Fontevrault au diocèse de Limoges (1106 à 1792). Gr. in-8, 178 p. et portrait. Limoges, Ducourtieux et Gout.

49. — Reinach (S.). Un manuscrit de la bibliothèque de Philippe le Bon à Saint-Pétersbourg. In-4, 85 p., avec fig. Paris, Leroux.

(Extrait des Monuments Piot publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

50. — Relation d'un voyage dans le « Pays-Bas » en 1660. In-8, 18 p. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.

(Extrait du Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai.)

51. — ROMBAUT (H.). Essai sur les terres franches de la Flandre wallonne. In-8, 200 p. Lille, impr. Morel.

52. — ROSNY (A. DE). Lettre de M. J. de Courteville, s^{r} de Cormont, de la Bussière et de Preurelle, sur les fiançailles de François Ier et de Claude de France. Petit in-8, 15 p. Boulogne-sur-Mer, impr. Hamain.

53. — ROUSSEL (l'abbé R.). Histoire de l'abbaye des Célestins de Villeneuve-lès-Soissons. In-8, IV-270 p. et grav. Soissons, Nougarède.

54. — ROY (E.). Le mystère de la Passion en France, du XIVe au XVIe siècle : étude sur les sources et le classement des mystères de la Passion, accompagnée de textes inédits (la Passion d'Autun; la Passion bourguignonne de Semur; la Passion d'Auvergne; la Passion « secundum legem debet mori »). 2 vol. in-8. 1re partie, VIII-204 p.; 2e partie, p. 205 à 512. Dijon, Damidot frères, Nourry, Rey, Venot; Paris, Champion, A. Rousseau.

55. — ROY (Maurice). Le Chesnoy-lez-Sens; histoire d'un fief et de ses seigneurs. Fasc. II, chapitres V-VII : XVIe siècle. In-8, p. 95-222, avec portraits. Sens, Paul Duchemin.

Notre confrère reprend l'intéressant historique de cette terre au lendemain de la guerre de Cent ans et le conduit jusqu'à la fin du règne d'Henri IV. Le Chesnoy eut alors pour seigneurs les Bierne, d'origine sénonaise et bourgeoise, qui l'acquirent en 1507 de Jacques Allegrin et le conservèrent jusqu'en 1596. Appuyée sur de nombreux documents très précis, cette étude est d'un vif intérêt pour l'histoire foncière, agricole et féodale.

56. — SARDAC (le docteur DE). Préparatifs pour l'entrée à Lectoure d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, roi et reine de Navarre (1555). In-8, 12 p. Auch, impr. Cocharaux.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique du Gers.)

57. — SARRAZIN (A.). Histoire de Rouen d'après les miniatures des manuscrits. Petit in-4, 239 p., avec grav. Rouen, impr. Gy.

58. — SAULNIER (Frédéric). Un Français en Allemagne : Amaury de Farcy de Saint-Laurent, lieutenant général

hanovrien (1652-1729), d'après de nouveaux documents français et allemands. In-8, 46 p., avec portrait. Rennes, Plihon et Hommet.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.)

59. — SOURIAU (M.). Bernardin de Saint-Pierre d'après ses manuscrits. In-16, LIX-424 p. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.

60. — SOYER (J.). Un fragment des Capitulaires de l'empereur Louis le Pieux (814-840) aux archives départementales de Loir-et-Cher. In-8, 7 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

61. — TESTE (Paulin). Table des matières contenues dans le Cabinet historique. In-8, 200 p. Paris, Bouillon.

(Extrait de la Revue des Bibliothèques.)

62. — TEXIER (E.). Étude sur la cour ducale et les origines du parlement de Bretagne. In-8, 193 p. Rennes, Plihon et Hommay.

63. — TEXIER (M.). Histoire du commerce et de l'industrie de Romans. Petit in-8, 270 p. et plan. Romans, Boyer et Valencony.

64. — TÉZENAS DU MONTCEL (P.). Étude sur les assemblées provinciales : l'assemblée du département de Saint-Étienne et sa commission intermédiaire (8 octobre 1787-21 juillet 1790), avec un appendice contenant des notes biographiques sur quelques membres de l'assemblée et le tableau des élections municipales faites en 1787 dans le département de Saint-Étienne. In-8, XXI-604 p. Paris, Champion.

65. — THOMAS (A.). Une prétendue histoire de l'abbaye de Beaulieu (Corrèze) au XIIe siècle. In-8, 4 p. Toulouse, impr. Douladoure-Privat.

66. — THUASNE (L.). Études sur Rabelais. In-16, XIII-454 p. Paris, Bouillon.

(Bibliothèque littéraire de la Renaissance.)

67. — Tillette de Clermont-Tonnerre (A.). Lettres relatives au recrutement pendant le XVIII[e] siècle. In-8, 10 p. Abbeville, impr. Paillart.

(Extrait du Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville.)

68. — Trapenard (C.). Le pâturage communal en Haute-Auvergne (XVII[e]-XVIII[e] siècles). In-8, VII-279 p. Paris, Larose et Tenin.

69. — Vacandard (l'abbé E.). Études de critique et d'histoire religieuse : les Origines du Symbole des apôtres; les Origines du célibat ecclésiastique; les Élections épiscopales sous les Mérovingiens; l'Église et les ordalies; les Papes et la Saint-Barthélemy; la Condamnation de Galilée. In-18 jésus, VIII-390 p. Paris, Lecoffre.

70. — Vachon (M.). L'hôtel de ville de Paris (1535-1905). In-4, IV-245 p. et grav. Paris, Plon-Nourrit et C[ie].

71. — Vanel (Gabriel). Mémorial de Philippe Lamare, secrétaire de dom Gouget, bénédictin de l'abbaye de Fontenay (1774-1788), publié d'après les manuscrits inédits de la collection Mancel. In-8, XXXVIII-309 p. Caen, Jouan.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 AVRIL 1906,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DURRIEU, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 juin suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2445. Mme la comtesse René DE BÉARN, avenue Bosquet, n° 22; présentée par M. le baron de Courcel et M. de Boislisle.

2446. Le cercle de l'UNION, boulevard de la Madeleine, n° 12; présenté par M. de Kermaingant et M. de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique,* mars-avril 1906. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* janvier-février 1906. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* mars 1906.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* année 1905, 4e fascicule. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 1er trimestre 1906. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers,* année 1905. — *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube,* année 1905. — *Bulletin de la Commission royale d'histoire de l'Académie royale de Belgique,* t. LXXIV, 3e et 4e bulletins. — *Bulletin de la Classe des lettres* de la même Académie, 1905, nos 9 à 12. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles,* année 1905, livrai-

sons 3 et 4. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 3e série, t. I, 2e, 3e et 4e livraisons; 2e section, 7e fascicule. — *Twenty-third annual report of the Bureau of American ethnology*, 29e bulletin du même Bureau.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, par Robert de Lasteyrie, avec la collaboration d'Alexandre Vidier, t. V, 1re livraison. In-4. Paris, Impr. nationale. — *Introduction à quelques parties d'une étude : les lois et les mœurs à Abbeville* (1184-1789), par E. Prarond. In-8. Paris, Champion. — *Un christ de prétoire aux armes de Jean-Jacques de Mesmes*, par Henri Jadart. Br. in-8. Paris, Plon-Nourrit et Cie. — *Les christs de prétoire*, par le même. Br. in-8. Reims, impr. de l'Académie. — *Les étudiants en médecine de Paris au XVIe siècle*, essai historique par le docteur H. de Boyer de Choisy. Br. in-8. Versailles, impr. Gerardin.

Correspondance.

MM. Léopold Delisle, Servois, Omont, Gaston Raynaud expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

Mme la comtesse Jean de Castellane, admise dans la précédente séance, adresse ses remerciements au Conseil.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1905. Feuille 12 et demi-feuille 13 en pages; 2e partie, demi-feuille 13 et feuilles 14, 15, en placards.

Chronique de Jean le Bel. T. II. Feuille 18 tirée; feuilles 19 à demi-feuille 24 en bon à tirer; feuilles *a*, *b* et *c* (Introduction) en placards. On compose la Table.

Chronique de Gilles le Muisit. On recompose la Table.

Mémoriaux du Conseil de 1661. T. II. Feuilles 6 à 12 en bon à tirer.

Mémoires de Souvigny. T. I. Feuilles 1 à 8 tirées. On compose la suite.

Lettres de Louis XI. T. X. Feuilles 1 à 5 en pages (seconde épreuve).

Notices et rapports sur les Mémoires du cardinal de Richelieu. Fasc. II. En distribution.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. I. Feuille 1 en pages (spécimen); feuilles 2 à 6 en placards.

MM. Henri Stein et Moranvillé, censeurs, donnent communication du rapport qu'ils présenteront à l'assemblée générale.

Le conseil remercie MM. les censeurs pour cette communication.

M. Noël Valois, secrétaire adjoint, accepte de faire à l'assemblée générale annuelle du 1er mai une lecture historique sur un épisode de l'histoire romaine au xve siècle.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

72. — Vanel (J.-B.). Ronsard prieur de Mornant (Rhône). In-8, 20 p. Lyon, impr. Vitte.

73. — Vernier (J.-J.). Les officiers laïques de l'abbaye de Saint-Loup de Troyes. In-8, 19 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

74. — Vidal (l'abbé J.-M.). Le sire de Parthenay et l'Inquisition (1323-1325). In-8, 23 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

75. — Villerey (l'abbé). Notre-Dame de Gray; étude sur la vie religieuse à Gray depuis 1620, publiée par le chanoine Louvot. In-16, xii-328 p. et grav. Besançon, veuve Marion; Paris, Amat.

76. — Villiers du Terrage (baron de). Les dernières années de la Louisiane française : le chevalier de Kerlérec, d'Abbadie, Aubry, Laussat. In-8, v-473 p., avec 64 illustrations et 4 cartes. Paris, Guilmoto.

77. — Vogüé (marquis de). Notice sur l'hôtel de Villars. In-8, 9 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

78. — Vuatrin (G.). Étude historique sur le connétable. In-8, 151 p. Paris, Larose et Tenin.

79. — Waliszewski (K.). Les carrosses du roi. In-16, 291 p. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

80. — Weckerlin (J.-B.). Le drap « escarlate » au moyen âge; essai sur l'étymologie et la signification du mot « écarlate », et notes techniques sur la fabrication de ce drap de laine au moyen âge. In-8, 81 p. Lyon, Rey et Cie.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 22 MAI 1906,

A quatre heures, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DURRIEU, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 12 juin suivant.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le Président (voir p. 78);

2° Du rapport de M. de Boislisle, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1905-1906 (voir p. 95);

3° Du rapport des Censeurs, MM. Henri Stein et Moranvillé, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1905 (voir p. 102).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Léon Lecestre, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le Président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1910 :

MM. Baguenault de Puchesse,
de Beaucaire,
Himly,
de Kermaingant,
de la Trémoille,
Lecestre,
Omont,
Picot (G.),
Valois.

Est élu, en remplacement de feu M. le comte de Luçay,

dont les fonctions devaient expirer en 1906 : M. Henri Moranvillé.

Est réélu censeur : M. Henri Stein.

Est élu censeur, en remplacement de M. Moranvillé, devenu membre du Conseil : M. le marquis de Barral-Montferrat.

M. Noël Valois donne lecture d'un mémoire sur la Révolution à Rome en 1434.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Discours de M. le comte Paul Durrieu, président de la Société pendant l'exercice 1905-1906.

Messieurs,

Un de vos anciens présidents s'exprimait naguère devant vous dans les termes suivants : « En parcourant les procès-verbaux des Assemblées générales de la Société pour me pénétrer des traditions que je suis chargé de continuer aujourd'hui, j'ai été frappé du soin avec lequel tous ceux qui m'ont précédé dans ce fauteuil ont sollicité votre indulgence. La tâche qu'ils avaient à remplir leur paraissait lourde... Si telle était leur impression, que ne doit pas être la mienne? »

Or, Messieurs, celui qui vous parlait avec tant de modestie était un homme qui a encore rehaussé le prestige d'un des plus grands noms de France, dont le patriotisme a rendu aux jours sombres d'éminents services à notre nation, qu'il représentait comme ambassadeur, que nous tenons pour une véritable gloire d'avoir parmi nos collaborateurs, et qui a conquis par ses travaux et ses écrits le double titre de membre de l'Académie des inscriptions et de membre de l'Académie française. Si M. le marquis de Vogüé montrait de tels scrupules, que dirai-je donc, moi, à mon tour? Le sentiment si naturel que j'éprouve s'accroît encore quand je

pense aux deux éminents membres de l'Institut dont l'un m'a précédé, et dont l'autre, aujourd'hui notre premier vice-président, est indiqué pour me succéder à la tête de notre Société, mon très savant ami Omont, et M. le baron de Courcel, qui dans les plus hauts postes, en France comme à l'étranger, a toujours si bien mérité de son pays.

Aussi, Messieurs, ayant conscience de mon humble personnalité, je me contenterai très simplement de vous adresser le plus sincère remerciement pour le grand honneur que vous avez bien voulu me faire le jour où vous m'avez appelé à la présidence d'une Compagnie comme la nôtre.

Le premier devoir qui m'incombe consiste à rendre hommage à ceux de nos confrères que la mort nous a ravis dans le courant de l'année qui vient de s'écouler.

Votre Conseil a éprouvé une perte douloureuse dans la personne d'un de ses membres les plus justement révérés, qui a appartenu à notre Société pendant plus de quarante-deux ans et qui nous a présidés avec une rare distinction dans la période de 1888-1889, M. le comte Hélion de Luçay, né le 28 février 1831, mort à Paris le 10 juillet 1905.

M. le comte de Luçay fut auditeur, puis maître des requêtes au Conseil d'État; il fut correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et lauréat de l'Académie française; il fut enfin vice-président des Agriculteurs de France, membre de la Société nationale d'agriculture et administrateur de plusieurs grandes entreprises industrielles. Cette triple indication résume la carrière si féconde, et toujours toute consacrée à l'utile et au bien, de notre ancien président. C'est d'abord au service de son pays qu'il avait consacré son activité et les rares qualités de son intelligence. Arrêté par les événements dans sa carrière administrative, il avait trouvé un large champ où exercer son ardeur au travail, d'une part dans les questions économiques et financières, qu'il connaissait à fond, et dont il savait tirer des applications précieuses en vue de la prospérité agricole de la France, d'autre part dans les recherches historiques.

La place qu'il a occupée au milieu de nous suffit à montrer combien il avait réussi brillamment sur ce dernier terrain. Parmi les écrits qui lui valurent un juste renom, il faut mentionner en première ligne l'ouvrage couronné par l'Académie française intitulé : *les Secrétaires d'État depuis leur institution jusqu'à la mort de Louis XV*. Je citerai encore son traité des *Assemblées provinciales sous Louis XVI*, enfin toute une série de très intéressantes études sur le comté de Clermont-en-Beauvaisis.

Chez M. le comte de Luçay, l'érudition et la valeur intellectuelle étaient rehaussées par la bonne grâce d'un esprit plein d'aménité : aussi sa disparition a-t-elle causé une profonde émotion partout où il avait brillé, et très spécialement au sein de votre Conseil.

Notre Société jouit d'un aimable privilège. Quelques dames veulent bien être inscrites parmi ses membres. Déjà sur nos plus anciennes listes on trouvait mentionnées Mmes de Saint-Surin, Tastu, de Craon et de Mirepoix. La tradition s'est toujours maintenue. En 1895, nous avions accueilli avec un respectueux empressement l'entrée dans nos rangs d'une femme de la plus haute distinction, qui portait de par sa naissance et son mariage deux grands noms historiques, Mme la comtesse de Mérode-Westerloo, née princesse d'Arenberg. Aujourd'hui, hélas! j'ai à regretter douloureusement sa perte.

Je viens de parler de nos premières listes. A l'époque lointaine de notre fondation, le troisième inscrit sur lesdites listes fut le célèbre chancelier Pasquier. A sa mort, en 1862, il eut pour successeur parmi nous son petit-neveu et fils adoptif, M. le duc d'Audiffret-Pasquier, plus tard membre de l'Académie française et sénateur, que nous comptions parmi nos doyens, et qui a disparu le 4 juin 1905, âgé de plus de quatre-vingt-un ans (il était né le 20 octobre 1823). Aucun de vous n'ignore le rôle considérable que M. le duc d'Audiffret-Pasquier a joué dans la politique contemporaine. Il fut le dernier président de l'Assemblée nationale élue après la guerre de 1870, et le premier des présidents du Sénat actuel. Mais j'aurais à vous

retenir trop longtemps, si je voulais essayer de retracer sa carrière. Je me bornerai à vous rappeler que, pour une époque plus récente que celle dont nous nous occupons, il se fit un émule des savants éditeurs qui prêtent leur concours à notre Société en publiant les mémoires de son grand-oncle le chancelier Pasquier.

Je viens d'indiquer que M. le duc d'Audiffret-Pasquier était devenu des nôtres en quelque sorte par voie d'héritage. C'était également le cas pour deux de nos autres confrères disparus, M. Adolphe Chévrier, magistrat d'une haute distinction, qui s'était élevé par son mérite jusqu'à un siège de conseiller à la Cour de cassation, décédé le 6 juin 1905 à l'âge de soixante-treize ans, et M. Paul-Guigues Moreton, comte de Chabrillan, mort à Montluçon le 13 décembre 1905 dans sa quatre-vingtième année. M. Adolphe Chévrier était entré dans notre Société en 1886, pour tenir la place de son beau-père, M. Vuitry, dont le nom est resté si honoré, et que notre Compagnie fut fière d'avoir pour président en 1876-1877; la tradition établie par M. Adolphe Chévrier s'est perpétuée après lui : l'un de ses fils a tenu à son tour à succéder dans nos rangs à son père et à son grand-père. Quant à M. le comte Paul de Chabrillan, il avait remplacé, le 7 novembre 1871, son père le marquis de Chabrillan, ancien pair de France, qui nous appartenait dès les temps reculés de notre existence. Le marquis de Chabrillan, et son fils après lui, furent possesseurs d'une magnifique collection de papiers historiques. Notre *Annuaire-Bulletin* a bénéficié à plusieurs reprises de leur libéralité.

J'ai à mentionner encore comme confrères à qui nous devons adresser un dernier adieu :

Le docteur Alban Fournier, de Rambervilliers, qui a été notre fidèle associé pendant plus de trente ans (depuis le 1er décembre 1874);

M. Henri Desprez, encore plus ancien sur nos listes puisque son agrégation remontait au 5 août 1862, directeur de la compagnie d'assurances le Comptoir maritime, un des chefs les plus importants de cette branche d'assurances et

l'un des fondateurs de la Société de secours aux familles des marins naufragés;

Un grand industriel, M. Gustave Picon, juge au tribunal de commerce de la Seine, admis parmi nous en novembre 1891;

Deux membres de ce corps du notariat qui conserve dans ses archives professionnelles tant de souvenirs historiques, et avec qui notre Société a toujours été heureuse d'entretenir les meilleures relations : l'un, M. Pérard, ancien président de la chambre des notaires de Paris; l'autre, M. Agricole Roux, exerçant à Cavaillon, où il occupait ses loisirs à des travaux d'érudition qui lui avaient valu le titre de membre de l'Académie de Vaucluse;

Enfin, les chefs de deux maisons de banque dont la renommée est, je ne dirai pas européenne, mais universelle, M. le baron Alphonse de Rothschild et M. le baron Alphonse Mallet, décédés, le premier le 26 mai 1905, dans sa soixante-dix-neuvième année, et le second le 10 mars 1906, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Dans notre monde moderne, les grandes maisons de banque sont devenues des rouages dont l'action, pour être discrète, n'en est pas moins souvent très considérable. Les futurs historiens du XIXe siècle auront à faire une place, dans leurs récits, à la personnalité de M. le baron Alphonse de Rothschild. Ils diront comment, à certaines heures de crise douloureuse, il a pu, par son intelligence hors ligne et son dévouement, rendre de signalés services à notre pays. Ses biographes ajouteront qu'il fut aussi un homme de relations charmantes, aimant et protégeant les arts avec une compétence qui lui avait ouvert, en 1882, les portes de l'Institut comme membre libre de l'Académie des beaux-arts. Ils n'oublieront pas non plus les nombreuses fondations charitables auxquelles sa mémoire restera attachée. Un jugement analogue sera porté sur M. le baron Alphonse Mallet. Placé à la tête d'une maison de banque dont l'établissement à Paris remonte jusqu'au règne de Louis XIV, M. le baron Mallet unissait également les qualités de l'in-

telligence et du cœur à une autorité dans les affaires et à une dignité de caractère qui lui valaient le respect général.

La plupart de ceux dont je viens de prononcer les noms ne se sont éteints qu'après avoir parcouru une longue carrière. Mais la mort ne frappe pas seulement la vieillesse, et, pour clore notre liste, j'ai à parler d'un des plus jeunes membres de notre Société, Pierre Mallebay du Cluzeau d'Echérac. M. d'Echérac était sorti l'an dernier de l'École des chartes, où il avait présenté une thèse justement remarquée sur la *Jeunesse du maréchal de Belle-Isle.* Nous l'avions appelé à collaborer à la préparation des *Mémoires du cardinal de Richelieu.* Nous fondions sur lui de légitimes espérances ! Tout s'est évanoui, et il ne nous reste plus qu'à déposer la suprême expression de nos regrets sur la tombe de notre infortuné collaborateur enlevé par un mal impitoyable, le 29 janvier 1906, à l'âge de vingt-six ans.

Dans certaines Sociétés d'érudition, le président, après avoir rendu hommage aux confrères disparus, met en opposition avec ces pensées de deuil des témoignages de vie, en parlant de l'activité déployée par l'ensemble de la Compagnie dans l'année qui s'achève et de ses projets d'avenir. Chez nous, cette tâche si attrayante appartient de droit à notre secrétaire, et c'est une très heureuse fortune quand on a le privilège de posséder pour remplir le rôle ce que nous avons dans M. de Boislisle.

Mais notre cher et éminent secrétaire me permettra d'empiéter un peu sur ses attributions pour vous signaler, en ce qui concerne nos publications, un fait que je salue avec joie, et dans lequel je serais très désireux, je l'avoue, de voir l'aurore de toute une ère nouvelle pour notre activité scientifique.

Vous avez reçu dans le courant de l'année deux fascicules de *Notices et rapports* relatifs à notre grande entreprise de la publication des *Mémoires du cardinal de Richelieu*, que notre confrère M. Jules Lair dirige avec tant d'ardeur et de science.

A la fin de chacun de ces fascicules se trouvent des planches donnant des fac-similés de manuscrits et de docu-

ments. Ces planches rendent les dissertations qu'elles accompagnent encore plus frappantes, en permettant, en quelque sorte, au lecteur, de s'associer au travail de patiente critique exercé sur les originaux.

C'est là, Messieurs, un exemple excellent, un exemple qui, je le souhaite de tout cœur, amènera pour l'avenir une heureuse modification dans nos règles de conduite.

Dans nos publications antérieures, les éditeurs ont apporté le plus grand soin à nous décrire les manuscrits qu'ils employaient, à distinguer les autographes des copies, les premiers jets des remaniements postérieurs; mais ne croyez-vous pas que ces renseignements eussent beaucoup gagné à être accompagnés, comme les fascicules relatifs aux *Mémoires de Richelieu*, de quelques types, bien choisis parmi les matériaux mis à contribution, et exactement reproduits?

Le mot du poète latin est toujours vrai :

Segnius irritant animos demissa per aurem
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus...

Sans doute quelques tentatives ont été faites dans ce sens. M. Paul Meyer, dans sa précieuse édition du poème de Guillaume le Maréchal, a eu l'heureuse pensée de nous donner une page en fac-similé d'après le manuscrit du poème conservé à Cheltenham. Dans le tome III de notre édition de Commynes, dirigée par Mlle Dupont, on trouve la reproduction d'un curieux dessin relatif à la statue funéraire de Louis XI, et, dans le volume des *Notices et documents* publiés en 1884 à l'occasion du cinquantenaire de notre Société, il y a des gravures au trait d'après trois chartes historiées des Archives nationales; mais j'oserai dire que ces exceptions ont été trop rares et trop timides. Il n'est pas jusqu'à des imprimés qui, en certains cas, n'eussent été intéressants à montrer. Nous avons publié jadis cinq volumes sur les *Mazarinades*. Ces volumes sont indispensables à consulter pour quiconque veut s'occuper de la Fronde; mais ne présenteraient-ils pas un tout autre attrait, s'il s'y trouvait la

reproduction de quelques feuillets des éditions originales, conservant, dans leur aspect fruste et grossier, comme la saveur des émotions populaires et le bouillonnement encore chaud des passions politiques du moment?

Je me permets donc de formuler ce vœu que désormais nous ne nous bornions plus exclusivement à l'édition typographique des textes, mais que nous fassions une part dans nos préoccupations à ce que j'appellerai, si vous voulez me permettre l'expression, la vision même de ces textes sous leur aspect natif, ou du moins sous leur forme la plus voisine de l'origine.

J'irais même plus loin encore dans ce sens : je souhaiterais que notre Société élargît son cadre d'action, qu'elle ne s'arrêtât pas à la reproduction des témoignages écrits, et qu'elle s'occupât des illustrations de toute nature qui pourraient être placées en regard des textes. L'histoire ne se fait pas seulement par les documents proprement dits, elle se complète aussi par l'image et le monument figuré. Voilà le point de vue auquel je voudrais nous voir désormais nous placer.

Mais, ici, Messieurs, je sens que je prête aisément au soupçon de partialité, ou tout au moins de préférence trop personnelle. La plupart d'entre vous n'ignorent pas, en effet, que j'étudie depuis des années, avec la ferveur d'un amour passionné, les merveilles d'art que nos aïeux nous ont laissées, et qui constituent un si admirable fleuron dans la couronne de gloire de notre chère France. Aussi je veux bien vite m'abriter derrière la plus haute des autorités que je puisse invoquer en votre présence, celle de mon vénéré maître M. Léopold Delisle. « Vous savez », nous disait celui-ci dans son discours de présidence en 1884, « quels secours vous apportent les collections iconographiques pour restituer la physionomie des personnages qui ont joué leur rôle dans l'histoire, pour nous faire pénétrer dans la vie publique et privée de nos aïeux,... pour rendre sensibles, même aux yeux des ignorants, tous les événements du passé. » En 1902, M. Delisle, de nouveau notre président, nous parlait des services que peut rendre en par-

ticulier à l'histoire une catégorie déterminée, celle des manuscrits à miniatures : « C'est à leurs illustrations que nous devons, sur la vie intime des différentes classes de la société, sur l'habitation, sur l'habillement, sur l'armement, sur les cérémonies religieuses, sur les fêtes chevaleresques ou populaires, sur les sièges, sur les combats, des notions précises qu'on demanderait en vain aux récits des historiens, et même aux détails consignés dans les pièces d'archives. On peut, jusqu'à un certain point, les rapprocher des revues illustrées de notre époque. Ils forment le meilleur et le plus pittoresque commentaire des chroniques et des chansons de gestes. »

Depuis longtemps déjà, d'ailleurs, cette portion des sources historiques constituée par les représentations figurées a éveillé en France l'attention de maint érudit. Sans remonter trop haut, ni me perdre dans les détails, je vous rappellerai les recherches de Peiresc, et surtout celles de François-Roger de Gaignières, dont les résultats sont demeurés si précieux. Je mentionnerai aussi, d'une manière spéciale, la publication, effectuée de 1729 à 1733, des cinq volumes de Dom Bernard de Montfaucon sur les *Monumens de la monarchie françoise.*

Montfaucon a laissé, à juste titre, un grand nom scientifique. Ce devait être aussi une âme charmante et ingénue. Avec quelle délicatesse, dans la préface de ses *Monumens de la monarchie françoise,* il se préoccupe de ménager la bourse des travailleurs qui auront à utiliser son ouvrage ! « Si l'on en vient, dit-il, à une seconde édition, je ne souffrirai point qu'on y ajoute des monumens qui auront échappé aux premières recherches, d'où il arriveroit que, la nouvelle édition se trouvant plus ample que la première, ceux qui auroient celle-ci seroient obligez d'acheter la seconde pour avoir tout. J'espère qu'après moi mes confrères auront soin d'empêcher que les libraires n'exercent cette espèce de tyrannie sur le public. Ce qu'on trouvera de nouveau doit être donné en supplément. »

Près de deux siècles se sont écoulés depuis l'apparition des volumes de Montfaucon. Dans cet intervalle de temps,

la science, prise en général, a réalisé d'immenses progrès; et, cependant, l'ouvrage du grand bénédictin reste encore utile à consulter. N'est-ce pas un bel et rare éloge à en faire?

Au XIXe siècle, et surtout postérieurement à l'époque où notre Société fut créée, l'illustration appliquée aux livres d'histoire de France a pris une importance de plus en plus grande. Parmi ceux qui siègent aujourd'hui au milieu de nous, je pourrais, si je ne craignais de blesser leur modestie, en citer plusieurs qui ont travaillé excellemment dans ce sens. Pour ne pas parler des vivants, ni vous retenir trop longtemps, je me bornerai à vous remémorer que c'est un de nos anciens présidents, Henri Bordier, qui a eu l'idée de publier, en 1860, avec la collaboration d'Édouard Charton, une *Histoire de France* illustrée *d'après les monuments de chaque époque*, restée un des meilleurs types du genre.

Ainsi, de nombreux efforts ont été déjà tentés, et plus ou moins couronnés de succès. Cependant je crois qu'il y aurait encore place sur ce terrain pour l'exercice d'un rôle très utile, très désirable, et qui, d'autre part, cadrerait admirablement avec le principe même de notre Société. Qu'avons-nous cherché à faire depuis soixante-treize ans que nous existons? Est-ce uniquement à fournir de nouveaux éléments d'information aux travailleurs? Ce fut là, sans doute, une partie de notre rôle. Mais notre mission a consisté surtout à apporter l'ordre, la méthode et la rigoureuse critique scientifique pour l'épuration et la fixation définitive des textes. Souvent nous nous sommes attachés à des écrits qui n'étaient pas inédits, loin de là; mais, ces écrits, nous les avons comme revivifiés par le soin apporté à leur réédition sous une forme impeccable. Froissart, Monstrelet, Brantôme, Agrippa d'Aubigné, et, pour parler de l'avenir, les *Mémoires de Richelieu* nous ont ainsi occupés à bon droit.

Or, ce travail de perfectionnement accompli pour les textes serait tout aussi nécessaire, peut-être même plus nécessaire encore pour les images à caractère historique. Il ne suffit pas d'avoir de la bonne volonté pour faire de l'iconographie

sérieuse, il faut encore le sens critique et l'art de distinguer ce qui est authentique de ce qui est douteux ou de pure fantaisie, et cette science du choix à faire a trop souvent manqué, même à des ouvrages élaborés avec soin.

Dans les miniatures du moyen âge, sauf peut-être quelques rares exceptions, l'esprit critique est absent. Les miniaturistes des XIIIe, XIVe et XVe siècles, et, après eux, les plus anciens graveurs, au XVe siècle et au commencement du XVIe, rapportaient tout à leur époque, ne tenant aucun compte des différences de temps pour les costumes, les armes et les autres accessoires. C'est ainsi qu'ils nous montrent les Grecs d'Agamemnon au siège de Troie et les Assyriens de Sennachérib, en guerre contre les Hébreux, pointant contre les murs d'Ilion ou de Jérusalem des batteries de canons, tandis que les patriarches bibliques, Moïse, le roi Priam et le vieil Anchise usent de besicles pour renforcer leurs vues affaiblies par l'âge. Dans la seconde moitié du XVIe siècle, on commence à se préoccuper davantage de la recherche de l'exactitude; mais les progrès sont encore bien peu accentués. En 1585, un libraire parisien publie un *Abrégé de l'histoire françoise avec les effigies des roys, tirées*, dit le titre, *des plus rares et excellentz cabinetz de France*. Ce serait donc, d'après cette promesse, dans les collections existant alors que l'éditeur aurait cherché ses documents iconographiques. Il a traité à merveille la partie contemporaine. Les portraits de François Ier, d'Henri II et de ses fils ont le plus grand caractère de ressemblance, en même temps qu'ils sont d'exquis chefs-d'œuvre de la gravure sur bois française; mais, plus on remonte vers les époques lointaines, plus l'arbitraire s'accentue. Il règne sans partage pour tout ce qui précède l'avènement de Charles V. Les Mérovingiens surtout sont absolument réjouissants. Childéric et Childebert III sont galamment accoutrés à la mode de Henri II : on les verrait très bien faire leur cour à Diane de Poitiers. Quant à Pharamond, à Childéric III, ils sont en Turcs, affublés de turbans orientaux, coiffure qui, s'il fallait en croire le volume, aurait été aussi celle d'un des Capétiens, le roi Philippe Ier.

Le XVIIe siècle est déjà moins fantaisiste. Mézeray, qui, dans son *Histoire de France*, place l'effigie de chaque roi en tête du récit de son règne, renonce à donner le portrait de... Pharamond :

On ne voit point ici la naturelle image
De ce roy qui fonda l'Empire des François;
Mais on peut remarquer qu'il eut cet avantage
D'avoir joint le premier les armes et les loix.

Mézeray garde la même prudence pour les successeurs immédiats de Pharamond, Clodion, Mérovée, Childéric. En revanche, à partir de Clovis, il n'a plus d'hésitation à présenter une série complète de portraits de rois qu'il affirme pris aux meilleures sources, tels, par exemple, que le portrait de Clotaire Ier, « tiré, dit-il, du cabinet du roy par les mains du seigneur d'Oye ».

Pour rencontrer enfin des efforts plus complets et mieux compris, il faut arriver jusqu'à Gaignières et à Montfaucon. Ce dernier, qui avoue d'ailleurs devoir beaucoup à Gaignières, apporte dans le choix et l'explication de ses *Monumens de la Monarchie françoise* un esprit scientifique auquel je rendrai tout l'hommage qui lui est légitimement dû; néanmoins, il est loin d'être toujours dans la vérité. Il a le tort, notamment, lorsqu'il se sert des miniatures de manuscrits, de tenir trop de compte des sujets représentés, et pas assez de l'époque où les miniatures ont été exécutées, et dont elles ont, en réalité, gardé le reflet. J'en citerai un exemple qui mérite de vous toucher, parce qu'il se rapporte à ces *Chroniques de Froissart* qui ont été de notre part l'objet de tant de soins. Il existait à la Bibliothèque du roi, et il existe encore à la Bibliothèque nationale (mss. français 2643 à 2646) un superbe exemplaire enluminé des *Chroniques de Froissart* venant du roi Louis XII, et primitivement d'un célèbre bibliophile flamand Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse. Montfaucon a fait de nombreux emprunts aux miniatures de ce manuscrit en les donnant comme des représentations exactes des faits racontés par

Froissart. Or, les images du manuscrit ont été peintes à Bruges par plusieurs enlumineurs, au nombre desquels un certain Loyset Lyedet, qui ont fleuri dans les régions flamandes vers l'époque (1467) où Charles le Téméraire est devenu duc de Bourgogne après la mort de son père. Suivant l'habitude à peu près constante des enlumineurs, Loyset Lyedet et ses collaborateurs ont traité les scènes qu'ils retraçaient comme si elles s'étaient passées de leurs jours. C'est donc une grave erreur que de vouloir chercher dans leurs peintures, au point de vue du costume et de tous les détails, la France du XIVe siècle. Ce qu'ils nous montrent, c'est la Flandre du troisième quart du XVe siècle. Voilà, par conséquent, un manuscrit qui, tout en contenant le texte de Froissart, ne doit pas être utilisé pour l'illustration scientifique des écrits de ce chroniqueur. En revanche, nous pourrions légitimement y puiser d'excellents renseignements figurés pour l'époque à laquelle nous reporteraient des auteurs postérieurs d'un siècle à Froissart, tels par exemple que Commynes ou Olivier de la Marche.

Mais, penserez-vous, l'œuvre de Montfaucon est de date ancienne, et, depuis lors, on a dû continuer à progresser. N'y a-t-il pas eu, pour ne citer qu'un auteur, le chevalier Hennin qui, sous ce titre : *les Monuments de l'Histoire de France*, a publié, de 1856 à 1863, jusqu'à dix volumes d'un *Catalogue des productions de la sculpture, de la peinture et de la gravure relatives à l'histoire de la France et des Français?* Eh bien, non; nous en sommes encore aujourd'hui, à peu de chose près, au même point que le savant bénédictin de l'avant-dernier siècle. Dans des livres parus il y a quelques années à peine, vous rencontrerez, par exemple, cette même erreur d'emprunter la représentation d'épisodes de l'histoire de Philippe de Valois ou du roi Jean à cet exemplaire de *Froissart* exécuté pour Louis de Bruges qui, je le répète, ne nous reporte effectivement qu'au temps de Louis XI et de Charles le Téméraire.

C'est sur le terrain d'une sélection critique à faire parmi la masse des monuments figurés que je convierais notre Société à venir exercer une action qui serait précieuse pour

tous. Nous donnons, à juste raison, dans nos éditions ou nos rééditions, des commentaires explicatifs, des notes historiques, biographiques et géographiques ; pourquoi ferions-nous toujours table rase de la partie iconographique? Pourquoi n'offririons-nous pas aux lecteurs, au point de vue de l'image, des renseignements véridiques et contrôlés de près, analogues à ceux que nous procurons à propos du détail des récits?

Permettez-moi même de me laisser emporter sur les ailes du rêve. Pourquoi, après avoir formulé des préceptes, ne donnerions-nous pas l'exemple les premiers, non pas d'une façon générale, mais à propos des textes que nous avons publiés ou que nous publierons? Vous connaissez tous ce volume si attrayant qu'a rédigé, pour nous, M. Ludovic Lalanne sur *Brantôme, sa vie et ses écrits,* et qui sert de complément à notre édition des œuvres de l'écrivain du XVI[e] siècle. Ne serait-ce pas chose absolument séduisante, et de nature à intéresser vivement nos adhérents, que de leur offrir aussi un pendant iconographique à ce volume, où l'on trouverait reproduits, d'après des originaux sévèrement triés, les portraits authentiques de tous ces princes, ces dames, ces « couronnels de l'infanterie françoise » et ces « grands capitaines », sur lesquels Brantôme nous a laissé de si piquants récits? Et ce que je dis de Brantôme, je pourrais le répéter pour beaucoup d'autres de nos publications, visant des époques les unes plus anciennes, les autres plus récentes. A quelle charmante illustration pourraient prêter, par exemple, la *Relation de la cour de France en 1690*, par Ézéchiel Spanheim, les Mémoires de Gourville, du chevalier de Quincy, du marquis d'Argenson, ou ceux du maréchal de Villars!

Mais, en me livrant ainsi à mon imagination, je crains de lever les yeux. J'ai peur de rencontrer le regard ému, et presque scandalisé, des membres de notre Comité des fonds, ou de nos excellents censeurs, qui s'occupent avec tant de zèle de gérer nos finances et d'en surveiller l'emploi. Donner des images ou tout simplement joindre des fac-similés de documents à nos publications, la chose est facile à proposer ;

mais, pour la réaliser, où trouverait-on les ressources nécessaires? Comme condition inévitable de la plupart des entreprises humaines, apparaît, hélas! de nos jours, la brutale question d'argent; et c'est elle qui, ici encore, interviendrait dès le début de la mise en œuvre.

Divers moyens pourraient être employés utilement parmi nous. Il y a plus de vingt ans déjà, M. Léopold Delisle en signalait un : « Pourquoi n'imiterions-nous pas, disait-il, certaines associations étrangères où nous voyons des membres zélés prendre à leur charge les frais de publication de tel ou tel volume..., qui est reçu avec une vive gratitude par l'association tout entière? Quel noble moyen de faire vivre son nom, en l'inscrivant ainsi sur le titre de livres importants qui, par le seul fait d'être rattachés à notre collection, seraient certains de passer à la postérité! »

Jusqu'ici, l'appel exprimé ainsi par notre illustre confrère n'a pas eu d'effet pour notre Compagnie; mais il a été mis en pratique ailleurs avec succès. Je vous rappellerai seulement ce qu'un excellent homme, et très digne savant, que nous avons compté jusqu'à sa mort parmi nos confrères de la Société de l'Histoire de France, M. Auguste Prost, a fait pour la Société des Antiquaires de France. Par son testament, notre ancien confrère a légué à la Société des Antiquaires une somme de cent mille francs à placer « pour aider de son produit ladite Société dans ses publications ». Grâce à cette libéralité, chaque année paraît un volume de mémoires et de documents qui porte inscrit le nom de M. Auguste Prost. Ces volumes sont répandus partout, chez tous les adhérents des Antiquaires de France; le rappel de la générosité de M. Prost se trouve ainsi répercuté périodiquement non seulement dans l'Europe entière, mais jusqu'au delà de la Méditerranée et de l'Atlantique, et il continuera à en être de même tant que vivra la Société des Antiquaires, laquelle porte aujourd'hui très allègrement plus d'un siècle déjà d'existence.

Ne pourrait-il pas se trouver un jour, soit dans nos rangs, soit grâce à l'indication de quelqu'un d'entre nous, un mécène qui ferait pour la Société de l'Histoire de France

l'équivalent de ce que M. Prost a réalisé pour la Société des Antiquaires? C'est un sentiment profondément enraciné chez l'homme, — et en somme très justifiable, — que de songer à se survivre et à perpétuer son souvenir : de là bien des fondations charitables, bien des créations de prix académiques. Ces fondations, surtout quand elles sont animées d'un pur esprit de bienveillance envers autrui, ne sauraient être trop encouragées. Mais, si l'on se place à un point de vue plus étroit, elles n'ont pas pour leurs auteurs le bénéfice de divulgation universelle que procure au contraire le volume qui va dans le monde entier et peut, dans les bibliothèques publiques, frapper des milliers et des milliers d'attentions pour de longues et presque indéfinies générations de lecteurs.

Il est vrai que, pour assurer la publication de livres entiers, il faut des capitaux considérables. Mais quelque chose d'analogue peut être réalisé sur une moindre échelle, et, par suite, avec beaucoup plus de facilité. Il n'y a pas longtemps qu'une ville d'Italie voulut publier un catalogue illustré de son musée municipal. Que fit-on pour arriver au succès de l'entreprise? Au lieu de solliciter des souscriptions en bloc, on demanda à un certain nombre de personnages marquants et éclairés de faire individuellement les frais d'exécution d'une planche déterminée, et, sur chaque planche introduite dans l'ouvrage au moyen de ce subside particulier, on mit le nom du donateur des fonds. Ainsi put être édité un volume de luxe, très utile à l'érudition, qui n'a point demandé un trop grand sacrifice d'argent aux participants, et dont les illustrations viennent successivement rendre à tous ces participants, pris l'un après l'autre, l'hommage que mérite leur intelligente libéralité.

Je ne verrais, pour ma part, que grand avantage à ce que ce système fût introduit chez nous, et à ce que nous acceptassions de placer, à titre de reconnaissance, le nom de telle ou telle personne sur tel supplément paléographique ou iconographique qu'un don spécial, émanant de cette personne, ou même fait à son intention, nous aurait permis d'adjoindre à nos publications ordinaires.

Enfin, Messieurs, il reste toujours le procédé le plus

simple, celui qui consiste à rechercher dans le cercle de vos relations et à nous amener de nouveaux adhérents à notre chère Société, toujours si vaillante et qui a si bien mérité de la science.

Je sollicite très vivement à cet égard le dévouement individuel de chacun de vous; et, en agissant ainsi, je n'ai pas seulement en vue le bien de notre Compagnie : je porte plus haut ma pensée. De ce fauteuil où je suis assis aujourd'hui, un historien trop tôt ravi à l'érudition et à ses amis, le très regretté Siméon Luce, vous parlait, en 1881, de « la fleur du patriotisme que, disait-il, j'appellerais volontiers le sentiment français ». Et il ajoutait : « Ce serait se montrer dépourvu du sentiment français que de se désintéresser du passé de son pays en général, ou d'une partie quelconque de ce passé en particulier, par cette seule raison que l'on n'y trouve pas l'organisation sociale ou la forme de gouvernement dont on est le partisan... Le sentiment français n'est pas une préférence exclusive et passionnée pour tel ou tel morceau de la France, si je puis ainsi dire, découpé dans l'histoire au gré de nos aspirations personnelles; c'est l'amour de toute la France. » Rien n'est plus juste; et ces nobles paroles du biographe de Duguesclin et de Jeanne d'Arc ne devraient jamais être oubliées par ceux qui aspirent à s'élever au-dessus des mesquines polémiques jusqu'à la dignité de l'histoire prise au sens le plus noble du mot.

Sans doute nous devons être, et nous sommes d'ailleurs ici, des hommes du présent ayant aussi nos regards tournés vers l'avenir; mais on peut appartenir à son temps, et ne pas vouloir oublier le passé. Que dirait-on d'un homme qui affirmerait chérir sa mère, mais qui ne consentirait à garder d'elle que les portraits la représentant à l'époque où il a pu la voir avec les yeux de l'homme fait, c'est-à-dire dans sa maturité ou sa vieillesse, et qui ferait effacer ou laisserait détruire de parti pris les autres effigies la montrant enfant ou jeune femme? Nos sentiments filiaux envers la France ignorent ces étroitesses. Nous voulons apprendre à la connaître, et nous la révérons sous toutes les figures qu'elle a successivement montrées, aussi bien que sous son aspect

contemporain. Nulle part on n'a, plus que dans notre Société, pour la terre natale, une tendresse absolument large et dénuée de toute préoccupation autre que celle de la vérité. Aussi allons chercher, sans restriction, nos adhérents dans tous les rangs, dans toutes les opinions, et, pour décider les bonnes volontés à s'unir à nous, répétons le programme que notre illustre et bien-aimé confrère M. Delisle nous a tracé naguère par ces quelques mots admirables, dignes d'être comme le cri de ralliement de notre Société : « En étudiant consciencieusement les annales de la France, nous avons l'ambition de faire mieux aimer la patrie. »

Rapport de M. de Boislisle, secrétaire, sur l'état des travaux de la Société.

Messieurs,

Depuis l'Assemblée dernière, il a été distribué deux volumes comme complément à l'exercice 1904 : le tome IX des *Lettres de Louis XI*, et le tome I des *Mémoriaux du Conseil de 1661*.

Sur l'exercice 1905, vous n'avez encore reçu que le tome V et dernier des *Lettres de Charles VIII* et les fascicules I et II des *Notices et rapports* sur l'édition des *Mémoires du cardinal de Richelieu*. Tous efforts ont été faits, mais sans succès, pour regagner le terrain perdu depuis deux ans ; la situation s'est même aggravée par divers embarras, dont les uns nous sont particuliers, et les autres ont retardé en général tous les travaux typographiques, si bien qu'il faudra encore quelques mois pour compléter l'exercice passé par la distribution du tome II de la *Chronique de Jean le Bel*, du volume unique de *Gilles le Muisit* et du tome II des *Mémoriaux du Conseil de 1661*.

Pour 1906, nous avons sous presse : le tome I des *Mémoires du lieutenant général Souvigny*, qui marche assez rapidement ; le tome X des *Lettres de Louis XI*, qui sera long à terminer ; le tome I des *Mémoires du cardi-*

nal de Richelieu, dont la mise en train exige beaucoup d'études et de précautions. Enfin nous aurons peut-être le tome III des *Mémoriaux du Conseil de 1661;* car cette publication exigera un volume de plus que l'éditeur et son commissaire responsable ne l'avaient pensé tout d'abord.

En général, et au bas mot, il faut compter douze mois pour l'exécution de chaque volume; mais la préparation est quelquefois beaucoup plus longue. Par exemple, il s'est écoulé, non pas cinq, mais dix-sept ans entre le dépôt de la proposition des *Lettres de Charles VIII* (avril 1888[1]) et la distribution du tome V (décembre 1905). Il fallut d'abord que l'éditeur, feu M. Paul Pélicier, complétât ses recherches et réunît des textes, et on attendit ensuite le résultat, — qui fut trop peu fructueux, je dois le constater, — de l'appel que nous avions adressé à tous les amis de l'histoire; mais, en réalité, l'impression n'aura duré que de 1897 à 1905.

A cette date dernière, nous avions perdu depuis deux ans et demi notre dévoué éditeur. Bien grande eût été notre détresse, si le commissaire responsable, M. Bernard de Mandrot, ne s'était offert généreusement, d'abord pour terminer l'impression du tome IV, qui restait inachevé, puis pour compléter et publier le tome V, avec Supplément et Table. Vous me direz peut-être que le nouvel éditeur *in extremis* était tout désigné pour cette tâche par sa compétence spéciale sur l'époque de Commynes et par son zèle à remplir depuis six ans les fonctions de commissaire responsable : je répondrai que le mandat de commissaire responsable emporte par lui-même de trop lourdes obligations pour que l'on ose les augmenter encore de cette perspective de succession, heureusement peu commune, et vous approuverez certainement qu'en déclarant close la publication des *Lettres de Charles VIII*, et en rendant de votre part un suprême hommage à la mémoire de l'éditeur primitif, — vous ne sauriez oublier la libéralité qu'il eût voulu faire en mourant à votre Société, — je remercie aussi à nouveau le collègue qui a achevé l'œuvre d'autrui avec tant de bonne grâce, mené

1. *Annuaire-Bulletin* de 1888, p. 74, 79, 104 et 105.

l'impression, revisé l'annotation, augmenté l'étendue du Supplément, dressé la Table, rédigé l'Avant-Propos. Ce sont là des services qui doivent d'autant mieux être reconnus par nous, qu'en cette occasion le terrain était peu favorable. A côté de la publication des *Lettres de Louis XI*, que nous allons voir, elle aussi, se terminer bientôt, les *Lettres missives de Charles VIII* auront peu rendu, selon l'expression vulgaire. Cela n'a point du tout dépendu de nos éditeurs, mais bien du caractère relativement ingrat de ce règne, commencé par une longue minorité, où le jeune roi n'avait pu secouer son indolence native, puis terminé par dix années où il n'eut le temps ni d'acquérir de la maturité, ni de gagner cette vigueur personnelle d'où naissent l'ampleur et la valeur des correspondances royales.

Le tome I des *Mémoriaux du Conseil de 1661* est entre vos mains depuis un an; il sera bientôt suivi d'un deuxième volume, le premier contenant soixante-deux séances pour mars, avril et mai, le deuxième allant de juin à juillet. Suivant l'usage, je devrais vous en expliquer l'économie, indiquer les questions les plus importantes qui furent traitées dans ces premiers mois du gouvernement personnel de Louis XIV; mais, heureusement pour vous, Messieurs, et pour moi aussi, je viens de m'apercevoir que mon avant-dernier rapport[1] était très suffisamment explicite. D'ailleurs, l'éditeur et son commissaire responsable étant obligés de demander un troisième volume, ils auront encore à revenir devant vous, et ce sera avec plus d'aisance que je vous entretiendrai de la publication lorsqu'elle sera complète.

Le premier fascicule des *Notices et rapports* sur l'édition des *Mémoires du cardinal de Richelieu* avait été distribué en juillet 1905; le deuxième fascicule vous est parvenu il y a un mois ou deux. Par avance, je vous avais expliqué la destination et la composition de ce recueil préliminaire préparé par les soins de M. Jules Lair et de M. Léon Lecestre, avec l'active collaboration de notre jeune confrère M. Robert Lavollée. Ayant parlé alors du premier fascicule,

1. *Annuaire-Bulletin* de 1904, p. 121-123.

je n'ai plus besoin d'insister que sur le suivant. Il est rempli par la nouvelle notice de M. Lavollée sur le récit d'une partie des événements de l'année 1639, qui avait été annoncé par les rédacteurs des *Mémoires* en terminant l'année 1638, mais qui resta à l'état de préparation par suite de la mort du Cardinal. M. Lavollée est parvenu à en retrouver les matériaux, et même le canevas du chapitre des affaires de Savoie et d'Italie, canevas dans lequel devaient s'insérer, lorsque le temps en serait venu, les documents mêmes, recherchés et indiqués soigneusement par le directeur de l'entreprise, Monsieur de Saint-Malo. Ainsi se trouve reconstituée la rédaction première, qui n'aurait plus eu besoin que d'une dernière mise au point pour prendre place à la suite de l'année 1638. D'ailleurs, tout cela est expliqué fort clairement dans l'avant-propos de M. Lavollée, ainsi que la disposition qui lui a paru nécessaire pour différencier d'une part la rédaction du récit, d'autre part les extraits de documents diplomatiques. Ce qui est plus immédiatement important, aujourd'hui que notre publication des *Mémoires* va commencer par l'espèce de préambule connu sous le nom d'*Histoire de la mère et du fils*, c'est que la participation de l'évêque de Saint-Malo à cette première partie de l'œuvre, aussi bien qu'aux suivantes, est désormais prouvée et hors de conteste. Nous pouvons ainsi passer avec plus de sécurité à l'impression du tome I des *Mémoires* mêmes; le manuscrit est aux mains des compositeurs, et vous aimerez à penser que son apparition coïncidera avec la présidence du très éminent collègue qui a manifesté si souvent dans le Conseil sa sympathie pour cette grande publication, et son juste souci d'en voir le succès mieux assuré.

En commençant, j'ai dit que l'exercice 1906 comporterait probablement un volume des *Mémoires du comte de Souvigny* et un volume de *Lettres de Louis XI,* tous deux actuellement sous presse. Ce dernier, cependant, pourrait n'être pas prêt à temps, par le fait qu'il devra comprendre, avec la dernière année du règne, une partie du Supplément, sur lequel M. Vaesen n'est pas encore suffisamment édifié. Au contraire, nous sommes bien certains d'avoir le volume du

Souvigny. Grâce aux soins de l'éditeur, M. de Contenson, et de son commissaire responsable, M. Lair, l'impression est très avancée, et, à votre intention, j'ai jeté un coup d'œil sur les épreuves. Mon sentiment est que ces Mémoires devront être favorablement accueillis, soit pour les faits nouveaux qu'ils fournissent à l'histoire des guerres de la première partie du XVIIe siècle, soit, et plus encore, pour les détails de mœurs, pour les anecdotes souvent pittoresques et piquantes qui font pénétrer le lecteur dans la vie intérieure des camps, des régiments, des familles militaires.

Nous avions déjà réussi avec le chevalier de Quincy; Souvigny va grossir d'une unité nouvelle ce que j'appellerai notre bibliothèque militaire : Villehardouin, Guillaume le Maréchal, la Croisade des Albigeois, Froissart, Olivier de la Marche, Saint-Remy, Bayart, Jean d'Auton, Jean de Bueil, pour les temps de l'ancienne chevalerie; pour les armées des temps modernes : Monluc, la Huguerye, Turenne, Bassompierre, Villars, Saint-Hilaire, Quincy, peut-être encore les mémoires d'un célèbre maréchal de France sur les guerres de Louis XV, qu'on doit nous proposer le mois prochain.

J'avais annoncé en 1905[1] que le second volume de la *Chronique de Jean le Bel*, allant de 1342 à 1360, serait composé d'annales et d'éphémérides chronologiques. L'impression en est terminée actuellement, de même que celle du volume unique de la *Chronique de Gilles le Muisit*, qui s'arrête à l'année 1350[2]. La distribution, m'annonce-t-on au dernier moment, pourra se faire au début de juin. J'aurai à revenir sur ces deux publications parallèles lorsqu'elles seront entre vos mains. D'ailleurs, les introductions des éditeurs, mieux que ne le ferait un bref rapport, vous permettront d'apprécier quels sont les caractères de l'un et de l'autre texte, leurs mérites respectifs, leur intérêt pour l'histoire du XIVe siècle et pour notre collection. Tous deux sont abondamment annotés et commentés, et néanmoins nous devons reconnaître que MM. Viard et Lemaître en ont mené

1. *Annuaire-Bulletin*, p. 97.
2. *Ibid.*, p. 99-100.

l'impression activement, sans acoups. C'est un mérite auquel le Conseil est toujours sensible; remercions-les donc sincèrement et proposons-les comme modèles aux collaborateurs dont le Conseil attend les envois avec une légitime impatience, qui n'est pas, je pense, pour leur déplaire. Sur dix que je nommais en 1905[1], un seul, et c'est cependant le plus occupé de tous nos collègues, notre dévoué trésorier-archiviste-bibliothécaire, M. Lecestre, vient de déposer pour l'impression le tome II des *Mémoires de Saint-Hilaire*. En façon de remerciement, je lui ai demandé de dresser une statistique qui peut-être vous intéressera, à savoir : de combien de textes inédits l'histoire de France, à l'heure présente, s'est enrichie par notre fait, et combien de textes déjà connus ont été, grâce à votre Société, rétablis selon les règles de la critique moderne, avec commentaires, notes, appendices, index et introductions. En comprenant dans ce relevé les volumes à l'impression, comme *Souvigny* et *Richelieu*, nous comptons juste cent publications, formant 286 volumes; les textes inédits sont au nombre de soixante, les rééditions au nombre de quarante. Voilà des chiffres suffisamment éloquents par eux-mêmes, et qu'on ferait valoir sans peine à quiconque s'aviserait de contester notre activité ou nous reprocherait d'être trop vieux.

Le nombre des propositions qui nous furent faites depuis l'origine, en 1833, serait infiniment plus considérable; ce pourra même être, quelque jour, l'objet d'un travail rétrospectif, tantôt justifiant les décisions négatives du Conseil, et tantôt faisant connaître pour quels motifs il fut obligé de renoncer à des entreprises d'un intérêt incontestable, qui, autrement, eussent mérité de voir le jour sous les auspices de votre Société, et auxquelles il a réussi parfois d'aller chercher fortune ailleurs.

Cette année-ci, nous n'avons reçu que deux propositions nouvelles.

La première[2] était de M. Pierre Champion, récemment promu archiviste-paléographe avec une thèse sur Guillaume

1. *Annuaire-Bulletin*, p. 100.
2. *Annuaire-Bulletin* de 1906, 6 mars.

de Flavy qui vient de paraître en librairie. M. Champion offrait de publier, moyennant le commentaire nécessaire, un *excerpta* des passages originaux qui furent jadis intercalés dans l'unique texte que l'on connaisse, — celui qui a été donné par le fameux Vérard, — de la compilation vulgairement dénommée *Chronique martinienne*. Ces passages semblent avoir été tirés pour la plupart des archives de la maison de Chabannes-Dammartin. Le travail de M. Champion était très habilement préparé et selon les règles de la critique; mais le petit nombre et l'exiguïté des fragments sur lesquels il portait n'ont pas paru pouvoir correspondre à un volume de notre collection[1].

La seconde proposition, venue de M. Eugène Déprez, actuellement archiviste du département du Pas-de-Calais, est d'un caractère tout différent. Dans ses recherches en Angleterre, au Record office, série des Privy seals, il a constaté l'existence de toute une suite de lettres ou mandements des rois d'Angleterre se rapportant à l'histoire de France, surtout pendant la guerre de Cent ans, et qui présentent cette particularité intéressante que presque toutes furent rédigées en français, et cette autre encore, qu'elles sont pour la plupart absolument inédites. Le nombre en est très grand, énorme même; mais M. Déprez se bornerait à publier les plus importantes, qui formeraient encore trois ou quatre volumes de notre collection. Le Conseil a donc accepté en principe, et avec empressement, cette proposition; il espère que le projet prendra corps prochainement.

Je m'arrête, Messieurs, sur cette idée d'espérer. *Espérance*, la vieille devise des Bourbons, pourrait être aussi celle des amis de l'Histoire, toujours en quête de filons nouveaux dans la mine inépuisable qui est leur domaine. Souhaitons qu'ils continuent d'y faire d'abondantes récoltes, source de nobles jouissances, et que, tout au moins, le travail qui leur fait honneur les aide à ne jamais désespérer, malgré les soucis de l'heure présente.

1. Ci-dessus, p. 67.

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS SUR L'ÉTAT DES FINANCES DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1905.

Messieurs,

De l'examen que nous avons fait des comptes et pièces comptables jointes qui nous ont été soumis par le Comité des fonds et par notre zélé trésorier, il ressort que la situation financière de la Société, au 31 décembre dernier, s'établissait comme suit :

Recettes.

L'encaisse au 1er janvier 1905 était de			16,904 fr.	88 c.
Les sommes encaissées pendant l'exercice sont de			19,202	17
Ainsi réparties :				
426 cotisations de l'année courante	12,780 fr.	»»		
5 cotisations arriérées .	150	»»		
Souscriptions officielles .	1,470	»»		
Vente de volumes . .	1,637	50		
Rentes sur l'État . . .	1,105	»»		
Intérêts divers . . .	1,459	67		
Total			36,107 fr.	05 c.
Les prévisions atteignaient le chiffre de			35,446	23
Différence en plus . . .			660 fr.	82 c.

L'excédent a porté à peu près uniquement sur la vente des volumes (137 fr. 50), car il y a malheureusement lieu de mentionner une légère diminution sur le montant des cotisations prévues (150 fr.) et d'appeler sur ce point l'attention de la Société. Le nombre des cotisations restant à recouvrer est de 16. Le nombre des sociétaires est actuellement de 496; si 13 membres nouveaux ont été admis dans le courant de l'année 1905, d'autre part nous en avons perdu 17 par décès ou démission.

Dépenses.

Les dépenses afférentes à l'exercice 1905 sont ainsi réparties :

Impression de cinq volumes. . . .	10,083 fr.	50 c.
Honoraires d'éditeurs	3,650	»»
Frais de librairie	882	85
— magasinage à l'Entrepôt . .	152	35
— recouvrement	288	10
— distribution des volumes . .	729	05
Indemnités aux secrétaire, trésorier et rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin* . .	925	»»
Frais de gestion	700	»»
Impressions diverses	84	50
Dépenses diverses.	249	90
Total	17,745 fr.	25 c.
Les prévisions étaient de.	29,095 fr.	»» c.
Différence en moins. . .	11,349	75
Si l'on tient compte de l'excédent de recettes ci-dessus indiqué	660	82
on arrive à un total supérieur aux prévisions de	12,010 fr.	57 c.

Les économies et différences ont porté sur :

Impression de volumes	8,416 fr.	50 c.
Honoraires d'éditeurs.	2,200	»»
Frais de librairie	417	15
Frais de magasinage, de recouvrement et de distribution.	140	50
Impressions diverses	75	50
Dépenses diverses.	100	10
Et les augmentations de recettes sont de	660	82
Total égal	12,010 fr.	57 c.

La différence entre les sommes prévues et les sommes payées pour l'impression des volumes provient de ce fait que

les derniers volumes de l'exercice 1905, n'ayant pas encore été distribués, n'ont par conséquent point été payés à l'imprimeur; de même pour les honoraires à régler aux auteurs ou éditeurs.

En résumé, la situation financière de la Société se peut établir ainsi pour l'année 1905 :

Recettes réalisées	36,107 fr. 05 c.
Dépenses effectuées	17,745 25
Restait en caisse au 31 décembre 1905.	18,361 fr. 80 c.
Soit au Crédit foncier	13,295 fr. 88 c.
à la Caisse d'épargne	4,195 20
entre les mains du trésorier . .	880 72
Total égal	18,361 fr. 80 c.

Le nombre des volumes restant en magasin à la même date était de 15,445, en augmentation de 338 sur le précédent exercice (15,097).

Le projet de budget pour 1906 comporte 36,661 fr. 80 de recettes prévues et 31,120 fr. de dépenses.

Après avoir vérifié l'exactitude des écritures qui établissent les chiffres ci-dessus énoncés, nous avons l'honneur de vous proposer d'approuver les comptes de M. le trésorier de la Société pour l'année 1905.

Paris, le 3 avril 1906.

Les Censeurs :

Henri Stein. L.-H. Moranvillé.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 12 JUIN 1906,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

M. LE COMTE DURRIEU ET DE M. LE BARON DE COURCEL, PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 juillet suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 3 avril et de celui de l'Assemblée générale du 22 mai; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Henri Moranvillé, nommé membre du Conseil par l'Assemblée générale, et à M. le marquis de Barral-Montferrat, élu censeur par la même Assemblée, en remplacement de M. Moranvillé.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2447. Mme la baronne Alphonse DE ROTHSCHILD, rue Saint-Florentin, n° 2; présentée par M. le baron de Courcel et M. de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1906. — *Revue historique*, mai-juin 1906. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, mars-avril 1906. — *Revue historique de la Question Louis XVII*, janvier-février 1906.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de l'Académie d'Arras*, année 1905. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1905. — *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*,

t. XIII. — *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, nouvelle série, n°s 34 et 35. — *Indicateur d'antiquités suisses*, 1905-1906, n° 4. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 2e série, t. IX et X; série in-4°, t. III. — *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, t. XXVI, 4e fascicule. — *Transactions of the American philosophical Society*, t. XXI, 2e fascicule. — *Proceedings* de la même Société, août-décembre 1905.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Lettres du cardinal Mazarin, publiées par M. le vicomte G. d'Avenel, t. IX. In-4. Paris, Impr. nationale. — *Journal inédit d'Arnauld d'Andilly (1626)*, publ. par Eugène et Jules Halphen. In-8. Paris, Champion. — *Asnières-sur-Vègre et ses anciens fiefs*, étude historique, par Ed. de Lordère. In-8. Mamers, Fleury et Dangin. — *Une femme de qualité au milieu du XVIIe siècle*, d'après le livre de raison de Marguerite Mercier (Mme d'Espesses, puis Mme du Fay de la Taillée), par Jacques Pannier. Br. in-8. Paris, impr. Motteroz. — *La Inquisicion de Mexico*. In-8. Mexico, impr. Ch. Bouret.

Correspondance.

M. le ministre de l'Instruction publique adresse l'invitation pour assister à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes, le 21 avril.

Mme la comtesse de Béarn, admise comme membre de la Société le 3 avril, adresse ses remerciements au Conseil.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres communique le « Projet d'un *Corpus* des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique » adopté par elle, et dont l'exécution sera prochainement commencée.

La Société d'émulation d'Abbeville annonce qu'elle se propose de faire élever une statue à son ancien président, M. Boucher de Perthes, près des carrières où il fit ses découvertes préhistoriques.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et de ses comités.

Sont élus :

Président : M. le baron de Courcel.
1er *vice-président :* M. Gaston Raynaud.
2e *vice-président :* M. B. de Mandrot.
Secrétaire adjoint : M. Noël Valois.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. Léon Lecestre.

Comité de publication.

Sont réélus :

MM. Delisle.
Himly.
Longnon.
Omont.
Picot.
De Schickler.

Comité des fonds.

Sont réélus :

MM. de Barante.
Lair.
Servois.

Est élu, en remplacement de M. le comte de Luçay, décédé, M. le comte Durrieu.

M. le Président adresse les paroles suivantes au Conseil :

Je ne voudrais pas abuser de la bienveillance que vous n'avez cessé de me témoigner, et dont j'ai toujours vivement senti le prix. Cependant j'ai à cœur de vous exprimer, une dernière fois, mes remerciements avant de quitter le fauteuil où vous m'avez appelé. Être président de la Société de l'Histoire de France, est-il plus enviable situation ? Généralement, l'exercice du pouvoir entraîne, sous ses aspects flatteurs, des charges, des côtés épineux et des moments difficiles. Ici, pour tout régler, pour tout aplanir, j'oserai dire pour tout faire, vous avez le plus merveilleux des secré-

taires, secondé par un secrétaire adjoint, un trésorier, un Comité de publication et un Comité des fonds, dont le zèle égale la haute compétence. Ceux-ci prennent pour eux les épines, si parfois il s'en rencontre, et le président n'a plus qu'à respirer le parfum des roses, pouvant goûter sans arrière-pensées tout le charme qui s'exhale de réunions comme les nôtres, à la fois si actives, si fécondes en résultats utiles, et si pleines de cordialité et de bonne grâce réciproque.

Mon passage à la présidence de notre Conseil a été pour moi un grand honneur et une très grande joie. De cet honneur et de cette joie je garderai le plus pénétrant souvenir et un sentiment de gratitude envers vous qui ne s'éteindra jamais.

Je prie le très éminent confrère à qui j'ai mission de remettre le pouvoir, M. le baron de Courcel, de vouloir bien me remplacer au fauteuil de la présidence.

M. le baron de Courcel, en prenant possession de la présidence, remercie le Président sortant d'avoir si bien dirigé pendant l'année écoulée les séances du Conseil et d'en avoir augmenté l'intérêt par plusieurs communications de la plus haute importance. Personnellement, il se déclare très heureux d'être appelé à une fonction dont les jouissances enviables viennent d'être indiquées en si bons termes; prévoyant aussi les difficultés, ce que M. le comte Durrieu a appelé « les épines des roses », il espère que le Conseil l'aidera, par son indulgence, à suivre aussi bien que possible les exemples et les traditions des présidents qui l'ont précédé au fauteuil.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1906. Feuilles 1 à 4 tirées.

Mémoriaux du Conseil de 1661. T. II. Feuilles 13 à 18 en pages.

Mémoires du comte de Souvigny. T. I. Feuilles 9 à 12 tirées; feuilles 13 à 17 en pages.

Lettres de Louis XI. T. X. Feuilles 1 à 5 tirées; feuilles 6 à 8 en placards.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. I. Feuilles 1 à 6 en pages.

Mémoires de Saint-Hilaire. T. II. Feuilles 1 à 3 en placards.

Le secrétaire annonce que les renseignements fournis par M. de Mandrot, commissaire responsable de la publication des *Lettres de Louis XI*, permettent d'espérer un prompt achèvement du tome X, qui est en cours d'impression, l'éditeur ayant à peu près terminé la préparation du Supplément qui en occupera la plus grande partie, et ayant, d'autre part, l'intention d'établir sans retard la Table générale, qui formera le tome XI et dernier.

Le secrétaire, comme commissaire responsable de la publication des *Mémoriaux du Conseil de 1661*, annonce que l'éditeur, ne pouvant la terminer dans le tome II, sollicite l'autorisation de préparer un troisième volume, ce qui, d'ailleurs, avait été à peu près prévu par le Comité de publication. — Le Conseil autorise l'adjonction de ce troisième volume.

Le secrétaire annonce que le 2e fascicule de *Notices et rapports sur les Mémoires du cardinal de Richelieu* a été distribué, et que les deux volumes de *Gilles le Muisit* et de *Jean le Bel*, pour l'exercice 1905, seront mis en distribution dans le courant du présent mois.

M. Delisle, président du Comité de publication, donne lecture du projet de publication qui lui a été adressé par M. le vicomte de Grouchy, membre du Conseil, et par M. Léon Dorez, bibliothécaire au département des Manuscrits :

Nous avons l'honneur de proposer à la Société de l'Histoire de France une publication qui, croyons-nous, rentre bien dans le cadre de son activité. Depuis que l'un de nous en a signalé l'existence par un certain nombre d'extraits donnés dans la *Revue rétrospective,* les *Mémoires du duc de Croÿ* ont été consultés, cités, estimés à leur réelle valeur, par plusieurs éminents historiens qui s'occupent de l'avant-dernier siècle. La matière que renferment

les quarante et un petits cahiers conservés à la bibliothèque de l'Institut de France est sans doute assez considérable, mais n'a rien qui puisse effrayer un éditeur un peu persévérant, ni, à plus forte raison, deux éditeurs. Cependant, jusqu'à une date très récente, personne n'avait entrepris d'édition partielle ou complète de cet ouvrage important. C'est seulement il y a quelques mois qu'ont paru deux volumes, uniquement consacrés au journal privé du duc de Croÿ, et qui seront suivis d'un ou de deux autres. Cette publication, loin de faire tort à celle que nous proposons à la Société de l'Histoire de France, l'annonce pour ainsi dire, et la facilite singulièrement. Désormais allégés de tout ce qui concerne uniquement la vie privée et la « carrière de cour » de leur auteur, les *Mémoires* du duc de Croÿ ne sont plus à faire connaître que dans leur partie militaire et scientifique, moins piquante sans doute, mais encore pittoresque bien que toujours grave et rentrant dans les plus sérieuses et les plus lisibles productions de cette littérature spéciale. C'est que, dans cette suite de relations qui embrassent toutes les grandes guerres de 1741 à 1780 environ, on trouve partout une sincérité de pensée, une loyauté de ton, une clarté continuelle, qui en font une œuvre vraiment remarquable. Les détails les plus techniques, tout en étant nombreux et précis, comme il fallait l'attendre d'un ingénieur et d'un savant, sont exprimés dans un langage intelligible à tout lecteur attentif. Les négligences, très fréquentes, sont souvent un attrait de plus dans ce style facile, un peu hâtif, cherchant à fixer rapidement les impressions et les faits sans prendre la peine de les développer en beau langage.

Sans entrer dans le détail des grands événements militaires auxquels s'est trouvé mêlé le duc de Croÿ, il peut être bon de rappeler ici que son activité professionnelle s'est particulièrement exercée, à partir de 1750 environ, dans nos provinces du Nord, surtout en Picardie et en Flandre. Les fortifications et les ports de guerre de ces pays de frontière ont été l'objet principal de ses préoccupations jusque vers la fin de sa vie, et l'on peut dire que là réside sa gloire la plus vraie et la plus solide. Aussi peut-on s'étonner qu'il ne soit pas plus connu : dans les sept volumes du grand ouvrage du général Pajol, *les Guerres sous Louis XV,* le duc de Croÿ est exactement nommé *une fois.* Lorsque, après avoir lu ses *Mémoires militaires,* exempts de toute fanfaronnade, on songera au rôle efficace du futur maréchal, chacun estimera sûrement que justice ne lui a pas été rendue. Nous serions heureux, s'il reprenait, dans

l'histoire de son temps, la place qu'il mérite, qu'il le dût à l'initiative de la Société de l'Histoire de France.

Quatre volumes seraient sans doute nécessaires pour publier, avec les notes indispensables, les *Mémoires militaires du duc de Croÿ*. Peut-être pourrait-on réduire ce nombre d'une unité en imprimant comme appendices, en petit texte, les parties relatives aux travaux de défense des ports du Nord; mais cela n'est pas bien sûr.

D'ailleurs, pour cette question comme pour plusieurs autres encore (graphie à adopter, caractère et proportions de l'annotation, etc.), nous sommes sûrs, le cas échéant, de trouver auprès des membres de la Société qui s'intéressent à l'histoire du XVIIIe siècle les plus précieux et les plus sûrs conseils.

M. Delisle ajoute que le Comité de publication estime que cette publication présenterait un réel intérêt pour l'histoire d'un siècle abandonné depuis trop longtemps par la Société, et qu'elle pourrait être acceptée en principe à la seule condition que les auteurs présentassent dans une prochaine séance un aperçu quelque peu plus précis des parties des *Mémoires du duc de Croÿ* qui doivent entrer dans leur publication, et qu'ils prissent leurs mesures pour ne pas dépasser le nombre de trois volumes, soit en supprimant les parties plutôt techniques qu'historiques, soit en les donnant sous forme d'appendices.

M. le Président ajoute, à l'appui de cet avis du Comité, que les mémoires militaires d'époques relativement modernes, par exemple ceux de Villars, publiés par le marquis de Vogüé pour la Société, ceux du maréchal de Broglie, publiés par le duc de Broglie actuel, sont aussi goûtés du public lettré que des gens d'épée et de science technique. D'après les parties déjà connues des *Mémoires du duc de Croÿ*, celles que l'on propose actuellement de donner à la Société seront appelées à bénéficier d'un goût aussi général pour les souvenirs militaires de l'ancienne France.

Le Conseil adopte la proposition en principe et désigne M. le marquis de Barral-Montferrat pour surveiller, en qualité de commissaire responsable, la préparation et l'exécution de la publication.

Le secrétaire signale divers articles intéressants publiés dans la *Revue historique* sur les *Lettres de Charles VIII,* avec réponse de M. de Mandrot, comme commissaire responsable de cette publication ; dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* sur la *Chronique de Jean le Bel* et sur la *Chronographia;* dans la *Revue historique,* sur Guillaume du Bellay, dont M. Bourrilly se propose de publier la *Correspondance.*

M. Delisle profite de cette occasion pour annoncer que M. de la Roncière vient de faire paraître un troisième volume de son *Histoire de la marine française,* contenant les documents les plus nouveaux et les plus intéressants sur la marine du XVI[e] siècle.

Le Conseil renouvelle les pouvoirs donnés précédemment à M. Léon Lecestre, réélu trésorier de la Société, afin qu'il touche à la caisse centrale du Trésor public le montant de la somme due par le ministère de l'Instruction publique pour fourniture d'exemplaires des publications de la Société, et qu'il en donne quittance et valable décharge.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

81. — Angot (J.). Étude sommaire sur Saint-Martin de Vertou (527-601), suivie de quelques notes sur la paroisse de Vertou (575-1904). In-8, 74 p. Vannes, Lafolye frères; Paris, Champion.

(Extrait de la Revue de Bretagne.)

82. — Babeau (A.). Les tableaux du roi chez le duc d'Antin (1715). In-8, 22 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 JUILLET 1906,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE BARON DE COURCEL, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 novembre suivant.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Publications adressées à la Société.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes,* 2e trimestre 1906. — *Annales de la Société académique de Nantes,* 1906. — *Annuaire de la Société d'archéologie de Bruxelles,* 1906. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois,* t. XXV, 1er et 2e fascicules.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Inventaire des archives du château de Vogüé fait en 1712, publié d'après le manuscrit original et accompagné de pièces inédites par le marquis de Vogüé. In-4. Sancerre, impr. M. Pigelet. — *Un procès au tribunal du Point d'honneur (1534-1535),* par H. [de] T[errebasse]. Br. in-8. Grenoble, impr. Allier frères.

Correspondance.

M. le comte Durrieu et M. de Boislisle, secrétaire, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1906. Feuilles 1 à 4 tirées; feuilles 5 et 7 en placards.

Mémoriaux du Conseil de 1661. T. II. Feuilles 1 à 12 tirées; feuilles 13 à 17 en bon à tirer.

Mémoires du comte de Souvigny. T. I. Feuilles 13 à 17 en pages; feuilles 18 à 20 en placards.

Lettres de Louis XI. T. X. Feuilles 6 à 8 en pages.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. I. Feuilles 1 à 5 en bon à tirer; feuille 6 en pages. On compose la suite.

Mémoires de Saint-Hilaire. T. II. Feuilles 1 à 4 prêtes à être mises en pages.

Le secrétaire adjoint entretient le Conseil d'un projet de publication relatif aux règnes de Henri IV et de Louis XIII : le *Journal de J.-B. Hautin, conseiller au Châtelet de Paris*, commençant en 1602 et remplissant trois volumes manuscrits de la bibliothèque Méjanes, à Aix, où M. Henri Omont, membre du Conseil, en a pris récemment connaissance dans le cours d'un voyage dans le Midi. Le bibliothécaire d'Aix, M. Aude, qui en avait déjà copié quelques fragments, semblait disposé à se mettre, à ce sujet, en rapport avec le Conseil de la Société; M. Omont se propose de lui rappeler sa promesse.

Sur l'invitation de M. le Président, M. L. Delisle, président du Comité de publication, signale l'acquisition récente faite par M. Babin d'un fragment d'un manuscrit des *Figures de la Bible* remontant au XIIIe siècle, et dont le dernier feuillet, orné d'une grande peinture à pleine page, présente les portraits d'un roi et d'une reine qui pourraient bien être saint Louis et sa femme, Marguerite de Provence. En ce cas, le manuscrit auquel appartenaient ces feuillets aurait

été l'exemplaire de saint Louis. Il est d'une exécution admirable, et ne saurait être mieux comparé qu'au riche exemplaire du même ouvrage dont trois fragments séparés subsistent à la Bibliothèque nationale (fonds Saint-Germain), au musée Britannique et à la bibliothèque Bodléienne.

M. Delisle, ensuite, fait connaître qu'un manuscrit aujourd'hui conservé à la bibliothèque de Nuremberg vient d'être par lui identifié avec un livre d'heures donné par le roi Charles VI à sa fille Isabelle, mariée au roi d'Angleterre Richard II; ce livre se trouve porté dans l'inventaire du trousseau de la jeune reine, que M. Léon Mirot a édité il y a plusieurs années.

Sur une observation de M. le Président, il est décidé qu'une démarche sera faite auprès de M. Germain Lefèvre-Pontalis, chargé de la continuation de l'édition de *Froissart*, pour savoir si l'on peut espérer la prompte reprise et l'achèvement d'une publication dont la suite est impatiemment attendue.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

83. — Baguenault de Puchesse (comte). Lettres de Catherine de Médicis. T. IX : 1586-1588. In-4 à 2 col., xix-603 p. Paris, Leroux.

84. — Barbey (Frédéric). Correspondance de Roland Dupré, second résident de France à Genève (1680-1688), publiée avec une introduction et des notes. In-8, xlix-369 p., avec un plan. Genève, A. Jullien, Georg et Cie.

(Documents pour servir à l'histoire des relations diplomatiques de Louis XIV avec la république de Genève; tome XXIX des Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.)

On sait avec quelle vigueur inlassable notre confrère M. Édouard Rott poursuit, pour le gouvernement et les archives de Berne, la constitution d'un répertoire merveilleusement complet de tout ce que les dépôts parisiens possèdent sur les relations diplomatiques de la France avec la Suisse. Nul doute que ce ne soit là une source abondante pour les travaux à venir des érudits de la république. Le volume que vient de faire paraître M. Barbey, — ancien élève de notre École des chartes au titre étranger, — montre combien, nous aussi, nous pourrons bénéficier des publications de cette nature. Les 335 dépêches de la mission de Roland Dupré, précédées d'une fort bonne introduction, forment un dossier intéressant pour l'histoire de la diplomatie de Louis XIV et de ses rapports, assez mal connus jusqu'ici, avec la république genevoise.

85. — Barnaud (l'abbé). Notre-Dame de Romay et les souvenirs qui s'y rattachent. Gr. in-16, xiv-314 p., avec grav. Blois, impr. Migault et Cie.

86. — Beauchesne (marquis de) et Lefèvre-Pontalis (Eugène). Le château de Lassay (Mayenne); étude historique et archéologique. In-8, 41 p. et grav. Mamers, impr. Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

87. — Besse (dom J.-M.). Les moines de l'ancienne France (période gallo-romaine et période mérovingienne). In-8, xii-568 p. Paris, Vve Ch. Poussielgue.

Forcés de chercher un asile au delà des frontières, nos bénédictins n'en continuent pas moins de consacrer leur science à l'histoire de la France, histoire religieuse, cela va sans dire, histoire instructive et édifiante. La présente étude embrasse trois siècles, ceux où la vie monastique s'organisa, d'abord autour de Saint-Martin et de Marmoutier, puis dans les régions provençale et viennoise, enfin dans les Aquitaines, les Lyonnaises, même la première Belgique. Tour à tour pour chaque période, l'auteur examine quelles règles présidaient à la fondation des monastères, au recrutement, au gouvernement, à la discipline, aux offices et exercices quotidiens, à l'alimentation, à la vie intérieure, etc. C'est un véritable manuel de la vie monastique à ses débuts sur le sol français.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 NOVEMBRE 1906,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE BARON DE COURCEL, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 décembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait observer que les convocations n'ont pas été transmises par la poste en temps utile, et que, par suite, la plupart des membres du Conseil manquant à la séance, il ne sera possible de délibérer que sur les affaires les plus urgentes.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, mai-octobre 1906. — *Revue des Questions historiques*, juillet et octobre 1906. — *Revue historique*, juillet-octobre et novembre-décembre 1906. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, mai-octobre 1906. — *Revue historique de la Question Louis XVII*, mars-mai 1906.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. IV, 1904-1905. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 3e trimestre 1906. — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, nº 25, 1906. — *Mémoires de la Société d'histoire de Chalon-sur-Saône*, 2e série, t. I, 2e partie, 1906. — *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. XI, 1904; *Procès-verbaux, rapports et communications diverses*, 1904-1905. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. IX, 1904. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1906, 1er et

2e fascicules. — *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XXX, 1906; *Bulletin* de la même Société, 4e trimestre 1905 et 1er trimestre 1906. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. X, 1er et 2e trimestres 1906. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1905, 59e volume. — *Bulletin de la Société d'émulation de la Vendée*, 1905.

Académie royale de Belgique : Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre, publié par Georges Espinas et Henri Pirenne; t. I, 1906; — *Cartulaire de l'abbaye du Val-Benoît*, publié par J. Cuvelier, 1906; — *Annuaire de l'Académie royale*, 1906; — *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la Classe des beaux-arts*, 1906, nos 1-4; — *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXV, 1er bulletin; — *Chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium*, par Karl Henquet, 1906; — *Biographie nationale*, t. XVIII, 2e fascicule. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 3e série, t. II, 1re et 2e livraisons.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 2e série, t. VII, 1906. — *Musée national suisse à Zurich*, 14e rapport annuel, 1905. — *Basler Zeitschrift für Geschichte und Alterthumskunde*, 6e volume, 1re partie. — *Anzeiger für Schweizerische Alterthumskunde* (*Indicateur d'antiquités suisses*), t. VIII, 1906. — *Proceedings of American philosophical society*, janvier-avril 1906. — *Smithsonian Institution : Antiquities of the Jemez plateau* (*New-Mexico*), par Edgard-L. Hewett. — *Transactions of the American philosophical society*, t. XXI, 3e partie. — *Rapport de la bibliothèque de l'Université de Cambridge*, 1905.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Causa instruida contra el general Leonardo Marquez, 1906. — *Le cardinal de la Valette (1635-1639)*, par le vicomte de Noailles, 1906. — *Encore Louis Descomptes, le pseudo-page de la Pucelle*, par la comtesse-chanoinesse Amicie de Villaret, 1906. — *Gravures du Mas-d'Azil et statuettes de Menton*, par Édouard Piette, 1906. — *Étude d'ethnologie préhistorique*, par le même, nos 6-8. — *L'Aventin dans l'Antiquité*, par Alfred Merlin (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 97). — *Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes*, 21 avril 1906. — *M. le baron Mallet (1819-1906)*. Br. in-8. — *La nouvelle édition des Mémoires du cardinal de Richelieu*, par le comte Baguenault de Puchesse, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, année 1906, no 4. — *Les statues de Fontevraud; réclamations de l'Angleterre en 1817 et 1819*, par le chanoine Ch. Urseau. Br. in-8 (extrait des *Mémoires de la Société d'Angers*).

Correspondance.

M. le ministre de l'Instruction publique adresse dix exemplaires du Programme du 45e Congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvrira à Montpellier le mardi 2 avril 1907, et demande que les mémoires destinés à la lecture soient déposés avant le 7 janvier au 5e bureau de la direction de l'Enseignement supérieur.

La Société anonyme des Arts graphiques de Genève adresse un prospectus de vente de l'ouvrage de M. le professeur Valliety : *la Suisse à travers les âges.*

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 1 à 7 tirées et distribuées.

Mémoriaux du Conseil de 1661. T. II. Terminé.

Mémoires de Souvigny. T. I. Au brochage. On commence la composition du tome II.

Lettres de Louis XI. T. X. Feuilles 1 à 8 tirées; demi-feuille 9 en pages.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. I. Feuilles 1 à 8 tirées; feuille 9 en pages. On compose la suite.

Mémoires de Saint-Hilaire. T. II. Feuilles 1 à 9 tirées; feuilles 10 à 15 en pages.

Le secrétaire annonce que le tome II des *Mémoriaux du Conseil de 1661* va être mis en distribution pour complément de l'exercice 1905, et le tome I des *Mémoires de Souvigny* pour l'exercice 1906.

L'état des impressions permet d'espérer que le tome II des *Mémoires de Saint-Hilaire*, et peut-être le tome I des *Mémoires du cardinal de Richelieu* seront également terminés sous peu pour le même exercice 1906.

Le Conseil ordonne la mise sous presse du tome III et dernier des *Mémoriaux du Conseil de 1661.*

Le secrétaire fait connaître que, d'après une lettre de M. Léon Dorez, qui a fait une appréciation exacte des parties des *Mémoires du duc de Croÿ* intéressant l'histoire militaire, leur ensemble formerait cinq ou six volumes; mais ce chiffre pourrait être réduit à trois ou quatre volumes par le rejet en appendice, l'abréviation, ou même la suppression de certains mémoires d'un intérêt purement technique.

Le Conseil exprime le désir, comme il l'avait fait dès la première proposition, présentée par M. le vicomte de Grouchy, que tous efforts soient faits pour ne pas dépasser le chiffre de trois volumes.

Le secrétaire annonce qu'il a reçu la première partie des manuscrits de la nouvelle édition des *Mémoires du maréchal d'Estrées* préparée par M. Bonnefon, de la bibliothèque de l'Arsenal, et de l'édition des *Mémoires de Martin du Bellay* préparée par MM. Bourrilly et Fleury-Vindry, mais qu'il y aurait lieu d'en faire examiner certains détails par le Comité de publication. — Ce renvoi est ordonné par le Conseil.

Le Conseil charge le même Comité de se réunir avant la prochaine séance pour prendre une décision sur la reprise de la publication des *Chroniques de Froissart*, qui a figuré à l'ordre du jour de la séance de juillet.

Le secrétaire signale un très important article qui fait partie du dernier numéro de la *Revue d'histoire diplomatique*, et dans lequel M. le comte Baguenault de Puchesse a résumé et apprécié d'excellente manière les conditions où va paraître le premier volume de l'édition des *Mémoires du cardinal de Richelieu.* — Tous les membres présents expriment leur approbation et leur gratitude pour leur collègue.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

88. — Boislisle (A. de). Le président de Lamoignon (1644-1709). In-8, 45 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

89. — Bonnet (C.). Documents inédits sur Mlle de La Vallière, tirés des minutes du notaire royal de Saint-Germain-en-Laye. In-8, 18 p. Versailles, Bernard.

(Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.)

90. — Bordedarrère (l'abbé). La confrérie du Saint-Sacrement et des pénitents blancs de Pau (1630-1904). In-8, 214 p. Pau, Ribaut, Lafon.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

91. — Borrelli de Serres (le colonel). Livre de dépenses d'un dignitaire de l'église de Paris en 1248 (fragment). In-8, 30 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

92. — Boulaud (J.). La commanderie et les commandeurs de Paulhac. In-8, 16 p. Limoges, Ducourtieux et Gout.

93. — Bourgeois (E.). La collaboration de Saint-Simon et de Torcy; étude critique sur les « Mémoires » de Saint-Simon. In-8, 29 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

94. — Bourloton (E.). La nomination des évêques au xve siècle : Frédéric de Saint-Séverin, évêque de Maillezais (1481-1511). In-8, 18 p. Vannes, Lafolye frères.

(Extrait de la Revue du Bas-Poitou.)

95. — Bourrilly (V.-L.) et Vaissière (P. de). Ambassades en Angleterre de Jean du Bellay : la première ambassade, septembre 1527-février 1529; correspondance diplomatique, publiée avec une introduction. In-8, xlii-562 p. Paris, Alph. Picard et fils.

(Archives de l'histoire religieuse de la France.)

Les 193 dépêches dont ce volume se compose étaient « dispersées et comme perdues en plus de cinquante volumes », à la Bibliothèque nationale, au Musée Condé de Chantilly, au Musée britannique. Une partie seulement des documents d'Angleterre avaient été indiqués et analysés dans le tome IV du recueil : *Letters and papers foreign* du règne d'Henri VIII; les éditeurs actuels en ont formé le recueil complet avec les notes, commentaires et introduction nécessaires. Jean du Bellay, qui devint cardinal six ans après cette ambassade, était un lettré, et son frère Martin un mémorialiste dont l'œuvre historique va très prochainement être publiée pour notre Société par un des éditeurs des *Ambassades* que nous annonçons ici.

96. — Bovis (J.-A.). La dédition de Nice à la dynastie de Savoie en 1388. In-8, 25 p. Nice, impr. Malvano.

97. — Boyé (P.). Les coutumes inédites du comté de Vaudémont. In-8, 86 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

98. — Brimont (vicomte de). Le xvie siècle et les guerres de la Réforme en Berry. 2 vol. in-8, t. I, v-475 p., avec 1 pl. en héliogravure; t. II, 478 p. Paris, Picard et fils.

99. — Brun (X.). Histoire de la seigneurie d'Andelot-lez-Coligny, chap. i. In-8, 32 p. et grav. Bourg, impr. du Courrier de l'Ain.

(Extrait des Annales de la Société d'émulation de l'Ain.)

100. — Cadix (M.). Essai historique sur la Réforme à Besançon au xvie siècle, d'après des documents inédits. In-8, 175 p. et grav. Montauban, Impr. coopérative.

101. — Cardon (l'abbé) et Bocquet (E.). Notice sur le village de Tugny et son vieux château ; essais sur leur his-

toire. Petit in-8, 319 p., avec grav. Ham, impr. Juniet-Rasse.

102. — CASSAN (l'abbé) et MEYNIAL (E.). Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gallone, publiés d'après les manuscrits originaux. Cartulaire d'Aniane. (Tables.) In-4 à 2 col., 94 p. Montpellier, Impr. centrale du midi.

(Société archéologique de Montpellier.)

103. — CHAGNY (A.). Les syndics de la ville de Bourg et la corporation des bouchers de 1445 à 1550. In-8, 52 p. Bourg, impr. du Journal.

104. — CHAMPION (P.). Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne; contribution à l'histoire de Jeanne d'Arc et à l'étude de la vie privée au XVe siècle. In-8, XIX-305 p., avec fac-similés. Paris, H. Champion.

Tous les fervents de Jeanne d'Arc connaissent le nom de Flavy et son rôle dans la néfaste journée du 23 mai 1430; cependant les historiens, même Quicherat, même le marquis de Beaucourt, n'avaient pas encore réuni les éléments d'une biographie à peu près présentable. M. Pierre Champion en a fait le sujet de sa thèse d'archiviste-paléographe, puis a transformé cette thèse en un beau volume fortement documenté et augmenté de plus de cent pièces justificatives. Les chroniques publiées pour notre Société, y compris celle des Cordeliers sur laquelle nous comptons toujours, les archives communales de l'Ile-de-France et de la Picardie, surtout les registres du Parlement et du Trésor des chartes, ont fourni la principale matière du récit et celle des notes très abondantes et copieuses, dont l'Index alphabétique permet de bénéficier sans peine.

105. — CHAPERON (J.). Recherches historiques sur Saint-Pierre-en-Demueyes, abbaye cistercienne du XIIe siècle. Petit in-16, VII-32 p. Draguignan, impr. Latil.

106. — CHARLIAC (P. DE). L'antéchrist du moine Adson et les origines des prophéties modernes; le dernier roi des Francs. In-8. Paris, Dujarric et Cie.

107. — CHRÉTIEN (l'abbé). Pouillé de l'ancien diocèse de

Noyon, publié d'après le manuscrit, 1er fasc. I : Doyenné de Noyon; II : Doyenné de Chauny. In-4, p. 1 à 107. Montdidier, impr. Bellin.

(Comité archéologique, historique et scientifique de Noyon.)

108. — Clouzot (E.). Les marais de la Sèvre-Niortaise et du Lay du xe à la fin du xvie siècle. In-8, 287 p., avec cartes dans le texte et hors texte. Niort, Clouzot; Paris, Champion.

109. — Clouzot (H.). Cens et rentes dus au comte de Poitiers, à Niort, au xiiie siècle; publiés d'après un manuscrit des Archives nationales et précédés d'une introduction et d'un état de Niort. In-8, 71 p. et plan. Niort, Clouzot; Paris, Champion.

110. — Collette (E.). Les foires et marchés à Dijon (essai d'histoire économique), et chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon de 1200 à 1230. In-8, 107 p. Dijon, impr. Jobard.

111. — Cornereau (A.). Un séjour de Marie-Thérèse à Dijon (30 avril-4 juin 1674). In-8, 47 p. Dijon, impr. Darantière.

112. — Cros-Mayrevieille (G.). L'assistance publique à Narbonne au xviiie siècle, et les Mémoires de Charles de Ballainvilliers. In-8, 31 p. Narbonne, impr. Gaillard.

(Extrait du Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne.)

113. — Czeppan (Rich.). Die Schlacht bei Crécy (1346); ein Beitrag zur Kriegsgeschichte des späteren Mittelalters. In-8, 115 p. et pl. Berlin, Nauck.

114. — Delage (F.). La disette à Limoges au xvie siècle. In-8, 17 p. Limoges, Ducourtieux et Gout.

115. — Delisle (Léopold). Le missel de Barbechat. In-8, 20 p. Rennes, impr. Prost.

(Extrait des *Bréviaires et Missels de Bretagne*, par M. l'abbé F. Duine.)

En une lettre fort piquante, qui tiendra sa place dans la biblio-

graphie, et même dans l'histoire de M. Delisle, l'ancien administrateur général de la Bibliothèque nationale raconte, avec une simplicité émouvante, l'histoire du « sauvetage » de ce manuscrit qui, soustrait indûment de l'église de la Madeleine de Barbechat, au pays nantais, était passé à Munich, et aurait été perdu pour la France, si la diplomatie et la générosité de M. Delisle n'en avaient opéré l'acquisition pour la Bibliothèque, au moment même où il fut forcé de quitter cette maison.

116. — DEVILLE (E.). Notices sur quelques manuscrits normands conservés à la bibliothèque Sainte-Geneviève. IV : Analyse d'un ancien cartulaire de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen. In-8, 58 p. Évreux, impr. Odieuvre.

117. — DOREZ (Léon). Dominique de Cortone et Pierre Chambiges. In-8, 15 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

118. — DOREZ (Léon). Notes sur les libraires, relieurs, enlumineurs, papetiers et parcheminiers jurés en l'Université de Paris, extraites des Mémoriaux de la Faculté de Décret (1504-1524). In-8, 32 p. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Revue des bibliothèques.)

119. — DOUBLET (G.). Un ambassadeur ariégeois en Espagne à la fin du règne de Louis XIV (1711-1713). In-8, 14 p. Foix, Gadrat aîné.

(Extrait du Bulletin périodique de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts.)

120. — DU BOURG (dom A.). Vie monastique dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés aux différentes périodes de son histoire. In-8, 56 p. Besançon, impr. Jacquin; Paris, 5, rue Saint-Simon.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

121. — DUCÉRÉ (E.). Bayonne sous l'ancien régime. Le mariage de Louis XIV, d'après les contemporains et des documents inédits. In-4, 299 p. et grav. Bayonne, impr. Lamaignère.

122. — Duchesne (Mgr L.). Le concile de Turin. In-8, 27 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

123. — Dutilleux (A.). Antoine Benoist, premier sculpteur en cire du roi Louis XIV (1632-1717). In-8, 34 p., avec portr. et fac-similé dans le texte. Versailles, Bernard.

(Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.)

124. — Fage (René). Un terroriste au xviie siècle : l'intendant Étienne Foullé. In-8, 36 p. Limoges, Ducourtieux et Gout.

Étienne Foullé, issu d'une famille parlementaire et, lui-même, conseiller au parlement de Paris avant de devenir maître des requêtes, eut la malchance d'arriver à l'intendance de Limoges en 1649, après deux autres titulaires qui avaient laissé un rare renom de gens de bien, d'y apporter des instructions très sévères, et de les exécuter plus que sévèrement, cruellement, avec le secours du partisan Tabouret et des troupes mises en quartiers d'hiver. Le parlement de Bordeaux dut intervenir; mais on ne sait ce qu'il en advint. C'était le temps des pires désordres.

125. — Flament (Pierre). Mémoire de la généralité de Moulins, par l'intendant Le Vayer (1698). In-8, xvi-214 p. Moulins, L. Grégoire.

(Bibliothèque bourbonnaise.)

Cette publication montre quel parti nos archivistes départementaux peuvent tirer des documents et des ouvrages locaux ou généraux qu'ils ont sous la main pour faire valoir l'intérêt des Mémoires dressés par les intendants à l'usage du duc de Bourgogne. Presque chaque article, chaque question, dans l'édition soigneusement établie par M. Flament, appellent une note, toujours topique, toujours substantielle et instructive, intéressante pour tous les lecteurs quels qu'ils soient. Si, après cette déclaration très sincère, je pouvais me permettre une critique, ce serait que les occupations qui retiennent les archivistes à leur poste de province pendant presque toute l'année n'aient pas laissé à M. Flament le loisir nécessaire pour dépouiller les archives conservées à Paris avec autant de soin que celles du Bourbonnais. Je ne parle pas seulement des divers fonds du Contrôle général, qu'il a cités trop rarement à mon gré, mais de ceux qu'il aurait pu trouver dans la correspondance des secrétaires d'État de qui sa province relevait.

126. — Forteau (C.). Jean Alleaume, maire d'Étampes (1664-1667). In-8, 28 p. Paris, Daragon.

(Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix.)

127. — Fraikin (abbé J.). Nonciatures de France; les nonciatures de Clément VII. T. I, depuis la bataille de Pavie jusqu'au rappel d'Acciaiuoli, 25 février 1525-juin 1527. In-8, lxxvii-451 p. Paris, Alph. Picard et fils.

(Archives de l'histoire religieuse de la France.)

L'éditeur, ancien chapelain de l'église Saint-Louis-des-Français à Rome, s'est livré à des recherches très précises dans toutes les bibliothèques d'Italie et de l'étranger pour réunir l'ensemble des documents émanés de la nonciature de France. Les 125 dépêches données dans le volume actuel, ainsi que les 14 documents de l'Appendice, ont été tirés presque tous des archives d'État de Florence et des archives secrètes du Vatican. Une copieuse introduction traite en premier lieu de la bibliographie des manuscrits et des imprimés, en second lieu de la politique du pape Clément VII à l'égard de la France et des nonces qu'il envoya à Paris. Robert Acciaiuoli, qui remplit ce volume, n'était qu'un laïque.

128. — Frain de la Gaulayrie. Livre de raison d'un gentilhomme verrier, vicomte de Fercé (1754-1762). In-8, 24 p. Saint-Brieuc, Prud'homme.

(Extrait du Bulletin de l'Association bretonne.)

129. — Gazier (A.). Mémoires du chanoine Hermant. T. III (1656-1657). In-8, 618 p. Paris, Plon et Cie.

Ce troisième volume contient les livres XIV à XVIII du manuscrit d'Hermant. Les principaux événements dont il y est traité sont : la publication des 5e, 6e, 7e et 8e Provinciales, l'affaire du cardinal de Retz à Paris et à Rome, l'assemblée du clergé en 1656 et les délibérations de la Sorbonne, l'agitation de Port-Royal, les luttes intestines du clergé de Paris, de Beauvais et de Rouen, la Constitution et le Formulaire, les bulles du pape Alexandre VII, le séjour de Mlle de Rouannez à Port-Royal, et, comme d'habitude à la fin de chaque année, la liste raisonnée des publications du temps relatives au jansénisme.

130. — Grosse-Duperon (A.). Le château d'Aron et ses

grosses forges. Petit in-8, 86 p. et grav. Mayenne, impr. Poirier frères.

131. — Grosse-Duperon (A.). Les chapellenies de Mayenne avant la Révolution (1420-1789). In-8, 168 p., avec grav. Mayenne, impr. Poirier frères.

132. — Guibert (L.). Les lépreux et les léproseries de Limoges. In-8, 148 p. Limoges, Ducourtieux et Gout.

133. — Guiffrey (J.). Les Gobelin, teinturiers en écarlate au faubourg Saint-Marcel. In-8, 96 p., avec tableau généalogique et planches. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

134. — Guillemot (Étienne). Les forêts de Senlis; étude sur le régime des forêts d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville au moyen âge et jusqu'à la Révolution. In-8, 229 p., avec cartes et photogravures. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

Ce livre a eu pour origine une thèse soutenue en 1900 à l'École des chartes. L'auteur l'a divisé en trois parties : 1° Géographie, propriété, régime des bois; 2° Administration et juridictions forestières (grueries); 3° Usages, exploitation, chasse, capitaineries. Son travail sera bien accueilli, comme le premier qui fasse connaître d'après les documents mêmes le fonctionnement d'un régime forestier très étendu, par conséquent très divers selon les régions. Au point de vue historique, il n'est pas moins intéressant qu'aux points de vue administratif et économique. Il fournit aussi les renseignements principaux sur la formation du domaine forestier de Chantilly depuis le moyen âge, sujet que le conservateur adjoint du Musée Condé vient de traiter un peu plus récemment, et surtout plus spécialement, comme on le dira plus loin.

135. — Guillotin de Corson (l'abbé). Les seigneurs de Champeaux, leur collégiale et leur château. In-8, 45 p. Rennes, Plihon et Hommay.

136. — Hervieu (P.-N.). Une commune normande sous

l'ancien régime. In-8 carré, XIX-371 p. et portr. Poitiers et Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.

137. — INGOLD (A.-M.-P.) et BONNARDEL (E.). Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire. In-8, t. III, VII-530 p., et t. IV, VII-568 p. Paris, Alph. Picard.

Cent neuf notices biographiques et bibliographiques du P. Louis Batterel sur les Oratoriens « recommandables par la piété ou par les lettres » qui se signalèrent sous le règne du P. Senault, quatrième supérieur général, et sous celui du P. de Sainte-Marthe, son successeur, c'est-à-dire de 1663 à 1697. Les plus célèbres sont, outre ces deux supérieurs hors de pair, Claude Saumaize, Brienne fils (simple confrère laïque), Mascaron, Pierre Faydit, Louis et Claude Thomassin, Guyet de Chevigny, François Verjus, l'académicien La Marque de Tilladet, Nicolas Malebranche, Michel Le Vassor, Pasquier Quesnel, etc.

138. — ISNARD (J.). Siège du fort Saint-Martin et fuite des Anglais de l'île de Ré; relation historique, publiée en latin au XVIIe siècle; traduction française de 1879 par le docteur Atgier. 2e édition, revue et corrigée. 3e fascicule. In-8, p. 97 à 144. Angers, Germain et Grassin.

139. — JACOB (Louis). La formation des limites entre le Dauphiné et la Savoie; contribution à l'étude de la géographie historique du Sud-Est de la France. In-8, 107 p., avec 4 cartes hors texte. Paris, H. Champion.

M. Jacob suit l'histoire parallèle des Dauphins, ou du Dauphiné, et de la maison de Savoie, depuis les origines jusqu'aux traités d'Utrecht et de Paris (1760). Il s'est servi surtout, pour les temps anciens, de Valbonnais, de Fontanieu et des études modernes; pour la dernière partie, du *Corps diplomatique* et des documents du Dépôt des affaires étrangères. Des cartes dressées spécialement pour cet objet permettent de suivre les variations multiples de limites.

140. — LACHÈVRE (F.). Estienne Durand, poète ordinaire de Marie de Médicis (1585-1618). In-8, 47 p. Paris, Leclerc.

(Extrait du Bulletin du Bibliophile.)

141. — LA RONCIÈRE (Ch. DE). Histoire de la marine

française. T. III : les Guerres d'Italie; liberté des mers. In-8, 612 p., avec portr.

Ce tome III, non moins précieux que les précédents, comprend l'expédition de Charles VIII à Naples, « conquête et débâcle, » les campagnes de 1499 à 1502 dans les mers du Levant, la seconde conquête du royaume de Naples, la révolte de Gênes en 1507, la réorganisation de notre marine militaire aux frais des amiraux, des provinces et des villes, la guerre contre Venise et contre le Pape, la Sainte-Ligue de 1511, les premiers voyages de marins normands et bretons en Amérique, la croisade tentée vainement en faveur de Rhodes et des Hospitaliers, la rivalité de François Ier et de Charles-Quint, les découvertes au Mexique et dans les Indes orientales, la course et la liberté des mers, la pénétration de Cartier et de Roberval en Canada, les alliances franco-turque et anglo-espagnole, l'invasion en Angleterre et les campagnes en Écosse, les galères sous Henri II, la dernière guerre contre Charles-Quint, l'expédition du duc de Guise à Naples, la perte de Calais, les campagnes et conquêtes aux Antilles, aux Canaries, à Terre-Neuve, les premières tentatives de colonisation jusqu'à la fin du règne d'Henri II.

D'un bout à l'autre de ce volume si rempli, l'intérêt du récit et des révélations, — c'est le mot propre, — ne faiblit pas un moment. Voir, par exemple, la bataille navale de treize jours à Lépante, en 1499, que les historiens ignoraient jusqu'ici; le siège soutenu à Gênes, pendant deux ans et demi, par la garnison normande; la lutte des armateurs normands pour la liberté des mers; la création d'une flotte modèle par Henri II.

142. — Leroy (G.). Le vieux Melun (supplément à l'histoire de la même ville). In-4, xvi-533 p., avec grav. Melun, Huguenin.

143. — Lesne (l'abbé E.). La hiérarchie épiscopale (provinces, métropolitains, primats) en Gaule et en Germanie depuis la réforme de saint Boniface jusqu'à la mort d'Hincmar (742-882). In-8, xv-352 p. Paris, Picard et fils.

(Mémoires et travaux publiés par des professeurs des Facultés catholiques de Lille.)

144. — Letaconnoux (J.). Le régime de la corvée en Bretagne au xviiie siècle. In-8, 116 p. Rennes, Plihon et Hommay.

(Extrait des Annales de Bretagne.)

145. — LHOMEL (G. DE). Documents inédits sur l'interdit de 1634. In-4, II-37 p. Abbeville, impr. Lafosse et C[ie].

146. — LIGER (F.). La Cénomanie romaine; réponse à l'abbé Busson, chanoine de la cathédrale du Mans. In-8, 16 p. Le Mans, libr. de Saint-Denis; Paris, Champion; Cheronnet.

147. — LORD (A. P.). The regency of Marie de Médicis, a study of French history from 1610 to 1616. In-8, 192 p. et fig. Londres, Bell.

148. — LOT (F.). Mélanges carolingiens. In-8, 60 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

149. — MACON (G.). Histoire du domaine forestier de Chantilly. T. II : Forêts de Coye, Luzarches, Chaumontel et Bonès. In-8, 157 p., avec carte. Senlis, impr. Eug. Dufresne.

Ce second fascicule complète l'historique des forêts composant actuellement ou ayant composé le massif dit de Chantilly. Sans avoir l'aspect d'un ouvrage d'érudition, — point de références, point de dissertations, point ou extrêmement peu de notes, — le travail est uniquement établi d'après les titres du chartrier dont M. Macon a la garde comme conservateur adjoint du Musée Condé. Non seulement l'histoire locale, mais même l'histoire générale pourront y puiser en toute confiance des renseignements qui ne se rencontreraient pas ailleurs, et chacun sait que, grâce à M. Macon, les documents eux-mêmes sont de l'accès le plus facile.

Suivant une promesse faite *in fine,* M. Macon achèvera définitivement son œuvre par l'historique des différents parcs plantés autour ou en dehors du château proprement dit.

150. — MALLERAY (H. DE). Bouvines (champ de bataille et souvenir). In-8, 21 p. Arras et Paris, Sueur-Charruey.

(Extrait de la Revue de Lille.)

151. — MANDROT (B. DE). Le meurtre de Jean Berry, secrétaire de Jean, duc de Bourbon (1488). In-8, 28 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

152. — Merlet (René). Les architectes de la cathédrale de Chartres et la construction de la chapelle Saint-Piat au XIVe siècle. In-8, 19 p., avec photogravure. Caen, Delesques.

(Extrait du Bulletin monumental.)

On devait déjà à M. Merlet six études, pour le moins, sur certaines parties ou divers restes fort anciens de la cathédrale de Chartres. Les registres des délibérations du chapitre, qui sont complets dans la période de 1298 à 1419, semblent être une source inépuisable pour nos archéologues.

153. — Mignen (G.). Chartes de fondations pour l'aumônerie-hôpital de Montaigu (Bas-Poitou) (1174, 1182, 1241, 1696). In-8, 39 p. La Roche-sur-Yon, impr. Servant-Mahaud.

154. — Mohr (Fr.). Die Schlacht bei Rosebeke am 27 nov. 1382; ein Beitrag zur mittelalterlichen Kriegsgeschichte. In-8, 87 p. et pl. Berlin, Nauck.

155. — Monographie de la cathédrale du Puy; manuscrit de l'architecte Mallay, publié par la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire; introduction et notes par Noël Thiollier. In-8, 39 p., avec fig. dans le texte et hors texte. Le Puy, impr. Marchessou.

(Extrait des Mémoires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.)

156. — Moranvillé (H.). Un pèlerinage en Terre-Sainte et au Sinaï au XVe siècle. In-8, 39 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

157. — Nanglard (abbé J.). Livre des fiefs de Guillaume de Blaye, évêque d'Angoulême. In-8, 411 p. Angoulême, impr. Charentaise.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

Ce *Liber feodorum*, dont on ne connaissait jusqu'ici que quelques citations, est conservé au Trésor de l'évêché. Il contient tous les procès-verbaux d'hommages rendus à l'évêque Guillaume durant

son règne, 1273-1307. C'est dire quels services il peut rendre pour l'histoire de la féodalité en Angoumois, pour l'étude du domaine épiscopal, pour la connaissance de la topographie régionale, et pour celle du latin commençant à se franciser.

158. — OLIVIER (J.-J.). Les comédiens français dans les cours d'Allemagne au XVIIIe siècle. 4e série : la Cour du landgrave Frédéric II de Hesse-Cassel. In-4, XI-140 p. et 2 planches (eau-forte et bois) gravées par E. Pennequin, d'après des documents de l'époque. Poitiers et Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.

159. — PÉRUCAUD (l'abbé J.-B.). Notice sur Brigueil. In-8, 256 p. Ruffec, impr. Picat.

160. — PETIT (E.). Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne, avec des documents inédits et des pièces justificatives. T. IX et dernier. In-8, XII-527 p., avec grav. et tableau généalogique. Dijon, impr. Darantière.

(Publication de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire.)

161. — PETIT-DUTAILLIS (C.). Un nouveau document sur l'Église de France à la fin de la guerre de Cent ans : le registre des visites archidiaconales de Josas. In-8, 23 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

162. — PICOT (Émile). Notice sur Nicolas Le Breton, chanoine de Paris (1506-1574). In-8, 7 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

163. — PIDOUX (P.-A.). Le clergé franc-comtois à l'assemblée de 1682, notes tirées de documents inédits. In-8, 12 p. Besançon, impr. Jacquin.

(Extrait des Annales franc-comtoises.)

164. — POËTE (Marcel). Les Primitifs parisiens; étude sur la peinture et la miniature à Paris, du XIVe siècle à la Renaissance; leçons d'un cours d'introduction à l'histoire

de Paris professé à la Bibliothèque de la ville. Petit in-8 carré, 79 p. et grav. Paris, Champion.

165. — Poulet (l'abbé S.). Histoire de Forest (arrondissement d'Avesnes). In-8, 601 p., avec grav. Cambrai, impr. d'Halluin-Carion.

166. — Quilgars (H.). L'église Saint-Aubin de Guérande ; ses origines, ses institutions. In-8, 49 p. Vannes, Lafolye frères ; Paris, Champion ; Le Dault.

(Extrait de la Revue de Bretagne.)

167. — Rey (Auguste). Pierre de Rousseville et la conciergerie de Gouvieux. In-8, 15 p. Paris, H. Champion.

(Extrait du Moyen Age.)

Contribution pour le commentaire du 92e huitain du Grand Testament de Villon.

168. — Rey (Auguste). Le château d'Épinay-sur-Seine. In-8, 26 p. Paris, H. Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société de Pontoise.)

Post-scriptum ou épilogue du livre sur *Mme d'Épinay et le château de la Chevrette* (1904). Presque tous les éléments, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours, ont été empruntés aux archives féodales de Chantilly.

169. — Richou (J.). Histoire des commissions extraordinaires sous l'ancien régime. In-8, 152 p. Paris, Arthur Rousseau.

170. — Rondot (N.). Les médailleurs et les graveurs de monnaies, jetons et médailles en France ; avant-propos, notes, planches et tables, par H. de La Tour. In-4, XI-449 p. et 39 pl. Paris, Leroux.

171. — Roschach (E.) et Molinier (Aug.). Histoire graphique de l'ancienne province de Languedoc (texte et dessins). Cartes géographiques et notices explicatives. Planches de monnaies, correspondant aux descriptions insérées dans la « Numismatique de Languedoc » de MM. Charles Robert, Chalande et de Saulcy. In-4, 725 p. Toulouse, Privat.

172. — Sabarthès (l'abbé). Les évêchés de la Narbonnaise en 678. In-8, 12 p. Narbonne, impr. Caillard.

(Extrait du Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne.)

173. — Schwob (Marcel). Le Parnasse satyrique du xve siècle, anthologie de pièces libres. Petit in-16, viii-340 p. Paris, Welter.

174. — Shaw (Alf. E.). Michel de L'Hospital and his policy. In-8, iii-154 p. Oxford, University Press.

175. — Sol (E.). Les rapports de la France avec l'Italie du xiie siècle à la fin du premier Empire, d'après la série K des Archives nationales. In-8 à 2 col., 171 p. Paris, Champion.

176. — Stein (H.). La vérité sur Boccador, architecte de l'Hôtel-de-Ville de Paris. In-8, 7 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

177. — Trévédy (J.). Un portrait du connétable de Richemont. In-8, 12 p. et 2 pl. Saint-Brieuc, Prud'homme.

(Extrait des Mémoires de l'Association bretonne.)

178. — Valabrègue (A.). Les frères Le Nain. In-8, vi-179 p. Paris, libr. de l'Art ancien et moderne.

179. — Valois (N.). Un ouvrage inédit de Pierre d'Ailly : le « De persecutionibus Ecclesiæ ». In-8, 20 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

180. — Vanel (G.). La ville de Caen en 1765 : trois mémoires du lieutenant général Du Portal sur la ville et le château de Caen (1759-1771); manuscrit inédit de la bibliothèque de Caen. In-8, 61 p. Caen, Jouan.

(Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.)

181. — Vogüé (marquis de). Inventaire des archives du

château de Vogüé fait en 1712, publié d'après le manuscrit original et accompagné de pièces inédites. In-4, II-152 p., Sancerre, impr. Pigelet.

Des archives dispersées en 1793, le principal document, intitulé : *Livre du Trésor*, est un de ceux qui n'ont pu être recouvrés. A défaut de celui-là, notre éminent confrère a publié, comme préambule à l'histoire qu'il prépare de sa maison, cet inventaire analytique des titres féodaux : terriers, hommages, actes de famille de toute sorte. C'est un document fort intéressant pour la connaissance du Vivarais féodal du XIIIe au XVIIIe siècle, aussi bien que pour l'histoire des seigneurs et pour la topographie.

182. — WICKERSHEIMER (C.). La médecine et les médecins en France à l'époque de la Renaissance. In-8, 579 p. Paris, Maloine.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 DÉCEMBRE 1906,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE BARON DE COURCEL, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 février suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce que le Conseil a perdu, le 6 octobre dernier, un de ses membres les plus anciens, les plus dévoués et les plus estimés, M. Auguste Himly, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Paris. Il dit que son émotion personnelle est profonde de perdre un confrère auquel il était attaché depuis le temps où M. Himly fut son professeur au collège Rollin; mais son devoir est surtout de retracer brièvement, en attendant l'Assemblée générale, les principales étapes de la carrière de cet érudit, dont le nom restera lié aux progrès des études historiques et géographiques en France, et, ici encore plus particulièrement, il veut insister sur la participation très active prise par M. Himly aux progrès de la Société de l'Histoire de France et aux travaux du Conseil, où son activité, sa sympathique aménité, son dévouement de tous les instants, et dans toutes les circonstances, lui avaient fait autant d'amis qu'il comptait de collègues. M. le Président ajoute que le Conseil doit saluer dans celui qui vient de disparaître un de ces Français d'Alsace dont les cœurs savent rester fidèles aux souvenirs du passé et témoigner chaque jour cette fidélité en

reportant toute leur tendresse sur la mère-patrie qui les a recueillis depuis une cruelle séparation.

M. le Président annonce également la mort de M. le duc de Broglie, qui avait tenu à honneur de remplacer dans la Société ses illustres père et grand-père. Partageant les goûts de ceux-ci pour l'histoire, le duc de Broglie avait déjà fait, sur son ancêtre le maréchal de Broglie, une publication du plus haut intérêt, que l'on pouvait espérer de voir suivie d'autres études, s'il n'avait été enlevé par une mort prématurée.

Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le Président et le remercie de s'être fait son éloquent interprète.

M. le Président annonce que M. Gustave Daupeley, qui avait succédé en 1876 à son beau-père M. Gouverneur, comme imprimeur de la Société, et avait donné des preuves d'un constant dévouement à celle-ci pendant plus de vingt-cinq ans, est décédé prématurément à Nogent-le-Rotrou, le 29 novembre, après avoir fait agréer son propre fils, M. Paul Daupeley, pour son successeur. Le Conseil, qui avait accueilli avec faveur le troisième représentant de cette dynastie de précieux collaborateurs, adresse ses profondes condoléances à M. Paul Daupeley, en lui demandant de les transmettre également à Mme Daupeley et à Mme Gouverneur.

M. le Président prie M. Noël Valois, secrétaire adjoint, de permettre que le Conseil s'associe respectueusement au deuil cruel qui l'a frappé le 12 novembre.

Publications adressées à la Société.

Sociétés savantes. — *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure,* VIe série, t. III, 1905. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 2e trimestre de 1906. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles,* t. XX, 1906, 1re et 2e livr. — *Annales de la Société historique et archéologique de Tournai,* nouv. série, t. X, 1re et 2e parties. — *Transactions of the Royal historical Society,* nouv. série, t. XX.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Le président Charles Ducros et la Société protestante en Dauphiné

au commencement du XVIIe siècle, par M. Brun-Durand. In-8. Valence. — *Inventaire sommaire de la collection Bucquet-Aux Cousteaux sur Beauvais et le Beauvaisis,* par le Dr Victor Leblond. In-8. Paris, Champion. — *Déplacement des glaces polaires et grandes extensions des glaciers,* par Édouard Piette. In-8. Saint-Quentin. — *Fibules pléistocènes,* par le même. In-8. Paris, Vigot. — *Le chevêtre et la semi-domestication des animaux aux temps pléistocènes,* par le même. In-8. Paris. — *Édouard Piette (1827-1906), notice nécrologique.* In-8. — *Contributo alla storia della battaglia di Fornovo,* par A. del Prato. In-8. Parme.

Correspondance.

M. le comte Baguenault de Puchesse, M. le comte de Beaucaire, M. Gaston Raynaud, M. Delaville Le Roulx expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

Les membres du Conseil auxquels la poste n'avait pas transmis en temps utile les convocations pour la séance du mois de novembre s'excusent, pour cette raison, de n'avoir pu assister à la réunion du Conseil.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1906. 7 feuilles tirées.

Lettres de Louis XI. T. X. 8 feuilles tirées et demi-feuille 9 en pages. Pas de changement.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. I. 8 feuilles tirées; feuilles 9 en pages, 10 à 14 en placards.

Mémoires de Saint-Hilaire. T. II. 14 feuilles tirées; feuille 15 en pages, feuilles 16 à 19 en placards.

Mémoriaux du Conseil de 1661. T. III. On commence la composition.

Mémoires du comte de Souvigny. T. II. On commence la composition.

M. Léopold Delisle annonce que le Comité de publication s'est réuni le 24 novembre pour délibérer sur les diverses questions renvoyées à son examen par le Conseil.

En premier lieu, il a indiqué certaines modifications que l'éditeur des *Mémoires du maréchal d'Estrées* pourrait apporter au manuscrit déposé par lui.

En deuxième lieu, il a été d'avis qu'un essai récemment tenté ne permettait pas de le renouveler pour la prochaine édition des *Mémoires de Martin du Bellay*, en distinguant typographiquement les notes de texte des notes de commentaire. Il a, de plus, exprimé l'avis que cette publication demeurât limitée à trois volumes, comme il avait été primitivement convenu, et que les éditeurs MM. Bourrilly et Fleury Vindry voulussent bien, à cet effet, supprimer tout à la fois les notes de texte qui ne seraient pas réellement utiles, et réduire les notes historiques de ce qui ne serait pas nécessaire pour l'éclaircissement et l'interprétation du texte.

En troisième lieu, le Comité a reçu, de la part de M. Germain Lefèvre-Pontalis, l'avis que ses travaux et occupations diverses le forçaient, à son très grand regret, de se désister de la continuation des *Chroniques de Froissart* que le Conseil avait daigné lui confier après la démission de M. Gaston Raynaud. Ne pouvant qu'accepter ce désistement, quoique le Conseil eût toujours compté sur la précieuse collaboration d'un éditeur aussi dévoué et aussi compétent dans tout ce qui touche le temps et les chroniques de Froissart, le Conseil a pensé pouvoir désigner, sur l'indication de M. Lefèvre-Pontalis lui-même, pour prendre la succession de Siméon Luce et de M. Gaston Raynaud, M. Henri Moranvillé, qui a déjà fait ses preuves, soit comme éditeur, pour la Société, de l'importante *Chronographia regum,* soit en publiant pour son compte personnel des textes du même temps, comme l'*Inventaire du trésor du duc d'Anjou,* etc.

En proposant la désignation de M. Moranvillé pour reprendre l'édition de *Froissart* trop longtemps suspendue, le Comité a la satisfaction d'ajouter que M. Gaston Raynaud consentirait à devenir commissaire responsable, ce qui assurerait à la fois une bonne et une prompte exécution du travail, sans qu'il demeurât aucune crainte de disparate entre les premiers volumes et ceux qui restent à imprimer.

En remerciant les membres du Comité pour leur utile et

fructueuse intervention, et après avoir témoigné son sincère regret des circonstances qui ne permettent pas que M. Lefèvre-Pontalis donne le concours qu'on avait été en droit d'espérer de lui, le Conseil désigne M. Henri Moranvillé pour reprendre l'édition des *Chroniques de Jean Froissart*, et prie M. Gaston Raynaud de vouloir bien suivre cette publication comme commissaire responsable.

M. Henri Moranvillé, présent à la séance, assure le Conseil qu'il est très touché et ému de ce témoignage de sa confiance, et que, avec le vigilant concours de M. Raynaud, il s'efforcera de remplir dignement la mission qui lui est assignée.

M. le Président annonce que, suivant l'invitation du Conseil et du Comité, il a fait les démarches nécessaires pour obtenir communication d'un lot important de papiers du ministre Chavigny qui pourraient être utiles à l'édition des *Mémoires du cardinal de Richelieu*, et que ces démarches paraissent devoir aboutir à un plein succès.

Le Conseil remercie M. le Président et le félicite de ce très heureux résultat.

La séance est levée à cinq heures et demie.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 29 novembre 1906, a décerné les prix suivants :

PRIX GOBERT. — Le premier prix au général Bonnal, pour son ouvrage intitulé : *l'Esprit de la guerre moderne.*

Le second prix à M. Louis Madelin, pour son livre intitulé : *la Rome de Napoléon.*

PRIX THÉROUANNE. — Deux prix, de 1,000 fr. chacun, à M. Patrice Mahon, auteur d'*Études sur les armées du Directoire*, et à M. Gabriel Pérouse, auteur d'un ouvrage consacré au *Cardinal Louis Aleman.* — Quatre prix, de 500 fr. chacun, à M. le vicomte de Brimont, pour son

ouvrage intitulé : *Le XVIe siècle et les guerres de la Réforme en Berry;* à M. Émile Horn, pour son étude sur *François Rakoczki II, prince de Transylvanie* (1676-1735) ; à M. Bourrilly, pour sa monographie de *Guillaume du Bellay, seigneur de Langey* (1491-1543), et à M. Marcel Marion, pour son étude sur *le Garde des sceaux Lamoignon et la réforme judiciaire de 1788.*

Prix Bordin. — Deux prix, de 1,000 fr. chacun, à M. Édouard Herriot, auteur d'une étude sur *Madame Récamier et ses amis*, et à M. Ph. Godet, auteur d'une étude sur *Madame de Charrière et ses amis* (1740-1805). — Un prix de 500 fr. à M. A. Barbeau, pour son livre intitulé : *Une ville d'eaux anglaise au XVIIIe siècle.*

Prix Montyon. — Deux prix, de 500 fr. chacun, à M. Herpin, pour son étude sur *Mahé de la Bourdonnais et la Compagnie des Indes,* et à M. André Baudrillart, pour son mémoire sur *Saint Paulin, évêque de Nole* (353-431).

Prix Furtado. — Un prix de 500 fr. au commandant Ernest Picard, pour son ouvrage intitulé : *Bonaparte et Moreau.*

Prix Sobrier-Arnould. — Un prix de 1,000 fr. à M. Roger, pour son livre intitulé : *l'Enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin.*

Prix Saintour. — Partagé également entre M. Félix Piquet, pour son ouvrage intitulé : *l'Originalité de Gottfried de Strasbourg dans son poème de Tristan et Isolde*, et M. Joseph Anglade, pour son livre intitulé : *le Troubadour Guiraut Riquier, étude sur la décadence de l'ancienne poésie provençale.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 16 novembre 1906, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Le premier prix à M. Ernest Petit,

pour son *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne.*

Le second prix maintenu à M. Alfred Richard, pour son *Histoire des comtes de Poitou.*

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — La première médaille à M. Léon Mirot, pour ses deux volumes intitulés : *Isabelle de France, reine d'Angleterre, comtesse d'Angoulême,* et *les Insurrections urbaines au début du règne de Charles VI.*

La seconde à M. Ph. Lauer, pour son édition des *Annales de Flodoard.*

La troisième à M. Serbat, pour son mémoire sur *les Assemblées du clergé de France de 1561 à 1615.*

La quatrième à M. Henri d'Allemagne, pour son ouvrage intitulé : *les Cartes à jouer du XIVe au XXe siècle.*

La première mention à M. G. Dottin, auteur d'un *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique;* — la deuxième à M. l'abbé C. Allibert, pour son *Histoire de Seyne, de son bailliage et de sa viguerie;* — la troisième à M. Lucien Bégule, pour son étude sur *les Incrustations décoratives des cathédrales de Lyon et de Vienne;* — la quatrième à M. l'abbé J.-N. Abgrall, pour ses mémoires intitulés : I. *Architecture bretonne. Étude des monuments du diocèse de Quimper.* II. *Livre d'or des églises de Bretagne;* — la cinquième à M. Émile Bonnet, auteur d'un mémoire sur les *Antiquités et monuments du département de l'Hérault;* — la sixième à M. Henri Moris, éditeur du *Cartulaire de l'abbaye de Lérins;* — la septième à M. J.-C. Demarteau, pour son livre intitulé : *l'Ardenne belgo-romaine, étude d'histoire et d'archéologie.*

PRIX BORDIN. — Un prix de 2,000 fr. à M. Jules Gay, pour son ouvrage intitulé : *l'Italie méridionale et l'Empire byzantin depuis l'avènement de Basile Ier jusqu'à la prise de Bari par les Normands* (867-1071). — Un prix de 600 fr. à MM. Ch. Samaran et l'abbé G. Mollat, pour leur ouvrage intitulé : *la Fiscalité pontificale en France au XIVe siècle.* — Un prix de 400 fr. à M. P.

Champion, pour son étude sur *Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne*.

Prix Fould. — Décerné à M. Henri Lechat, pour son ouvrage intitulé : *la Sculpture attique avant Phidias*, et pour l'ensemble de ses travaux sur l'histoire de l'art grec.

Prix Brunet. — Un prix de 2,000 fr. à M. Frédéric Lachèvre, pour sa *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*. — Deux prix, de 500 fr. chacun, à M. A. de la Bouralière, pour son ouvrage sur *l'Imprimerie et la librairie à Poitiers pendant les XVII*e *et XVIII*e *siècles*, et à M. P.-P. Plan, pour sa *Bibliographie rabelaisienne*.

Prix de la Grange. — Décerné à M. Bédier, pour sa publication du *Roman de Tristan*.

Prix Saintour. — Un prix de 1,500 fr. au R. P. Lagrange, pour ses *Études sur les religions sémitiques*. — Trois récompenses, de 500 fr. chacune, à M. l'abbé J. Labourt, pour son ouvrage intitulé : *le Christianisme dans l'empire Perse sous la dynastie sassanide*, à M. Moïse Schwab, pour son *Rapport sur les inscriptions hébraïques de la France*, et à M. Victor Chauvin, pour sa *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes*, t. VII à IX.

Prix Gabriel-Auguste Prost. — Un prix de 800 fr. à MM. Henri Stein et Léon Le Grand, pour leur ouvrage intitulé : *la Frontière d'Argonne* (843-1659). — Un prix de 400 fr. à M. Edmond Pionnier, pour son *Essai sur l'histoire de la Révolution à Verdun* (1789-1795). — Deux mentions honorables à M. J. Ducrocq, directeur de la revue *l'Austrasie*, et à M. Alfred Pierrot, auteur d'une étude sur *l'Arrondissement de Montmédy sous la Révolution*.

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance publique annuelle du 8 décembre 1906, a décerné les prix suivants :

Prix Drouyn de Lhuys. — Partagé entre M. Jean Darcy,

pour son ouvrage intitulé : *Cent années de rivalité coloniale,* et M. Georges Pagès, pour son livre intitulé : *le Grand Électeur et Louis XIV* (1660-1688).

PRIX PAUL-MICHEL PERRET. — Partagé entre M. Georges Cirot, pour ses ouvrages intitulés : *les Histoires générales d'Espagne* (1284-1556) et *Mariana historien*, et M. Charles Diehl, pour ses ouvrages intitulés : *Études byzantines* et *Théodora, impératrice de Byzance.*

PRIX EDMOND FRÉVILLE. — A M. Louis André, pour son ouvrage intitulé : *Michel Le Tellier et l'organisation de l'armée monarchique.*

PRIX LE DISSEZ DE PENANRUN. — Un prix de 1,000 fr. à M. Paul Mellottée, pour son *Histoire économique de l'imprimerie; l'imprimerie sous l'ancien régime* (1439-1789).

PRIX FRANÇOIS-JOSEPH AUDIFFRED. — Une récompense de 1,000 fr. à M. Charles Schmidt, pour son ouvrage intitulé : *le Grand-Duché de Berg* (1806-1813), *étude de la domination française en Allemagne sous Napoléon Ier.* — Une récompense de 500 fr. au général Derrécagaix, pour ses ouvrages consacrés au *Maréchal Berthier* et aux *Derniers jours du maréchal Berthier.*

PRIX JEAN-JACQUES BERGER. — Un prix de 5,000 fr. à M. Frantz Funck-Brentano, pour ses ouvrages intitulés : *les Lettres de cachet à Paris, étude suivie d'une liste des prisonniers de la Bastille* (1659-1789), *Légendes et archives de la Bastille, la Bastille des comédiens : le For-l'Évêque.* — Deux prix, de 2,000 fr. chacun, à M. Léon d'Estresse de Lanzac de Laborie, pour son ouvrage intitulé : *Paris sous Napoléon*, et à MM. Chassin et Léon Hennet, pour leur étude sur *les Volontaires nationaux pendant la Révolution.* — Un prix de 1,500 fr. à M. F.-G. de Pachtère, pour son *Étude sur Paris à l'époque gallo-romaine.* — Un prix de 1,000 fr. à M. Paul Robiquet, pour son *Histoire de la municipalité de Paris.* — Cinq prix, de 500 fr. chacun, à M. Alfred Franklin, pour

son *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le XIII[e] siècle;* à M. l'abbé J. Meuret, pour son étude sur *le Chapitre de Notre-Dame de Paris en 1790;* à M. Ernest Coyecque, pour son *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs au XVI[e] siècle* (1498-1545) ; à M. Lucien Lazard, pour son *Répertoire alphabétique du fonds des Domaines*, et à M. Louis Tuetey, pour sa publication des *Procès-verbaux de la Commission des monuments* (1790-1794).

II.

BIBLIOGRAPHIE.

183. — Aldis (Janet). Madame Geoffrin, her salon and her times. In-8, xvi-372 p. New-York, Putnam.

184. — Archives de Bretagne. Recueil d'actes, de chroniques et de documents historiques rares ou inédits, publié par la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. T. XIII : Journal inédit d'un député de l'ordre de la noblesse aux États de Bretagne pendant la Régence (1717-1724). In-4, 241 p. Rennes, impr. Simon.

185. — Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. XXXV : Biens de mainmorte; Insinuations; Commune en 1789; Corporations. In-8, 482 p. Saintes, Fragnaud; Paris, Picard.

186. — Audebert (P.). L'officier de fortune sous l'ancienne monarchie, d'après plusieurs correspondances entièrement inédites d'officiers généraux; lettre-préface de M. le général Pédoya. In-8 carré, 91 p., avec portraits et autographes dans le texte. Rouen, Girieud et C[ie].

187. — Auvray (L.). La collection Custodi à la Bibliothèque nationale (historique; inventaire; extraits). In-8,

138 p. Bordeaux, Feret et fils; Grenoble, Gratier et Cie; Lyon, Georg; Marseille, Ruat; Montpellier, Coulet; Toulouse, Privat; Paris, Fontemoing.

(Extrait du Bulletin italien.)

188. — Bémont (Charles). Rôles gascons. T. III (1290-1307). In-4 à 2 col., cc-796 p. Paris, Leroux.

(Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.)

189. — Berger (Élie). Inventaires et documents publiés par la direction des Archives nationales. Layettes du Trésor des chartes, t. IV (de l'année 1261 à l'année 1270). In-4 à 2 col., lxxv-599 p. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

190. — Boislisle (A. de). Lettres de M. de Marville, lieutenant général de police, au ministre Maurepas (1742-1747), publiées d'après les originaux. T. III (années 1746-1757). In-8, 291 p. Paris, Champion.

(Publication de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

191. — Bonnefon (Paul). Journal inédit du second séjour au Sénégal (3 décembre 1786-25 décembre 1787), par le chevalier de Boufflers; publié avec une introduction. In-8, 200 p. Paris, éditions de la Revue politique et littéraire (Revue bleue) et de la Revue scientifique, 41 *bis*, rue de Châteaudun.

(Extrait de la Revue politique et littéraire.)

192. — Bossakiewicz (S.). Histoire générale, chronologique, administrative, biographique et épisodique de Saint-Étienne, depuis les origines jusqu'à nos jours. In-8, iii-546 p., avec illustrations. La Fère, impr. la Féroise.

193. — Bourguet (A.). Le duc de Choiseul et l'alliance espagnole. In-8, iii-257 p. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

194. — Boutineau (F.-E.). Mémoires de chirurgiens de Touraine (xvie, xviie et xviiie siècles). In-8, 35 p. avec grav. Tours, impr. Salmon.

195. — Broche (Lucien). Choix de pièces inédites conservées aux Archives nationales et relatives à l'histoire de Pontoise. In-8, 51 p. Pontoise, impr. Paris.

196. — Brunier (L.). Marie-Antoinette, Königin von Frankreich und Navarra; ein fürstliches Charakterbild. T. II : Die Königin; die Persönlichkeit Ludwigs XVI. In-8, xv-774 et 267 p. Vienne, Braumüller.

197. — Chandon de Briailles (R.) et Bertal (Henri). Sources de l'histoire d'Épernay. 1re série, tome I : Archives municipales d'Épernay (xvie siècle). In-4, xcvi-455 p., avec pl., fac-similé et carte. Paris, Leclerc.

198. — Charrier (G.). Les jurades de la ville de Bergerac, tirées des registres de l'hôtel de ville. T. XIII (1774-1789). In-16, xxxiv-410 p. Bergerac, impr. Castanet.

199. — Chassaigne (M.). La lieutenance générale de police de Paris. In-8, 318 p. Paris, Arthur Rousseau.

200. — Cléray (E.-P.). Les officiers de la Chancellerie de France. In-8, 22 p. Paris, aux bureaux de la Revue du Palais, 9, rue Bleue.

201. — Clouzot (Ét.). Extraits du livre de raison de Bertrand Lespervier, Parisien (1610-1649). In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 1905.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

202. — Clouzot (Ét.). Un voyage à l'île de Cordouan au xvie siècle. In-8, 25 p. Niort, Clouzot.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

203. — Coulet (J.). Le troubadour Guilhem Montanhagol. In-8, 241 p. Toulouse, Privat.

204. — Daugé (l'abbé S.). Un physiocrate seigneur de Roquelaure : le marquis de Mirabeau (1715-1789); sa vie, sa doctrine, ses œuvres, et quelques lettres inédites. In-8, 33 p. Auch, impr. Cocharaux.

205. — Delmont (l'abbé T.). Étranges erreurs sur Bossuet. In-8, 79 p. Paris-Arras, Sueur-Charruey.

(Extrait de la Revue de Lille.)

206. — DELOUME (A.). Histoire sommaire de la Faculté de droit de Toulouse, fondée en 1229; centenaire de la réorganisation de 1805. In-8, 205 p. Toulouse, Privat.

207. — DEVILLE (E.). Notice sur quelques manuscrits normands conservés à la bibliothèque Sainte-Geneviève. VII : Manuscrits ébroïciens. In-8, 31 p. Évreux, impr. Odieuvre.

208. — DOUAIS (Mgr), évêque de Beauvais. L'Inquisition; ses origines, sa procédure. In-8, XI-365 p. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

Ce n'est pas encore le livre définitif qu'avait fait espérer, en 1900, la publication, par Mgr Douais lui-même, pour notre Société, de deux volumes de « Documents pour servir à l'histoire de l'Inquisition en Languedoc ».

L'éminent écrivain a cru devoir, au préalable, exposer le « pourquoi historique de l'Inquisition » et sa procédure. Sur le premier point, dont il ne méconnaît pas l'importance ni la complexité, il estime que l'Inquisition « sortit de la situation trop dure que l'empereur Frédéric II aurait voulu imposer à la Papauté en l'humiliant, en la rabaissant même, s'il fût jamais parvenu à prendre en main la grave affaire de la répression de l'hérésie ». Ce n'est là, dit l'auteur, qu'une hypothèse sans démonstration catégorique; mais il la présente avec confiance. D'autre part, la procédure, en ses divers degrés, est indispensable à connaître pour qui veut porter un jugement raisonné sur la répression de l'hérésie. Les phases successives en sont exposées dans les quinze chapitres de la seconde partie du volume.

209. — DUBLANCHY. Une intendance d'armée au XVIIIe siècle; étude sur les services administratifs à l'armée de Soubise pendant la guerre de Sept ans, d'après la correspondance et les papiers inédits de l'intendant François-Marie Gayot. In-8, 220 p. et carte en couleurs. Paris et Limoges, Charles-Lavauzelle.

(Extrait de la Revue du service de l'Intendance.)

210. — DUPONT (E.). Le mont Saint-Michel et le pays Malouin; relations historiques du Xe au XVIe siècle. In-8, 32 p. Saint-Servan, Haize; Paris, 6, rue du Val-de-Grâce.

211. — ESCUDIER (A.). Histoire de Fronton et du Fron-

tonnais. In-8, 502 p., avec fig. et carte. Toulouse, impr. Douladoure-Privat.

212. — ESPAULLARD (H.). Histoire de la ville de Noisy-le-Sec, depuis son origine jusqu'à nos jours ; notes et documents inédits intéressant les communes de Noisy, Villemomble, Bondy, etc. In-4, IV-525 p., avec illustrations de plus de 40 dessins, sceaux, écussons, plans, vues, portraits, etc., et de 11 planches hors texte. Pré-Saint-Gervais, Saffroy ; Paris, Clavreuil.

213. — FERRY (G.). La famille de Jehanne Darc ; les aventures de Jehan Darc (1464-1465), récit historique. Grand in-8, 239 p., avec grav. Tours, Mame et fils.

214. — FRANKLIN (A.). Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le XIIIe siècle ; avec une préface de M. É. Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Conservatoire national des arts et métiers. In-4 à 2 col., XXVI-858 p. Paris, Welter.

215. — GODART (J.). La juridiction consulaire à Lyon ; la conservation des privilèges royaux des foires (1463-1791) ; le tribunal de commerce (1791-1905). Grand in-8, 436 p., avec 60 reproductions de documents anciens, vues, portraits, médailles, etc. Lyon, Rey et Cie.

216. — GUILHIERMOZ (P.). Le manuscrit 4472 du fonds français de la Bibliothèque nationale et le Grand Coutumier de France. In-8, 21 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

217. — HALPHEN (L.). Une rédaction ignorée de la chronique d'Adémar de Chabannes. In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

218. — HERVOT (le D^r^). La médecine et les médecins à Saint-Malo (1500-1820) ; préface de M. Raphaël Blanchard, professeur à la Faculté de médecine de Paris. In-8, 248 p., avec armoiries. Rennes, Plihon et Hommay.

219. — Kerallain (R. de). La prise de Québec et la perte du Canada, d'après des publications récentes. In-8, 32 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

220. — La Bouillerie (baron de). Un ami de Henri IV : Guillaume Fouquet, marquis de La Varenne. In-8, 119 p. Mamers, Fleury et Dangin.

221. — Landreau (Dom François). L'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil, du xe au xiiie siècle; ses relations avec le Mont-Cassin. In-8, 83 p. Angers, Germain et Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

222. — La Roncière (Ch. de). Henri II précurseur de Colbert. In-8, 24 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

223. — Leblond (Dr Victor). Inventaire sommaire de la collection Bucquet-Aux Cousteaux, comprenant 95 volumes de documents manuscrits et imprimés, rassemblés au xviiie s., sur Beauvais et le Beauvaisis. Grand in-8, xxii-360 p. Paris, H. Champion.

(Publications de la Société académique de l'Oise.)

M. le docteur Leblond a bien mérité de la Société académique de l'Oise, qu'il préside, et, on peut le dire, de l'histoire générale autant que de l'histoire locale, en abordant résolument le dépouillement de ces collections formées pendant les derniers siècles par les représentants de quelques familles unies depuis un temps presque immémorial aux annales et à l'administration de la ville de Beauvais. L'analyse de chaque pièce, reportée en fin de compte à une table générale des noms et des matières, remédie amplement à l'insuffisance du classement des documents, par matières, en 95 volumes.

224. — Macary (S.). Inventaire des archives de la Bourse des marchands de Toulouse antérieures à 1790; publié sous la direction de M. F. Pasquier, archiviste en chef de la Haute-Garonne, avec la collaboration de M. Ph. Arnauné, juge au tribunal de commerce de Toulouse. Séries D-E. In-4 à 2 col., p. 93 à 246 et grav. Toulouse, P. et G. Arnauné frères.

225. — MARCEL (Pierre). Inventaire des papiers manuscrits du cabinet de Robert de Cotte, premier architecte du roi (1656-1735), et de Jules-Robert de Cotte (1683-1767), conservés à la Bibliothèque nationale. In-8, XXX-270 p. Paris, Champion.

226. — MARCEL (Pierre). La peinture française au début du XVIII[e] siècle (1690-1721). In-4, 362 p., avec grav. dans le texte et hors texte. Paris, impr. Motteroz.

227. — MAREUSE (E.). Une lettre perdue de « la Muse historique » de Loret. In-8, 10 pages. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de France.)

228. — MARION (M.). Le garde des sceaux Lamoignon et la réforme judiciaire de 1788. In-8, 275 p. Paris, Hachette et C[ie].

229. — Mémoires d'un camisard sur les dragonnades. Premier cahier : les petits prophètes des Cévennes. In-16, VII-105 p. Paris-Neuilly. Cabinet du pamphlétaire, 91, rue Perronet.

230. — MULLER (P.). La bataille de Turckheim (5 janvier 1675). In-8, 35 p., avec 2 croquis. Paris-Nancy, Berger-Levrault et C[ie].

231. — NOUAILLAC (G.). Lettres inédites de Le Brun Desmarettes à Baluze. In-8, 32 p. Tulle, impr. Crauffon.

232. — PARISOT (P.). Essai sur les procureurs au parlement de Bourgogne, et chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon de 1309 à 1320. In-8, XIII-172 p. Dijon, impr. Jobard.

233. — PFISTER (C.). Tableau de la Lorraine et de Nancy de 1641 à 1670. In-8, 127 p. Saint-Dié, impr. Cuny.

(Extrait du Bulletin de la Société philomathique vosgienne.)

234. — PICARD (A.). Théodore de Bèze ; ses idées sur le droit d'insurrection, et son rôle pendant la première guerre de religion. In-8, 84 p. Cahors, impr. Coueslant.

235. — Picot (Émile). Rabelais à l'entrevue d'Aigues-Mortes (juillet 1638). In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue des Études rabelaisiennes.)

236. — Poëte (M.). Une division de Paris sous Charles VI. In-8, 4 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur,

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

237. — Poupardin (R.). Catalogue des manuscrits des collections Duchesne et Bréquigny. In-8, xxvi-343 pages. Paris, Leroux.

238. — Poupardin (R.). Notes carolingiennes : un nouveau manuscrit des Annales de Saint-Bertin. In-8, 13 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

239. — Raynaud (Gaston). Les Cent ballades; poème du xive siècle, composé par Jean Le Séneschal, avec la collaboration de Philippe d'Artois, comte d'Eu, de Boucicaut le Jeune et de Jean de Crésecque, publié avec deux reproductions phototypiques. In-8, lxxi-260 p.

(Publication de la Société des Anciens textes français.)

La première édition de ce recueil, si utile pour nous faire connaître les sentiments de galanterie du monde chevaleresque, remontait à 1868, et fut due alors à notre ancien confrère le marquis de Queux de Saint-Hilaire. Après quoi Léopold Pannier et d'autres disciples ou camarades de Gaston Paris en complétèrent quelques points. La détermination des véritables auteurs du poème principal et des réponses fut longtemps contestée. On voit, par le titre de l'édition présente, que notre érudit confrère se croit en droit de la trancher définitivement. Dans une copieuse introduction, il a exposé ses arguments, ainsi que l'état des manuscrits et leur histoire respective, les remarques nécessaires sur la langue, la versification, etc.

240. — Richemond (E.). Un diplôme inédit de Philippe-Auguste : acte de partage des biens du chambellan Gautier, fondateur de Nemours. In-8, 83 p. Fontainebleau, impr. Bourges.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1906.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

II. — *Bibliographie.*

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

UN NOUVEAU TÉMOIGNAGE SUR JEANNE D'ARC

RÉPONSE D'UN CLERC PARISIEN A L'APOLOGIE DE LA PUCELLE PAR GERSON

(1429)[1]

Les témoignages contemporains sur Jeanne d'Arc sont si précieux, ils ont été, depuis soixante ans, recherchés avec une telle avidité qu'en pouvoir signaler un nouveau, inédit, ignoré de tous les historiens, est une rare bonne fortune.

Si le manuscrit 4701 de la Bibliothèque impériale de Vienne n'a point attiré jusqu'ici l'attention des érudits qui se sont occupés de la Pucelle, je pense en apercevoir la principale raison. A en croire le catalogue publié par les soins de l'Académie de Vienne[2], ce manuscrit ne contiendrait qu'un morceau

1. Communication faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 28 décembre 1906.

2. *Tabulæ codicum manuscriptorum præter græcos et orientales in bibliotheca Palatina Vindobonensi asservatorum.* Edidit Academia Cæsarea Vindobonensis. Vol. II (Vindobonæ, 1869, in-8°), p. 357.

relatif à l'histoire de Jeanne d'Arc, et ce morceau est fort connu : c'est l'opuscule que Gerson, deux mois avant sa mort, et en recevant la nouvelle de la levée du siège d'Orléans, rédigea pour justifier l'entreprise de la Pucelle[1]. La précision du catalogue viennois ne laisse place à aucun doute : le mémoire de Gerson vient immédiatement après un traité de Thomas Ebendorffer; il remplit les fol. 322 r° à 325 r° du manuscrit, et il est suivi d'un autre ouvrage de Gerson, le *De statibus Ecclesiæ*, qui commence au verso du même feuillet 325.

Cependant, si nos historiens, au lieu de s'en tenir aux renseignements fournis par le dernier catalogue, avaient recouru à l'ouvrage compact, aujourd'hui quelque peu démodé, que le bibliothécaire Michel Denis consacra, dans les dernières années du XVIII[e] siècle, à la description des manuscrits théologiques de la Bibliothèque impériale[2], leur curiosité, je pense, aurait été éveillée par la façon dont est décrite cette copie du traité de Gerson : copie incomplète, est-il dit, si l'on se reporte aux éditions, mais où la partie manquante est remplacée par une réfutation; on s'y efforce d'accuser Jeanne d'Arc de superstition et d'hérésie; on y invoque l'intervention de l'Université, de l'Évêque et de l'Inquisiteur; ce paraît être l'œuvre d'un théologien de Paris trop enclin peut-être à favoriser le parti des Anglais.

Cette conjecture timide méritait tout au moins d'être soumise à vérification. Quel était ce morceau accolé, dans le

1. L'éditeur des *Œuvres complètes de Gerson*, Ellies du Pin, tout en le reproduisant (IV, 864), en contestait l'authenticité (I, LVII; IV, 864). Mais ce jugement n'a été ratifié ni par Jules Quicherat, qui a publié de nouveau l'opuscule (*Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, III, 298-306), ni par les auteurs plus récents. Aucun doute n'est plus possible depuis qu'on possède le témoignage de Pancrazio Giustiniani (*Chronique d'Antonio Morosini*, éd. G. Lefèvre-Pontalis et L. Dorez, III, 233). J'ajouterai que, dans le ms. 4701 de Vienne (fol. 322 r°), ce morceau porte le titre suivant : « Lugduni, 1429, 14 maii, in vigilia Pentecostes, post signum habitum Aurelianis in depulsione obsidionis Anglicane, tractatus domini Johannis de Jarson, cancellarii Parysiensis, de Puella et credulitate sibi adhibenda. »

2. Mich. Denis, *Codices manuscripti theologici bibliothecæ Palatinæ Vindobonensis latini aliarumque Occidentis linguarum*, vol. II (Vindobonæ, 1800, in-fol.), c. 2292.

manuscrit de Vienne, à l'œuvre de Gerson? une dissertation contemporaine? ou un mémoire de basse époque, rempli d'arguments scolastiques et dépourvu de tout intérêt pour l'histoire?

Cette question, à vrai dire, me préoccupait peu quand, il y a quelques mois, je sollicitai et obtins le transport à Paris du manuscrit de Vienne. J'y cherchais, — et j'y ai trouvé, d'ailleurs, — des traités contemporains du concile de Bâle, des renseignements sur les affaires ecclésiastiques du XVe siècle, un mémoire de Jean de Pouilly, personnage qui doit faire l'objet d'une notice dans le tome XXXIV de l'*Histoire littéraire de la France;* mais je ne me doutais pas, — car je n'avais pas non plus dépouillé par avance le répertoire de Denis, — que j'allais y rencontrer un texte nouveau intéressant la biographie de Jeanne d'Arc.

Ce texte, parfaitement distinct de l'opuscule de Gerson, commence vers le milieu du fol. 323 v°; il remplit tout le fol. 324 et le recto du suivant.

C'est bien, comme l'indiquait Denis, une réponse au mémoire du chancelier de Notre-Dame. *Contra quem replicantur sequentia,* tel est le titre mis en tête de cette réfutation, dont l'auteur, sans nommer Gerson, le désigne pourtant de la façon la plus claire. Il le tance, il lui fait la leçon, non sans recourir à quelque précaution oratoire, comme il convient en s'attaquant à un personnage aussi notable; il retourne contre lui ses propres citations; il tient à montrer qu'il possède autant et mieux que lui une œuvre dont la vogue fut grande au moyen âge, les *Distiques* de Denis Caton.

A première vue, on serait tenté d'attribuer à ce morceau une date postérieure de quatre ans à la mort de Jeanne d'Arc, car il est précédé de cette indication : *1435. In Concilio Basiliensi.* Mais, à y regarder de plus près (et déjà Michel Denis s'en était rendu compte), cette mention et cette date, venant immédiatement après le mot *Explicit,* se rapportent au traité précédent : elles signifient que l'opuscule de Gerson fut copié à Bâle, pendant que le concile s'y tenait, en 1435.

L'œuvre qui nous intéresse fut sûrement rédigée du vivant de la Pucelle. L'auteur emploie le présent en parlant de Jeanne d'Arc : *Si dixerunt qui factum illius Puellæ approbant quod a Deo invisibiliter mittatur... Cum commoveat simplices ad superstitiones,* etc. De plus, en un passage où il s'agit des hon-

neurs rendus à Jeanne d'Arc, il rappelle que l'Église prohibe le culte des vivants : *cum nullus vita comite debeat pro sancto venerari.*

Il est même facile de préciser davantage. D'une part, en effet, l'auteur adresse à Jeanne le reproche d'avoir engagé un combat le jour de la Nativité de la Vierge, allusion évidente à l'attaque de Paris, qui eut lieu le 8 septembre 1429; d'autre part, il ne produit aucun des arguments que fournit en si grand nombre aux ennemis de la Pucelle l'échec définitif de sa carrière héroïque, preuve qu'il écrit avant le drame de Compiègne (24 mai 1430). Cette réponse à Gerson est de la fin de l'année 1429, ou, au plus tard, des premiers mois de l'année suivante. J'ajouterai que, comme l'auteur semble ignorer encore la mort du chancelier, survenue à Lyon le 12 juillet 1429, il est logique de rapprocher plutôt du 8 septembre la date de sa composition.

Que ce soit l'œuvre d'un Anglais ou d'un Français dévoué au parti d'Angleterre, il n'y a rien là qui puisse surprendre, et l'auteur le prouve suffisamment en qualifiant les partisans de Charles VII d' « adversaires », et Jeanne elle-même d' « ennemie ». De plus, on voit qu'il appartient à l'Université de Paris, car il emploie l'expression consacrée dans le langage des suppôts : *matris meæ Universitatis*. Michel Denis l'a pris à tort pour un théologien : il est de la Faculté de droit. Je n'en veux pour preuve que sa façon de se poser en canoniste et ses perpétuels renvois au Décret de Gratien, aux Décrétales ou au Sexte, qui accompagnent, comme un refrain, chacune de ses réflexions. A dire vrai, l'à-propos de ses citations ne donne pas l'idée d'un grand clerc. Par moment, il torture les textes de telle manière qu'on serait presque tenté de suspecter sa bonne foi. Ainsi, veut-il prouver que des prédictions fausses dénotent nécessairement l'action du démon? Il renvoie au passage de Gratien où les Juifs sont traités d'enfants du diable pour n'avoir pas suivi l'exemple d'Abraham[1]. Ailleurs, il soutient que la parole du Sauveur : « Vous les connaîtrez à leurs fruits[2], » est la condamnation de Jeanne, dont l'influence s'est exercée dans un

1. *Décret de Gratien*, II, XXII, 2.
2. *Math.*, VII, 20.

sens belliqueux; or, il s'appuie sur un texte de Bède, qui, précisément, recommande d'interpréter les actes d'autrui avec indulgence, hormis le cas de crimes notoires, tels que vol, blasphème, etc.[1]. Enfin, veut-il prouver les facilités que donne aux femmes pour l'accomplissement d'actes illicites le port de l'habit masculin? Il va chercher dans une bulle d'Innocent III l'exemple, fort mal approprié, d'abbesses qui entendaient les confessions de leurs religieuses, lisaient à haute voix l'Évangile ou prêchaient, sans recourir, bien entendu, à aucun travestissement[2]. C'est l'impudence brouillonne du pédant qui veut, à toute force, en imposer par ses citations, dont il se flatte que nul n'ira faire la vérification.

On savait qu'au lendemain de la prise de Jeanne d'Arc l'Université de Paris, la première, avait réclamé le renvoi de la Pucelle devant l'Inquisiteur[3]. On soupçonnait même ce corps, alors entièrement inféodé à l'Angleterre, d'avoir jeté longtemps d'avance les bases du procès de Rouen. A cette œuvre préparatoire se rattachait, pensait-on, certain traité *De bono et maligno Spiritu* que l'Université fit composer, ou plus probablement transcrire avant le 22 septembre 1429[4]. D'après un bruit dont un Vénitien résidant à Bruges se fit l'écho le 20 novembre de la même année, l'Université, à cette date, aurait même déjà porté à Rome une accusation contre Jeanne, à qui elle reprochait d'en faire accroire et de prophétiser l'avenir[5]. Jamais, à vrai dire, on n'avait trouvé trace d'aucun recours semblable au saint-siège, et il ne paraissait guère vraisemblable que l'Université eût voulu déférer au pape une cause qu'elle devait se croire très apte à instruire elle-même. Mais la question va s'éclairer d'un nouveau jour grâce au morceau fourni par le manuscrit de Vienne; le rôle de l'Université durant cette première période sort du domaine des conjectures. Voici qu'un de ses membres relève, dès 1429, le gant jeté par Gerson. Aux arguments théologiques répondent des textes de droit canon. Les

1. *Décrétales de Grégoire IX*, V, XLI, 2.
2. *Décrétales de Grégoire IX*, V, XXXVIII, 10.
3. J. Quicherat, *Procès*, I, 9; *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc* (Paris, 1850, in-8°), p. 96.
4. Denifle et Chatelain, *Chartul. Univ. Paris.*, IV, 515.
5. *Chronique d'Antonio Morosini*, III, 233.

admirateurs de la Pucelle sont taxés de crédulité téméraire. Jeanne d'Arc elle-même est accusée formellement d'hérésie, et, dans sa passion haineuse, le décrétiste anonyme ne recule devant aucune des conséquences de sa dénonciation. Ce qu'il veut, il le dit, ou le sous-entend clairement, c'est provoquer l'initiative de l'Université, mettre en mouvement la double action de l'Évêque et de l'Inquisiteur (il ne songe guère, on le voit, à porter l'affaire en cour de Rome); c'est, enfin, aboutir sans retard à une condamnation. Le texte dont il se sert, emprunté à saint Jérôme, est des plus significatifs : « Il faut tailler les chairs pourries; il faut chasser la brebis galeuse du bercail ! »

Si l'accusation portée contre Jeanne est déjà celle qui doit triompher devant les juges de Rouen, il va de soi que les moyens employés pour l'étayer sont peu nombreux encore; nul ne s'attend à ce que le décrétiste anonyme dresse contre la Pucelle, dès 1429, un réquisitoire en soixante-dix articles. Cependant, s'il laisse de côté le fait de la désobéissance aux parents, s'il n'allègue aucune preuve d'inconduite ou d'orgueil (ce qui mérite d'être noté), et s'il se borne à rappeler que Jeanne se dit envoyée de Dieu, sans entrer dans le détail des « voix » et des apparitions, il n'en est pas moins remarquable qu'il ébauche déjà et résume en quelque sorte tout l'acte d'accusation du 27 mars 1431. Ses reproches peuvent se ramener à six, qui se retrouveront tous dans l'acte d'accusation : port de l'habit d'homme; influence belliqueuse; inobservation des fêtes; prédictions mensongères; idolâtrie; sortilèges.

Sur les deux premiers points, il n'y a rien à remarquer, sinon cette constatation, peu faite pour nous surprendre, que l'intervention de Jeanne avait amené en France une recrudescence de la guerre.

Au sujet de la violation des fêtes, notre auteur ne reproche pas seulement à la Pucelle son attaque sur Paris du jour de la Nativité de la Vierge, qui fit si grand scandale dans le monde anglo-français[1], mais aussi les escarmouches du jour de l'As-

1. Voir surtout, en dehors du Procès, le passage du *Bourgeois de Paris* (éd. Tuetey, p. 246) et la délibération du chapitre de Notre-Dame (*ibid.*, p. 244, note 1).

somption aux environs de Montépilloy[1], circonstance qui ne semble pas avoir été rappelée lors du procès de Rouen.

Il voudrait bien prendre la Pucelle en flagrant délit de mensonge; mais, pour prouver que ses prédictions ne se sont pas réalisées, il n'a point la ressource que procureront plus tard aux juges de Rouen les derniers insuccès de Jeanne; il ne peut prétendre qu'elle se soit trompée en annonçant, par exemple, la libération du duc d'Orléans ou sa propre délivrance[2]. Il n'essaie même pas de tirer parti de l'échec et de la blessure de Jeanne devant Paris ni de la prétendue promesse qu'elle aurait faite, le 8 septembre, de faire franchir les murailles, le jour même, aux troupes royales[3], soit qu'il n'en sache rien, soit que cette promesse n'ait jamais existé que dans l'imagination des accusateurs de la Pucelle. Force lui est donc de se rejeter sur une autre prédiction, dont il n'y a trace nulle part ailleurs[4]. Jeanne d'Arc aurait annoncé qu'avant que le roi vînt à Reims, il y aurait grande guerre entre lui et certains princes : ce qui ne s'est point produit, ajoute triomphalement l'auteur. Or, il est bien certain que Jeanne n'a point énoncé de prédiction semblable, car nul n'en a parlé dans le procès de Rouen, et, si les accusateurs de Jeanne eurent une préoccupation constante, c'est bien de prouver, par la fausseté de ses prophéties, qu'elle était le jouet d'un esprit de mensonge : ils se fussent jetés avec empressement sur un argument aussi fort. Tout ce qu'on peut supposer, c'est que notre canoniste aura interprété très librement une des paroles de Jeanne, par exemple au sujet du duc Philippe le Bon. On sait que la Pucelle ne ressentait guère de tendresse pour les Bourguignons; on avait pu l'entendre dire, ce qu'elle répéta au cours de son procès (le 24 février 1431) : « Les Bourguignons auront la guerre s'ils ne font pas leur

1. Voir Jean Chartier, le *Journal du siège*, Monstrelet (J. Quicherat, *Procès*, IV, 83, 193, 386), Lefèvre de Saint-Remy (éd. Morand, II, 147), Perceval de Cagny (éd. Moranvillé, p. 162).

2. Art. XXXIII de l'acte d'accusation (*Procès*, I, 252-254).

3. Art. LVII de l'acte d'accusation (*Procès*, I, 298).

4. Voir les Procès et aussi la récapitulation des prédictions de Jeanne dans le *Summarium* et dans la *Recollectio* de Jean Brehal (Lanery d'Arc, *Mémoires et consultations en faveur de Jeanne d'Arc*. Paris, 1889, in-8°, p. 95, 427).

devoir[1]. » Mais, de là à préciser que cette guerre éclaterait avant le sacre de Charles VII, il y a loin, et l'on ne voit pas quel intérêt Jeanne d'Arc aurait eu à augmenter, par cette sombre prédiction, les hésitations du roi, déjà bien trop porté à se laisser retenir par des conseils pusillanimes.

Notre auteur, au contraire, sera lu avec profit dans les articles qu'il consacre à l'idolâtrie et aux sortilèges. « En beaucoup de contrées, affirme-t-il, on a élevé déjà, et l'on vénère des portraits et des statues de cette Pucelle, *imagines et figuras*, tout comme si elle était déjà béatifiée. » Aveu précieux à retenir, sortant de la bouche d'un ennemi. Jamais le culte populaire rendu, de son vivant, à la libératrice n'avait été affirmé avec cette précision; jamais, surtout, il ne l'avait été à cette date. Les témoignages que l'on avait sur les représentations de Jeanne, statues, médailles ou tableaux, sur le culte qu'on lui rendait, sur les messes et collectes dites à son sujet, dataient de l'époque du procès[2]. La seule peinture la représentant qu'elle se souvînt avoir vue lui avait été présentée à Arras, quand elle était déjà captive, au mois de novembre 1430[3]. Il est fort important de savoir que l'explosion de la reconnaissance et de la vénération publiques, constatée dès la fin de 1429, remonte aux premiers temps de la mission de la Pucelle.

En voulant la montrer coupable de sortilèges, notre auteur n'est pas moins digne d'attention. Chose curieuse, il ne parle ni de l'épée trouvée, sur les indications de Jeanne, derrière l'autel de l'église de Sainte-Catherine-de-Fierbois, ni de la résurrection de l'enfant de Lagny attribuée à son intervention, ni de ses anneaux, ni de ses panonceaux, ni de son étendard, tous sujets tant ressassés dans les interrogatoires de Rouen. Mais il est seul à rapporter, dans ces termes du moins, un curieux bruit qui doit avoir un fondement véritable : « En

1. « Respondit quod, postquam intellexit illas voces esse pro rege Franciæ, ipsa non dilexit Burgundos. Item, dixit quod Burgundi habebunt guerram, nisi faciant quod debent » (*Procès*, I, 66; cf. p. 108, 251). Voir aussi comme Jeanne d'Arc explique une des promesses par elle faites au roi : « Dixit quod ipsa loquebatur de toto regno, et quod, si dominus Burgundiæ et alii subditi regni non venirent ad obedientiam, rex suus per vim faceret eos venire. » (*Ibid.*, p. 232.)

2. Art. LII de l'acte d'accusation (*Procès*, I, 290). Cf. p. 101.

3. *Ibid.*, p. 292.

plusieurs villes notables de l'obédience française, de jeunes enfants, dit-il, (*innocentes*,) lui ont, à ce qu'on rapporte, présenté des cierges allumés. Elle les a reçus, comme une sorte d'offrande, et même a fait tomber sur la tête de ces petits trois gouttes de cire ardente, en leur prédisant que, par la vertu de cet acte, ils ne pouvaient être que bons. » Dans ce dernier trait, on devine trop aisément l'intention de trouver la preuve d'un sortilège. Le fait, d'ailleurs, sous une forme altérée, reparut dans le procès de Rouen et constitua la seconde partie de l'article LIX de l'acte d'accusation[1]. Là, il n'est plus question d'un usage observé en plusieurs villes notables de l'obédience de Charles VII, mais seulement d'une pratique constatée, à Saint-Denis, avant ou après l'attaque de Paris : Jeanne y aurait fait allumer des cierges et aurait répandu de la cire liquéfiée sur la tête de petits enfants, en leur prédisant ce qui leur arriverait dans la suite. Fait, d'ailleurs, que la Pucelle contesta formellement dans son interrogatoire du 28 mars 1431, refusant de se laisser mettre au rang des diseuses de bonne aventure[2]. Sous sa forme primitive, l'allégation est moins choquante, et probablement plus exacte. La scène, dans tous les cas, que décrit notre canoniste forme un tableau gracieux : ce groupe d'enfants agenouillés offrant des cierges allumés à la sainte populaire pourrait tenter le pinceau d'un peintre. Il n'est pas jusqu'au geste naïf de la Pucelle aspergeant de cire les petites têtes, comme par manière de remerciement, avec accompagnement de paroles encourageantes, qui ne rappelle la bonté accueillante de celle qui dit un jour (le 3 mars 1431) : « Les pauvres venaient à moi, car je ne leur faisais point de peine, mais les supportais de mon mieux[3]. »

J'ai hâte de laisser la parole au clerc parisien, dont le mémoire, on se le rappelle, forme suite et réponse à l'opuscule de Gerson.

J'ai tâché de traduire son latin d'une façon aussi littérale que possible.

1. *Procès*, I, 304.

2. A Saint-Denis, Jeanne avait été marraine de deux enfants (*ibid.*, p. 103). Le fait qu'on lui reprocha avait peut-être quelque connexion avec les rites observés lors de ces deux baptêmes.

3. *Ibid.*, p. 207.

TRADUCTION

DE LA RÉPONSE D'UN CLERC PARISIEN.

« De ce qui précède, j'entends déduire, en m'appuyant sur le droit canon, un petit nombre de considérations tendant à la louange du Dieu tout-puissant, à l'exaltation de la sainte foi catholique, à la destruction de l'erreur.

« Et, d'abord, nous avons le devoir d'adhérer fermement à la foi catholique, suivant le chapitre *Firmiter* du titre *De summa Trinitate*, sans donner en aucune manière notre assentiment aux innovations superstitieuses, vu qu'elles engendrent des discordes, comme on lit au chapitre *Cum consuetudinis* du titre *De consuetudine.*

« De plus, donner si légèrement son adhésion à une pucelle qu'on ne connaît pas, sans s'appuyer sur un miracle ou sur le témoignage de l'Écriture sainte, c'est là porter atteinte à cette vérité et à cette force immuable de la foi catholique; savants et canonistes n'en sauraient douter. La preuve en est dans le chapitre *Cum ex injuncto* du titre *De hæreticis.*

« De plus, si ceux qui approuvent le fait de cette Pucelle disent qu'elle est envoyée de Dieu d'une manière invisible, et, en quelque sorte, inspirée, et qu'une telle « mission invisible « l'emporte beaucoup sur une mission visible, de même qu'une « mission divine l'emporte sur une mission humaine, il est rai- « sonnable de leur répondre que, cette mission tout intérieure « échappant à l'observation, il ne suffit pas que quelqu'un nous « affirme purement et simplement être envoyé de Dieu, — c'est « la prétention de tous les hérétiques, — mais il faut qu'il nous « prouve cette mission invisible par une œuvre miraculeuse ou « par un témoignage précis extrait de la Sainte Écriture ». Tout cela est démontré dans le chapitre susdit *Cum ex injuncto*.

« De plus, comme ladite Pucelle n'a prouvé d'aucune de ces manières qu'elle était envoyée de Dieu, il n'y a nullement lieu de la croire en cela sur parole, mais il y a lieu de procéder contre elle comme étant suspecte d'hérésie.

« Joint à cela que, si elle était réellement envoyée de Dieu,

elle ne prendrait pas un habillement prohibé par Dieu et interdit aux femmes par le droit canon sous peine d'anathème, au chapitre *Si qua mulier*, distinction 30e.

« En outre, au cas où ceux qui se laissent décevoir par ladite Pucelle tenteraient d'excuser et de justifier son habillement en considération de l'affaire pour laquelle elle est soi-disant envoyée, de telles finesses ne servent de rien; ce sont plutôt de ces excuses dont parle le Psalmiste, qu'on cherche pour excuser ses péchés, et qui accusent plus qu'elles n'excusent, comme il est dit au chapitre *Quanto* du titre *De consuetudine.* En ce cas, sous l'apparence du bien, on pourrait faire beaucoup de choses mauvaises. Or, il faut s'abstenir non seulement du mal, mais de toute apparence de mal, comme on lit au chapitre *Cum ab omni* du titre *De vita et honestate clericorum.*

« De plus, si une femme pouvait impunément revêtir à son gré l'habillement viril, les femmes auraient de faciles occasions de forniquer et d'exercer des actes virils qui leur sont juridiquement interdits suivant la doctrine, etc., et cela contrairement à l'enseignement canonique contenu dans le chapitre *Nova quædam* du titre *De pœnitentiis et remissionibus.*

« De plus, d'une manière générale, tout office viril est interdit aux femmes, par exemple, prêcher, enseigner, porter les armes, absoudre, excommunier, etc., comme on voit audit chapitre *Nova quædam* et au Digeste, loi première du titre *De regulis juris.*

« De plus, le susdit maître qui a compilé le traité en question en faveur de ladite Pucelle l'a louée fort, et inconsidérément (sauf le respect qui lui est dû), et il semble avoir mal médité le mot de Caton : « Soyez avare de vos éloges; car un seul jour « peut vous dévoiler, etc. »

« De plus, s'il avait bien considéré la règle de droit *Qui scandalizaverit*, au titre *De regulis juris*, il ne tolérerait pas qu, sous prétexte d'acquérir un royaume, on violât en quoi que ce soit, à l'occasion de cette Pucelle, la vérité de la foi, même s'il regardait comme un scandale que le royaume fût transféré aux Anglais, attendu qu'en pareil cas « mieux vaut laisser naître un « scandale que s'écarter de la vérité », comme on lit au chapitre *Qui scandalizaverit* du titre *De regulis juris in antiquis.* Et,

comme dit saint Augustin, il ne faut pas faire le mal pour qu'il en ressorte du bien.

« De plus, d'après les œuvres, les « fruits » de cette Pucelle, nous pouvons droitement, pieusement et duement juger si elle procède de Dieu ou de l'Ennemi de la foi, suivant le chapitre *Estote misericordes* du titre *De regulis juris*, vu qu'elle a excité, parmi les princes et le peuple chrétien, une guerre plus grande qu'il n'y en avait auparavant. Cependant Notre-Seigneur Jésus-Christ, « ce roi pacifique, a ordonné, dans sa pieuse « miséricorde, que ses sujets fussent pudiques, pacifiques, « modestes, » comme on lit dans le préambule du pape Grégoire : c'est le contraire qu'a fait notoirement ladite Pucelle, par elle-même ou par les siens.

« De plus, si elle avait été envoyée de Dieu, elle n'aurait jamais entraîné — ce qu'elle a fait — les hommes à s'entre-tuer aux principales fêtes de la sainte Vierge, mère de Dieu, le jour de l'Assomption, le jour de la Nativité : injures que l'Ennemi du genre humain a infligées au Créateur et à sa très glorieuse Mère par l'intermédiaire de cette femme. Et, quoiqu'il en soit résulté quelques massacres, grâce à Dieu ils n'ont pas été tels que cette ennemie le souhaitait.

« De plus, si elle avait été guidée par le Saint-Esprit, jamais elle ne mentirait dans ses prédictions; or, parmi ses principaux mensonges, il y a celui-ci : elle a prédit qu'il y aurait grande guerre entre le Roi et quelques princes avant que le Roi vînt à Reims. Il n'en a rien été. Donc, elle n'était pas conduite par l'Esprit de vérité, d'où toute vérité procède, mais par le Diable, père du mensonge, dont elle s'efforce d'accomplir les desseins, selon ce qui est marqué au chapitre *Quæritur* du Décret, § *Non enim,* cause 22, question deuxième.

« De plus, elle ne souffrirait jamais que des enfants lui offrissent, à genoux, des cierges allumés : c'est ce qui est arrivé, dit-on, en plusieurs villes notables de l'obédience de nos adversaires, et elle acceptait ces cierges comme une sorte d'offrande. C'est là une espèce d'idolâtrie, et en cela elle paraît avoir usurpé l'honneur et les hommages qui ne sont dus qu'au Créateur : véritable crime d'idolâtrie, le plus grave de tous, comme on voit au chapitre *Idololatria* de la cause 28, ques-

tion première, et au chapitre *De homine* du titre *De celebratione missarum*.

« En outre, si toutes ces choses étaient passées sous silence, il en résulterait de graves inconvénients, des divisions, des scandales, des dangers très grands pour la foi, d'autant qu'en beaucoup de contrées on a élevé déjà et l'on vénère des portraits ou des statues de cette Pucelle, tout comme si elle était déjà béatifiée : en sorte qu'une grande erreur nous menace, à moins que l'on n'y porte remède au plus vite. Nul ne doit être, en effet, vénéré comme saint durant sa vie, ni même après sa mort, à moins d'avoir été approuvé et canonisé par l'Église, comme on lit au chapitre *Venerabili* du titre *De testibus* et dans tout le titre *De reliquiis et veneratione sanctorum*. On voit donc que la situation de ladite Pucelle ne saurait être tolérée sans porter atteinte à la foi.

« De plus, ce serait se jouer de la foi, ce qui ne doit point se faire : car

La foy, l'œil ne la renommée
Ne doyvent estre jamais touchées[1].

« De plus, dans l'ordre de la piété et de la dévotion compatibles avec la foi catholique, le fait de cette Pucelle ne saurait être défendu, si l'on considère ce qui est réellement patent. En effet, elle provoque chez les simples les superstitions déjà mentionnées, qui font non pas honneur, mais plutôt injure au Créateur, qui constituent un péril pour les âmes, tendent au renversement de la foi chrétienne; c'est ce qui a été montré plus haut.

« De plus, à ce qu'on rapporte, elle semble user de sortilèges. Ainsi, par exemple, lorsque les enfants dont il a été parlé lui offraient, avec la vénération que j'ai dite, les cierges en question, elle faisait tomber sur leur tête trois gouttes de cire ardente, en pronostiquant qu'à cause de la vertu d'un tel acte,

1. Sous cette forme française, ce dicton se retrouve, comme veut bien me le signaler mon confrère et ami M. J. Lair, dans le *Recueil des sentences notables et dictons communs* de Gabriel Meurier (Anvers, 1568, in-12, p. 108) et aussi dans le *Florilegium ethico-politicum* de J. Gruter (Francfort, 1610, in-8°, 2e partie, p. 217).

ils ne pouvaient être que bons. Donc, idolâtrie dans le fait de l'offrande, et, dans le fait de laisser égoutter cette cire, sortilège compliqué d'hérésie. Par conséquent, il importe que l'Inquisiteur de la foi informe, à raison de son office, sur le crime d'hérésie, et qu'il punisse selon ce qui est observé par les docteurs au chapitre *Accusatus*, § *Sane*, à la note *Nisi hæresim saperent,* dans le titre *De hæreticis* du Sexte, livre V.

« Enfin, il résulte de ce qui précède que tout cela manifestement contient erreur et hérésie, causant, directement et indirectement, ouvertement et notoirement, dommage à la foi orthodoxe. C'est pourquoi il est de l'intérêt de tout fidèle chrétien, mais surtout il importe à l'Université, ma mère, à l'Évêque et à l'Inquisiteur de combattre, pour l'honneur de Dieu, de telles superstitions, et cela sans ménagement et avec promptitude.

Principiis obsta; sero medicina paratur[1].

Voir le chapitre *Ad hæc* du titre *De rescriptis.* « Il faut tailler « les chairs gangrenées et chasser la brebis galeuse du bercail, » au chapitre *Resecandæ* de la cause 24, question troisième.

« Et que ces quelques mots suffisent quant à présent. »

Cela suffisait, en effet, en 1429, alors que Jeanne d'Arc tenait encore la campagne. Le procès en matière de foi était simplement amorcé.

Il reprendra et se poursuivra, sur l'initiative de la même Université de Paris, quand la Pucelle sera captive.

Noël Valois.

1. Ovide, *Remedia amoris*, 91.

TEXTE

DE LA RÉPONSE D'UN CLERC PARISIEN A L'APOLOGIE DE JEANNE D'ARC PAR GERSON.

(Bibl. impér. de Vienne, ms. 4701, fol. 323 v° à 325 r°.)

Contra quem replicantur sequentia.

[E]x precedentibus pauca, ad laudem Dei omnipotentis, exaltationem fidei sancte katholice et destructionem erroris, cupio de jure canonico extrahere.

Primum quod fidei katholice firmiter adherere debemus juxta capitulum *Firmiter, De summa Trinitate et fide katholica*[1], nec novitatibus superstitiosis aliquo modo ácquiescere, quia tales novitates pariunt discordias, ut in capitulo *Cum consuetudinis, De consuetudine*[2].

Item, contra predictam veritatem et firmitatem fidei katholice adherendo tam leviter uni puelle ignote, sine miraculo aut testimonio Sacre Scripture, apud scientes et juris peritos non dubitatur venire. Hoc probatur ex capitulo *Cum ex injuncto, De hereticis*[3].

Item, si dixerint qui factum illius Puelle approbant quod a Deo invisibiliter mittatur, quasi inspirata, et quod talis « invisibilis missio multo sit dignior quam visibilis, et divina quam humana, potest rationabiliter responderi quod, cum interior illa missio sit occulta, non sufficit cuiquam nude tantum asserere quod ipse sit missus a Deo, cum hoc quilibet hereticus asseveret, sed oportet quod astruat illam invisibilem missionem per operationem miraculi vel Scripture testimonium speciale ». Hec omnia probantur in dicto capitulo *Cum ex injuncto*[4].

Item, cum dicta Puella nullo predictorum modorum probaverit se missam a Deo fuisse, nullo modo sibi credendum est quod a Deo mittatur, sed contra ipsam, tanquam suspectam de heresi, procedendum.

1. *Décrétales de Grégoire IX*, l. I, t. I.
2. *Ibid.*, l. I, t. IV, c. 9.
3. *Ibid.*, l. V, t. VII, c. 12. — Ce chapitre fut souvent allégué au cours des deux procès de condamnation et de réhabilitation (J. Quicherat, I, 366; Lanery d'Arc, p. 35, 118, 294).
4. Tout le passage cité est emprunté à ce chapitre.

Juncto quod, si a Deo mitteretur, non assumeret habitum a Deo prohibitum, et de jure canonico mulieribus sub pena anathematis interdictum in capitulo *Si qua mulier*, 30ª distinctione[1].

Item, si vellent seu [n]itterentur[2] tales decepti per predictam Puellam excusare se quod susceperit habitum predictum juste attento negocio ejus pro quo mittebatur : non juvant tales calliditates, ymo pocius debent dici excusationes « ad excusandas in peccatis[3] » que non excusant, sed potius incusant, ut habetur in capitulo *Quanto, De consuetudine*[4], quia sub specie boni possent multa mala fieri, et non solum a malo, sed ab omni specie mali abstinendum est, ut in capitulo *Cum ab omni, De vita et honestate clericorum*[5].

Item, si mulier posset impune pro libito voluntatis habitum virilem accipere, daretur libera occasio mulieribus fornicandi ac exercendi actus viriles sibi de jure prohibitos secundum doctrinam, etc., contra doctrinam canonicam, de qua in capitulo *Nova quedam, De penitentiis et remissionibus*[6].

Item, generaliter, virile officium mulieribus est interdictum, scilicet predicare, docere, arma deferre, absolvere, excommunicare, etc., de singulis, ut in dicto capitulo *Nova quedam. Dig., De regulis juris*, lege prima[7].

Item, quod prefatus magister, qui compilavit pro prefata Puella tractatum prefatum, valde et indiscreta (salva ejus reverentia) causa laudavit, et videtur male inspexisse dictum Kathonis, scilicet :

Parce laudato, n[am] quem tu sepe probaris[8].

Item, si bene inspexisset regulam juris *Qui scandalizaverit*,

1. *Décret de Gratien*, 1re partie, dist. 30.
2. *Ms. :* mitterentur.
3. Ps. CXL, 4 : « Non declines cor meum in verba malitiæ, ad excusandas excusationes in peccatis. »
4. *Décrétales de Grégoire IX*, l. I, t. IV, c. 4.
5. *Ibid.*, l. III, t. I, c. 10.
6. *Ibid.*, l. V, t. XXXVIII, c. 10.
7. La « loi » visée est, en réalité, la deuxième du l. L, tit. XVII.
8. Denis Caton, *Distiques*, l. IV, 28. Le sens est éclairci par le vers suivant, qui complète la phrase :

« Una dies qualis fuerit ostendet amicus. »

Gerson avait cité également les *Distiques* de Denis Caton (J. Quicherat, *Procès*, III, 302).

De regulis juris[1], pretextu acquisitionis regni, veritatem fidei non permitteret quovismodo violari occasione prefate Puelle, etiam si reputaverit scandalum quod regnum ad A[ng]licos transferatur, quia in talibus « utilius scandalum nasci permittitur quam veritas relinquitur », ut in capitulo *Qui scandalizaverit, De regulis juris in antiquis*. Et, ut aït Augustinus, non oportet facere malum ut inde eveniat bonum.

Item, a fructibus dicte Puelle recte et sancte et debite perpendere possumus utrum a Deo vel ab Adversario fidei processit, juxta capitulum *Estote misericordes, De regulis juris*[2], cum guerram majorem excitaverit inter principes et populum christianum quam ante fuerit. Modo « rex pacificus » dominus noster Jesus Christus « pia miseratione disposuit sibi subditos fore pudicos, pacificos et modestos[3] », ut in prohemio Gregoriano : cujus oppositum notorie predicta Puella per se et suos gessit.

Item, si a Deo missa fuisset, nunquam commovisset, sed et de facto fecit, homines ad interficiendum se mutuo in principalioribus solemnitatibus Beate Virginis et matris Dei, puta Assumptionis et Nativitatis ejusdem : que in contumeliam Creatoris et sue gloriosissime genitricis Inimicus humani generis per medium prefate mulieris attemptavit. Et quamquam strages aliquorum secute fuerint, Dei gratia non tante [qu]od affectabat prefata hostis.

Item, et si Spiritu Sancto ducta fuisset, nunquam mentiretur in suis prophetiis : ymo potioribus mendaciis illud mentita est quod inter Regem et aliquos principes prenosticata est magnum bellum debere esse antequam ipse Rex veniret Remis, quod nichil fuit. Et sic illa benedicto Spiritu veritatis, a quo omnis veritas procedit, non ducebatur, sed a Dyabolo, patre mendacii, cujus desideria nititur perficere, juxta ea que notantur in capitulo *Queritur*, versu [*Non*][4] *enim*, 22, questione secunda[5].

Item, nunquam permitteret quod innocentes candelis accensis de cera, genubus flexis, sibi offerrent : illud et in pluribus villis notabilibus de obedientia adversariorum factum est, ut fertur, ipsa accipiente easdem candelas per modum oblacionis ; quod

1. *Décrétales de Grégoire IX*, l. V, t. XLI, c. 3.
2. *Ibid.*, l. V, t. XLI, c. 2.
3. Ce sont les premiers mots de la bulle de Grégoire IX du 5 septembre 1234 qui sert de préambule aux *Décrétales*.
4. *Ms.* : Res.
5. *Décret de Gratien*, 2e partie, cause XXII, question 2, c. 22.

est genus ydolatrie, et videtur in hoc usurpasse laudem et honorificentiam que debetur Creatori; quod quidem est crimen ydolatrie et gravissimum, ut in capitulo *Ydolatria*, 28, quest. prima[1]; et capitulo *De homine, De celebratione missarum*[2].

Item, si premissa sub dissimulatione pretereantur, magna incommoda, divisiones, scandala atque pericula maxima contra fidem pararentur, maxime cum jam in multis partibus ymagines sive figuras prefate Puelle elevaverint et venerent, ac si jam esset beatificata. Ex quibus magnus error imminet, nisi contra premissa de oportuno remedio celerius provideatur, cum nullus vita comite debeat pro sancto venerari, nec etiam post mortem, nisi prius ab Ecclesia fuerit approbatus et canonizatus, ut in capitulo *Venerabili, De testibus*[3], et toto tytulo *De reliquiis et veneratione sanctorum*[4]. Ex quibus apparet quod status prefate Puelle non potest salva firmitate fidei tolerari.

Item, quod fides ludum pateretur, quod tamen non debet. Nam

Non patitur ludum fama, fides, oculus[5].

Item, quod de « pietate fidei katholice et devotionis sincere[6] » factum illius Puelle cum circumstanciis, attentis que cum effectu patent, non potest sustineri : cum commoveat simplices ad superstitiones premissas, non ad laudem Dei, sed potius ad contumelias Creatoris ac periculum animarum atque subversionem fidei christiane, ut supra ostensum est.

Item, ut fertur, videtur uti sortilegiis, in hoc inter cetera quod, cum predicti innocentes predictas candelas cereas sibi obtulerunt cum veneratione predicta, faciebat deguttari tres guttas cere illius candele ardentis super capita offerentium, prenosticando eis

1. *Décret de Gratien*, 2e partie, cause xxviii, question 1, c. 5.
2. *Décrétales de Grégoire IX*, l. III, t. xli, c. 7.
3. *Ibid.*, l. II, t. xx, c. 52.
4. *Ibid.*, l. III, t. xlv.
5. Ce proverbe, plus connu sous la forme française qui a été donnée plus haut, avait été cité en ces termes par Gerson, dans l'opuscule auquel répond notre mémoire (J. Quicherat, *Procès*, III, 300).
6. Pour bien comprendre ce passage, il est nécessaire de se reporter au texte de Gerson : « Considerandum est pro altera differentia eorum quæ sunt in fide vel de fide, quod illa vocantur de pietate fidei vel devotione fidei, et nullo modo de necessitate, de quibus solet dici vulgariter : *Qui ne le croit, il n'est pas dampné...* Pie et salubriter potest de pietate fidei et devotionis sustineri factum illius Puellæ... » (*Ibid.*, p. 300, 301).

quod non possint esse nisi boni ob virtutem talis actus, et sic predicta oblatio censetur ydolatria, et deguttatio talis sortilegium involutum heresi, et per consequens Inquisitorem fidei supra crimen heresis interest ratione officii inquirere et punire, juxta ea que notantur per doctores in capitulo *Accusatus*, in § *Sane,* super nota « nisi heresim saperent », *De hereticis*, libr. VI[1].

Item, sequitur ex predictis quod ista manifeste includunt errorem ac heresim in detrimentum fidei orthodoxe tam directe quam indirecte, palam ac notorie. Idcirco interest cujuscumque fidelis christiani tales superstitiones ob honorem Dei propulsare, et maxime matris mee Universitatis, Episcopi ac Inquisitoris, et sine dissimulatione ac celeriter. Nam

Principiis obsta, sero medicina paratur[2].

In capitulo *Ad hec, De rescriptis*[3]. Et « carnes putride sunt resecande, et scabiosa a caulis ovis repellenda », in capitulo *Resecande*, 24, qu. tertia[4].

Et hec modica pro presenti sufficiant.

1. *Sexte*, l. V, t. II, c. 8, § 4 : « Sane, cum negotium fidei... per occupationes alias non debeat impediri, pestis inquisitores hæreticæ a Sede apostolica deputati de divinationibus et sortilegiis (nisi hæresim saperent manifeste) intromittere se non debent, nec punire talia exercentes, sed eos relinquere suis judicibus puniendos. »
2. Ovide, *Remedia amoris*, 91.
3. *Décrétales de Grégoire IX*, l. I, t. III, c. 10.
4. *Décret de Gratien*, 2e partie, cause XXIV, question 3, c. 16.

LE MANUSCRIT ORIGINAL

DE L'HISTOIRE DE GASTON IV

COMTE DE FOIX

PAR GUILLAUME LESEUR

ADDITIONS ET CORRECTIONS A L'ÉDITION DE CETTE CHRONIQUE.

L'édition de l'*Histoire de Gaston IV, comte de Foix*, par Guillaume Leseur, que j'ai publiée il y a une douzaine d'années pour la Société de l'Histoire de France[1], a été établie d'après le seul manuscrit connu de cette chronique; copié en 1635 par André Du Chesne[2] sur un manuscrit plus ancien qui lui avait été communiqué par Arnaud d'Oihénart[3], ce manuscrit, après être passé dans la bibliothèque de Baluze, où il porta le n° 432, sous lequel l'ont connu et consulté les Bénédictins auteurs de l'*Histoire de Languedoc* et l'oratorien Joachim Le Grand, arriva à la Bibliothèque du roi, où il fut inscrit sous le n° 9655[1], et il porte aujourd'hui, dans le fonds des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, le n° 4992.

Ce manuscrit, — je le rappelle, — est incomplet : le chapitre I manque en entier, ainsi que le commencement du chapitre II; le chapitre IX est brusquement interrompu avant la fin, et les chapitres X, XI, XII et XIII font aussi complètement défaut. La suppression de ces quatre derniers chapitres et de la fin du IXe est imputable à André Du Chesne qui, les trouvant remplis

1. Paris, Laurens, 1893-96, 2 vol. in-8°.

2. Avec l'aide d'un copiste, car on distingue dans le manuscrit deux écritures différentes.

3. Voir la lettre d'Oihénart à Du Chesne, du 25 juin 1635, publiée dans l'édition, t. I, p. LXXXIII-LXXXIV.

de récits de joutes et de tournois analogues à ceux que décrivent déjà les chapitres VIII et IX, a jugé inutile de les copier d'après le manuscrit d'Oihénart[1]. Fort heureusement ce dernier avait lui-même fait des extraits de son manuscrit avant de le communiquer à Du Chesne, et ces extraits, qui sont conservés dans le volume 60 de la collection Baluze à la Bibliothèque nationale[2], m'ont permis d'intercaler dans mon édition une analyse, — imparfaite sans doute, mais précieuse quand même, — de ce que contenaient les chapitres XI, XII et XIII de l'œuvre de Guillaume Leseur; sur le chapitre X seul, je n'ai rien pu dire, me bornant à de très vagues hypothèses. Enfin, — et pour être complet, — je rappellerai encore qu'il existe quelques autres extraits de l'*Histoire de Gaston IV* dans le volume 90 de la collection de Languedoc, à la Bibliothèque nationale[3], et dans le manuscrit français 6969 de la même Bibliothèque, parmi les papiers de l'abbé Le Grand[4]; mais ces extraits n'offrent pas d'intérêt et n'apprennent rien de nouveau : ils ont été faits d'après la copie de Du Chesne.

Qu'est devenu le manuscrit communiqué en 1635 par Oihénart à Du Chesne et que j'ai conjecturé devoir être le manuscrit original du XVe siècle? Le savant historiographe du roi le conserva-t-il, ou le renvoya-t-il, après l'avoir copié, à l'auteur de la *Notitia utriusque Vasconiae?* Je l'ai cherché un peu partout, dans les bibliothèques de France et d'Espagne, mais en vain : il ne se trouve point parmi les papiers d'Oihénart, dont une partie

1. Au bas du feuillet 62 v° de sa copie, Du Chesne a écrit ces lignes, que l'usure du papier rend en partie illisibles : « Les X, XI, XII et XIII chapitres ne contiennent que de semblables jouxtes et par conséquent ennuieux..., [peu né]cessaires et obmis. » — Je profite de l'occasion pour rectifier une erreur typographique que j'ai laissé échapper à la p. LIII du t. I de mon édition : l. 1, au lieu de « le récit du chapitre X... », il faut lire « le récit du chapitre IX... ».

2. Les volumes 38 à 61 de la collection Baluze ont été formés des papiers d'André Du Chesne, aux mains de qui étaient venus les extraits dont il est question ici; ces extraits sont fort courts et n'occupent que les feuillets 129 et 130 du vol. 60 de Baluze.

3. Au fol. 9; ils intéressent les deux derniers chapitres de la chronique.

4. Du fol. 77 v° au fol. 90 v°; ce n'est qu'un résumé de la partie de la chronique qui se rapporte au règne de Louis XI, notamment à la campagne de 1462 en Catalogne (chap. XVII).

forme, comme on sait, la collection Du Chesne à la Bibliothèque nationale, dont une autre partie est conservée aux archives du grand séminaire d'Auch, et j'ai pu tout dernièrement m'assurer qu'il n'existait pas davantage dans un fort lot de papiers d'Oihénart qui, après être longtemps demeuré à Saint-Palais (Basses-Pyrénées), aux mains de Mme la comtesse de Brancion, est devenu, après sa mort, la propriété de M. Paul Labrouche, ancien archiviste des Hautes-Pyrénées[1].

Or, voici que la publication récente par M. René Poupardin, sous-bibliothécaire au Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, du *Catalogue* de la collection Bréquigny[2], m'a conduit à une découverte intéressante, et, en me permettant d'affirmer que le manuscrit de l'*Histoire de Gaston IV*, jadis envoyé par Oihénart à Du Chesne, existait encore en 1770, me donne aujourd'hui le moyen de compléter et de rectifier sur certains points l'édition à laquelle la Société de l'Histoire de France a bien voulu, il y a treize ans, accorder l'hospitalité.

Le volume 55 de la collection Bréquigny, formé de notes et mémoires sur un certain nombre de villes et de provinces, contient aux folios 59 et 60 un mémoire de l'auteur des *Diplomata* sur un manuscrit du xve siècle de l'*Histoire de Gaston IV*, — manuscrit dans lequel nous reconnaissons avec lui l'original communiqué par Oihénart à Du Chesne; — et ce mémoire est suivi, du fol. 61 au fol. 74 v°, d'une analyse détaillée de ce manuscrit qui va nous faire connaître presque toutes les parties de l'œuvre de Guillaume Leseur omises dans la copie de Du Chesne. Ce manuscrit avait été offert en 1770 à M. Bertin, ancien contrôleur des finances et ministre d'État, à l'initiative duquel est due, on le sait, la formation du Cabinet des chartes; cette grande œuvre, entreprise en 1762, n'eut pas de collaborateur plus actif que l'académicien Bréquigny : il y travailla dès 1763 et il n'est pas besoin de rappeler sa féconde campagne de recherches en Angleterre[3]. Bréquigny était depuis

1. M. Labrouche conserve ces papiers dans sa propriété de Saint-Léon, de Bayonne, et n'en a pas encore publié d'inventaire.

2. Paris, 1905, in-8°.

3. Voir L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. I, p. 557-58, et l'*Introduction* de M. Poupardin à son *Catalogue*. Avant la publication de M. Poupardin, il n'existait qu'un inventaire très

plus de deux ans revenu de Londres quand M. Bertin lui confia le manuscrit de la Chronique de Gaston de Foix, en le chargeant de l'examiner, d'en discerner la valeur et l'intérêt, et de reconnaître si l'acquisition en pouvait être utile pour la Bibliothèque du roi. Le 13 novembre 1770[1], Bréquigny remettait le Mémoire, fort bien fait, très précis et plein d'observations judicieuses, que je publie ici en l'accompagnant des éclaircissements indispensables.

Remarques de M. de Bréquigny sur un manuscrit françois contenant la Vie de Gaston IV, comte de Foix (vol. in-4°, d'environ 300 feuillets, écrit sur parchemin vers la fin du xve siècle).

Chargé par M. Bertin d'examiner ce manuscrit, j'observerai d'abord qu'il est mal intitulé *Histoire de Gaston IV, comte de Foix,* par Arnaud Squerrer[2]. C'est en effet une Histoire de Gaston IV, comte

sommaire de la collection Bréquigny, publié par M. Delisle dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* t. XXXV, p. 277-82, et, au moment où je préparais mon édition de la chronique, un hasard heureux aurait seul pu me faire découvrir qu'un manuscrit de cette collection renfermait les précieuses notes qu'on va lire.

1. « Le 13 novembre 1770, j'ai remis le manuscrit à M. B... [*nom illisible*], selon l'ordre de M. Bertin, avec une copie du Mémoire ci-dessous. M. B... a dû le remettre à M. Bignon, de la Bibliothèque du roi » (note de Bréquigny au fol. 77 du vol. 55). — Armand-Jérôme Bignon, maître des requêtes, fut bibliothécaire du roi de 1743 à 1772 (Delisle, *op. cit.*, t. I, p. 552).

2. Ce titre, dont Bréquigny signale très justement l'inexactitude, devait avoir été ajouté après coup. Le savant académicien fit des recherches au sujet de cet Arnaud Squerrer et n'entrevit qu'en partie la vérité dans la note suivante qui se trouve au fol. 75 du même volume 55 de sa collection : « Je ne sais sur quel fondement le P. Lelong (n° 15246), ou plutôt Besly, dont il cite les paroles, a dit que cet Arnaud Squerrer avait écrit en langue béarnaise une *Histoire des comtes de Foix* qui lui fut dérobée par Bertrand Hélie, de Pamiers, lequel la publia en latin (en 1540), et que c'est la même histoire latine que Guillaume de La Perrière traduisit en français. Il y a en tout cela d'étranges méprises : certainement l'histoire de La Perrière n'est point une traduction du latin de Bertrand Hélie; il a rédigé son histoire d'après un autre Béarnais dont l'ouvrage était très informé. » Cet Arnaud Squerrer, ou plutôt Esquerrier, est bien connu aujourd'hui : il était contemporain de Gaston IV et trésorier du comté de Foix; ce prince en fit son historiographe, et Esquerrier écrivit

de Foix ; mais l'auteur est Guillaume Leseur : il se nomme lui-même ainsi dans des vers qui terminent le manuscrit, à la tête desquels on annonce que dans le dernier couplet est le nom et surnom de l'auteur[1]. Le surnom de *Guillaume* s'y trouve formé par les premières lettres de chacun des vers du couplet, et le nom de Leseur est tout au long dans le dernier vers. J'ai vu plusieurs fois dans des manuscrits du xv[e] siècle les noms des auteurs exprimés par des acrostiches à peu près semblables.

Le P. Lelong a cru (*Bibliothèque historique de la France*, n° 13782) que cette histoire de Gaston, écrite par Leseur, étoit celle de Gaston de Foix, duc de Nemours, de la branche des vicomtes de Narbonne, tué en 1512 à la bataille de Ravenne. Il s'est trompé; c'est celle de Gaston IV, comte de Foix et de Bigorre, mort en 1472. Il cite un manuscrit de cette vie sous le n° 432 des manuscrits de Baluze; c'est une copie du manuscrit que M. Bertin m'a communiqué, comme je le prouverai plus bas[2]. Elle se trouve actuellement à la Bibliothèque du Roy, n° 9655[1].

Dom Vaissète s'en est servi et l'allègue souvent au commencement du tome V de son *Histoire du Languedoc;* il semble y indiquer aussi deux autres vies manuscrites du même Gaston sous les n[os] 431 et 435 des manuscrits de Baluze, mais c'est une faute d'impression, et toutes ces citations ne doivent s'entendre que du n° 432, car il n'y a parmi les manuscrits de Baluze d'autre vie de Gaston que sous ce dernier numéro, comme je m'en suis

une *Chronique des comtes de Foix*, probablement vers 1456; j'en ai publié le texte en collaboration avec M. F. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne (*Chroniques romanes des comtes de Foix*, Foix, Gadrat, 1895, in-8°). La chronique d'Esquerrier servit de modèle à un autre écrivain méridional, un peu postérieur, le cordelier Médiavilla ou Miégeville, qui composa également une *Chronique des comtes de Foix* que j'ai aussi publiée dans le volume cité un peu plus haut; c'est évidemment « le Béarnais dont l'ouvrage était très informe » dont parle Bréquigny; et ce dernier a raison en disant que La Perrière, dans ses *Annalles de Foix,* parues à Toulouse en 1540, s'est inspiré de l'œuvre de Miégeville; quant à Bertrand Hélie, de Pamiers, il avait publié l'année précédente une *Historia comitum Fuxensium*, d'après Esquerrier ou Miégeville, on ne peut préciser exactement d'après lequel des deux. Ces deux derniers annalistes ont écrit en langue méridionale et leur œuvre n'a rien de commun avec celle de Guillaume Leseur, leur contemporain.

1. On trouvera plus loin le texte de ces vers acrostiches.

2. Bréquigny a, on le voit, connu le manuscrit actuel 4992 du fonds français de la Bibliothèque nationale, qui est la copie exécutée par Du Chesne, et d'après lequel j'ai établi mon édition.

convaincu après une longue recherche que M. Capperonnier[1] a bien voulu faire avec moy.

La copie indiquée sous le n° 432 est bien moins précieuse que le manuscrit de M. Bertin : 1° elle n'est qu'en papier; le manuscrit est en parchemin; 2° elle paroît avoir été transcrite vers l'an 1635, comme on le verra bientôt; le manuscrit est de l'âge même de l'auteur; 3° le manuscrit, à la vérité, n'est pas complet, il y manque une partie des deux premiers chapitres; mais la copie l'est encore moins : les chapitres x, xi, xii et xiii y sont omis, et le copiste, qui en avertit, en donne pour raison que, ne contenant que des descriptions de joutes, « ils sont par conséquent ennuyeux et non nécessaires[2] ». C'est sans doute par cette même raison qu'il a supprimé aussi une grande partie du ixe chapitre et tous les vers qui sont à la tête des chapitres depuis le xive jusqu'à la fin de l'ouvrage[3], ainsi que ceux qui occupent les 19 dernières pages du manuscrit; 4° enfin, quoiqu'on lise au com-

1. Jean Capperonnier avait succédé en 1759 à Mélot comme garde des manuscrits de la Bibliothèque du roi. Il passa en 1760 au département des livres imprimés et fut remplacé aux manuscrits par Béjot; on voit cependant que c'est à son expérience que Bréquigny eut recours pour sa recherche; Capperonnier mourut en 1775 (cf. L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. I, p. 433, 522).

2. C'est la note, assez illisible, d'André Du Chesne, dont j'ai parlé plus haut, et qui se trouve au bas du feuillet 62 v° du manuscrit 4992; Bréquigny en a fait une lecture à peu près identique à la mienne.

3. Je n'avais pu m'expliquer (voir l'*Introduction* à mon édition, t. I, p. xlvi) l'absence de vers en tête des chapitres à partir du chapitre xiv, et j'avais incliné à penser que ces vers n'existaient pas plus dans le manuscrit original que dans la copie de Du Chesne. Bréquigny nous apprend ici qu'il n'en était rien, et que c'est Du Chesne qui a jugé inutile de les transcrire; il nous apprend aussi que la chronique se terminait par une longue suite de vers qui n'occupait pas moins de dix-neuf pages du manuscrit original. A la réflexion, j'aurais dû m'en douter, en lisant plus attentivement la phrase que voici, — assez alambiquée d'ailleurs, — qui commence le dernier paragraphe de la chronique : « Et sur ce point fera l'Acteur fin aux ditz de sa prose, et donnera lieu à la très prudente et saige actrixe Bonne Mémoire, sa coadjuteure, pour retourner au paracompliment de l'exploracion où ledit Acteur, guydé et conduyt par la susdite actrixe, veult, selon son petit sens et povoir, fournir et satisfaire à l'enjoinct de la préaléguée déesse fameuse Renommée, selon l'intendit et propos de la matière subgecte, et qu'il avoit promis lorsqu'il mist paille ou procès de sa cronique... » (t. I de l'édition, p. 274). Par une de ces fictions fréquentes chez les auteurs du xve siècle, Leseur, on s'en souvient,

mencement de la copie les mots *Chapitre premier*[1], on n'y trouve rien du premier chapitre, mais seulement une partie du second, au lieu qu'on trouve dans le manuscrit de M. Bertin quelque chose du premier et des morceaux du second qui manquent à la copie. Je dis « des morceaux », car les quatre premiers feuillets du manuscrit ne forment point de suite; il paroît qu'entre ces feuillets il y en avoit quelques autres qui ont été détachés ou coupés : or, je remarque que la copie ne commence qu'à l'endroit du manuscrit où ces lacunes cessent, c'est-à-dire au premier alinéa du 4e feuillet, et cette observation me porte à croire que la copie a été faite sur le manuscrit même que j'ai entre les mains, dont on a négligé la partie qui ne formoit point un discours suivi[2]. Une autre remarque, qui tourne presque en certitude cette conjecture, c'est qu'au folio 16 vº du manuscrit, ligne 3, il y a un mot laissé en blanc, et ce mot est aussi en blanc dans la copie, fol. 14 rº, ligne antépénultième[3].

Le titre à demi effacé qui est à la tête de cette copie est conçu ainsi : « Histoire de Gaston, comte de Foix, tirée d'un ancien manuscrit qui m'a été communiqué par M. Doiennard, composé par Guillaume Leseur, son domestique » ; on a joint à la copie une lettre originale de M. Doihenard[4] à M. Du Chesne, datée de Pau le 25 juin 1635, par laquelle il annonce qu'il lui envoie la chronique manuscrite de Gaston[5]. Il me paroît donc que le manuscrit que j'examine est le même dont M. Doihennard parle dans sa lettre et qu'il envoya en 1635 à M. Du Chesne; celui-ci en tira copie; mais, comme il n'avoit en vue que les principaux faits historiques, il retrancha la plupart des vers, où l'on n'apprend

a imaginé qu'il racontait l'histoire de son héros sur l'ordre de la déesse Renommée et avec l'assistance de la déesse Mémoire, laquelle, comme il convient, ne parle que dans la langue des dieux.

1. Cet en-tête erroné se trouve, en effet, au haut du folio 3 rº du manuscrit 4992.

2. Ignorant cet état des premiers feuillets incomplets du manuscrit original que révèle Bréquigny, j'avais conjecturé que ce manuscrit commençait au même point de la chronique que la copie de Du Chesne. En réalité, on le voit, ce dernier a négligé les trois premiers feuillets du manuscrit original rendus incompréhensibles par l'enlèvement de feuillets intercalaires, et n'a commencé sa copie qu'à partir du folio 4 de ce manuscrit.

3. C'est le mot dont l'absence est signalée dans l'édition, t. I, p. 39, l. 11.

4. C'est ainsi qu'il signe son nom (note de Bréquigny).

5. C'est la lettre citée plus haut, p. 180, n. 3.

rien d'important, supprima la plus grande partie des descriptions de tournois qui lui parurent peu intéressants, et omit absolument les premiers feuillets qui étoient sans suite[1].

Je ne sais sur quel fondement on a, dans le titre de la copie, avancé que Leseur, auteur de la vie de Gaston, étoit *domestique* de ce prince. Je n'ai rien trouvé qui le prouve en parcourant tout l'ouvrage; au reste, comme j'ai été obligé de le parcourir rapidement, les passages propres à appuyer ce fait ont pu aisément m'échapper[2].

On sera peut-être tenté de croire que Guillaume Lesueur dont parle La Croix du Maine dans sa *Bibliothèque françoise,* et dont il ne dit autre chose sinon qu'il fit des vers latins et françois et qu'il étoit de Boulogne-sur-Mer, est le même que l'historien de Gaston, Guillaume Leseur, qui en effet a mis beaucoup de vers dans son histoire; mais, indépendamment de la différence de l'orthographe des deux noms, le titre de « domestique du comte de Foix » donné à Guillaume Leseur historien semble s'accorder peu avec la patrie du poète Guillaume Lesueur, païs fort éloigné des États de ce comte. M. de La Monnoye, dans ses notes manuscrites sur La Croix du Maine, dit que ce Guillaume Lesueur écrivit vers la fin du XVI[e] siècle et qu'il est l'auteur d'une traduction en vers latins du 3[e] livre des *Maccabées,* imprimée à Paris en 1566[3].

1. Ces conclusions de Bréquigny sont irréprochables.

2. Le titre de *domestique* de Gaston IV donné à Leseur est évidemment de l'invention de Du Chesne; on verra que, dans les vers où il se nomme, à la fin de son œuvre, le chroniqueur ne le prend point lui-même. Du Chesne, qui en avait copié mot à mot le texte, a cru pouvoir, de la lecture attentive qu'il en avait faite, conclure que le mystérieux biographe du comte de Foix était un de ses domestiques, et il entendait ce mot dans son sens large de personne attachée à la maison du prince. J'ai, dans mon édition, adopté cette manière de voir, et j'en ai développé les raisons, que rien, dans la découverte des notes de Bréquigny, ne me paraît infirmer ni même affaiblir (cf. t. I, *Introduction*, p. XII-XIX).

3. Bréquigny aurait pu supprimer ce paragraphe de son Mémoire et ne point examiner l'hypothèse qu'il n'y soulève, d'ailleurs, que pour la réfuter. L'écart des dates, — près d'un siècle, — ne permet pas de confondre l'historien de Gaston IV avec l'auteur assez obscur qui, d'après La Monnoye, traduisit en vers latins et publia chez Robert Estienne, en 1566, un ouvrage grec apocryphe, le 3[e] livre des *Macchabées* (La Croix du Maine et Du Verdier, *les Bibliothèques françoises*, édit. de 1772, t. I, p. 349-50). D'après une note qui se trouve au folio 76 du ms. 55 de sa collection, Bréquigny avait aussi songé à rapprocher notre chroniqueur d'un

Quoi qu'il en soit, si je ne puis rien affirmer touchant la personne de Guillaume Leseur, je puis du moins indiquer à peu près le temps où il écrivit : ce fut peu d'années après la mort de Gaston IV, depuis l'an 1476 jusqu'à l'an 1490; car, sur la fin de son livre, il adresse la parole à ceux qui le liront, entre autres à Mgr Pierre, cardinal de Foix : or, Pierre de Foix mourut en 1490, et n'avoit été cardinal qu'en 1476[1].

Si le ministre fait entrer dans son dépôt concernant l'histoire de France non seulement les chartes et titres originaux, mais les manuscrits historiques, celui-ci mérite d'y être admis, soit par son âge, qui remonte au temps même de l'historien, soit parce qu'il est plus complet que la copie unique qui s'en trouve à la Bibliothèque du Roy, soit enfin par les choses même qu'il renferme. Il contient le récit circonstancié des guerres auxquelles Gaston eut part depuis 1442 jusqu'à sa mort en 1472; il rapporte quantité de traits curieux sur les mœurs et les usages de ce temps; il est surtout intéressant, quoi qu'en ait pensé Du Chesne, par les descriptions très détaillées de plusieurs pas d'armes et tournois, fréquens dans ce siècle, spécialement à la cour du comte de Foix, célèbre par sa magnificence en ce genre de fêtes. Enfin, le grand nombre de noms de seigneurs et de gentilshommes qui sont cités en parlant soit de ces guerres, soit de ces tournois, rend cet ouvrage très utile pour les généalogies de familles nobles.

* * *

A la suite de cette consultation de Bréquigny, qu'advint-il du manuscrit original de l'*Histoire de Gaston IV?* La note mise

écrivain qui publia une traduction en vers latins de Pindare, accompagnée d'un commentaire sur les *Néméennes* : il s'appelait Nicolas Lesueur (en latin *Sudorius*), était né vers 1545 et fut assassiné par des voleurs près de Paris le 2 mai 1594; il était président à la chambre des enquêtes du Parlement de Paris, et L'Estoile, dans son *Journal* (t. VI, p. 209), en parle comme d'un personnage assez mal famé; sa traduction fut plusieurs fois éditée à Paris, en 1575, 1582, 1592, et a été insérée dans l'édition de Pindare, d'Oxford, en 1697. Ce Nicolas Lesueur aurait été fils d'un Guillaume, contrôleur général des monnaies. Ni le père ni le fils ne peuvent avoir quelque chose de commun avec le biographe de Gaston IV.

1. J'ai montré dans mon édition (*Introduction*, p. XXII-XXIII) que la date de composition de la chronique peut être serrée de plus près encore, et que Leseur a certainement écrit entre le commencement de 1477 et le commencement de 1479.

par lui en tête de son Mémoire semble bien indiquer que, conformément à ses conclusions, la Bibliothèque royale en devint propriétaire; cependant, le fonds actuel des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, où il devrait se retrouver, ne le possède pas. Il faut donc conclure, ou bien qu'il en a disparu à une époque qu'il est impossible de préciser, ou bien que, à la réflexion, Bignon jugea suffisant de posséder la copie de Du Chesne, qui forme aujourd'hui le manuscrit français 4992. Et, après avoir lu le Mémoire de Bréquigny, on n'en regretterait que davantage la disparition du manuscrit original, si le savant académicien n'avait eu l'heureuse idée de conserver les notes prises par lui au cours de la lecture du manuscrit qui lui avait été soumis[1]. Ces notes, quoique rapides, constituent une analyse néanmoins assez détaillée de tout le manuscrit en question, et elles permettent de se faire une idée exacte de ce qu'il contenait. On en trouvera ici les parties nouvelles, j'entends celles où sont résumés les chapitres qui manquent dans la copie de Du Chesne et dont il n'existe qu'un abrégé très sec, très sommaire et très incomplet, dans le volume 60 de Baluze cité plus haut. Grâce à cette analyse de Bréquigny, il est désormais possible de se rendre compte de l'œuvre entière de Guillaume Leseur; elle permet de rectifier et de compléter ce que j'avais dit dans l'Introduction et dans les notes de mon édition, ainsi qu'on en pourra juger par le commentaire qui l'accompagne.

Extrait de la Vie manuscrite de Gaston IV, comte de Foix (membraneus codex, in-4°, circa finem saeculi xvi[i] exaratus, ut videtur).

Ce manuscrit est imparfait : les trois premiers feuillets ne forment point de suite; ils font cependant tous trois partie du 1er chapitre de cet ouvrage. L'auteur le termine en disant qu'il vient de parler du premier des hauts et nobles faits de Gaston, « qu'il n'entend point en ce present livre d'iceux hauts faits en comprendre qu'une petite particule par manière de devis, laissant et remettant le surplus, c'est à savoir la généralité, dont on pourra emplir grans volumes et livres, au notable, sage et éloquent ora-

1. Ces notes occupent les folios 61 à 74 du volume 55. Bréquigny y cite quelquefois, — trop rarement, à notre gré, — le texte même de Leseur. Les passages cités in extenso sont entre guillemets.

teur ordonné à faire le procès *ad longum* de sa très honorable et dorée chronique[1] » [fol. 1 v°].

Ce premier exploit est la guerre que fit Gaston, comte de Foix, ligué avec le comte de Comminges contre le comte d'Armagnac, à qui il enleva l'Isle-Dodon, ville forte, et plusieurs autres places, guerre qui fut terminée par le roy de France[2] (on trouvera parmi les preuves de l'*Histoire du Languedoc* de Dom Vaissète, t. IV, col. 450, des pièces relatives à cet accord, datées de 1439; on sait que Gaston étoit né en 1423[3], et il avoit succédé à son père Jean en 1436).

La manière de procéder de l'auteur de la vie de Gaston est de mettre à la tête de chaque chapitre une espèce de petit prologue en vers dans lequel « Bonne Mémoire » l'exhorte de raconter le fait qui forme le sujet du chapitre suivant. Ensuite l'auteur détaille ce fait en prose. Au verso du premier feuillet[4] commencent les vers qui sont à la tête du second chapitre, mais il manque le feuillet sui-

1. Ce passage de Leseur, cité textuellement, est très curieux : on ne peut en tirer qu'une conclusion, à savoir qu'un autre chroniqueur, plus savant que lui et plus informé, avait été chargé d'écrire une *Histoire de Gaston IV* plus étendue et plus complète que la sienne. Quel était ce chroniqueur? On l'ignore, et son œuvre, si elle a été écrite, ne semble pas être venue jusqu'à nous. Leseur lui donne le nom d' « orateur »; il qualifie de même l'historiographe de Charles VII, — Jean Chartier ou le héraut Berry, — dont il a utilisé la chronique (voir mon édition, t. I, p. 20).

2. J'avais donc conjecturé avec raison (*Introduction*, p. XLII) que, dans son premier chapitre, Leseur racontait la part prise en 1440-1441 par Gaston IV à une guerre dans le comté de Comminges, où il soutint les droits de son oncle et tuteur Mathieu de Foix contre le comte d'Armagnac Jean IV. Pour cet épisode de la vie de son héros, Leseur eût été une source précieuse : je n'ai pu en effet en donner le récit, dans mon livre sur *Gaston IV, comte de Foix, vicomte souverain de Béarn, prince de Navarre* (Bibliothèque méridionale, 2e série, t. III; Toulouse, Privat, 1895, in-8°, p. 69-70), qu'à l'aide de quelques documents d'archives et de la chronique méridionale du notaire de Foix Michel du Bernis, si mal éditée par Buchon dans le *Panthéon littéraire*, et dont je prépare une nouvelle édition pour la *Collection de textes pour l'enseignement de l'histoire*. — L'Isle-en-Dodon, dont il est question ici, fut pris en octobre 1441 par le comte de Foix, « qui y fit baronialement ses premières armes », dit Michel du Bernis.

3. Le 26 février 1423.

4. Combien de feuillets manquait-il avant celui-ci dans le manuscrit original, c'est ce qu'il est impossible de dire.

vant; le feuillet coté 2 dans le manuscrit commence en l'an 1442, lorsque Gaston se dispose à se rendre auprès du Roy à Toulouse pour faire l'hommage de ses comtés de Foix et de Bigorre.

Il manque encore un feuillet en cet endroit, et le feuillet coté 3 dans le manuscrit continue de raconter le voyage et l'arrivée du comte de Foix à Toulouse avec une suite brillante et nombreuse de seigneurs dont l'auteur, en cette occasion et dans toutes les autres, a soin de rapporter les noms, ce qui ne fait pas le moindre mérite de son ouvrage. Il rapporte l'accueil gracieux que le Roy fit à Gaston et à sa suite[1]. En cet endroit, il manque encore un feuillet au moins, car le feuillet coté 4 dans le manuscrit transporte sur-le-champ le lecteur à l'armée de France qui, grossie du secours amené par le comte de Foix, se met en marche pour assiéger Dax, que les Anglois occupoient pour lors. Le Roy en personne forme le siège.

C'est au verso de ce feuillet, après lequel on ne trouve plus de lacunes, que commence la copie de ce manuscrit, laquelle se trouve à la Bibliothèque du Roy parmi les manuscrits de Baluze, nº 432.

Bréquigny donne ensuite l'analyse des chapitres II, III, IV, V, VI, VII, VIII, dont le texte se trouve au complet dans le manuscrit de Du Chesne qui a servi à notre édition; il est donc inutile de la reproduire ici. L'analyse redevient précieuse pour nous à partir du chapitre IX, dont une partie seule a été conservée par Du Chesne : ce chapitre est relatif aux fêtes données à Châlons par Charles VII en l'honneur de la duchesse de Bourgogne au mois de mai 1445, et Guillaume Leseur y décrit les joutes auxquelles prit part le comte de Foix. Du Chesne a interrompu le récit après la « venue de Ferry monsieur de Lorraine ». Après Ferry de Lorraine, prirent encore part à la joute :

Pierre de Braisé, seigneur de La Varenne, comte de Maulevrier, lors sénéchal du Poitou[2], Philippe de Lenoncourt[3], qui abatit

1. Nous ne savons presque rien sur ce voyage de Gaston IV à Toulouse, où il rejoignit Charles VII avant la « journée » de Tartas; Michel du Bernis (édition Buchon, p. 597) en parle très sommairement. Cet événement se place au mois de juin 1442.

2. Pierre de Brézé était sénéchal de Poitou depuis le 12 mai 1441; il fut plus tard grand sénéchal de Normandie.

3. Philippe de Lenoncourt, seigneur de Gondrecourt, grand écuyer du

par terre à sa dernière course le seigneur de Beauvau[1] (homme et cheval), Geoffroi de Saint-Belin, neveu de La Hire[2], et Charlot Blocet[3]. Le soleil étant près du coucher, heure d'aller souper, le prix fut adjugé à Jean de Lorraine[4], de ceux du dedans, et à Philippe de Lenoncourt, de ceux du dehors. Il y eut banquet chez le Roy et bal après le souper, « et ainsi dura la feste jusqu'à minuit, que chacun se retira en son logis ». Le Roy resta encore quelques jours à Châlons. Pendant ce temps, la Dauphine y mourut et fut enterrée en la grande église Saint-André de Châlons[5]. Tost après, le Roy partit pour la Touraine, où les ambassadeurs du roy d'Angleterre vinrent le trouver pour prolonger la trêve, et la duchesse de Bourgogne retourna en Bourgogne[6].

Chapitre X.

Le Roy, étant aux Montils-lès-Tours, y expédia les ambassadeurs d'Angleterre en 1445[7], et de là vint à Chinon et à Razilly, allant et venant d'un lieu à l'autre. François, duc de Bretagne,

roi de Sicile, plus tard conseiller et chambellan de Louis XI; il était gendre de Bertrand de Beauvau.

1. Bertrand de Beauvau, seigneur de Précigny, bailli de Touraine, plus tard premier président de la Chambre des comptes.

2. Geoffroy de Saint-Belin, plus tard seigneur de Saxefontaine et bailli de Chaumont; il fut tué à Montlhéry. Sa parenté avec La Hire n'est signalée par aucun autre chroniqueur.

3. Charlot Blosset, probablement frère de Rogerin Blosset, maître d'hôtel de Charles VII.

4. Jean de Lorraine, fils cadet d'Antoine, comte de Vaudémont (voir notre édition, t. I, p. 167, note).

5. La dauphine Marguerite d'Écosse tomba malade au retour d'un voyage fait avec le roi au pèlerinage de Notre-Dame-de-l'Épine, près Châlons, et mourut le 16 août 1445 (voir le fragment de l'obituaire de la cathédrale de Châlons publié par M. de Beaucourt dans son édition de *Mathieu d'Escouchy*, t. III, p. 143). Leseur ne disait rien, semble-t-il, des bruits singuliers qui coururent sur cette mort (cf. Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. IV, p. 106-111 et 181-182).

6. Sur les motifs du voyage de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal, à Châlons, voir l'édition de Leseur, t. I, p. 174.

7. Il n'y eut pas de réception d'ambassadeurs anglais par Charles VII à Montils-lès-Tours en 1445; seul, Adam Moleyns, futur évêque de Chichester, vint en France avec les ambassadeurs français qui s'en revenaient de Londres, où ils avaient signé le 13 août une prorogation de la trêve que Charles VII approuva le 18 septembre à Montils (Beaucourt, *op. cit.*, t. IV, p. 162-163).

vint à Chinon lui faire l'hommage qu'il lui devoit[1]. Le Roy le reçut fort bien, « car aussi icelui duc François étoit un très beau personnage de prince, prudent, doux, courtois, large et habandonné, couraigeux, vaillant, saige, honneste, et, sans nulluy blesser, aussi bien morigéné et accompli de toutes nobles conditions et louables vertus que nul autre prince de son temps qui fût en ce royaume de France ne ailleurs ou demourant du monde »; il avoit à sa suite cinq ou six cents chevaliers et écuyers.

Le roy René de Sicile étoit lors en son château de Saumur; il prit cette occasion de faire crier un pas de joutes qu'il appela le Pas-du-Perron[2] : ceux du dedans, au nombre de quarante, seigneurs et écuyers, devoient défendre le pas durant quarante jours sans discontinuation, hors le vendredy. Ce pas s'ouvrit le dimanche 25 juin 1446[3], à une heure après midy. Voici en quoi il consistoit :

Les lices aboutissoient au pont-levis du château de Saumur vers les champs; à cet endroit on avoit mis un gros *perron* de pierre dure, formant un pillier, au pied duquel étoient cinq ou six marches assez hautes, à la façon des croix de pierre. De ce pillier pendoit un écu armorié aux armes de la dame du perron, de gueules à fleurs de menues pensées; au pied, en un petit parquet, étoient « deux grans lions non faints, mais lions en vie, fiers et tielx que on les voyt aux cours des princes »; ils étoient enchaînés au perron, près duquel étoit un beau « pavillon de soye vermeille à franges verdes ». Sur la plus haute marche étoit assis

1. Le duc de Bretagne, François Ier, vint en mars 1446 à la cour de France et rendit hommage à Charles VII, à Chinon, le 14 mars (et non le 16, comme le dit M. Pocquet dans sa continuation de l'*Histoire de Bretagne* de M. de la Borderie, t. IV, p. 344; l'acte a été publié par Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, t. II, col. 1081); le comte de Foix y assista (cf. aussi l'édition de Guillaume Gruel, par A. Le Vavasseur, p. 184).

2. Il ne reste rien, on le sait, dans le manuscrit de Du Chesne, de ce chapitre x; j'avais conjecturé que ce chapitre était peut-être consacré au récit des joutes données à Saumur par le roi de Sicile : cette conjecture se trouve confirmée par la présente analyse de Bréquigny.

3. Il y a ici une de ces erreurs de date dont Leseur est coutumier : le 25 juin 1446 était un samedi. De plus, il semble, d'après l'itinéraire du roi René, que le tournoi du Pas-du-Perron eut lieu vers le milieu d'avril. Leseur décrit un si grand nombre de ces fêtes chevaleresques, qu'il a pu aisément confondre les dates (cf. Lecoy de la Marche, *le Roi René*, t. II, p. 146-147).

en une petite chaise un petit nain, « de terre de Mores, merveilleusement noir, habillé à la morisque; » il portoit pendu au col un cor qui sembloit tout d'or. Quand il survenoit quelque chevalier ou écuyer qui vouloit jouter, il venoit à cheval en armes frapper d'un bâton à l'écu de la dame : le nain lui demandoit s'il vouloit délier ses liens ou combatre par amour dame; le chevalier répondoit qu'il venoit défier les chevaliers de la dame : le nain répliquoit qu'il alloit s'en présenter. L'auteur rapporte la formule de ce petit dialogue, qui étoit en vers.

Alors le chevalier survenant retournoit à l'autre bout de la lice, le nain sonnoit du cor, le pont se baissoit, et au son des trompettes sortoit la dame du Perron, richement vêtue, sur une grosse haquenée, tenant une longue chaîne d'or attachée au frein du cheval d'un chevalier armé de toutes pièces, qu'elle conduisoit le long des lices; et, après en avoir fait le tour, elle détachoit la chaîne de la rêne pour laisser courir le chevalier. Il devoit faire six courses, et celui des deux qui avoit rompu le plus de lances remportoit le prix; si c'étoit le survenant, il recevoit de la dame un rubis du prix de 500 livres; si c'étoit le chevalier du dedans, le survenant donnoit un rubis du même prix à la dame. On ne recevoit que deux survenans chaque jour[1].

L'auteur décrit toutes les courses; voici les noms de ceux qui coururent : le duc d'Alençon[2], survenant, contre le roi de Sicile, qui eut l'avantage : le duc donna sur-le-champ le rubis à la dame, qui ramena avec la chaîne un chevalier; le comte d'Eu[3], contre Jean Monsieur de Lorraine, qui eut l'avantage, et le duc, pour s'acquitter, donna à la dame « une verge d'or à un beau diamant ».

Le second jour, le comte de Foix et de Bigorre, seigneur de

1. La description que donnait Leseur du *Pas-du-Perron* concorde absolument avec celle, également détaillée, qu'a publiée Vulson de la Colombière dans son *Vray théâtre d'honneur et de chevalerie* (1647, in-fol.), p. 83 à 106, d'après un manuscrit en vers de la bibliothèque du chancelier Séguier. Cet auteur donne aussi à cette fête le nom d'*Emprise de la joyeuse garde*. Il n'y a de différences que dans les noms des chevaliers et écuyers qui y prirent part; mais, comme les joutes durèrent quarante jours, et que Leseur ne donne que le détail des sept premières journées, ces différences s'expliquent. Mathieu d'Escouchy (t. I, p. 107) ne fait qu'une allusion à ce tournoi.

2. Jean II, duc d'Alençon (Leseur parle de son arrestation et de son procès en 1456, t. II, p. 31).

3. Charles d'Artois, comte d'Eu et pair de France.

Béarn, contre le seigneur de Passavant[1], qui fut tellement frappé par la visière du heaume, qu'on fut obligé de l'emporter jetant beaucoup de sang par le nez et la bouche, et fut une heure sans connoissance, au point qu'on le crut mort. Le comte de Foix fit six autres courses contre M. Ferry de Lorraine, comte de Vaudémont[2] : le comte de Foix eut l'avantage, et la dame lui donna le rubis de 500 écus (il arriva dans la dernière course ce qui arrivoit assez souvent, qu'un des éclats de la lance, armé du crochet, en tombant blessa un homme). Ensuite courut le comte de Dampmartin, survenant[3], contre M. de Fenestranges, maréchal de Lorraine[4], qui eut l'avantage, et le comte donna un diamant à la dame et la baisa, disant : « Madame, prenez en gré ! »

Le troisième jour, M. de Lautrech[5], frère du comte de Foix, contre M. de Beauvau : Lautrech eut l'avantage et reçut de la dame « un très beau rubis en une verge d'or ». Après courut M. de Saintrailles[6] contre messire Jean Cossé, sénéchal de Provence[7], qui eut l'avantage, et Saintrailles donna à la dame un diamant en une verge d'or.

Le quatrième jour, messire Pierre de Braizé, comte de Maulevrier, contre le seigneur de Loré, sénéchal d'Anjou[8]; Braizé eut l'avantage à la VIIe course, par départage, étant égaux jusques là, et reçut le rubis de la dame. Ensuite courut M. de Prye[9] contre messire Auvergnat Chapperon[10], qui fut blessé d'un éclat de lance par la visière et en mourut peu après. De Prye, quoique « maladroit et mauvais chevaucheur », eut l'avantage, et Chapperon paya le diamant à la dame.

1. Charles de Beauvau, baron de Passavant, puis de Tigny, troisième fils de Bertrand de Beauvau et de Françoise de Brézé.
2. Frère aîné de Jean de Lorraine et gendre du roi de Sicile.
3. Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, grand maître de l'hôtel sous Louis XI.
4. Jean de Finstingen ou Fenestrange.
5. Pierre de Foix, vicomte de Lautrec et de Villemur, frère cadet de Gaston IV, mort en 1454.
6. Jean, dit Poton, seigneur de Xaintrailles, bailli de Berry, maréchal de France en 1454.
7. Jean Cossa, baron de Grimaldi, comte de Troya, grand sénéchal de Provence.
8. Ambroise de Loré, prévôt de Paris en 1437.
9. Antoine de Prie, grand queux de France, chambellan du roi et du dauphin.
10. Auvergnas Chaperon, conseiller du roi de Sicile; Escouchy, qui l'appelle Champron, mentionne sa mort (t. I, p. 108).

Le cinquième jour, M. de La Barde[1] courut contre Guillaume de Chevigny, écuyer, qui eut l'avantage, et La Barde donna un diamant à la dame. Ensuite courut messire Robert d'Estouteville, seigneur de Beyne[2], qui eut l'avantage contre Antoine de Beauvau, écuyer[3], et la dame donna au seigneur de Beyne un beau rubis en verge d'or.

Le sixième jour, courut le sieur de Maupas contre messire Philippe de Lenoncourt, qui renversa ledit Maupas par terre, homme et cheval, dès la seconde course et le mit hors de combat; en sa place parut le sieur du Montet, dit le Petit-Trignac[4], et, Philippe de Lenoncourt ayant eu l'avantage, Trignac donna à la dame un diamant en une verge d'or. Ensuite courut Charlot Blocet, qui eut l'avantage contre un écuyer nommé Guillaume de Gaulliers[5], et la dame donna le rubis en une verge d'or.

Le septième jour, M. de Lohéac[6] courut contre Philibert de Laigue, écuyer[7], qui eut l'avantage; et ensuite courut messire Boucicaut, maréchal de France, qui eut l'avantage contre un chevalier nommé messire Gilles du Fay, et la dame donna un beau rubis en une verge d'or.

L'auteur ne pousse pas les détails plus avant, nommant seulement les principaux qui coururent aux autres journées dudit pas et renvoyant pour le reste « au livre[8] que sur ce le très hault et puissant prince le roy René de Sicile, qui étoit chef dudit pas,

1. Jean d'Estuer, seigneur de La Barde, plus tard sénéchal de Limousin et bailli de Lyon.

2. Robert d'Estouteville, seigneur de Beyne, baron d'Ivry et de Saint-Andrieu en la Marche, seigneur de Villiers, prévôt de Paris, mort en 1479; il était gendre d'Ambroise de Loré.

3. Antoine de Beauvau, écuyer d'honneur du roi, fils de Bertrand, seigneur de Précigny, premier président de la Chambre des comptes après son père.

4. Antoine d'Aubusson, seigneur du Monteil, dit le Petit-Treignac, écuyer d'échansonnerie du duc de Bourbon, châtelain de Bellegarde en Auvergne, chambellan du roi; il épousa Marguerite de Villequier, demoiselle de la dauphine, puis dame d'honneur de la reine.

5. L'écriture de Bréquigny est souvent difficile à lire, et ce nom semble avoir été défiguré.

6. André de Laval, seigneur de Lohéac et de Rais, maréchal de France, mort en 1485.

7. Ce personnage est mentionné par Vulson de la Colombière, p. 101.

8. C'est probablement le manuscrit dont s'est servi Vulson de la Colombière, cité plus haut, p. 194, n. 1.

en a fait faire, où toutes les armes faites en icellui pas sont à plain spécifiées et déclarées ».

Chapitre XI.

Ce chapitre contient le récit d'un nouveau pas d'armes tenu près de Chinon[1] par M. le comte de Foix, accompagné de M. le comte de Tancarville[2], de messire Claude de Chasteauneuf, écuyer d'écurie du Roy, et messire Guillaume de Courselles[3], chambellan dudit seigneur. Ce pas, appelé le Pas du Rocher-Périlleux, est décrit avec des détails curieux. Les lettres de semonce ou notification sont rapportées tout au long : elles contiennent que quatre sauvages qui tenoient quatre chevaliers en servage dans le Rocher-Périlleux notifioient que toutes dames et demoiselles qui par là passeroient seroient par eux détenues prisonnières si elles n'avoient chevalier ou écuyer qui les voudroient défendre à course de lance contre les chevaliers du Rocher. Si le survenant avoit l'avantage, le chevalier du Rocher donnoit à la dame défendue un diamant de cent écus ou au-dessous, et lui demandoit pardon ; si, au contraire, le chevalier du Rocher l'emportoit, le défendeur de la dame étoit obligé prendre le touret[4] ou le gant de ladite dame, et de l'attacher aux tresses du bouclier du vainqueur.

Le survenant paroissoit donc avec sa dame ; les quatre sauvages l'arrêtoient avec menaces : elles répondoient, et ce dialogue se faisoit en vers ; mais ce n'étoient pas les dames elles-mêmes qui répondoient ; pour leur épargner la peine de débiter la formule

1. Sur ce tournoi, dont je n'avais pu donner qu'une très imparfaite analyse d'après le volume 60 de Baluze, et qui eut lieu en juin 1446 entre Razilly et Chinon, voir la note de la p. 194 du t. I de mon édition. Il est aussi appelé l'*Emprise de la gueule du dragon*, et Vulson de la Colombière (*op. cit.*, p. 81) lui a consacré deux pages. Leseur, on le voit, en donnait une description beaucoup plus détaillée, et qui devait être très vivante et pittoresque.

2. Guillaume d'Harcourt, comte de Tancarville, chambellan du roi, connétable de Normandie, maître des eaux et forêts, mort en 1484.

3. Guillaume de Courcelles était premier valet de chambre de Charles VII.

4. Touret ou toret, pièce de l'habillement féminin : c'était un léger fichu de gaze qui s'ajustait sur la *pièce* ou *tassel*, pan de velours qui couvrait la poitrine à l'échancrure ; il y avait des tourets de front et de nez, et ils étaient parfois en velours (voir Quicherat, *Histoire du costume en France*, *passim*).

assez longue qui étoit prescrite, il y avoit un « jeune gentilhomme n'ayant barbe », déguisé en damoiselle, qui répondoit pour elles aux quatre sauvages successivement ; chaque course commençoit donc par cette espèce de comédie, que l'auteur nomme le *Mystère du Pas,* par allusion aux spectacles nommés alors *Mystères.*

La reine de France[1] parut d'abord, accompagnée d'un « gentil écuyer », le sire de Saintrailles. Il courut contre le comte de Foix, qui eut l'avantage : « sur quoy la bonne dame, jasoit que mondit seigneur de Foix luy voulsist bien faire grâce, toutefois, elle, très libéralement et de joyeux couraige, défit son touret de velours et commanda à son chevalier le sieur de Saintrailles qu'il l'attachât à la tresse de l'écu du comte de Foix ». La Reine fut conduite sur l'échaffaud préparé pour les dames, où elle resta « pour veoir comme il en prendroit aux autres dames et damoiselles, lesquelles bailleroient le gant, et lesquelles le touret..., dont elle désiroit fort voir l'esbat pour s'en rire, spécialement de celles que elle verroit venir au chaffault, qui auroient laissé au Pas gant ou touret et seroient de sa livrée ».

2° Le roy de Sicile, menant la comtesse d'Évreux, sénéchalle de Poitou[2], reçu par le comte de Tancarville, qui donna un diamant en verge d'or à la comtesse, le roy de Sicile ayant eu l'avantage.

3° Le comte de Laval[3], menant Mlle de Montberon[4], contre Claude de Chasteauneuf, qui eut l'avantage, et la demoiselle donna son gant, et la Reine lui dit : « Mettez-vous de mon rang, vous y pouvez bien, je y ai laissé le touret, et vous le gant ; nous ne serons pas seules ; ne vous chaille ! »

4° M. André de Laval, seigneur de Lohéac, menant Mlle des Touches, eut l'avantage contre Guillaume de Coursellès, qui donna à la demoiselle une verge d'or.

5° Le comte d'Eu, menant Mlle Marguerite de Villequier[5], contre le comte de Foix, qui eut l'avantage, et la demoiselle, « quoiqu'il lui fût bien grief », donna son touret; la Reine ne se

1. Marie d'Anjou.

2. Jeanne Crespin, fille de Guillaume, seigneur du Bec-Crespin, première femme de Pierre de Brézé, qui épousa en secondes noces Jacqueline d'Auvrecher.

3. Guy XIV, comte de Laval.

4. Jeanne de Montberon, demoiselle de la reine, qui avait épousé, le 23 mars 1446, François de Clermont, seigneur de Dampierre, l'un des mignons du roi.

5. Voir ci-dessus, p. 196, n. 4.

put tenir d'en rire, et lui dit : « M'amie, n'en rougissez pas ; nous sommes déjà trois des mal servis, encore y en aura-t-il des autres. »

6° M. de Lautrech, menant Mlle Catherine de Brindesalle (?), contre le comte de Tancarville, qui fut tenu de donner une verge d'or à un diamant à ladite demoiselle, qui toute joyeuse l'attacha à son atour.

7° M. de Chastillon[1], frère du comte de Laval, menant Mme de Chastillon, contre le comte de Tancarville, qui eut l'avantage, et la dame donna son touret ; la Reine, la voyant venir ainsi détroussée, lui dit en riant : « Ha dea ! Mme de Craon, vous y avez été comme nous, à la feste des mauservis ! » Ces sept joutes se passèrent le premier jour.

Le second commença par Antoine d'Aubusson, sieur du Montet, dit le Petit-Trignac, menant une demoiselle, cousine de Mlle Marguerite de Villequier, contre le comte de Foix, qui donna à la demoiselle une verge d'or à un beau diamant, « laquelle elle mit à son doigt ».

2° Pierre de Braisé, comte de Maulevrier, sénéchal du Poitou, menant Mlle de La Grève, contre Claude de Chasteauneuf, qui n'eut l'avantage et donna la bague.

3° M. de Flavigny[2], menant Annette de Guise, demoiselle de la Reine[3], contre Guillaume de Courselles, qui eut l'avantage ; la demoiselle donna son touret : « quoiqu'il luy grevast fort pour ce qu'elle étoit un peu brunette, si le osta-t-elle hors de son col ». La Reine, la voyant venir, lui dit : « Çà ! çà ! dame brune, vous et moy sommes assez d'un teint, tirez-vous près ! »

4° Le maréchal de Boucicaut[4], menant Mlle Gazelle, contre M. de Tancarville, et la demoiselle donna plus volontiers son touret que le gant, « car sous ledit touret n'y avoit rien qui ne fust honneste et qu'il ne feist très bon voir ».

5° Ferri de Lorraine, comte de Vaudémont, menant Mlle Louise de La Fons, contre le comte de Foix, qui eut l'avantage, et la demoiselle donna son touret et dit à la Reine : « Nos serviteurs ne sont point en leur heureuse semaine ; une autre fois, si Dieu plaist, il feront mieux. »

1. Louis de Laval, seigneur de Châtillon, et sa femme Marie de Craon.

2. Ce personnage est mentionné comme ayant pris part précédemment aux joutes de Nancy.

3. Annette de Guise avait été d'abord demoiselle d'honneur de la dauphine.

4. Jean Le Meingre, sire de Boucicaut, maréchal de France.

6° Tangui Du Chastel[1], menant damoiselle Jeanne Paulmarde, contre Claude de Chasteauneuf, qui donna à la damoiselle une belle verge d'or; la Reine, la voyant arriver joyeuse, lui dit : « Ha dea ! Mlle Paulmarde, vous avez été à la forge des bons serviteurs ! » Laquelle répondit : « Madame, si vous eussiez prié Monsieur votre serviteur d'aussi bon cueur que j'ay fait pour le mien, peut-estre qu'il vous en feust pris comme à moy. »

Le 3e jour, Louis de Bueil[2], menant Mlle de Dresnehay[3], jouta contre Guillaume de Courselles, qui eut l'avantage, et la damoiselle donna son gant.

2° Le comte de Clermont[4], menant Mme Léonor de La Barre, contre le comte de Foix, qui eut l'avantage, et donna ladite dame son touret.

3° Gilles du Fay, menant damoiselle Léonor de La Haye[5], contre Claude de Chasteauneuf, qui donna à la damoiselle une belle verge d'or, du Fay ayant eu l'avantage.

4° Messire Ferri de Grantsi[6], menant Mlle Marguerite de Ferières[7], contre le comte de Tancarville, qui, n'ayant eu l'avantage, donna une belle verge d'or à la damoiselle, et la Reine dit : « Mlle de Ferrières, vous avez dit quelque bon *Ave Maria* pour votre serviteur à ce matin ! » A quoy la damoiselle répondit : « Je croy bien, Madame, que mes prières n'y ont pas nui. »

5° Regnault de La Jumelière[8], qui s'étoit acointé sur le chemin de la demoiselle Jeanne de La Rochelle[9], de la maison de la Reine, jouta contre Guillaume de Courselles, qui, n'ayant eu l'avantage, donna une belle verge d'or à la demoiselle, qui n'étoit

1. Tanguy Du Chastel, premier écuyer de l'écurie du roi, prévôt de Paris, plus tard grand maître de l'écurie, mort en 1477.

2. Louis de Bueil, seigneur de Mermande, chambellan du dauphin, blessé mortellement l'année suivante à Tours dans une joute avec l'écuyer anglais Chalons.

3. Probablement fille de Regnault de Dresnay, bailli de Sens, puis gouverneur d'Asti.

4. Jean de Bourbon, comte de Clermont, duc de Bourbon en 1456, mort en 1488.

5. Peut-être fille de Jean de La Haye, maître d'hôtel de la dauphine.

6. Ferry de Gransy, lieutenant du comte de Nevers (sur son rôle à la bataille de Castillon, voir Leseur, t. II, p. 13).

7. Marguerite de la Ferrière, dame d'Assé, dame d'honneur de la reine.

8. Probablement René des Roches, seigneur de La Jumellière, qui fit partie de la compagnie de Jean de Bueil (cf. *le Jouvencel*, édit. Favre et Lecestre, t. II, p. 299).

9. Jeanne Rochelle, fille d'honneur de la reine.

des plus belles et un peu brune; la Reine plaisantant sur ce qu'elle avoit eu un avantage que les plus belles n'avoient pas : « Il est vray, dit-elle, Madame, je suis ainsi bonne maîtresse de bien traiter mes serviteurs que jamais au besoin ils ne me sauroient faillir. »

6° M. de Beauvau, menant Mme de Pressigny[1], contre le comte de Foix, qui eut l'avantage et le touret de la dame; et comme il se trouva être celui qui plus avoit gagné de gants ou tourets, il lui fut donné un beau diamant de par les dames. Et ainsi finit le Pas.

Chapitre XII[2].

L'auteur y décrit la joute appellée *le Pas du Géant à la blanche dame du Pavillon*[3] que fit crier le roy de Sicille devant sa maison de plaisance de Launay[4]; il avoit avec lui Vaudémont, Philippe de Lenoncourt, Fenestranges et Beauvau. Je passerai sous silence les détails dans lesquels l'auteur entre sur ce pas d'armes : je nommerai seulement les « survenans », savoir le comte d'Eu, le comte de Clermont, le comte de Nevers[5], le comte de Foix, Lautrec, le comte de Tancarville et Brion[6] (le roy de Sicile, après avoir fait la première joute, commit en sa place le sieur de Lone[7]). Les autres survenans, que l'auteur se contente de nommer,

1. Françoise de Brézé, seconde femme de Bertrand de Beauvau, seigneur de Précigny, qui fut marié quatre fois.

2. Le manuscrit 60 de Baluze ne donne que quelques notes informes sur ce chapitre; je les ai reproduites, faute de mieux, au t. I de mon édition, p. 195-196. L'analyse de Bréquigny est particulièrement précieuse, car elle nous montre que ce chapitre XII de l'*Histoire de Gaston IV* contenait le récit d'événements qu'on ne trouve pour ainsi dire pas mentionnés ailleurs.

3. C'est sans doute à ce Pas du Géant à la blanche dame du Pavillon que M. de Beaucourt, qui en a ignoré le nom, fait allusion dans son *Histoire de Charles VII*, t. IV, p. 184.

4. Launay (Maine-et-Loire), château construit par le roi René près de Saumur et à peine achevé en 1446; il fut agrandi en 1452 par l'acquisition de la terre du Palis (voir Lecoy de la Marche, *le Roi René*, t. II, p. 47).

5. Jean de Bourgogne, comte d'Étampes et de Nevers.

6. Louis, seigneur de Brion; il reçut 500 livres à l'occasion du recouvrement de la Normandie.

7. Le nom de ce personnage paraît avoir été défiguré; peut-être faut-il lire : Loré.

furent le comte de Laval, M. de Lohéac, M. le séneschal de Provence, M. de Bueil, le Petit-Trignac, M. le maréchal de Jaloignes[1], messire Pierre de Braizé, Poton de Saintrailles, M. de Châteauvillain[2], M. de Cullant[3], messire Robert d'Estouteville, sieur de Beyne, messire Ferry de Granssy, Regnault de la Jumelière, M. de Torcy[4].

En ce même temps, six chevaliers et écuyers de la maison du roy Charles levèrent une emprise qu'ils appelèrent l'Emprise du Cœur volant vermeil aux larmes blanches[5]. L'auteur rapporte les lettres par lesquelles ils notifièrent cette emprise et les conditions des joutes : le vainqueur envoyoit le vaincu prisonnier vers une dame ou damoiselle qu'il lui nommoit, laquelle seule pouvoit le délivrer en ouvrant avec une clef un petit cercle d'argent qu'un héraut lui avoit mis à la jambe en signe de captivité, et il donnoit à la dame un diamant de cent écus ou au-dessous. Celui qui avoit plus tost ou en lieu plus avantageux rompu quatre lances étoit jugé vainqueur. Les joutes ouvrirent le dimanche 5 septembre[6].

Les six chevaliers et écuyers étoient : le comte de Dampmartin, M. de Lohéac, M. de Brion, M. de Maupas, François du Tierssant[7] et Antoine d'Aubusson, dit le Petit-Trignac. L'auteur, qui décrit sommairement les joutes, ne nomme pas tous les survenans; ceux qu'il nomme sont le comte d'Eu, le comte de Nevers, le comte de Foix, le comte de Vaudémont, le comte de Tancarville, le comte d'Évreux, M. de Lautrech, Jean monsieur de Lorraine, M. de Saintrailles, Jacques de Clermont, messire Gilles du Fay, M. de Chasteauvillain, messire Jean Boussicault, M. de Beyne, M. de La Barde, Regnault de La Jumelière, Charles Blocet[8],

1. Philippe de Culant, seigneur de Jalognes, sénéchal de Limousin, maréchal de France en 1441.

2. Guillaume de Thil, seigneur de Châteauvillain.

3. Charles, seigneur de Culant, grand maître de l'hôtel du roi en 1449.

4. Guillaume d'Estouteville, seigneur de Torcy et de Blainville, ou son fils Jean, prévôt de Paris, grand maître des arbalétriers en 1449.

5. Cette fête chevaleresque n'est mentionnée nulle part ailleurs.

6. Cette date est légèrement inexacte; il semble que ce tournoi ait eu lieu en 1446, où le 5 septembre était un lundi.

7. François de Tiersant, qui fut plus tard, en 1456, l'un des partisans du dauphin Louis.

8. Tous ces personnages avaient pris part aux joutes précédemment décrites.

Mery de Melay, le sieur de Belarbre, Aubert le Groing, le sieur de Beauvais[1] et le sieur de Montenay[2].

L'auteur ne nomme jamais la dame ou damoiselle à laquelle le prisonnier étoit envoyé; il paroît que le vainqueur la nommoit tout bas au vaincu; cependant, par l'un des articles de l'Emprise, les chevaliers de l'Emprise avoient déclaré que les dames seroient à Razilly, ou à Saumur, ou à Saint-Louant[3], ou à Chinon.

En cette même année 1446, la réputation de Gilles de Bretagne, frère du duc de Bretagne, fit désirer à Gaston de se mesurer avec lui[4]; il luy envoya donc par son hérault Bigorre une semonce d'armes pour rompre deux lances à fers émoulus, puis faire armes à pié en lice pendant une heure entière, d'abord avec haches d'armes jusqu'à dix coups donnés et reçus, puis avec longues dagues à faire atteintes de pointe, et enfin avec espées d'acier rebatues. Si, durant le combat, l'un des deux ne s'avouoit vaincu, le prix seroit adjugé par les seigneurs présens, et ce prix devoit être une bague de 2,000 écus, deux . . . .[5] d'or de pareille valeur, des martes zibelines jusqu'à 1,000 écus et deux coursiers de 1,000 écus d'or. Gilles de Bretagne reçut avec grand plaisir le défi et l'accepta, sauf le congé du duc, son seigneur et frère; mais le duc François étoit alors gouverné par Artus de Montauban, ennemi juré de Gilles[6], et qui empêcha le duc de consentir au défi, de sorte que le duc fit même veiller pour

1. Ce personnage est nommé Ymbert de Beauvais dans l'extrait de Baluze (édition de Leseur, t. I, p. 198).

2. Guillaume, sire de Montenay; il avait été compromis dans la Praguerie, en 1440 (Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 123).

3. Saint-Louant ou Louand (Indre-et-Loire, comm. de Chinon).

4. Gilles de Bretagne, frère cadet du duc de Bretagne François Ier, avait été élevé à la cour d'Angleterre et était plus Anglais que Breton. Au moment même où le comte de Foix l'envoyait défier par son héraut Bigorre, — et ce fait ne se retrouve nulle part ailleurs, — son arrestation était décidée (cf. Beaucourt, *op. cit.*, t. IV, *passim*, la *Chronique d'Arthur de Richemont*, par G. Gruel, p. 192-193, et l'*Histoire de Bretagne* de La Borderie, continuée par Pocquet, t. IV, p. 314 et suiv.).

5. Un mot illisible.

6. Arthur de Montauban, cadet sans fortune de la maison de Montauban, s'était insinué dans la faveur du duc François et avait voué à Gilles de Bretagne une haine à mort; ce dernier avait en effet enlevé et épousé, alors qu'elle n'avait que huit ans, une des plus riches héritières bretonnes, Françoise de Dinan, née en 1436, dame de Châteaubriant et de Montafilant, sur laquelle Arthur de Montauban avait jeté son dévolu.

que son frère ne s'échappât pas, jusqu'à ce qu'il le fît prendre[1]. Le but de Montauban étoit de tâcher d'épouser la dame de Chateaubriant et de Montafilant que Gilles avoit fiancée.

Le duc écrivit donc à Gaston pour lui marquer que, vu la parenté et la jeunesse des deux princes[2], le danger du combat[3] et les raisons qu'il avoit de tenir son frère auprès de lui, il ne pouvoit quant à présent consentir que ce défi s'accomplît. Gilles en fut fort attristé et Gaston fort mécontent du duc.

Dans ce même tems, il y eut une joute tenue à l'issue de la petite forest de Thilley le 8 octobre[4]; les tenans étoient le dauphin, le sieur de Châteauvillain, Alain de Lestanc[5], Emar de Clermont[6] et Waste de Montabedon[7]; les survenans : le comte d'Eu, le comte de Foix, le comte de Nevers, le comte de Clermont, le comte de Vaudémont, le comte de Tancarville, le comte de Dampmartin, messire Pierre de Brezé, M. de Beauvau, M. de Saintrailles, M. de Lohéac, M. de Jaloignes, M. de Culant, M. de La Tue[8] et le comte de Laval. L'auteur ne parle que des trois premières courses, et fort succinctement; il s'agissait de rompre deux lances, et le vaincu portoit une bague de cent écus ou au-dessus à la dame ou demoiselle qui lui étoit nommée par le vainqueur.

Chapitre XIII.

Le roy Charles, ayant passé quelque tems à Chinon et à Razilly, vint au commencement de l'an 1447 faire ses Pâques aux

1. Leseur, qui ne connaissait pas les secrets des princes, donne ici de l'arrestation de Gilles de Bretagne une raison bien puérile; en réalité, les intrigues de ce prince avec l'Angleterre en furent la cause.

2. Gilles avait à peu près dix-huit mois de moins que Gaston, étant né à la fin de l'année 1424.

3. Ces combats singuliers avaient souvent des suites fâcheuses; quelques mois après, en février 1447, aux Montils-lès-Tours, Louis de Bueil trouva la mort dans un duel en champ clos (Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. IV, p. 203).

4. Il n'est question nulle part ailleurs de ce nouveau tournoi. — La forêt de Teillé ou Teillay est sur les confins de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure.

5. Alain de Lestang; il prit part au tournoi de Tours l'année suivante.

6. Aymard de Clermont, un des anciens familiers du dauphin, qui lui avait donné la seigneurie de la Buissière.

7. Jean, dit Houaste ou Wast de Montespedon, premier valet de chambre du dauphin.

8. Ce nom est probablement défiguré.

Montils-lès-Tours, et pour entretenir à sa cour le goût des armes, il fit publier un tournoy pour le 1er may[1] entre les Montils et le Bois-Saint-Cosme[2]. Deux partis, de cinquante seigneurs chacun[3], devoient soutenir l'un la loyauté, l'autre la desloyauté des dames; le Roy étoit à la tête du premier parti avec le comte de Foix; le comte d'Eu étoit à la tête du second. Tous chargèrent ensemble, et après avoir rompu leurs lances chamaillèrent avec de gros bâtons de houx en guise d'épées; le parti du Roy eut l'avantage; ceux de l'autre parti furent bien battus et la plupart renversés. Le trait le plus remarquable rapporté par l'auteur est celui-ci :

M. de Vendôme[4] étoit de ce dernier parti; « bien qu'il fût grand et beau personnage, si n'étoit-il pas des plus adroits ne aussi fort bon chevaucheur; non pourtant il se fourra en la presse si avant qu'il ne s'en pouvoit pas bien saillir, et, d'un cop d'esperon qu'il donna à son cheval sans y penser, son dit cheval se jetta par du costé le Roy, et donna ledit sieur de Vendosme si grand cop d'un de ses genoux à une des jambes du Roy qu'il luy affola toute une jambe; mais il fut illec très mal arrivé, car M. de Foix le chamailla illec une pièce pour faire rire le Roy, si asprement qu'il ne savoit à quel saint se vouer, et fut illec deschevauché et très bien battu ledit sieur de Vendosme; et depuis semble qu'il lui en est bien souvenu, car, quelque guerre qui ait couru, il ne s'y est guères armé ne fait battre, ainçois s'est bien et sagement tenu à l'ostel, comme disant qu'il vaut mieux choumer à la maison et avoir paix que, pour avoir grans honneurs, se faire battre et tuer. »

« En celui mesme tems, oudit an 1447, vindrent devers le Roy l'évêque de Trèves et un comte d'Allemagne[5] en ambassade de

1. J'avais conjecturé que ce tournoi, dont l'extrait de Baluze m'avait révélé l'existence (t. I de l'édition, p. 196-198), avait dû avoir lieu tout au début de l'année 1447, à l'occasion des fiançailles du comte de Clermont avec Jeanne de France : on voit ici qu'en réalité il ne s'ouvrit que le 1er mai.

2. C'est aujourd'hui Bois-Héry (comm. de Joué-les-Tours, Indre-et-Loire; cf. Carré de Busserolle, *Dictionnaire d'Indre-et-Loire*, t. I, p. 284).

3. Bréquigny indique en marge que Leseur donnait tous les noms; l'extrait de Baluze que j'ai publié en a conservé une partie.

4. Jean II de Bourbon, comte de Vendôme.

5. C'était Henri Engelhard, ambassadeur du duc de Saxe, qui vint en effet avec l'archevêque de Trèves à la cour de France; ils y prirent part à une assemblée chargée de régler la marche des négociations relatives à la pacification de l'Église (Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. IV, p. 205 et 207, note 1).

par l'empereur d'Allemagne pour traiter et réconcilier les alliances des Allemands avec le Roy et les François.

« Oudit an 1447, fut prins messire Gilles de Bretagne au Guilledoc[1] par l'acharnement, machinations et mauvais conseils d'Arthus de Montauban qui avoit donné à entendre au duc François, frère dudit messire Gilles, qu'il avoit intelligence avec les Anglois et entreprise sur Bretaigne de les y faire venir à puissance pour le faire duc, ce que toutes voies n'étoit pas vray, et l'avoit controuvé ledit de Montauban par haine et malveillance qu'il avoit envers ledit messire Gilles, auquel il machinoit la mort et destruction, tendant aux fins d'avoir à femme Mme de Chasteaubriant et de Montafilant, une grand dame héritière que ledit messire Gilles avoit fiancée.

« En l'an prouchain ensuivant 1448, le roy Charles vint faire ses Pâques à Bourges en Berry, et là vinrent devers ledit seigneur en ambassade de par le roy d'Angleterre l'évêque de Warwich, le commandeur de Saint-Jean d'Angleterre et le sieur de Moru, pour l'entretènement et prolongement des trêves[2]. En cette même saison, le roy Charles, étant en sa ville de Bourges, envoya ung ambassade à Rome devers le pape Nicolas pour lui faire l'obéissance filiale, et audit ambassade furent envoyés M. l'archevêque de Reims, M. Tanguy Du Chastel, Jaques Cueur, argentier de France, et messire Guy Bernard, maistre des requestes de l'ostel du Roy[3]; en faisant lequel voyage, ledit Jaques Cueur fist mer-

1. Le château du Guildo, où séjournait Gilles de Bretagne, lui avait été apporté par Françoise de Dinan, sa femme; c'est aujourd'hui un port à l'embouchure de l'Arguenon, Côtes-du-Nord, arr. de Dinan, cant. de Ploubaley. — Ce n'est pas en 1447, comme le dit Leseur, mais en 1446 que Gilles fut arrêté par ordre de son frère; l'ordre en fut donné le 19 juin et exécuté le 26 (cf. Pocquet, *op. cit.*, t. IV, p. 319-320). Dans la suite, Gilles fut étranglé dans son lit, le 25 avril 1450. — Les machinations d'Arthur de Montauban ne furent pas la seule cause de l'arrestation de ce prince; il était réellement complice des Anglais; Montauban fut assigné plus tard, le 22 novembre 1450, à Tours, devant le conseil du Roi pour répondre du meurtre de Gilles de Bretagne (Beaucourt, *op. cit.*, t. V, p. 71).

2. Cette ambassade anglaise à Bourges n'eut pas lieu en 1448, mais en août 1447. L'évêque de Norwich (et non de Warwick), William Alnwick, le grand prieur d'Angleterre, et le baron de Dudley, reçurent leurs pouvoirs le 16 août (Rymer, *Fœdera*, part. I, p. 183) et arrivèrent à Bourges à la fin du mois; la trêve fut prolongée le 15 octobre (Beaucourt, *op. cit.*, t. IV, p. 296).

3. Cette ambassade à Rome date de mars 1448 : elle était composée de

veille d'y aler grandement et honorablement accompagné, et se y montra si triomphant et pompeux que oncques depuis il ne partit du royaume de France, alant en si loingtaines parties, nul tant honnourable et si pompeux ambassade, et de lors en avant ledit Jaques Cueur entra en plus grant bruyt, si que la renommée de lui couroit non mye seulement en France, mais par tous les royaumes chrétiens, savoir est de sa valeur, richesse et puissance. »

Au premier de may, fut tenu à Bourges le Pas du Chevalier avantureux, lequel se disoit Alemand, mais il fut découvert après les joutes que c'étoit le comte de Tancarville[1]; je nommerai seulement les survenans, savoir le comte de Clermont, le comte de Dammartin, le comte de Vaudémont, le comte de Foix, M. de Beyne, M. de Culant, M. de Lautrech, le seigneur de Gavaston[2], messire P. de Braizé, M. de Lohéac, M. de Bryon, le Petit-Trignac, Renaud de La Jumelière, le maréchal de Jaloignes, Ferry de Grantsy, le sieur de Châteauvillain, le sieur de Beauvais, Claude de Chateauneuf, Fr. du Tierssant, Jean Blocet, Jean du Fau, le seigneur de La Barde et autres.

Le Roy étant ensuite allé au Bois-Sir-Amé[3], à quatre lieues de Bourges et à deux de Dun-le-Roy[4], il y eut en cet endroit un tournoy de quarante chevaliers et écuyers contre pareil nombre; je n'en ferai pas le détail[5]. Le Roy passa le reste de l'été en ce lieu, puis retourna en Touraine et vint faire son Noël à Chinon et à Razilly.

Jacques Jouvenel des Ursins, archevêque de Reims, d'Élie de Pompadour, évêque d'Alet, de Tanguy Du Châtel, de Jacques Cœur, de Guy Bernard, archidiacre de Tours, plus tard évêque de Langres, et de Thomas de Courcelles. Sur son entrée solennelle à Rome le 10 juillet suivant, voir la *Chronique* de Jean Chartier, édit. Vallet de Viriville, t. II, p. 55.

1. Cette joute ne nous est connue que par ce passage; la mode était à cette époque aux « chevaliers aventureux »; c'est le nom que prirent par exemple l'Espagnol Jean de Boniface, qui vint aux Montils-lès-Tours au début de 1447, et le fameux Jacques de Lalaing, qui vint un peu plus tard au Bois-Sir-Amé.

2. Seigneur béarnais de la suite de Gaston IV; M. de Gabaston était un des douze grands barons de Béarn.

3. Bois-Sir-Amé, à cinq lieues de Bourges, était une des résidences favorites de Charles VII.

4. Dun-le-Roy (Cher, arr. de Saint-Amand, ch.-l. de cant.).

5. Lescur le donnait probablement.

Ce fut à Chinon qu'il apprit la nouvelle que, malgré la trêve en laquelle le duc de Bretagne étoit compris, les Anglois avoient pris Fougières en Bretagne[1]. Sur les plaintes du duc au Roy, celui-ci envoya sommer le comte de Sobresset[2], commandant pour le roy d'Angleterre en Normandie, de faire rendre Fougières et réparer les dommages, et, sur les tergiversations du comte, il manda au duc de recouvrer cette place à main armée, et lui envoya cinq capitaines qui, au nom du duc, entrèrent en Normandie et, certain tems après la prise d'Évreux, prirent d'emblée le Pont-de-l'Arche[3], Conches, Mantes[4], Vernon, Gaillard[5], la Roche-Guyon[6], le Pont-Audemer et autres places. Le duc, de son côté, reprit Fougières[7]. Les Anglois, prétendant la trêve rompue, descendirent au nombre de 6,000 et prirent Valognes[8]; alors l'armée du Roy entra en Normandie et battit à Formigny les 6,000 Anglois[9], dont 3,774 restèrent sur le champ de bataille, 7 à 800 se noyèrent, 1,000 ou 1,200 furent pris, et 200 environ se sauvèrent à Bayeux. Dans ce même tems, le capitaine Verdun prit par escalade Saint-Mesmin[10] et Conac au pais de Guyenne.

1. Fougères fut pris par surprise le 24 mars 1449 par François de Surienne, dit l'Aragonais, pour le compte des Anglais (voir Escouchy, Gruel, Thomas Basin, et Beaucourt, *op. cit.*, t. IV, p. 322).

2. Edmond Beaufort, comte de Mortain, duc de Somerset. Charles VII lui fit faire en effet des représentations par ses ambassadeurs Cousinot et Fontenil, qui se trouvaient alors à Rouen (Beaucourt, *ibid.*, p. 324-325).

3. Pont-de-l'Arche fut enlevé le 16 mai par stratagème, et, peu après, Conches.

4. La tentative sur Mantes est d'avril 1449; Robert de Flòques et Jacques de Clermont s'en chargèrent.

5. Château-Gaillard capitula en octobre 1449 (Jean Chartier, t. II, p. 134, 172).

6. La Roche-Guyon fut pris le 3 septembre par le maréchal de Jaloignes.

7. Fougères ne fut repris que le 5 novembre par les Bretons (G. Gruel, p. 201).

8. Cette armée anglaise était sous les ordres de Thomas Kyriel; elle débarqua à Cherbourg le 15 mars 1450, et Valognes, défendu par Abel Rouault, capitula devant elle le 1er avril (Beaucourt, *op. cit.*, t. V, p. 97-98).

9. Leseur donnait-il un récit détaillé de ce combat de Formigny? C'est possible; il dut avoir en main le bulletin officiel rédigé sur le champ de bataille, qu'ont connu aussi les autres chroniqueurs, sauf Gruel; car le chiffre de 3,774 morts qu'il donne est fourni par ce bulletin dont M. Delisle a retrouvé des fragments (*Histoire de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, p. 273, note 2).

10. Corrigez : Saint-Maigrin (aujourd'hui dans la Charente-Inférieure, arr. de Jonzac, cant. d'Archiac), et : Cognac (ch.-l. d'arr. de la Charente).

Le Roy avança alors en Normandie vers Rouen[1], et le duc de Bretagne dans la Basse-Normandie; et, avant un an, les Anglois furent chassé de tout le duché; après quoy, en 1450, le Roy vint à Tours délibérer sur la conquête de Guyenne[2]. Cette même année, M. de Culant, lieutenant pour le Roy sur les marches de Guyenne, prit Bergerac en Périgord[3].

En 1451, au printems, M. d'Orval[4], qui étoit en garnison à Bazas, rassembla environ 4 à 500 combatans des garnisons voisines et fit une course jusqu'aux portes de Bordeaux, et fit beaucoup de butin et de prisonniers. Lorsqu'il s'en retournoit, 6,000 Anglois sortirent de cette ville, suivis des gens de commune, pour l'enlever; mais, comme ils marchoient sans ordre, d'Orval tomba sur eux et, sans leur donner le tems de se rallier, leur tuèrent 3,000 hommes, en prirent 1,200 et revinrent dans Bazas avec le butin[5].

Quand le Roy étoit parti de Touraine pour conquérir la Normandie, il avoit envoyé le comte de Foix dans ses pays pour y lever des troupes, ce qu'il avoit fait, et par là les Anglois n'avoient osé dégarnir la Guyenne pour sauver la Normandie[6].

Bréquigny continue ensuite en analysant les chapitres XIV à XVIII de la chronique, que Du Chesne a copiés in extenso et qui sont publiés de même, à l'exception des vers qui les précédaient, dans mon édition. Il ne reste donc plus à citer que les dernières lignes de l'analyse de Bréquigny, qui portent sur les dix-neuf derniers feuillets du manuscrit original, dont Du Chesne a jugé inutile de reproduire le texte parce qu'il ne se composait

1. Rouen était occupé par les Français depuis le 10 novembre 1449.

2. Charles VII était à Tours au commencement de septembre 1450 (Beaucourt, *op. cit.*, t. V, p. 41).

3. Bergerac fut pris le 10 octobre 1450.

4. Amanieu d'Albret, seigneur d'Orval, fils de Charles II, sire d'Albret.

5. Ce fait d'armes, qui se passa au village de Haillan, à 8 kilomètres de Bordeaux, n'eut pas lieu au printemps de 1451, comme le dit Leseur, mais le 1er novembre 1450 (voir la note 1 de la p. 200 du t. I de l'édition, et Escouchy, Chartier, Berry).

6. En juillet 1449, Gaston IV était déjà entré en campagne et avait mis le siège devant Mauléon, dont il s'empara le mois suivant (voir H. Courteault, *Gaston IV*, p. 143-144).

que de pièces de vers. C'est là cependant, comme on va le voir, qu'est révélé le nom de l'auteur :

Après un éloge pompeux de ce prince, l'auteur finit par diverses pièces de vers qui n'apprennent aucun fait nouveau, mais où se trouve un abrégé de toute la vie de Gaston. L'auteur ne dit nulle part s'il appartenoit à ce prince, ni aucune particularité qui nous fasse connoître cet écrivain ; on trouve seulement ces vers acrostiches qui terminent tout le livre, à la tête desquels est ce titre : « En ce dernier couplet est le nom et surnom de l'auteur » :

*G*râce à Dieu et à Notre-Dame,
*V*enu suis à bout de mon livre,
*I*nstruit au vray par madite dame[1],
L'ai fait peu à peu, livre à livre.
*L*ong propos grand matière livre,
*A*utant panne que drap convient,
*V*ain œuvre au millier se délivre,
*M*uable homme à male fin vient,
*E*t LESEUR à bon port parvient.

*
* *

Si quelque jour le manuscrit original de l'*Histoire de Gaston IV* était retrouvé, l'analyse de Bréquigny, dont je viens de donner les parties neuves, se trouverait trop succincte pour empêcher la publication intégrale des chapitres encore inédits de la chronique : cette publication serait aussi utile qu'intéressante. Mais je pense que les conclusions auxquelles l'analyse de Bréquigny paraît permettre de s'arrêter ne s'en trouveraient pas sensiblement modifiées.

En ce qui concerne l'auteur, sa personnalité demeure énigmatique et obscure ; son nom seul, sur lequel on pouvait encore discuter, est certain : il s'appelait bien Guillaume, et Leseur était le surnom qui le désignait d'habitude[2]. Rien dans l'analyse de Bréquigny, ni dans les faits nouveaux contés par le chroniqueur

1. C'est-à-dire la déesse Mémoire (voir plus haut, p. 185, n. 3).

2. Il semble que les deux derniers vers de l'acrostiche contiennent un jeu de mots et qu'on ait voulu y marquer une opposition entre les mots de *muable homme* et de *le Seur*.

dont elle apporte la mention, ne contredit les hypothèses auxquelles je m'étais arrêté touchant la situation sociale de Leseur[1] : elles s'en trouvent plutôt corroborées et appuyées. Leseur a certainement dû être attaché en qualité d'écuyer ou de chambellan à la personne du comte de Foix : sa passion pour les fêtes chevaleresques était extrême, puisqu'il n'a pas craint de consacrer à leur description quatre chapitres et demi de sa chronique sur dix-huit qu'elle en compte. Aucun des écrivains du xv[e] siècle, pas plus Monstrelet qu'Escouchy, Lefèvre de Saint-Remy que Chastellain, ne peut lui être sur ce point égalé; la sûreté de son coup d'œil averti est unique, la précision du moindre détail est chez lui remarquable, et l'on devine, au travers d'une analyse sommaire, que la description du Pas du Rocher périlleux, au chapitre xi, devait être un modèle du genre, plein de vie et de couleur, riche en descriptions pittoresques.

En ce qui touche le fond même de l'œuvre, l'analyse de Bréquigny confirme certaines de mes hypothèses, révèle des choses que je n'avais osé ou pu soupçonner. Le chapitre i de la chronique contenait bien le récit de la première campagne militaire du comte de Foix en Comminges. Le second commençait par une description de l'entrevue de Charles VII et de Gaston IV à Toulouse, en 1442, avant la « journée » de Tartas. Cette analyse nous fait connaître la fin des joutes de Châlons en 1445 (chapitre ix) et nous donne le résumé du chapitre x (le Pas du Perron, à Saumur), sur lequel nous ne savions rien. Nous ne savions guère davantage sur le Pas du Rocher périlleux, dont le récit occupe le chapitre xi, et les diverses joutes décrites au chapitre xii (le Pas du Géant à la blanche dame du Pavillon, l'Emprise du Cœur volant vermeil, le tournoi de la forêt de Teillé) nous étaient totalement inconnues. Dans ce même chapitre, il est question d'événements qu'on ne trouve point mentionnés ailleurs, comme l'affaire du combat singulier offert par le comte de Foix à Gilles de Bretagne. Au point de vue historique, le chapitre xiii était le plus important de tous ceux que Du Chesne a omis de transcrire : s'il y était encore question de trois tournois (ceux de Tours, de Bourges et de Bois-Sir-Amé),

1. Voir mon *Introduction*, p. xii-xvii.

le chroniqueur y mentionnait ou y racontait aussi, à sa manière, nombre de faits importants : les ambassades allemandes et anglaises en France, l'arrestation de Gilles de Bretagne, l'ambassade française de 1448 à Rome, enfin et surtout la campagne du recouvrement de Normandie en 1449-1450.

L'analyse de Bréquigny autorise une autre conclusion, déjà signalée plus haut, mais qui n'est pas la moins curieuse : c'est qu'un autre chroniqueur que Guillaume Leseur avait été chargé d'écrire une *Histoire de Gaston IV*, plus étendue et plus complète que la sienne.

Il est un point, peu important d'ailleurs, sur lequel je m'étais trompé : les chapitres x à xvii de la chronique étaient, comme les précédents, amorcés par des pièces de vers dans le manuscrit original; je n'avais pas songé[1] à accuser André Du Chesne de leur suppression : il en est en réalité responsable.

Pour résumer, l'on peut dire qu'il est regrettable que Du Chesne n'ait pas donné in extenso le texte du manuscrit d'Oihénart : les chapitres x à xiii, abondant en détails sur les personnages de la cour de Charles VII, apportaient, pour l'étude des mœurs de la chevalerie française au xve siècle, des données de premier ordre; d'autre part, le chapitre xiii fournissait à l'histoire générale de très utiles contributions. Si donc, en présence des aperçus nouveaux qu'ouvre sur la chronique de Leseur l'analyse de Bréquigny, l'on était tenté de modifier le jugement déjà porté sur elle, j'inclinerais, pour moi, à lui donner une valeur plus grande encore que je n'ai fait jadis et à y reconnaître, en même temps qu'une biographie plus complète que je ne pensais du comte de Foix, l'une des œuvres historiques du xve siècle les plus riches en renseignements nouveaux.

Henri Courteault.

1. Voir mon *Introduction*, p. xlvi.

SUPPLÉMENT

AUX LETTRES DE CHARLES VIII.

I.

La libéralité de M. le comte Alphonse de Fleurieu me permet d'ajouter à la collection des *Lettres de Charles VIII,* récemment publiées par feu M. P. Pélicier pour la Société de l'Histoire de France, un certain nombre de missives inédites portant la signature de ce roi et conservées en original dans les archives du château de Marzac, en Sarladais. Ces lettres, auxquelles je joins le texte de quelques autres documents inédits de même provenance, ont toutes été adressées à maître Raymond de Saint-Clar, protonotaire du Saint-Siège apostolique, prieur de Saint-Léon au diocèse de Périgueux et, depuis le 2 janvier 1476, chanoine de l'église métropolitaine de Saint-André de Bordeaux[1]. Saint-Clar fut l'un des familiers du célèbre Jean Balue, au sujet duquel il suffira de rappeler ici qu'après avoir expié par une captivité de onze années la trahison dont il paya la trop confiante faveur de Louis XI, il avait transporté sa résidence à Rome en 1480, qu'il passa deux ans en France, après la mort du roi, en qualité de légat du pape Sixte IV, et qu'enfin il termina son aventureuse carrière le 5 octobre 1491[2], en Italie, où il exerçait auprès du Saint-Siège les fonctions de protecteur

1. *Inventaire sommaire des arch. dép. de la Gironde,* série G, p. 180, et renseignements communiqués par le comte de Fleurieu. On trouve R. de Saint-Clar cité avec sa qualité de chanoine de Bordeaux dans les statuts, votés le 23 août 1500, de l'église de Saint-Louis-des-Français à Rome (Mgr d'Armailhacq, *l'Église nationale de Saint-Louis-des-Français,* 1894, p. 20. Comm. de M. Ch. Samaran).

2. Cf. le livre de M. Henri Forgeot, *Jean Balue, cardinal d'Angers (1421?-1491),* Paris, 1895, in-8°.

des affaires de France. En quittant sa patrie, il y avait laissé de nombreux intérêts personnels à défendre, et c'est à cette besogne, comme à renseigner son patron sur ce qui se passait à la cour du jeune roi Charles VIII, que paraît avoir été particulièrement employé maître Raymond de Saint-Clar. On en trouvera une preuve dans les deux lettres qu'on va lire, et que Jean Balue adressa de Rome à son agent confidentiel, très vraisemblablement au cours de l'année 1491. Concluons tout au moins de leur contenu que ni les épreuves ni l'âge n'avaient diminué l'activité du remuant personnage que fut toute sa vie l'ex-favori de Louis XI, devenu l'homme de confiance de ceux qui gouvernaient la France au nom de son successeur. Ces missives constitueront une introduction aux textes dont elles seront suivies.

B. DE MANDROT.

LE CARDINAL BALUE A RAYMOND DE SAINT-CLAR.

Mons[r] de Saint Clar, je me recommande à vous tant comme je puis. J'ay receu plusieurs voz lettres escriptes tant à Saumur que à Montsoreau[1], et ay veu tout ce que m'avez [escript] touchant vostre allée à Bordeaulx. Elle ne me peult estre en cest endroit fructueuse. Toutesfoiz, puisque ainsi est, je vous prye que abregiez la demeure le plus que vous pourrez. J'envoye à Mons[r] de Faucon[2] la collation qu'il demande de la prebende d'Angiers pour son filz et lui ay fait faire une nouvelle provision. J'ay fait expedier les bulles de l'abbaye de dames de la Trinité de Caen pour la seur de Mons[r] de Vendosme[3], et luy porte ce courrier lesdictes bulles. Je m'y suis voluntiers employé pour l'amour de mondict seigneur de Vendosme. Je vous prye que n'oubliez rien de nostre memoire en temps et en lieu. Je ne vous puis aultre chose escripre pour ceste heure, attendant toutes nouvelles de

1. Charles VIII fut à Monsoreau et à Saumur entre le 14 et le 25 avril 1491 (E. Petit, *Séjours de Charles VIII*, Paris, 1896, p. 36).

2. Raymond de Glandèves, tout dévoué au cardinal d'Angers, fut jusqu'à sa mort, en 1491, un des agents les plus actifs du gouvernement français en Italie.

3. Isabelle, sœur cadette de François de Bourbon, comte de Vendôme, morte en 1531.

pardelà. Je vous prye que abregiez vostre voyaige et que retournez le plus tost que vous pourrez. Le Roy a escript à nostre Saint pere et à moy en recommandacion du prothonotaire de Rohan[1] pour l'evesché de Bayeulx, qui estoit, ainsi qu'on a escript, près de vaccation. Nous avons envoyé les briefz ainsi qu'ilz demandoient, et a le Pape voluntiers octroyé ce que le Roy luy escripvoit en faveur de mondict seigneur le prothonotaire, et est bien disposé envers lui, en maniere que, si la vaccation advient, il sera incontinent expedyé, en quoy je m'emploierai de très bon cuer. Escripvez moy souvent de toutes chouses; priant Nostre Seigneur qu'il vous donne ce que desirez. Escript à Romme, le IIIIe jour de may.

Au regart de Monsr du Puy[2], dont vous m'avez escript, vous savez comment à vostre partement je vous parlé franchement pour ce que vous estes mon bon amy; aussi je scey que vous estes le sien. Je suis bien content de lui faire plaisir et service; mais vous me deviez envoyer la procuracion à consentir à la pension de L. jusques à ce qu'il eust donné à mon chambrier et parent le benefice qu'il luy a ousté, non pas dire qu'il l'envoyra : faites qu'il l'envoye.

Dictes bien à Monsr de Faucon qu'il face vaillant touchant cet emprinse et qu'il remonstre bien qu'on doit avoir regart aux services que je faitz en ceste court journellement.

[Aussi[3] touchant les reparacions de Normandie, je vous prie, retornez en court diligemment et pourchassez mes affaires tousjours par la main de Monsr de Faucon, auquel j'envoie la collacion de la prebende d'Angiers pour son filz.

J'ay oblié à luy escrire que l'evesché de Senés[4] est tousjours...; ainsi nous attendons lettres du Roy. Dictes le audict Monsr de Faucon, et m'escrivez souvent, et sachez à qui vous baillerés les lettres. J'escry à Monsr de Montelban[5] et à Monsr de Luçon[6] et

1. Son nom paraît avoir été Louis. Cf. de Maulde, *Procédures politiques du règne de Louis XII*, dans *Collection des doc. inéd.*, Préface, p. XLIII, n. 8.

2. Geoffroy de Pompadour.

3. A partir de cet endroit et jusqu'à la fin, la lettre est autographe.

4. Le siège épiscopal de Senez (Basses-Alpes, arr. de Castellane) fut occupé jusqu'en 1490 par Elzéar de Villeneuve. Son neveu et successeur, Nicolas de Villeneuve, n'en prit possession qu'en 1492 (*Gallia christiana*, t. III, col. 1260).

5. Georges d'Amboise, évêque de Montauban.

6. Mathurin de Dercé.

aussi à Monsr l'amiral[1]. Advisez moy de tout. Nostre Seigneur vous doint ce que desirez. Escript à Romme, le IIIIᵉ de may.

JEHAN,
cardinal d'Angiers, vostre bon amy.]

Sur le repli : A Monsr le prothonotaire de Saint Clar, chanoine de Bordeaulx.

LE MÊME AU MÊME.

Monsr le prothonotaire, je me recommande à vous tant comme je puis. Monsr de Faulcon et plusieurs aultres m'ont escript comment estiez alé à Bourdeaux rendre compte de vostre commission, où ne demourerez guieres. Je croy que de ceste heure serez retourné. Je vous prye que vacquez ung peu à soliciter mes matieres, et y faictes bonne diligence ainsi que j'en ay en vous toute fiance, et n'obliez rien de vostre memoire, et m'advertissez souvent à la verité de tout, et faites tout par bon conseil. J'ay escript à tout le monde de pardelà et mesmement à tous ses (*sic*) seigneurs et par tous les courriers. Faictes mes recommandations partout. Je ne vous sauroys pour ceste heure aultre chose escripre tant que j'ay ouy de voz nouvelles, ce que j'atens de jours en aultre; priant Nostre Seigneur qu'il vous doint ce que desirez. Escript à Romme, le XVIIIᵉ jour de juilet.

J'ay escript à maistres Nicolle Guischart[2] et Jehan Bellengier qu'il[s] vous monstrent les mises qu'on m'a comptées en mes abbayes de Normandye[3], qui se montent à plus de XXIIIIᴹ livres en moins de six ans, affin que où besoingn sera, o le conseil de Monsr de Faulcon, vous puissiez remonstrer si on avoit cause de ainsi me traictier. Je vous prie que faictes bonne diligence partout et que m'escripvez souvant.

JEHAN,
cardinal d'Angiers, vostre (*sign. autogr.*).

Au dos : A Monsr le prothonotaire de Saint Clar, chanoine de Bourdeaux.

1. Louis Malet, seigneur de Graville, amiral de France.
2. Nic. Guischart est mentionné comme l'un des serviteurs de Balue dès 1469 (H. Forgeot, *Jean Balue*, p. 188).
3. Sainte-Trinité de Fécamp; Saint-Ouen de Rouen.

II.

La disparition du « protecteur des affaires de France » laissa en souffrance un certain nombre d'affaires ecclésiastiques dont il avait entrepris de poursuivre la conclusion à Rome. Et puis, comme il était titulaire dans le royaume, en outre du siège épiscopal d'Angers, de bénéfices fort importants, sa succession, à peine ouverte, devint immédiatement, des deux côtés des Alpes, l'objet de convoitises ardentes et de très actives compétitions. Le gouvernement français ne pouvait s'en désintéresser; et, du contenu des instructions qui furent remises à maître Raymond de Saint-Clar en date de Laval, le 29 octobre 1491, on doit conclure que c'est précisément la nouvelle tout récemment connue du décès de maître Jean Balue qui détermina l'envoi du protonotaire à Rome. Les conseillers de Charles VIII n'ignoraient pas à quel point les favoris gouvernaient à la cour pontificale et combien il importait de soustraire sans délai à l'avidité des familiers d'Innocent VIII les proies qu'ils convoitaient pour eux-mêmes ou pour leurs créatures. Au reste, il fallait à tout prix, même au nom de l'intérêt national, écarter des évêchés, des abbayes et des prieurés de France les candidats ultramontains. C'est à affirmer en ce sens à Rome les volontés de son gouvernement, comme à terminer le plus vite possible les affaires entamées par le cardinal d'Angers, que maître Raymond de Saint-Clar allait appliquer ses efforts. Tâche difficile assurément, mais que sa parfaite connaissance des affaires en cours d'instance devait le rendre particulièrement apte à mener à bonne fin. D'ailleurs, il avait été plusieurs fois à Rome, et cela dès le mois de juin 1479[1]; on sait aussi, par le texte d'un sauf-conduit sur parchemin conservé aux archives du château de Marzac, et qui porte la date de Chinon, le 23 février 1489 (n. st.), qu'il dut se rendre en Italie à cette époque en compagnie du trésorier du chapitre de l'église de Bordeaux, François Serventel, et d'un chanoine nommé Arnaud de Rival. En l'absence de tout autre renseignement, je ne pourrais ris-

1. *Inventaire sommaire des arch. de la Gironde*, série G, p. 182.

quer que des hypothèses sur l'objet de cette mission; mais il en va autrement de celle dont il a déjà été parlé, et pour laquelle Raymond de Saint-Clar quitta la France à l'automne de l'année 1491. On jugera sans doute que les instructions qu'il emporta avec lui, et dont le texte est complété par celui des lettres que le roi lui adressa durant son séjour en Italie, méritaient l'honneur d'être publiées. Très naturellement, elles concordent en certaines parties avec celles que le gouvernement royal avait remises à Tours, le 16 septembre précédent, à l'évêque de Lombez, Jean de Bilhères de la Graulas, envoyé à Rome à la tête d'une nombreuse et solennelle ambassade[1]; mais à ce moment le cardinal d'Angers vivait encore, et il est naturel que les circonstances qui furent la conséquence de son décès aient rendu nécessaires de nouvelles et complémentaires recommandations, qui furent celles que Raymond de Saint-Clar emporta en Italie.

En imprimant, à la suite de ces instructions du 29 octobre 1491, les lettres signées de Charles VIII qui sont renfermées sous le même dossier dans les archives du château de Marzac, j'ai cru préférable, tout en indiquant leurs dates respectives, de les grouper par ordre de matières. Il a paru que, de la sorte, le lecteur les rattacherait plus aisément aux divers paragraphes des « Instructions », dont elles forment la suite et le complément.

Instructions à maistre Raymond de Saint Clar, prothonotaire du Saint Siege apostolique, conseiller es requestes de l'ostel du Roy nostre sire, touchant les charges et remonstrances à lui ordonnées par ledict seigneur pardevers nostre Saint Pere le pape[2]*, où le Roy nostredict seigneur l'envoie presentement.*

Et premierement presentera ledict de Saint Clar à nostredict Saint Pere en bonne humilité les lettres du Roy faisans mencion desdictes charges.

1. Celles-là ont été publiées d'abord par Godefroy dans son *Histoire de Charles VIII*, Paris, 1684, in-fol., et ont été reproduites en dernier lieu par M. Thuasne en appendice au *Diarium de Burchard*, t. I, p. 549 et suiv. L'ambassade avait pour objet la négociation d'un nouveau concordat et le règlement de la question du Turc Djem Sultan.

2. Innocent VIII.

Puis, remonstrera à nostredict Saint Pere comme depuis le trespas de feu le cardinal d'Angiers[1] ledict seigneur, pour bonne consideracion, et qu'il est trés neccessaire que ainsi se face pour le bien et seurté du royaume, lui a jà par diverses foiz escript et devotement requis que des dignitez et beneffices vaccans par le trespas dudict cardinal Sa Sainteté en voulsist pourveoir, c'est assavoir de l'eveschié d'Angiers maistre Jehan Derly[2], son confesseur et grant aumosnier, lequel est un grant et notable docteur en theologie, grant predicateur et edifficateur du peuple en bonne doctrine, et digne de telle administration avoir autant que personnaige que l'on saiche pour le present, et duquel le Roy se confie, et a bien cause de faire pour les grans services qu'il a faiz audict seigneur et à son royaume, en quoy il continue chascun jour en grant cure et diligence.

Item, que la ville d'Angiers est assise et scituée es extremitez du royaume et païs lymitrophe, par quoy, quant aucun personnaige duquel le Roy ne se confieroit seroit pourveu audict eveschié, s'en pourroit ensuir audict seigneur et à son royaume inconveniant irreparable. Et à ceste cause supplira ledict de Saint Clar de par ledict seigneur à nostredict Saint Pere que le plaisir de Sa Sainteté soit faire provision dudict eveschié audict maistre Jehan Derly, et que, si aucune autre provision Sadicte Sainteté en avoit faicte à quelque personne que se feust, que icelle elle vueille incontinent revocquer.

Item, et ou cas que nostredict Saint Pere feist quelque difficulté ou qu'il differe de faire la provision dudict eveschié au prouffit dudict maistre Jehan Derly, ledict de Saint Clar lui declairera de par ledict seigneur que l'entencion et voloir dudict seigneur est que ledict maistre Jehan Derly soit pourveu dudict eveschié, et qu'il ne souffrera point que autre que lui en ait joyssance, et qu'il

1. Jean Balue, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Suzanne, mort le 5 octobre 1491, à Ripatransone, dans la marche d'Ancône; enterré à Rome, en l'église de Sainte-Praxède, le 5 novembre suivant (H. Forgeot, *Jean Balue, cardinal d'Angers*, p. 148).

2. Sur Jean de Rély, cf. la notice de M. de Maulde, dans *Hist. de Louis XII*, t. III, p. 410, n. 3, et la lettre de Charles VIII à Laurent de Médicis en date de Laval, 11 oct. 1491, dans *Lettres de Charles VIII*, éd. de la Soc. de l'Hist. de France, t. III, p. 188. A J. de Rély Innocent VIII préférait Charles Caretti; mais Rély, élu évêque d'Angers le 1er décembre 1491, y fit son entrée le 14 octobre 1492, malgré l'opposition pontificale. Il accompagna Charles VIII en Italie, et mourut à Saumur le 27 mars 1499 (*Gallia christ.*, t. XIV, col. 582).

est expediant que ladicte provision se face, tant pour raison de la scituacion de ladicte eglise, que aussi pour le bien d'icelle, laquelle a esté longuement sans pasteur, au moins n'y a fait residence[1], au moien de quoy se sont ensuiz plusieurs inconveniens, et n'ont ladicte eglise ne les fruiz d'icelle esté administrez, et aussi le service divin fait en tel devoir et solempnité comme faire se devoit et qu'il est bien requis en telle eglise et diocese.

Item, remonstrera ledict de Saint Clar à nostredict Saint Pere que le Roy auroit bien cause de soy mal contenter quant Sa Sainteté ne lui vouldroit de tant complaire que de lui obtemperer et complaire en ceste matiere, consideré la qualité du personnaige pour lequel ledict seigneur fait requeste et lequel ledict seigneur, pour la bonne vie de lui et grans services, l'a en telle et si grant recommandacion qu'il ne pourroit permettre que autre que ledict maistre Jehan Derly eust provision ne joyssance dudict eveschié, et que en ce ne fault que nostredict Saint Pere ne autre ait quelque esperance de mutacion de volenté ne de couraige.

Item, et quant à l'abbaie de Fescamp[2], sera aussi remonstré à nostredict Saint Pere par ledict de Saint Clar que ladicte abbaie est assise sur la mer ou païs de Normandie, en lieu si trés suspect que plus ne pourroit, laquelle est subgecte à garde à l'occasion des Angloys et autres ennemys du royaume navigans journelement sur mer et en aguet de faire quelque surprinse oudict païs de Normandie.

Item, que ladicte abbaie a esté trés longtemps es mains de personnaiges qui n'y ont fait quelque residence, et ausquelz a souffy d'en prendre et percevoir les fruiz sans y faire au moins comme neant de reparacion, au moien de quoy ladicte abbaie et maisons d'icelle sont comme en ruyne; à quoy ledit seigneur a bien grand interest, car il en est fondateur.

Item, et que, pour subvenir tant à la garde de ladicte abbaie que pour obvier aux inconveniens qui par deffault de ce s'en pourroient ensuir audict seigneur et à son royaume, mesmement

1. Louis XI, considérant le siège épiscopal d'Angers comme vacant par la trahison de son ancien favori, l'avait donné à Jean de Beauvau, qui ne fut jamais reconnu au spirituel. Après la mort de Jean Balue, en 1479, le roi fit nommer Auger de Brie administrateur de l'évêché. Celui-ci obtint des lettres d'administration, mais une bulle pontificale le révoqua le 7 août 1482 (Forgeot, *ouvr. cit.*, p. 116 et suiv.).

2. Elle appartenait à Jean Balue, qui en était abbé commendataire depuis 1464 (*Ibid.*, p. 13).

oudict païs de Normandie, où les Anglois et autres ennemys du royaume, comme dit est, quierent journellement entrées, aussi pour subvenir es choses neccessaires d'icelle abbaie, comme à tenir en bon ordre les religieulx d'icelle, iceulx faire vivre selon leur reigle, et que le divin service soit bien entretenu et continué, quelle chose, comme il est notoire, n'a esté par cy devant faite par deffault des abbez et pasteurs, lesquelz n'y ont fait nulle residence, ains, comme dit est, ont seulement prins les fruiz, ledict seigneur, considerant ces choses, et qu'il n'est riens tant neccessaire quant à la provision de ladicte abbaye que de y avoir personnaige à lui seur et feable, de religieuse et honneste vie, à ceste cause, et congnoissant les vertuz et merites de frere Anthoine de la Haye, abbé de Saint Cornelle, lequel est de grant et notable maison[1], digne de trop plus grant administracion avoir, et de mesme religion et ordre, a ledit seigneur desiré et desire de tout son cueur et affection ledict frere Anthoine de la Haye estre pourveu de ladicte abbaie, par quoy ledict de Saint Clar, oultre les lettres que pour ceste matiere aura presentées à nostredict Saint Pere, suplira trés instamment la Sainteté de nostredict Saint Pere, de par ledict seigneur, voloir faire provision de ladicte abbaie audict frere Anthoine de la Haye, et que se aucune aultre provision en avoit faicte, que icelle vueille incontinant casser, adnuller et revocquer, en remonstrant à nostredict Saint Pere que, tant pour les causes dessusdictes que pour la grant confidence que a de la personne dudict frere Anthoine de la Haye et de ses parens, qui sont grans gens et qui attiennent de lignage audict seigneur et continuelement le servent en ses grans affaires et au plus prés de sa personne, que icelui seigneur ne souffrera point que autre que ledict frere Anthoine de la Haye ait joyssance de ladicte abbaie, et que à ce il est resolu et deliberé, et que quant nostredict Saint Pere diffe[re]ra faire ladicte provision, ledict seigneur est totalement deliberé y pourveoir par maniere que ledict frere Anthoine de la Haye aura neanmoins joyssance de ladicte abbaie, sans autrement plus s'en traveiller de escripre ne faire autre requeste.

1. Antoine était fils de Louis de la Haye, seigneur de Passavant et de Mortagne, et de Marie, fille de Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois. Il était abbé de Saint-Corneille de Compiègne, obtint l'abbaye de Fécamp à la fin de 1492, fut élu abbé de Saint-Denis en 1499, et mourut à Paris le 20 janvier 1505, n. st. (*Gallia christ.*, t. XI, col. 213; cf. Anselme, t. I, p. 214).

Item, et au regard de l'abbaie de Saint Ouen[1], que le Roy est aussi totalement deliberé tenir la main pour Mons[r] le cardinal de Lyon[2], et que autre que lui n'en ait joyssance; par quoy supplira ledict Saint Clar à nostredict Saint Pere lui en faire provision ainsi que lui a requis et fait savoir par ses lettres.

Item, et touchant le prieuré de Saint Rembert[3], ledict de Saint Clar prira et poursuyvra envers nostredict Saint Pere en toute instance et diligence que provision en soit faicte en la personne de frere Aymart de Vesc[4], prochain parent du seigneur de Grimault[5], seneschal de Beaucayre, ainsi que le Roy a escript et requis Sa Sainteté, et que, attendu les vertus et les merites dudit frere Aymart de Vesc, les grans et tant fructueulx services que ledict seigneur de Grimault a faiz et fait continuelement audit seigneur en ses plus grans et plus privez affaires, que ledict seigneur ne souffrera, pour nulle chose que ce soit, que autre soit pourveu dudict prioré que ledict de Vesc; par quoy, si autre provision nostredict Saint Pere en avoit faicte, icelle vueille incontinant revocquer au prouffit dudict frere Aymart de Vesc.

Item, remonstrera ledict Saint Clar à nostredict Saint Pere que le Roy ne se peut assez esmerveiller de la provision par lui faicte de l'eveschié de Tournay en la personne du cardinal de Sainte Anastasie[6], consideré tant de grans et devotes requestes que par

1. L'abbaye bénédictine de Saint-Ouen de Rouen appartenait également au défunt cardinal d'Angers.

2. André d'Espinay, cardinal (1489), archevêque d'Arles, de Bordeaux et de Lyon, mort le 11 novembre 1500.

3. Saint-Rambert-de-Joux, en Bugey.

4. Aymard de Vesc, prieur d'Eurre (cf. *Ét. de Vesc*, par M. de Boislisle, p. 47).

5. Étienne de Vesc.

6. Antoniotto Pallavicini, évêque de Vintimille (1484-1487) et de Pampelune, cardinal (1490), mort à Rome le 10 septembre 1507 (cf. Infessura, *Diaria*, éd. Tommasini, p. 263). Voici un passage des *Instructions à l'évêque de Lombez* qui a trait à cette affaire : « Et aussi veut iceluy seigneur (le roi) que lesdicts ambassadeurs s'employent de tout leur pouvoir à ce que frere Louys Pot, possesseur de l'evesché de Tournay, en demeure paisible evesque et ne soit aucunement inquieté et molesté. Et, si nostre Saint Pere disoit qu'il en a pourveu un cardinal par le trespas de feu maistre Jehan Monissard, son maistre d'hostel, lesdicts ambassadeurs expliqueront que led. Monissart n'en fut oncques en possession, car icelluy Monissart, qui estoit estranger, ne le pouvoit avoir... sans l'interest et prejudice du Roy et sans enfraindre les lois et ordonnances du royaume...; et se donneroit le Roy grandes merveilles si nostred. Saint

escript et par la bouche de plusieurs ambaxadeurs ledict seigneur a faictes pour raison dudict eveschié en faveur de frere Loys Pot, et que ce donne occasion audict seigneur de ymaginer que nostredict Saint Pere n'a pas en grant estimation les requesteurs et facteurs dudict seigneur, ne voloir de leur complaire, ne aussi à cueur le bien de lui et de son royaume, car nostredict Saint Pere est assez adverty de la scituation de ladicte ville de Tournay, et que c'est la ville de tout le royaume où plus, de present, est requis pour la seurté dudict royaume que personnaige seur et feable audict seigneur en soit pourveu; par quoy suplira à nostredict Saint Pere, pour y estre donnée à ceste foiz fin selon son desir et voloir, que la provision que l'en dit par lui en avoir esté faicte au cardinal de Saincte Anastasie lui est trés desplaisant, et que jamais n'eust cuydé que nostredict Saint Pere en eust volu faire nouvelle provision par le trespas de feu Monissart, veu que Sa Sainteté a esté assez advertie quel interest et quelle affection ledit seigneur avoit en ceste matiere, et que, si nostredict Saint Pere ne lui veult complaire es choses neccessaires et utilles à lui et à son royaume, que ledit seigneur est deliberé le semblable faire quant le cas y escherra.

Item, remonstrera ledict de Saint Clar comme le Roy, par tant de foiz et en si grant instance, a rescript et suplié à nostredict Saint Pere touchant l'eveschié de Gap en faveur de maistre Thibault de la Tour[1], et que ledict seigneur se donne merveilles de

Pere vouloit de ce chef mettre en question le fait dud. evesque, veu mesmement que Sa Sainteté souloit dire que la provision faicte aud. Monissard ne fut pas du temps de Sa Sainteté, mais fut faicte par le pape Sixte IV, etc. » (Thuasne, *Burchardi Diarium*, t. I, Appendice, p. 552; cf. p. 550). Jean Monissart, sacré évêque de Tournai le 28 mars 1486, ne fut jamais reconnu par le roi, qui pourvut de l'évêché Louis Pot. Monissart, majordome des papes Sixte IV et Innocent VIII, mourut le 12 août 1491; son épitaphe a été donnée par M. Thuasne, *ouvr. cit.*, t. I, p. 416, n. 1. La nomination de Jean Monissart à l'évêché de Tournai n'avait été acceptée que difficilement par Maximilien d'Autriche, qui protesta également, mais sans succès, au nom de son fils Philippe, comte de Flandre, contre celle d'Antoniotto Pallavicini. Cf. D. Martène, *Thesaurus Anecdot.*, Paris, 1717, in-fol., col. 1760 et suiv.

1. Thibaut, bâtard de La Tour, fils naturel de Bertrand VI, sire de La Tour, comte d'Auvergne et de Boulogne, abbé du Bouschet en Auvergne, élu évêque de Sisteron en 1492, était mort au mois de juillet 1499 (*Gallia christ.*, t. I, col. 499 et suiv.). Il ne paraît pas avoir obtenu l'évêché

ce que nostredict Saint Pere l'a en ce tant volu contrarier, actendu la bonne fame, vie et renommée dudict de la Tour, et que est bien requis que ung tel personnaige, si bon ecclesiastique et si vertueux en meurs, ait telle administracion, non pas personnaige vicieulx, lubrique et de ses menbres affolé en telle maniere que pour jamais ne pourroit faire actes ecclesiastiques, au moins telz que dignité episcopale appartient. Et requerra ledict de Saint Clar à nostredict Saint Pere que à ceste foiz en vueille faire fin, advertissant Sa Sainteté que de ce le Roy ne se desmouvera aucunement, ne seuffrera que autre que ledict de la Tour en ait joyssance.

Item, exposera ledict de Saint Clar à nostredict Saint Pere que, vivant feu le cardinal d'Angiers, le Roy a souvent adverty ledict cardinal des praticques que l'on s'efforçoit mener touchant le frere du Turc[1] ou prejudice et au contraire des articles accordez

de Gap, car la *Gallia* (t. I, col. 469) donne comme successeur à Gautier de Forcalquier, mort vers 1480, Gabriel de Sclafanatis, qui mourut lui-même le 2 novembre 1526. C'est en 1484 que le pape l'avait *proprio motu* pourvu du siège de Gap, bien que Thibaut de La Tour eût été, à la suggestion du gouvernement français, régulièrement nommé par le chapitre de Saint-Arnoux; mais Sclafanatis ne prit possession de l'évêché qu'en 1493, à la suite d'une transaction aussi peu honorable pour lui que pour son concurrent. La lutte entamée depuis longtemps entre le pouvoir delphinal, qui visait à établir sa souveraineté à Gap, et l'évêque, qui soutenait son droit à la pleine et entière juridiction de la cité et de ses dépendances, continua sous Gabriel de Sclafanatis. En 1496, le pape ordonna une enquête sur les mœurs de ce prélat peu austère. M. J. Roman, auquel nous empruntons ces renseignements, a publié en 1885 des extraits d'un *Mémoire d'Honoré de Bonne sur les droits du dauphin dans Gap et l'évêque Gabriel de Sclaffanatis* (extrait du *Bull. hist. et phil. du Comité des travaux historiques et scientifiques*, n° 1 de 1885). Ce mémoire, daté de 1510, est très dur pour l'évêque; il y est accusé non seulement de laisser tomber en ruine toutes les places fortes du Gapinçois, mais d'être incapable de tenir l'évêché parce que Lombard et privé d'une main qui avait été coupée par un « ruffien » dont il enlevait la maîtresse, et encore d'entretenir « à pot et à feu » une femme mariée et d'expédier à plusieurs enfants qu'il avait en Italie tout l'argent qu'il pouvait extorquer à ses ouailles.

1. Sur Djem sultan, frère du sultan Bajazet II, réfugié à Rhodes, interné en France durant cinq années, enfin livré au pape par le gouvernement français au printemps de l'année 1489, cf. Thuasne, *Djem sultan*, Paris, 1892, in-8°. Il avait été convenu que Djem ne sortirait pas des

entre nostredict Saint Pere et ledict seigneur, en quoy ledict feu cardinal, pour y obvier, s'est tousjours emploié, et que, pour ce que de present pour ceste matiere, qui est grant et que ledict seigneur a trés à cueur, n'y a personnaige pour lui, que ledict seigneur prie Sa Sainteté que incontinant elle mande et face venir à Romme le cardinal grant maistre de Rodes[1], à ce que rien ne soit en ceste matiere innové ou prejudice desdicts articles, ne fait chose qui soit prejudiciable à la Cristienté, à la religion, ne à son royaume. Et en ce labeure et traveille ledict de Saint Clar en telle maniere que entende et saiche sur tout ce la resolution et volenté de nostredict Saint Pere, pour en advertir le Roy.

Item, exposera ledict de Saint Clar à nostredict Saint Pere comme le Roy, pour les services que lui a faiz feu le sire de Faucon[2] derrenier trespassé, ledict seigneur a en trés singuliere recommandacion ses enfans. Et, de par ledict seigneur, supliera nostre Saint Pere avoir celui desdicts enfans d'eglise pour recommandé et le entretenir es choses par lui octroiées et données tant au feu seigneur de Faucon que audict enfant, et sur ce obtenir de nostredict Saint Pere tous briefz et provisions necessaires.

Item, poursuyvra ledict de Saint Clar envers nostredict Saint Pere et le saint colleige que la canonizacion de feu maistre Pierre de Berlant, en son vivant archevesque de Bourdeaux[3], soit expediée et prononcée à ceste foiz sans plus la differer, attendu qu'elle a esté longuement poursuyvie et que la matiere est trés sainte et

mains du pape; mais, en 1491, le bruit courut en France qu'Innocent VIII se disposait à livrer ce précieux otage « à un prince pire que le Turc », au soudan d'Égypte ou au roi de Naples (Thuasne, *ouvr. cit.,* pp. 265 et 285).

1. Pierre d'Aubusson, grand maître de Saint-Jean de Jérusalem, cardinal-diacre de Saint-Adrien en 1489, mort le 3 juillet 1503 (Mas-Latrie, *Trésor de chronologie*, col. 1210).

2. Rémon de Glandèves, seigneur de Faucon, était mort depuis peu de temps (*Lettres de Charles VIII*, t. III, p. 216).

3. Pierre ou Pey Berlant, né vers 1375, avait succédé à David de Montferrand, en 1430, sur le siège archiépiscopal de Bordeaux. Il mourut le 17 janvier 1457, laissant une grande réputation de sainteté. Son tombeau, en l'église métropolitaine de saint André à Bordeaux, était l'objet d'une vénération singulière. A la demande de Louis XI, Sixte IV accorda la canonisation de Pey Berland; mais la mort du roi avait suspendu la procédure. Cf. *Gallia christ.*, t. II, col. 841 et suiv., et E. Barthe, *Vie de Pey Berland*, Bordeaux, 1863, in-16.

bien disposée à parvenir à ladicte canonizacion, ainsi que nostredict Saint Pere, par plusieurs briefz, a fait savoir audict seigneur.

Fait à Laval, le xxix[e] jour d'octobre (1491).

CHARLES.

D. MARCEL.

LE ROI A MAÎTRE RÉMOND DE SAINT-CLAR.

Montils-lès-Tours, 5 décembre 1491.

Ordre d'insister auprès du pape afin qu'il confirme l'élection d'Antoine de la Haye comme abbé de Fécamp.

De par le Roy. Nostre amé et feal, nagueres vaccant l'abbaye de Fescamp, de l'ordre de Saint Benoist, ou diocese de Rouen, par le trespas du feu cardinal d'Angers, avons par plusieurs foiz escript à nostredict Saint Pere à ce que son bon plaisir feust, pour les causes à plain contenues en noz precedentes lettres, en pourveoir nostre cher et feal cousin et conseiller Anthoine de la Haye, dudit ordre, et non autre : ce que Sadicte Sainteté n'a fait. Ce voiant, les religieux, prieur et couvent de ladicte abbaye, considerans les grans biens, honnesteté, vertus et merites qu[i sont] en sa personne et [la bonne] et catholicque vie qu'il mene, et par [voye] du Saint Esprit, l'ont esleu pour leur abbé et pasteur, laquelle chose nous avons trés agreable. Et pour ce que singulierement desirons la promocion pour nostredict cousin de ladicte abbaye, tant pour la proximité de lignaige dont il nous actient, que aussi en faveur de nostre trés cher et trés amé frere et cousin le duc d'Orleans, son prouchain parent, à ceste cause escripvons à nostredict Saint Pere à ce qu'il plaise à Sa Sainteté confermer ladicte election. Si vous prions et neantmoins mandons que soyez et assistez à la presentation des lettres que escripvons à nostredict Saint Pere, et, en ensuivant les charges que vous avons nagueres données et mesmement de ceste matiere, vous emploiez, tenez la main et faictes tant envers Sadicte Sainteté qu'elle conferme lad. election ainsi justement et canoniquement faicte et par la voye du Saint Esperit, comme dit est, par les religieux de ladicte abbaye. En quoy faisant, nous ferez service trés agreable. Donné aux Motilz lez Tours, le cinquiesme jour de decembre.

CHARLES.

D. MARCEL.

Au dos : A nostre amé et feal conseiller et ambassadeur en court de Romme le prothonotaire de Saint Clar.

Au même.

Paris, 5 février 1492.

Pour le même objet que la précédente lettre.

De par le Roy. Nostre amé et feal, nous avons par tant de foiz, comme assez savez, escript à nostre Saint Pere touchant l'abbaye de Fescamp en faveur de nostre cher et feal cousin frere Anthoine de la Haye, religieux de l'ordre de Sainct Benoist, à ce que le plaisir de Sa Saincteté feust le pourveoir de ladicte abbaye et y mettre fin finalle; mais ce nonobstant la matiere reste toujours mise en delay. Pour laquelle cause vous avons despieça envoyé expressement pardelà pour suivre en dilligence ladicte matiere; touteffois elle n'a encores esté expediée, dont nous donnons merveilles, et ne povons penser à quoy il tient si ce n'est à vous qui eussiez esté negligent à la poursuivir (*sic*). Et pour ce que avons ladicte matiere tant à cueur que plus ne pourrions, laquelle ne peut plus estre delayée sans nostre trés grant interest, nous escripvons de rechef à nostredict Saint Pere que son plaisir soit y mettre fin et conclusion au proffit de nostredict cousin, comme plus au long pourrez veoir par le double de noz lettres que vous envoyons cy dedans encloz. Si vous mandons trés expressement que sollicitez et poursuiviez tellement icelle matiere envers nostredict Saint Pere et partout ailleurs où verrez que besoing sera, que, à ceste foys pour tous delaiz, elle soit expediée ainsi que le desirons, car pour la grande et entiere confiance que nous avons de la personne de nostredict cousin, pour riens ne souffrerions que autre que lui en soit pourveu : si n'y faictes faulte. Donné à Paris, le cinquiesme jour de fevrier.

Charles.

D. Marcel.

Au dos : A nostre amé et feal conseiller maistre Raymond de Saint Clar, prothonotaire du Saint Siege appostolicque.

Au même.

Tours, 4 décembre 1491.

Ordre de poursuivre en cour de Rome la confirmation de l'élection de

maître Thibault de la Tour au siège épiscopal de Gap et de combattre la nomination de maître Gabriel de Sclafanatis.

De par le Roy. Nostre amé et feal, vous savez la charge que vous avons donnée à vostre partement de nous touchant l'evesché de Gap, et comme avons la matiere à cueur tant pour le bien de l'eglise, que en faveur de nostre amé et feal cousin et conseiller maistre Thibault de la Tour, prothonotaire du Saint Siege apostolique. Et pour ce que puis n'a gueres avons bien entendu que par nostre Saint Pere la matiere est differée au pourchaz de maistre Gabriel de Sclafanatis, soubz le port et faveur du cardinal Sancti Petri ad Vincula, qui nous ... (*déchirure*), escripvons de rechief de ladicte matiere à nostredict Saint Pere et audict Sancti Petri ad Vincula, ainsi que verrez par les doubles des lettres. Si volons et vous mandons que tant selon ce que vous avons ordonné à vostredict departement, que aussi selon le contenu de nosdictes lettres, vous aiez à poursuir ladicte matiere envers nostredict Saint Pere et ledict cardinal, et bien les advertir que à jamais ne donnerons autre consentement touchant la joyssance dudict eveschié, sinon au prouffit de nostredict cousin. Et quant audict de Sclafanatis, pour reverence de nostredict Saint Pere, et en faveur dudict Sancti Petri ad Vincula, serons contens, quant le cas escherra, des provisions qui par feu le sire de Faucon lui furent de par nous accordées. Et, en tout ce, vous vueillez bien emploier, et nous escripre et advertir de ce qui en sera fait. Donné à Tours, le III[e] jour de decembre.

CHARLES.

AMYS.

Au dos : A nostre amé et feal conseiller et orateur en court de Romme, maistre Raymond de Saint Clar.

AU MÊME.

Tours, 18 décembre 1491.

Ordre d'intercéder auprès du pape et partout où besoin sera afin que soient octroyées à maître Jean de Rély, confesseur et grand aumônier du roi, les bulles confirmant son élection au siège épiscopal d'Angers.

De par le Roy. Nostre amé et feal, nous avons par cy devant et par plusieurs foiz escript, tant à nostre Saint Pere que à vous, à ce que le plaisir de Sa Sainteté feust pourveoir de l'evesché d'Angers nostre amé et feal conseiller, confesseur et grant aumosnier

maistre Jehan de Rely, docteur en theologie : ce que Sadicte Sainteté n'a fait. Ce voyant, les doyen, chanoynes et chapitre de l'eglise dudict Angers, pour le bien, decorement et augmentacion d'icelle leur eglise et pour la bonne vie de luy, vertus et merites qui sont en sa personne, l'ont justement et canoniquement esleu sans aucune contradiction. Et, affin que nostredit Saint Pere et vous congnoissez l'affection que avons à la promocion de nostredict confesseur et qu'il demeure paisible dudict evesché d'Angers, nous lui en escripvons presentement bien affectueusement. Si vous prions et neantmoins mandons, en ensuivant la charge que vous avons donnée, que soyez et assistez à la presentacion de nosdictes lettres à nostredit Saint Pere, et que vous emploiez, tenez la main, tant faictes et intercedez envers Sadicte Sainteté et ailleurs où mestier sera, en maniere qu'elle octroye à nostredict confesseur, en ensuivant ladicte election et le contenu en nos precedentes lettres, toutes les bulles, lettres et dispenses à ce neccessaires, et que nostredit confesseur demeure paisible dudict evesché d'Angers, car pour riens ne souffrerons que autre que lui en soit pourveu. Et, pour mettre fin en la matiere, presentement envoyons par delà nostre amé et feal conseiller maistre Jehan Bourgoing, chantre de l'eglise Saint Aignan d'Orleans : si le vueillez croyre de ce qu'il vous en dira de nostre part comme nous mesmes; en quoy faisant, nous ferez service trés agreable. Donné à Tours, le xviii[e] jour de decembre.

CHARLES.
D. MARCEL.

Au dos : A nostre amé et feal conseillier et ambassadeur en court de Romme maistre Raymond de Saint Clar, prothonotaire du Saint Siege appostolicque.

AU MÊME.

Amboise, 1[er] janvier 1492.

Ordre de s'employer auprès du pape en faveur de Geoffroy de Pompadour, évêque du Puy.

De par le Roy. Nostre amé et feal, nous escripvons presentement à nostre Saint Pere en faveur de nostre amé et feal conseillier et grant omosnier maistre Gieffroy de Pompadour, evesque du Puy, ainsi et pour les causes que verrez par le double des lettres que vous envoions, pour iceluy monstrer et communiquer à noz amez

et feaulx conseilliers et orateurs en court de Romme, à ce que sur le contenu ils parlent et facent diligence ainsi que leur rescripvons. Aussi en escripvons à aucuns du saint coliege, comme verrez. Et pour ce que avons ceste matiere trés à cueur et les affaires de nostre dict conseillier et grant omosnier en totale recommandacion, et l'entendons porter en ceste matiere et autres, nous voulons et vous mandons que diligeanment vous emploiez où il appartiendra touchant ceste matiere; et gardez bien qu'il n'y ait faulte. Donné à Amboise, le premier jour de janvier.

Charles.

J. Damont.

Au dos : A nostre amé et feal conseiller et ambassadeur en court de Romme, maistre Raymond de Saint-Clar, prothonotaire du Saint Siege apostolique.

Au même.

Blois, 4 janvier 1492.

Ordre d'intercéder auprès du pape afin qu'il pourvoie d'un bénéfice avantageux maître Jean Volant, serviteur du feu cardinal d'Angers.

De par le Roy. Nostre amé et feal, nous escripvons presentement à nostre Saint Pere le pape, ainsi que puis n'a gueres avons fait, à ce que le plaisir de Sa Sainctelé soit pourveoir nostre cher et bien amé Jehan Volant, ou vivant de feu cardinal d'Angers son serviteur domestique, d'aucun bon benefice, dignité, estat ou pension. Et, pour ce que de plus en plus desirons son bien, promocion et avancement en sainte eglise, tant pour les vertuz et merites qui sont en sa personne que en faveur des bons et agreables services que aucuns ses prouchains parens et amys, noz serviteurs, ont faiz par cy devant et font chacun jour près et à l'entour de nostre personne, et que desplaisant chose nous seroit qu'il eust perdu son temps et passé partie de sa jeunesse ou service dudit cardinal sans avoir prouffité, fructiffié, ne avoir aucun bien pour soy vivre et honnestement entretenir le temps advenir, nous vous prions et neantmoins mandons bien expressement que vous sollicitez ceste matiere envers nostredict Saint Pere et noz trés chers et grans amys les cardinaulx du Saint Siege apostolique, auxquels en escripvons en general, et en particulier à aucuns d'iceux, en maniere que ledict Jehan Volant soit pourveu d'aucun bon benefice, dignité estat ou pension selon

nostre vouloir et intencion ; et vous nous ferez service trés agreable. Donné à Bloys, le IIII[e] jour de janvier.

CHARLES.

LEMOYNE.

Au dos : A nostre amé et feal conseiller maistre Remond de Saint Clar, prothonotaire du Saint Siege appostolique.

AU MÊME.

Paris, 5 février 1492.

Aux mêmes fins que la précédente. Le roi entend qu'en cas de vacance du siège épiscopal de Marseille, Gabriel de Sclafanatis en soit pourvu, pour le récompenser de sa renonciation à l'évêché de Gap.

De par le Roy. Nostre amé et feal, nous escripvons derechef à nostre Saint Pere touchant l'evesché de Gap ; aussi en escripvons aux cardinaulx Sancti Petri ad Vincula[1], de Parme[2] et de Benevant[3] et archevesque d'Arle[4], et vous envoions les doubles des lettres pour les veoir et iceulx communiquer à nos ambaxadeurs, auxquelz, en general et particulierement, escripvons de la matiere pour eulx y emploier. Et pour ce que, à vostre departement derrenierement de nous, vous donnasmes tant de bouche que par instruction charge de ceste matiere, et que nostre finale resolution est que nostre amé et feal cousin maistre Thibault de la Tour demeure paisible dudit evesché de Gap, sans ce que maistre Gabriel de Sclafanatis ne autre en ait quelque joissance, ainsi que vous dismes, à ceste cause volons, vous mandons et expressement enjoingnons que, entre les autres matieres dont avez charge de nous, vous poursuyvez ceste et labourez d'icelle mettre à fin tant envers nostre Saint Pere que envers lesdits cardinaulx, archevesque, que aussi envers nosdits ambaxadeurs, en telle maniere que, par faulte de vous, aucune chose n'en demeure, advertissans nostredict Saint Pere et autres qu'il appartiendra, que, faisant dés à present nostredict cousin paisible dudict evesché de Gap, nous entendons que, l'evesché de Marceille vaccant, ledict de Sclafanatis en soit pourveu : à quoy la Sainctеté de nos-

1. Julien de la Rovère.
2. Jean-Jacques Sclafanatis, cardinal-prêtre du titre de saint Étienne.
3. Laurent Cibo, cardinal-prêtre du titre de saint Marc.
4. Nicolas Cibo, 24 avril 1489-1499.

tredict Saint Pere doit bien avoir regard, et aussi à ce que, esperant que nostredit cousin de la Tour demeurast paisible dudit evesché de Gap, nous avons esté content que nostredit archevesque d'Arle, nepveu de nostredit Saint Pere, eust joissance dudit archevesché, comme il a, et semblablement nostredit cousin s'en est desisté liberallement. Par quoy, et pour finale conclusion, pour quelconque chose qui nous puisse advenir, nous ne souffrirons que autre que nostredit cousin ait joissance dudit evesché de Gap, et ce povez dire à nostredit Saint Pere et ailleurs où besoing sera, et d'abondant que, quant ledit de Sclafanatis vouldra persister contre nostre voloir, il n'aura de nostre vie joissance de nulle provision qu'il ait en nostre obeissance. Si vueillez en tout faire bonne diligence, et de la responce et voloir de nostredit Saint Pere nous escripre incontinant; et en ce ne faictes faulte. Donné à Paris, le cinquiesme jour de fevrier.

Charles.

Amys.

Au dos : A nostre amé et feal conseiller et orateur à Romme, maistre Raymond de Saint Clar, prothonotaire du Saint Siege appostolicque.

Au même.

Paris, 13 mars 1492.

Le roi persiste à s'opposer à ce que G. de Sclafanatis soit pourvu de l'évêché de Gap et dénonce les intrigues que ce personnage a mises en jeu pour parvenir à ses fins.

De par le Roy. Nostre amé et feal, nous escripvons à nostre Saint Pere, au saint coliege, au cardinal de Benyvant et à noz ambassadeurs, et vous envoyons le double des lettres de nostredict Saint Pere et dudict saint coliege, pour à nos dicts ambassadeurs[1] les leur communicquer et vous ensemble, à ce que eulx et vous soiez myeulx instruiz de ce qui sera à dire et remonstrer à nostredict Saint Pere et audict saint coliege. Si volons et vous mandons que, de vostre part, vous y emploiez ainsi que vous en avons donné charge, car nous donnons grans merveilles comme la matiere est de si longue durée, et ne povons pas bien prandre en gré que nostre Saint Pere, pour ung tel personnaige que maistre Gabriel de Sclafanatis, differe tant ladicte

1. Sans doute l'évêque de Lombez et ses compagnons.

matiere; auquel de Sclafanatis, s'il plaist à nostredict Saint Pere lui reserver l'evesché de Marseille, ainsi que souvent lui avons escript, tiendrons voulentiers la main, quant vacacion y escherra, à la joissance, et n'y aura faulte. Et pour ce que puis n'a gueres a esté de la part dudit de Sclafanatis envoié pardeça homme exprés, qui encores y est et qui s'est essayé presenter requestes pour l'entretenement des concordaz que, vivant feu nostre cousin le cardinal de Foix[1], furent faiz touchant ledit eveschié de Gap entre nostredict cousin de la Tour et ledit de Sclafanatis, combien que icelluy de Sclafanatis les eust pieça enfrains, vueillez bien sur ce advertir partout où il appartiendra que jamais, pour chose quelconque que ledit Sclafanatis puisse dire ne pourchasser, qu'il n'aura aucune joissance ne en tout ne en partie dudict eveschié de Gap; et mesmes luy povez dire que, s'il n'acepte l'offre que faicte avons touchant ledit eveschié de Marseille, que jour de nostre vie il n'aura joissance de quelconque beneffice que soit en nostre obeissance. Et ne soit par vous obmis à requerir à nostre Sainct Pere la reservacion des autres dignitez et benefices de nostredict cousin de la Tour. Si vueillez tout ce faire et en bonne diligence, et vous nous ferez service dont vous saurons grant gré. Donné à Paris, le XIIIe jour de mars.

CHARLES.

AMYS.

Au dos : A nostre amé et feal conseiller maistre Raymond de Saint Clar, prothonotaire du Saint Siege appostolicque.

Au même.

Paris, 5 mai 1492.

Aux mêmes fins que la précédente.

De par le Roy. Nostre amé et feal, nous donnons grans merveilles comme en la matiere de Gap n'est donnée fin, et si c'est que nostre Saint Pere le differe et que de tant ne nous vueille complere, ou si c'est par faulte de bonne solicitude et remonstrance faire envers Sa Sainteté; car, combien que nous eussions esperance que, attendu que liberalement nous sommes condescen-

1. Pierre de Foix, fils de Gaston IV, comte de Foix, né en 1449, évêque de Vannes, créé cardinal par Sixte IV en 1476, mort à Rome le 10 août 1490.

duz que reservacion feust faicte au prouffit de maistre Gabriel de Sclafanatis de l'eveschié de Marseille en faisant presentement paisible nostre chier et feal cousin maistre Thibault de la Tour dudit Gap, toutesvoys ledit de Sclafanatis, malicieusement et à nostre desceu, a par ung sien procureur trouvé moien obtenir en nostre chancelerie certaines noz lettres tendant par icelles avoir joissance de la moitié des fruiz dudit eveschié. Laquelle chose venue à nostre congnoissance, avons en toute diligence, par certain nostre chevaucheur de nostre escuierie, envoyé querir les[dictes[1]] lettres et mandé aux juges ausquelz elles s'adreçoient les nous envoier, et que si, au moien d'icelles, a par eulx riens esté fait, que le tout soit remis au premier estat. De laquelle mal[icieuse[2]] et sinistre praticque dudit de Sclafanatis advertissons presentement nostredit Saint Pere, ainsi que verrez par le double des lettres que luy en escripvons, lequel double volons estre par vous communicqué à noz trés chiers et grans amys les cardinaux Sancti Petri ad Vincula et de Benevant, et à noz ambassadeurs, ausquelz en escripvons, et aussi à nostre procureur en court de Romme. Et pour ce que, en persistant es devotes requestes que tousjours et par si long temps avons fait envers nostredit Saint Pere, nous lui escripvons derechief par nosdictes lettres qu'il luy pleust faire dudit eveschié de Gap paisible nostredit cousin, nous volons et vous mandons que, toutes choses laissées, vous poursuivez incessamment ceste matiere envers nostredit Saint Pere et ailleurs où verrez estre à faire, en declairant tant à nostredit Saint Pere que ailleurs où besoing sera, que nous ne souffrerons jamais, pour nulle chose qu'il soit, que ledit de Sclafanatis ait aucune joissance dudit eveschié de Gap, et qu'il se contente, s'il veult, de ladicte reservacion de Marseille, et que solicitez tous ceulx à qui escripvons de ceste matiere, et de par nous les priez que en icelle il leur plaise eulx y emploier, ainsi que leur escripvons; et tant en faites que par faulte de vous et de bonne solicitation et diligence la matiere ne soit plus mise en delay; et vous nous ferez service que aurons trés agreable. Donné à Paris, le cinquiesme jour de may.

CHARLES.

AMYS.

Au dos : A nostre amé et feal conseiller maistre Raymond de Saint Clar, prothonotaire du Saint Siege appostolicque, nostre orateur à Romme.

1. *Déchirure.*
2. *Déchirure.*

Au même.

Paris, 1er juin(?)-juillet(?) 1492.

Aux mêmes fins que les précédentes.

De par le Roy. Nostre amé et feal, nous avons sceu comme vous estes bien emploié en la matiere de Gap, et que ladicte matiere est commise à noz trés chiers et grans amys les cardinaux Sancti Petri ad Vincula et de Benavant, ausquelz nous en escripvons, et à nos ambaxadeurs. Si vous prions que en ladicte matiere perseverez tousjours de myeulz en myeulz, et que ne partez de Romme que fin y soit mise, et remonstrez bien ausdits cardinaux tout ce que sert à la matiere pour obtenir à mon desir et entencion, ainsi que tousjours avez fait; et aussi solicitez fort tous nosdicts ambaxadeurs qu'ilz se y emploient, comme ilz sauront bien faire et que avons en eulx bonne fiance; et ediffiez bien aussi sur ce nostre procureur de ce qu'il aura à faire, auquel aussi nous en escripvons. Donné à Paris, le premier jour de j... (*déchirure*[1]).

Charles.

Amys.

Au dos : A nostre amé et feal conseiller et orateur en court de Romme, maistre Raymond de Saint Clar, prothonotaire du Saint Siege appostolicque.

Au même.

Paris, 13 février 1492.

Qu'il s'efforce d'obtenir du pape pour maître Guillaume de Fétigny le prieuré de Gigny, à charge de la pension qu'y prend le cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens.

De par le Roy. Nostre amé et feal, nous escripvons à nostre Saint Pere et aux cardinaulx Sancti Petri ad Vincula, de Benavant, et autres du saint coliege touchant le prieuré de Guigny[2], ainsi que verrez par les doubles des lettres que vous envoions

1. En 1492, Charles VIII séjourna à Paris depuis la fin de janvier jusqu'au 9 juillet (E. Petit, *Séjours de Charles VIII*, Paris, 1896).

2. Gigny en Franche-Comté, prieuré conventuel de l'ordre de saint Benoît.

avec cestes. Et, pour ce que avons ceste matiere tant au cueur que plus ne pourrions, ainsi que scavez et entendez assez, nous volons et vous mandons que ceste matiere vous poursuyvez en toute diligence, pardevers nostredict Saint Pere et lesdicts cardinaulx, en maniere que provission en soit faicte par nostredict Saint Pere à nostre amé et feal conseillier maistre Guillaume de Fetigny, à la charge de la pansion que y a acoustumé prendre ledict cardinal Sancti Petri ad Vincula, et que, se liberallement il donne consentement à ladicte provision, que nous le recongnoistrons envers luy ou les siens, et n'y aura faulte; et que, pour obvier à inconvenient, il nous est besoing que audict lieu de Gigny aions personnage y faisant residence et duquel nous puissions confier. Et, ne feust ce, nous feussions moult contens que ledit prieuré demeurast es mains dudit cardinal Sancti Petri ad Vincula. Si vous y vueillez si bien emploier que nostre requeste viengne à effect, car, ce faisant, nous ferez grant service, dont vous sçaurons grant gré. Donné à Paris, le XIII[e] jour de fevrier.

CHARLES.

AMYS.

Au dos : A nostre amé et feal conseillier et orateur à Romme, maistre Raymond de Saint Clar, prothonotaire du Saint Siege appostolicque[1].

1. Voici le texte de deux lettres adressées au même Rémond de Saint-Clar, par lesquelles la reine Anne intervint de son côté afin d'obtenir le prieuré de Gigny pour Guillaume de Fétigny :

« De par la Royne. Cher et bien amé, nous avons escript et presentement escripvons à nostre trés cher et grant amy le cardinal Sancti Petry à Vincula que, pour la premiere requeste que luy feymes jamais, il vueille bailler son consentement de la provision du prieuré de Giny à la faveur de nostre et bien amé (*sic*) maistre Guillaume de Fetigny, attendu les raisons que Monseigneur luy en escript, et que nous avons ledict de Fetigny et ses parens en singuliere recommandacion, lesquelz sont journellement ou service de mondict seigneur et de nous. Si vous prions et neanmoins mandons que vueillez soliciter ledit cardinal de nostre part, et que nous congnoistrons le plaisir qui nous fera, et que, le plus brief qui vous sera possible, qu'il ait sa despaiche; et de ce qui en sera fait, nous en faictes savoir, et que l'on retiengne sa pension, et croyon[s] qu'il fera bien tant pour nous. Donné à Paris, le premier jour de mars (1492).

ANNE.

SERIZES.

« De par la Royne. Cher et bien amé, nous avons escript par deux foiez à nostre trés cher et grant amy le cardinal Sancti Petri à Vincula qu'il

Au même.

Paris, 23 février 1492.

Ordre d'intercéder auprès du pape afin qu'il réserve l'évêché de Dax à maître Pierre Faure, sans le priver d'aucun des bénéfices qu'il possède déjà, hors l'abbaye de Saint-Sever de Rustan, que le roi désire faire attribuer à maître Urbain de Myolans.

De par le Roy. Nostre amé et feal, nous escripvons à nostre Saint Pere touchant l'evesché d'Ax[1], à ce qu'il plaise à Sa Sainteté icelle (*sic*) reserver, et d'icelle faire dés à present provision à nostre amé et feal conseillier en nostre grant conseil maistre Pierre Faure, docteur regent en l'Université de Thoulouse en la Faculté de decret et prothonotaire du Saint Siege apostolicque, pour en joyr si tost que vaccacion escherra soit par cez, decez ou autrement, en reservant aussi à nostredict conseillier tous ses autres beneffices et dignitez, excepté l'abbaie de Saint Sever de Rostain[2], de laquelle nous prions nostredict Saint Pere en faire provision à nostre cher et bien amé maistre Urbain de Myolans, prothonotaire de Saint Siege apostolique, pour en joyr si tost que ledict maistre Pierre Faure sera possesseur dudict evesché d'Ax[3], ainsi que par le double des lettres que nous escripvons à nostredict Saint Pere pourrez veoir. Et pour ce que avons les choses dessusdictes trés à cueur, nous vous

voulsit, à nostre priere et requeste, consentir à la provision du prieuré de Giny à la faveur de nostre cher et bien amé maistre Guillaume de Fetigny. Et croyons que, pour la premiere requeste que jamais lui fimes, il face pour nous en retenant sa pension, attendu que, en ce faisant, il ne peult aucune chose perdre de ce qu'il a acoustumé; desquelles n'avons point encores eu de responce, et, pour ce que desirons fort savoir le bon vouloir dudict cardinal et ce qu'il en vouldra faire à nostre requeste amprés icelle sceue, escriptvés le nous incontinent, affin que puissions congnoistre le bon vouloir et le desir qu'il pourroit avoir à nous faire plaisir, et de vostre part solicités la mattiere en fason que à ceste foiez elle preigne fin; et vous nous ferés service et plaisir trés agreable. Donné à Paris le xie jour de mars (1492).

Anne.

Serizes. »

1. De Dax.

2. Saint-Sever-de-Rustan (auj. Hautes-Pyrénées, cant. de Rabastens), abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur.

3. Il ne paraît pas que cela soit jamais arrivé.

prions bien acertes en ce vous emploier tellement que nostre Saint Pere obtempere à nostredicte requeste, car, ce faisant, soiez seur que nous ferez service que moult aurons aggreable. Donné à Paris, le XXIII[e] jour de fevrier.

CHARLES.

DUBOYS.

Au dos : A nostre amé et feal conseiller le prothonotaire de Saint Clar.

AU MÊME.

Paris, 21 mars 1492.

Ordre de faire toute diligence en cour de Rome afin que les résignations des abbayes de Grandselve, de Féniers et de Quarante profitent à ceux en faveur desquels elles ont été faites.

De par le Roy. Nostre amé et feal, nous escripvons derechief à nostre Saint Pere touchant les resignacions des abbayes de Grantselve[1], de Fenieres[2] et de Quarante[3], et aussi des priorez dont en noz premieres lettres est faicte mencion, et dont ja vous avons aussi escript. Semblablement en escripvons au cardinal de Benavant; et, pour ce que avons la matiere trés à cueur, volons et vous mandons que en ce vous employez et tenez la main au prouffit d'iceulx à qui lesdictes resignacions sont faictes; et vous nous ferez, ce faisant, service dont vous saurons grant gré. Donné à Paris, le XXI[e] jour de mars.

CHARLES.

AMYS.

Au dos : A nostre amé et feal conseillier maistre Raymond de Saint Clar, prothonotaire du Saint Siege appostolicque[4].

1. Grandselve, au diocèse de Toulouse, célèbre abbaye cistercienne.
2. Féniers, au diocèse de Clermont, autre abbaye de Cisterciens, dite aussi « Vallis Honesta sive de Feneriis ».
3. « Beata Maria de Quadraginta », au diocèse de Narbonne, abbaye d'Augustins.
4. Il a semblé inutile d'imprimer une autre missive royale adressée au même R. de Saint-Clar, en date de Paris, 21 mars (1492). Elle concerne certains prieurés et abbayes non dénommés, et le texte en est si mutilé qu'il a perdu tout intérêt.

Au même.

Paris, 22 mars 1492.

Qu'il fasse diligence afin que le pape accorde enfin, et sans plus tarder, la canonisation de l'archevêque de Bordeaux Pey Berland.

De par le Roy. Nostre amé et feal, par voz lettres avons sceu que encores n'a esté par nostre Saint Pere procedé à la canonizacion de maistre Pierre Berlant, dont nous donnons grans merveilles; et luy en escripvons à ceste cause, et semblablement au saint coliege en general et à aucuns en particulier, ainsi que verrez par les lettres que vous en envoions pour les presenter tant à nostredict Saint Pere que ailleurs où elles s'adressent; et entre autres en escripvons especiallement au cardinal de Benivant, auquel vueillez bien remonstrer que, si jamaiz il entend nous faire chose qui nous plaise, qu'il s'emploie en ceste matiere. Et en parlez si bien où il sera besoing, que à ceste foiz en soit faicte fin, car vous scavez comme nous avons la matiere à cueur; par quoy nous donnons aussi merveilles que, pendant le temps que vous avez esté à Romme, n'en avez fait autre diligence, et que plus tost ne nous avez fait sçavoir en quel estat estoit la matiere, car elle n'est pas pour ainsi demourer, ains toutes gens vertueux et de bon vouloir envers Dieu s'i doivent emploier, en tant qu'elle est de bon exemple, trés meritoire et louable. Si vous y vueillez emploier, ainsi que vous en avons donné charge, tellement que par faulte de bonne poursuite et bonne solicitation la chose ne soit plus differée, car plus grant service ne plaisir ne nous pourriez faire ne qui tant nous feust agreable que de mettre à fin ceste cause. Donné à Paris, le xxiie jour de mars.

Charles.

Amys.

Au dos : A nostre amé et feal conseillier maistre Raymond de Saint Clar, prothonotaire du Saint Siege appostolicque.

Au même.

Montils-lès-Tours, 17 décembre 1491.

Ordre de s'employer auprès du pape en faveur des enfants du seigneur de Faucon.

De par le Roy. Nostre amé et feal, vous estes assez adverty

comme puis n'a gueres avons escript à nostre Saint Pere, à plusieurs cardinaulx et à noz ambassadeurs, touchant les faiz et affaires du feu seigneur de Faulcon, et encores presentement leur escripvons. Si vous prions et neantmoins mandons que assistiez à la presentacion de toutes nosdictes lettres, et que, en ensuyvant la charge que vous avons donnée touchant leursdictes affaires, vous vous y emploiez partout où verrez que mestier sera, en maniere que congnoissons que nous voulez [servir[1]] et que aymez le bien desdits enffans[2]; et vous nous ferez service trés agreable. Donné aux Montils lés Tours, le xviie jour de decembre.

CHARLES.

PARENT.

Au dos : A nostre amé et feal conseillier et ambassadeur maistre Raymond de Saint Clar, prothonotaire [du Saint] Siege appostolicque.

AU MÊME.

Paris, 27 mars 1492.

Ordre d'insister énergiquement auprès d'Ode Altoviti, gouverneur de la banque Capponi, afin qu'il tienne les engagements pris avec le feu seigneur de Faucon touchant le prieuré de Gigors. Qu'il s'emploie également pour maintenir la viguerie d'Avignon à Nicolas Regnault et pour terminer l'affaire du prieuré de Saint-Rambert.

De par le Roy. Nostre amé et feal, nous escripvons presentement à Ode Altevit[3], gouverneur de la banque de Capon, pour aucun appoinctement fait entre feu le sire de Faulcon et lui touchant le prieuré de Gigors[4]. Et, pour ce que avons esté advertiz que ledict Altevit ne veult tenir ledict appoinctement pour quelque

1. *Déchirure.*

2. Cf. *Lettres de Charles VIII*, t. III, p. 216, une missive du roi à l'évêque de Pérouse, en date des Montils, 16 décembre (1491), par laquelle ce prélat est prié de se démettre du prieuré d'Ubaye en Provence au profit du protonotaire, fils du feu seigneur de Faucon. Il est fait mention dans cette lettre de la mission de Rémond de Saint-Clar auprès du Saint-Siège.

3. Cet Altoviti appartenait à une famille bien connue de négociants florentins. Cf. Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane, passim.*

4. En Dauphiné.

raison qu'il treuve à dire, à ceste cause vous en escripvons, et vous mandons trés expressement que vous le vueillez advertir que cy (*sic*) ne tient ledict appoinctement, qu'il n'aura ... (*déchirure*) la joissance dudict benefice ny d'autre qui soit en nostre royaume ... (*déchirure*) et seigneuries. Et nous escripvez la responce que sur ce vous ... (*déchirure*) faicte.

Nous vous envoyons ung double d'unes lettres que escripvons à nostre Sainct Pere touchant le fait de la viguerie d'Avignon; et, pour ce que nous desirons que nostre varlet de chambre Nicolas Regnault en demeure paisible, nous voulons et vous mandons trés expressement que vous vueillez employer en ceste matiere, et tellement faire qu'elle sorte effect à nostre entencion ainsi que le desirons.

Touchant les autres charges que vous avez eues de par nous, faictes y la meilleur dilligence qu'il vous sera possible, et mesmement au prieuré de Sainct Rambert, comme par plusieurs foiz vous avons escript. Donné à Paris, le xxviie jour de mars.

CHARLES.

AMYS.

Au dos : A nostre amé et feal conseiller et maistre des requestes de nostre hostel le prothonotaire de Saint Clart[1].

1. L'*Annuaire-Bulletin* publiera en 1907 un autre *Supplément aux Lettres de Charles VIII*, composé presque entièrement de missives tirées des archives du Parlement de Paris. — B. M.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1906.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6
H. LAURENS, SUCCESSEUR.

Font partie de la Société toutes les personnes qui sont agréées par le Conseil sur la présentation de deux membres. Les demandes d'admission peuvent être adressées au secrétaire de la Société, 60, rue des Francs-Bourgeois, aux Archives nationales. Le chiffre de la cotisation annuelle est fixé à 30 francs ; elle est rachetable moyennant le versement d'une somme unique de 300 francs, qui donne le titre de sociétaire à vie. Les sociétaires reçoivent, chaque année, quatre volumes de chroniques, de mémoires ou de correspondances, et un volume d'Annuaire-Bulletin. Ils peuvent acquérir les publications antérieures à leur inscription, au prix de 7 francs le volume ; le prix est de 9 francs pour les personnes qui ne font pas partie de la Société.

Tous les ouvrages publiés par la Société sont pourvus de tables analytiques.

Annuaires de la Société de l'Histoire de France, de 1837 à 1863; in-18. Prix : 2 fr. *Les années* 1845-1848, 1853, 1858, 1859, 1861 *et* 1862 *sont épuisées.*

Entre autres notices et nomenclatures que contient cette collection, nous citerons les listes des évêchés et archevêchés (années 1838, 1844-1849), des monastères de France (1838), des grands feudataires (1855, 1856), des saints (1857, 1860), des ambassadeurs de France et en France (1848 et 1850), la topographie ecclésiastique de la France (1859, 1861-1863).

Bulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1834 et 1835; 4 vol. in-8°; prix : 20 francs. *Les années* 1836-1856 *et* 1859-1862 *sont épuisées.* Années 1857 et 1858, 1 vol.; prix : 5 francs.

Recueil destiné à faire connaître les travaux de la Société, comprenant, en outre, un grand nombre d'articles bibliographiques, de notices historiques et de documents originaux.

Table générale du Bulletin, 1834-1856 ; in-8°. Prix : 2 francs.

Au Bulletin de 1861-1862 est jointe une table des matières contenues dans les volumes des années 1857-1862.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1863-1906; in-8°; prix : 5 francs.

Nombreux articles, documents et nomenclatures, tels que la liste des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (1863), l'inventaire de la collection Godefroy (1865 et 1866), la notice sur le Cartulaire du comté de Rethel (1867), etc.

Il s'y publie chaque année une bibliographie des ouvrages et brochures relatifs à l'histoire de France jusqu'à 1789.

Table générale de l'Annuaire-Bulletin (1863-1884); in-8°. Prix : 2 fr.

L'Ystoire de li Normant et la Chronique de Robert Viscart, par Aimé, moine du Mont-Cassin, publiées pour la première fois, d'après un manuscrit français inédit du XIIIe siècle, appartenant à la Bibliothèque royale, par M. Champollion-Figeac, 1835, 1 vol. (*épuisé*).

L'*Histoire* conduit le récit des expéditions normandes jusqu'à la mort de Richard, prince de Capoue, en 1078. La *Chronique* descend jusqu'à Pierre d'Aragon, couronné roi de Sicile en 1282.

Histoire ecclésiastique des Francs, par Grégoire de Tours, publiée par MM. Guadet et Taranne, 1836-1837, 4 vol. (*épuisé*).

Le texte latin a été revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la bibliothèque de Cambrai et à la Bibliothèque nationale; il est suivi d'une traduction française.

Lettres du cardinal Mazarin a la Reine, a la princesse Palatine, etc., écrites pendant sa retraite hors de France en 1651 et 1652, publiées par M. Ravenel, 1836, 1 vol. (*épuisé. Il reste quelques exemplaires sur grand papier; prix :* 20 *francs*).

Quatre-vingt-quinze lettres trouvées dans les papiers de Baluze, et propres à éclairer les rapports intimes de Mazarin avec Anne d'Autriche.

Mémoires de Pierre de Fenin, comprenant le récit des événements qui se sont passés en France et en Bourgogne sous les règnes de Charles VI et Charles VII (1407-1427), publiés par Mlle Dupont, 1837, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique française, en partie inédite, publiée d'après un nouveau manuscrit appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagnée de notes historiques et de trente et une pièces justificatives.

De la conqueste de Constantinoble, par Joffroi de Villehardouin, édition faite par M. Paulin Paris, 1838, 1 vol. (*épuisé*).

Texte revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagné de notes et de commentaires.

Orderici Vitalis, angligenæ, cœnobii Uticensis monachi, Historiæ

ECCLESIASTICÆ LIBRI TREDECIM, publiés par M. Aug. le Prévost, 1838-1855, 5 vol. (*les tomes I et II ne peuvent être vendus séparément*).

Ouvrage plein de renseignements précieux, notamment sur l'histoire de Normandie et d'Angleterre jusqu'en 1141. Notice de M. L. Delisle sur l'abbaye de Saint-Évroul, sur Orderic et sur son œuvre.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN Ier ET DE MARGUERITE, SA FILLE, GOUVERNANTE DES PAYS-BAS, DE 1507 A 1519, publiée par M. le Glay, 1839, 2 vol.

Plus de six cents lettres inédites, tirées des archives de l'ancienne chambre des comptes de Lille, pleines de renseignements intéressants sur la fin du règne de Louis XII et le commencement du règne de François Ier.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Francisque Michel, 1840, 1 vol. (*épuisé*).

Première édition complète d'une chronique française qui s'étend depuis l'invasion des Normands en France jusqu'à l'année 1220. A la suite, relation en vers du tournoi de Ham, par Sarrazin, trouvère du XIIIe siècle.

ŒUVRES COMPLÈTES D'ÉGINHARD, publiées par M. A. Teulet, 1840-1843, 2 vol. (*tome II épuisé*).

Vita Karoli imperatoris; Annales Francorum; Epistolæ; Historia translationis beatorum Christi martyrum Marcellini et Petri. Nouvelle édition, accompagnée de variantes, d'une traduction française et de notes.

MÉMOIRES DE PHILIPPE DE COMMYNES, publiés par Mlle Dupont, 1840-1847, 3 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagnée d'une notice biographique et de nombreuses pièces justificatives, pour la plupart inédites. Cet ouvrage a obtenu une première médaille au concours des Antiquités de la France.

LETTRES DE MARGUERITE D'ANGOULÊME, SŒUR DE FRANÇOIS Ier, REINE DE NAVARRE, publiées, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Génin, 1841, 1 vol. (*épuisé*).

Cent soixante et onze lettres inédites, accompagnées de notes, de pièces justificatives et d'une notice biographique.

PROCÈS DE CONDAMNATION ET DE RÉHABILITATION DE JEANNE D'ARC, publiés par M. Jules Quicherat, 1841-1849, 5 vol. (*tomes I, III et IV épuisés*).

M. Quicherat a groupé, à la suite du texte inédit des deux procès, tous les témoignages des chroniqueurs français, bourguignons, étrangers, et des poètes du XVe siècle. Il y a joint un recueil de documents sur la fausse Jeanne d'Arc. Les textes des deux procès sont l'objet d'une étude critique développée.

MÉMOIRES ET LETTRES DE MARGUERITE DE VALOIS, publiés par M. Guessard, 1842, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Mémoires* (1559-1582). On y a joint une note justificative rédigée par la fille de Henri II, en 1574, pour son mari, Henri de Navarre, et de nombreuses lettres inédites (1579-1609), tirées des collections des frères Dupuy, de Béthune et de Brienne.

LES COUTUMES DE BEAUVOISIS, PAR PHILIPPE DE BEAUMANOIR, publiées par M. le comte Beugnot, 1842, 2 vol. (*épuisés*).

Nouvelle édition, revue d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, précédée d'une notice sur Beaumanoir.

NOUVELLES LETTRES DE LA REINE DE NAVARRE ADRESSÉES AU ROI FRANÇOIS Ier, SON FRÈRE, publiées, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, par M. Génin, 1842, 1 vol.

Cent cinquante et une lettres inédites, avec un *Supplément à la notice sur Marguerite d'Angoulême.*

RICHER, HISTOIRE DE SON TEMPS, publiée par M. J. Guadet, 1845, 2 vol.

Le texte latin de la chronique de Richer (888-995) a été reproduit d'après l'édition Pertz, traduit en français, annoté et accompagné d'une notice critique.

MÉMOIRES DU COMTE DE COLIGNY-SALIGNY ET MÉMOIRES DU MARQUIS DE VILLETTE, publiés par M. Monmerqué, 1841-1844, 1 vol. (*épuisé*).

Petits et grands mémoires de Coligny-Saligny (1617-1686), ces derniers inédits. Correspondance également inédite de Coligny et de son fils avec Bussy-Rabutin. — Mémoires inédits contenant le récit des campagnes de mer du marquis de Villette (1672-1704). Mémoires sur la marine de France composés par M. de Valincour (1725) et par le comte de Toulouse (1724). Correspondances inédites du maréchal d'Estrées et d'Abraham Du Quesne avec le marquis de Seignelay.

CHRONIQUE LATINE DE GUILLAUME DE NANGIS DE 1113 A 1300, AVEC LES CONTINUATIONS DE CETTE CHRONIQUE DE 1300 A 1368, publiée par M. H. Géraud, 1843, 2 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition, postérieure à l'édition partielle du *Recueil des historiens des Gaules,* revue d'après les manuscrits, annotée et précédée d'une introduction sur Guillaume de Nangis, Jean de Venette, etc.

REGISTRES DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS PENDANT LA FRONDE, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, 1847-1848, 3 vol. (*le tome I est épuisé*).

Copie inédite des délibérations de la Ville dont Louis XIV avait ordonné la suppression (17 août 1648-13 octobre 1652). Suit une relation de ce qui s'est passé dans la ville et l'abbaye de Saint-Denis à la même époque.

VIE DE SAINT LOUIS, PAR LE NAIN DE TILLEMONT, publiée pour la pre-

mière fois par M. J. de Gaulle, 1847-1851, 6 vol. (*aucun tome ne peut être vendu séparément*).

Restitution intégrale d'un des plus précieux ouvrages, et d'un des plus complets, qu'ait produits l'érudition française au XVIIe siècle. La destruction des copies de documents faites par Le Nain de Tillemont rend encore plus nécessaire de recourir à sa *Vie de saint Louis*.

Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par Barbier, publié par M. A. de la Villegille, 1847-1856, 4 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Première édition de ce célèbre journal, accompagnée de notes et précédée d'une notice sur l'auteur.

Bibliographie des Mazarinades, publiée par M. C. Moreau, 1850-1851, 3 vol. (*tome II épuisé, sauf deux exemplaires sur grand papier*).

Plus de quatre mille deux cents Mazarinades sont rangées par ordre alphabétique, plusieurs analysées ou publiées par fragments. Suivent des tables chronologique et analytique. Cet ouvrage a obtenu une mention très honorable au concours des Antiquités de la France.

Comptes de l'Argenterie des rois de France au XIVe siècle, publiés par M. Douët d'Arcq, 1851, 1 vol. (*épuisé*).

Comptes de Geoffroy de Fleuri (1316) et d'Étienne de la Fontaine (1352). Journal de la dépense du roi Jean en Angleterre. Dépenses du mariage de Blanche de Bourbon, reine de Castille (1352). Inventaire du garde-meuble de l'Argenterie (1353). Vaisselle du roi Jean (1363). Ces pièces inédites sont accompagnées d'un glossaire des termes techniques et d'une dissertation sur les comptes de l'Argenterie.

Mémoires de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, publiés par le comte J. de Cosnac, 1852, 2 vol. (*épuisés*).

Mémoires et documents inédits d'un haut intérêt pour l'histoire de la cour et du clergé sous Louis XIV.

Choix de Mazarinades, publié par M. C. Moreau, 1853, 2 vol. (*le tome I est épuisé*).

Recueil de pamphlets qui joignent à un certain mérite littéraire l'avantage de faire connaître les opinions et les intérêts des partis, les caractères et la situation des personnages de la Fronde.

Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, publié par M. L. Lalanne, 1854, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique parisienne inédite embrassant les années 1515 à 1536.

Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. A. Champollion-Figeac, 1855-1857, 4 vol. (*le tome II ne peut être vendu séparément*).

Notes, pièces et journal inédits (1614-1649), précédés d'une introduction par le comte Molé, accompagnés de notes et suivis de nombreux appendices.

HISTOIRE DE CHARLES VII ET DE LOUIS XI, PAR THOMAS BASIN, évêque de Lisieux, publiée par M. Jules Quicherat, 1855-1859, 4 vol. (*tomes I et III épuisés*).

Chronique latine, presque entièrement inédite, restituée à son véritable auteur et publiée avec accompagnement de sommaires et de pièces justificatives. L'éditeur, qui a joint aux deux *Histoires* une *Apologie* de Thomas Basin, un *Breviloquium* ou abrégé de sa vie, ainsi que des extraits de ses autres ouvrages, a condensé dans une étude préliminaire les principaux traits de sa biographie.

CHRONIQUES DES COMTES D'ANJOU, publiées par MM. P. Marchegay et A. Salmon (t. Ier des CHRONIQUES D'ANJOU), 1856, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Gesta consulum Andegavorum*, de l'*Historia Gaufredi, comitis Andegavorum*, du *Liber de compositione castri Ambaziæ* et des *Gesta dominorum ipsius castri*, du *Fragmentum historiæ Andegavensis a Fulcone comite scriptum*, du *Commentarius Hugonis de Cleeriis de majoratu et senescalcia Franciæ Andegavorum olim comitibus collatis*. Textes particulièrement utiles pour l'histoire de l'Anjou jusqu'au XIIIe siècle.

LA CHRONIQUE D'ENGUERRAN DE MONSTRELET, publiée par M. Douët d'Arcq, 1857-1862, 6 vol. (*tomes I et III épuisés*).

Le texte de Monstrelet (1400-1444) a été revu sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale : il est suivi d'une partie de la chronique bourguignonne anonyme dite *des Cordeliers* (1400-1422).

LES LIVRES DES MIRACLES ET AUTRES OPUSCULES DE GRÉGOIRE DE TOURS, publiés par M. H. Bordier, 1857-1865, 4 vol. (*les tomes I, II et IV sont épuisés*).

De Gloria martyrum, *De miraculis S. Juliani*, *De virtutibus S. Martini*, *De gloria confessorum*, *Vitæ patrum*, *De Cursu stellarum*, etc. Textes latins revus sur de nouveaux manuscrits, accompagnés d'une traduction française et suivis d'une bibliographie des ouvrages de Grégoire de Tours.

LES MIRACLES DE SAINT BENOÎT, ÉCRITS PAR ADREWALD, AIMOIN, ANDRÉ, RAOUL TORTAIRE ET HUGUES DE SAINTE-MARIE, MOINES DE FLEURY, publiés par M. E. de Certain, 1858, 1 vol.

Textes latins, en partie inédits, fournissant des détails précieux sur l'abbaye de Fleury-sur-Loire, sur l'histoire ecclésiastique et sur l'histoire générale depuis l'invasion des Lombards en Italie jusqu'à l'année 1108.

ANCHIENNES CHRONICQUES D'ENGLETERRE PAR JEHAN DE WAVRIN, publiées par Mlle Dupont, 1858-1863, 3 vol. (*tome II épuisé*).

Ont été extraits de l'œuvre de Wavrin les chapitres inédits qui offraient le plus d'intérêt pour l'histoire de France de 1325 à 1471. Ils sont suivis d'une *Histoire inédite de Charles le Téméraire*, tirée d'un manuscrit du Musée britannique.

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery, 1859-1867, 9 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Mémoires publiés pour la première fois dans leur intégrité, d'après les manuscrits autographes, aujourd'hui détruits, de la Bibliothèque du Louvre (années 1697-1757).

Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis et Journal du procès de La Boulaye, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier, 1862, 1 vol.

Les mémoires inédits de Nicolas de Brichanteau, marquis de Beauvais-Nangis, embrassent les années 1562 à 1641. Le procès de la Boulaye fait connaître un incident de l'époque de la Fronde.

Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393), publiée par M. S. Luce, 1862, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique inédite, rédigée en français dans les dernières années du xiv[e] siècle, probablement par un clerc de Rouen, révélant plusieurs faits complètement ignorés et apportant des détails précieux presque sur chaque événement de quelque importance.

Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publiées par M. Douët d'Arcq, 1863-1864, 2 vol.

Le premier volume contient des pièces d'un intérêt général : instructions diplomatiques, traités, règlements, acquisitions du domaine royal, etc. Le second, plus important pour l'histoire de la vie privée, est rempli de fragments de comptes, d'inventaires, de lettres de grâce ou de rémission, etc., tirés des Archives nationales.

Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. du Fresne de Beaucourt, 1863-1864, 3 vol. (*les tomes I et III ne peuvent être vendus séparément*).

Chronique française (1444-1461), en partie inédite, précédée d'une biographie de Mathieu d'Escouchy et suivie d'un grand nombre de pièces justificatives. Cet ouvrage a obtenu une première mention au concours des Antiquités de la France.

Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France, publiés par M. A. de Ruble, 1864-1872, 5 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Restitution du texte authentique des *Commentaires* (1521-1576), qui avait été altéré et mutilé dans les précédentes éditions. Les deux derniers volumes, qui se composent de deux cent soixante-dix lettres inédites, forment en quelque sorte un ouvrage distinct, complémentaire du premier.

Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, publ. par M. Lalanne, 1864-1882, 11 vol. (*tomes I, II, IV et V épuisés*).

Édition revue sur les manuscrits, pourvue de variantes et de notes. Poésies inédites publiées par M. le D[r] E. Galy. Lexique couronné par l'Académie française, au concours Archon-Despérouses.

Comptes de l'hôtel des rois de France aux xiv[e] et xv[e] siècles, publiés par M. Douët d'Arcq, 1865, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de onze comptes de l'hôtel du roi Charles VI, d'un compte de l'hôtel de la reine Isabeau de Bavière (1401), de deux comptes de l'hôtel du roi Charles VII (1450), de deux comptes de l'hôtel de Jean, duc de Berry (1397 et 1398), et de trois comptes de la chambre du roi Louis XI. Ces pièces fournissent d'utiles renseignements sur le personnel de la maison des princes, sur leurs relations politiques, sur leurs itinéraires, sur les beaux-arts, etc.

Rouleaux des morts, du ix[e] au xv[e] siècle, publiés par M. L. Delisle, 1866, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de près de cent circulaires, pour la plupart inédites, destinées à notifier la mort de quelque membre ou bienfaiteur de couvent (souvent il s'agit d'un personnage célèbre dans l'histoire ou la littérature); elles contiennent, en prose ou en vers latins, la biographie du défunt, ainsi que le *titre*, plus ou moins long, qu'il était d'usage d'inscrire pour accuser réception du rouleau mortuaire.

Œuvres complètes de Suger, publiées par M. A. Lecoy de la Marche, 1867, 1 vol. (*épuisé*).

Pour la première fois réunies en un corps et collationnées sur les manuscrits, les œuvres latines du célèbre abbé de Saint-Denis comprennent la *Vie de Louis le Gros*, le *Mémoire de Suger sur son administration abbatiale*, le récit *De la consécration de l'église de Saint-Denis*, en 1143, vingt-six lettres et treize chartes; on y a joint la *Vie de Suger*, écrite par un religieux du nom de Guillaume, et divers témoignages contemporains relatifs au même abbé.

Histoire de saint Louis, par Jean, sire de Joinville, suivie du *Credo* et de la *Lettre à Louis X*, publiée par M. N. de Wailly, 1868, 1 vol. (*épuisé*).

Texte ramené, pour la première fois, à l'orthographe des chartes du sire de Joinville. Édition enrichie d'un vocabulaire et de plusieurs éclaircissements.

Mémoires de Madame de Mornay, publiés par M[me] de Witt, 1868-1869, 2 vol.

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits, des mémoires calvinistes de la femme de Philippe du Plessis-Mornay; renseignements nombreux sur les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Soixante-dix-neuf lettres inédites. Notice par M. Guizot.

Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. P. Marchegay et Ém. Mabille (t. II des Chroniques d'Anjou), 1869, 1 vol.

Chroniques latines de Saint-Maurice (320-1106), de Saint-Aubin (768-1357), de Saint-Serge d'Angers (768-1215), de Saint-Sauveur-de-l'Évière

(678-1251), de Saint-Florent de Saumur (700-1236), de Maillezais (768-1140), etc.

CHRONIQUES DE J. FROISSART, publiées par M. Siméon Luce, puis par M. Gaston Raynaud, 1869-1899, 11 tomes en 13 vol. parus (*les tomes I, II, III, V et X ne peuvent être vendus séparément*).

Les volumes déjà parus embrassent les années 1307 à 1385. Texte accompagné de variantes, de sommaires et de commentaires historiques. Introductions dans lesquelles sont classés les différentes rédactions et les divers manuscrits des deux premiers livres. Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

JOURNAL DE MA VIE, MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE, publiés par M. le marquis de Chantérac, 1870-1877, 4 vol. (*le tome Ier est épuisé*).

Première édition du *Journal* (1579-1640) conforme au manuscrit original (français nos 17478-17479 de la Bibl. nat.). Notice historique et bibliographique. Notes et appendices.

LES ANNALES DE SAINT-BERTIN ET DE SAINT-VAAST, publiées par M. l'abbé C. Dehaisnes, 1871, 1 vol.

Annales latines présentant le récit contemporain le plus exact des événements accomplis entre les années 830 et 899. Nouvelle édition, enrichie de notes et de variantes, suivie d'une chronique inédite allant jusqu'à l'année 874.

CHRONIQUE D'ERNOUL ET DE BERNARD LE TRÉSORIER, publiée par M. L. de Mas Latrie, 1871, 1 vol.

Cette chronique française, qui embrasse l'histoire des croisades depuis 1099 jusqu'à 1231, est publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Bruxelles, de Paris et de Berne. On l'a fait suivre d'un *Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr*.

INTRODUCTION AUX CHRONIQUES DES COMTES D'ANJOU, par M. Mabille, 1872, 1 vol.

Étude critique sur les textes qui composent le tome Ier des *Chroniques d'Anjou*, suivie de dissertations sur l'histoire des premiers comtes d'Anjou et de pièces justificatives.

HISTOIRE DE BÉARN ET DE NAVARRE, PAR NICOLAS DE BORDENAVE (1517 à 1572), HISTORIOGRAPHE DE LA MAISON DE NAVARRE, publiée par M. P. Raymond, 1873, 1 vol.

Ouvrage inédit, composé par le ministre protestant Bordenave, sur l'ordre de Jeanne d'Albret.

CHRONIQUES DE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES, publiées par M. H. Duplès-Agier, 1874, 1 vol.

Huit chroniques latines, fournissant de nombreux renseignements sur l'histoire du monastère de Saint-Martial et sur celle de l'Aquitaine (804-

1658). Œuvres diverses de Bernard Itier. Pièces relatives aux abbés, aux moines et à la bibliothèque de Saint-Martial.

Nouveau recueil de comptes de l'Argenterie des rois de France, publié par M. Douët d'Arcq, 1874, 1 vol.

Comptes de draps d'or et de soie rendus par l'argentier de Philippe le Long, en 1317, et par le mercier de Philippe de Valois, en 1342. Inventaire, après décès, des biens de la reine Clémence de Hongrie (1328). Compte d'un argentier de Charles VI, en 1387. Textes inédits, précédés d'une étude sur les argentiers et sur leurs comptes.

La Chanson de la croisade contre les Albigeois, publiée par M. P. Meyer, 1875-1879, 2 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Poème historique, en langue méridionale, commencé par Guillaume de Tudèle, continué par un auteur anonyme. Cette édition, qui a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comprend une introduction critique et philologique, un vocabulaire (t. Ier), une traduction et un commentaire historique (t. II).

Récits d'un ménestrel de Reims au xiiie siècle, publiés par M. N. de Wailly, 1876, 1 vol.

Précédemment édité sous le titre de *Chronique de Ràins*, ce texte français, qui se réfère aux règnes de Louis VII, de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de saint Louis, avait subi de nombreuses altérations. Il est accompagné d'un vocabulaire et d'un commentaire critique, d'autant plus utile que les récits dont il se compose semblent avoir un caractère moins historique que satirique et littéraire.

La Chronique du bon duc Loys de Bourbon, publiée par M. A. Chazaud, 1876, 1 vol.

Vie de Louis II de Bourbon (1337-1410), composée en français, vers 1429, par Jean Cabaret d'Orville et par Jean de Châteaumorand, sur l'ordre du comte de Clermont. Édition revue sur les manuscrits de Saint-Pétersbourg, de Bruxelles et de Paris.

Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, publiée par M. F. Morand, 1876-1881, 2 vol.

Composée par le roi d'armes de l'ordre de la Toison d'or, cette chronique française embrasse les années 1408 à 1435. Texte établi sur un manuscrit appartenant à la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer. Notice biographique sur Jean le Fèvre.

Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du xiiie siècle, publiés par M. Lecoy de la Marche, 1877, 1 vol.

L'éditeur a extrait du *Tractatus de diversis materiis prædicabilibus* d'Étienne de Bourbon, recueil d'exemples à l'usage des prédicateurs, les passages les plus propres à éclairer l'histoire des lettres et des mœurs.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau, 1877, 1 vol.

Plus de deux cents lettres inédites, comprises entre les années 1538 et 1572, tirées des archives ou bibliothèques de France, d'Angleterre et de Russie, les unes intimes, nous initiant aux mœurs privées du xvie siècle, les autres politiques, relatives aux guerres avec Charles-Quint ou aux guerres de religion.

Mémoires inédits de Michel de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble, 1877-1880, 3 vol.

L'auteur, successivement secrétaire ou agent secret de Coligny, de Ludovic de Nassau et du prince de Condé, donne sur l'histoire des guerres de religion de 1570 à 1588, et sur la vie des chefs de la Réforme, des détails nouveaux et confidentiels.

Histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le Loyal Serviteur, publiée par M. J. Roman, 1878, 1 vol. (*Épuisé*).

Nouvelle édition, enrichie d'un glossaire, de pièces justificatives et de lettres de Bayart inédites.

Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, texte et traduction nouvelle, publiés par M. E. Cougny, 1878-1892, 6 vol. (le t. VI publié par M. Lebègue).

Ce recueil comprend : 1° les géographes ; 2° les historiens ; 3° les philosophes, les orateurs, les poètes et les écrivains de genres divers qui fournissent quelques renseignements sur l'histoire ou la géographie des Gaules.

Mémoires de Nicolas Goulas, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, publiés par M. Ch. Constant, 1879-1882, 3 vol.

Mémoires inédits se rapportant aux années 1627-1651, particulièrement utiles pour l'histoire de Gaston d'Orléans et de son entourage.

Gestes des évêques de Cambrai de 1092 a 1138, publiés par le P. Ch. de Smedt, 1880, 1 vol.

Textes latins inédits, les uns en prose, les plus nombreux en vers, venant compléter la série des chroniques de Cambrai.

Les Établissements de saint Louis, par M. P. Viollet, 1881-1886, 4 vol.

Introduction comprenant une étude sur les sources, sur la jurisprudence, sur l'influence et sur les manuscrits de la compilation connue sous le titre d'*Établissements de saint Louis.* — Texte des *Établissements* publié avec les variantes. — Textes primitifs qui ont servi au compilateur (ordonnance sur la procédure au Châtelet, ordonnance de saint Louis contre les duels, *Usage d'Orlenois,* coutume de Touraine-Anjou). — Textes dérivés ou parallèles. — Notes des précédentes éditions et notes nouvelles. — Table-glossaire. — Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Relation de la cour de France en 1690, par Ézéchiel Spanheim, envoyé extraordinaire de Brandebourg, publiée par M. Ch. Schefer, 1882, 1 vol.

Ce texte, qui n'avait été publié qu'en Allemagne et dans les conditions les plus défavorables, contient de curieux portraits de Louis XIV et des principaux personnages de son entourage, et décrit le mécanisme de l'administration civile, ecclésiastique et militaire. Il est suivi de deux opuscules attribués aussi à Spanheim, les *Remarques sur l'État de France* et les *Qualités bonnes et mauvaises des principaux personnages de la cour.*

Chronique normande du XIV[e] siècle, publiée par MM. Aug. et Ém. Molinier, 1882, 1 vol.

Première édition d'une chronique française anonyme rédigée en Normandie, probablement par un noble, et embrassant les années 1294 à 1372. Sommaire et commentaire historique développé. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, publiées par M. H.-Fr. Delaborde, 1882-1886, 2 vol.

Nouvelle édition, établie d'après les manuscrits de Paris, de Rome, de Bruxelles et de Londres. Le premier volume comprend les *Gesta Philippi Augusti* de Rigord (1165-1208) et les *Gesta Philippi Augusti* de Guillaume le Breton (1165-1220), avec une introduction développée sur la vie et les ouvrages des historiens de Philippe-Auguste. Le second volume contient la *Philippide,* poème latin de Guillaume le Breton, avec une table analytique très détaillée. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Lettres de Louis XI, roi de France, publiées par MM. J. Vaesen et Ét. Charavay, 1883-1905, 9 vol. parus (*les tomes IV et V ne peuvent être vendus séparément*).

Le tome I[er] contient cent vingt-six lettres de Louis Dauphin (1439-1461) publiées sur les originaux conservés en France et à l'étranger, cent pièces justificatives et douze notices biographiques. Les tomes II à IX contiennent dix-huit cent neuf pièces des vingt-deux premières années du règne de Louis XI et de nouvelles pièces justificatives.

Mémoires d'Olivier de la Marche, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire, publiés par MM. H. Beaune et J. d'Arbaumont, 1883-1888, 4 vol.

Texte ramené à sa forme originale d'après le plus ancien manuscrit (Bibl. nat., fr. 2868 et 2869), éclairci ou rectifié à l'aide de documents d'archives. Le t. IV contient une notice biographique et un certain nombre de pièces inédites. Cet ouvrage a obtenu une mention au concours des Antiquités de la France.

Mémoires du maréchal de Villars, publiés par M. le marquis de Vogüé, 1884-1904, 6 vol. (*le tome IV ne peut être vendu séparément*).

Première édition complète faite d'après le manuscrit original. A partir de la p. 301 du tome Ier, l'on donne, pour la première fois, le texte authentique de Villars, qui avait été entièrement remanié par les précédents éditeurs. En appendice, correspondances et documents inédits.

Notices et documents publiés pour la Société de l'Histoire de France, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, 1884, 1 vol.

Avec un historique de la Société, dû à M. Ch. Jourdain, ce volume comprend trente articles ou publications rangés par ordre chronologique depuis le VIIe jusqu'au XVIIIe siècle; les auteurs sont : MM. le duc d'Aumale, Baguenault de Puchesse, E. de Barthélemy, A. Baschet, le marquis de Beaucourt, A. de Boislisle, A. de la Borderie, le duc de Broglie, le comte de Cosnac, Fr. Delaborde, L. Delisle, E. Dupont, J. Havet, L. Lalanne, A. Longnon, S. Luce, le comte de Luçay, le comte de Mas Latrie, A. Molinier, H. Omont, Léopold Pannier, G. Picot, le comte Riant, J. Roman, le baron de Ruble, Tamizey de Larroque, P. Viollet et le marquis de Vogüé.

Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris (1400-1417), publié par M. A. Tuetey, 1885-1888, 2 vol.

Recueil de notes inscrites par le greffier sur les registres du Conseil, des Plaidoiries, des Grands Jours de Troyes, etc., et fournissant de nombreux renseignements sur les événements de l'époque ou sur le mécanisme de l'administration. On trouve dans le t. II un Mémorial latin également dû à Nicolas de Baye, une notice sur sa vie et un inventaire de ses biens meubles.

La Règle du Temple, publiée par M. H. de Curzon, 1886, 1 vol.

Texte français du XIIIe siècle, établi d'après les trois manuscrits de Paris, Rome et Dijon, et contenant : 1° la traduction de la Règle latine de 1128; 2° les statuts hiérarchiques; 3° le règlement de l'existence journalière des frères et celui de la tenue des chapitres; 4° le code pénal. L'Introduction décrit les manuscrits employés et donne un résumé général de l'organisation de l'Ordre.

Histoire universelle, par Agrippa d'Aubigné, édition publiée par M. le baron A. de Ruble, 1886-1897, 9 vol. parus (*le tome IV ne peut être vendu séparément*).

Nouvelle édition, annotée, d'un ouvrage dont la valeur littéraire égale l'importance historique. Le commentaire a pour objet d'expliquer et de rectifier, au besoin, les affirmations de cet historien passionné de la vie et du règne de Henri IV (1553-1610). Le neuvième volume s'arrête à l'année 1602.

Le Jouvencel, par Jean de Bueil, suivi du *Commentaire* de Guillaume Tringant; introduction biographique et littéraire par M. Camille Favre; texte établi et annoté par M. Léon Lecestre, 1887-1889, 2 vol.

Le *Jouvencel* est une sorte de roman historique composé au

xve siècle, ou plutôt un traité d'éducation militaire appuyé d'exemples et d'allusions historiques, dans lequel l'auteur, Jean de Bueil, raconte les principaux événements de sa vie. L'introduction de M. Favre, très développée, retrace l'existence complète de Jean de Bueil (1406-1477). Le *Commentaire* de Tringant donne la clef des pseudonymes. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, édition publiée par M. R. de Maulde la Clavière, 1889-1895, 4 vol. (*le tome 1 ne peut être vendu séparément*).

Nouvelle édition, revisée quant au texte et amplement annotée, de la chronique la plus intéressante et la plus exacte que l'on possède sur les débuts du règne de Louis XII et sur les expéditions d'Italie.

Chronique d'Arthur de Richemont, par Guillaume Gruel, édition publiée par M. A. Le Vavasseur, 1890, 1 vol.

Cette biographie du connétable de Richemont, écrite par un de ses serviteurs, est une des principales sources de l'histoire militaire du règne de Charles VII. Bien qu'on puisse accuser parfois l'auteur d'une certaine partialité à l'égard de son maître, sa chronique n'est cependant pas un panégyrique. Le commentaire de M. Le Vavasseur complète et rectifie, au besoin, les récits de Gruel.

Chronographia regum Francorum, édition publiée par M. H. Moranvillé, 1891-1897, 3 vol.

Première édition d'une chronique dont on ne connaissait jusqu'ici que des extraits, et dont la valeur historique et surtout historiographique est considérable pour la période comprise entre 1285 et 1400. L'intelligence du texte, établi d'après le ms. unique conservé à la Bibliothèque de Berne, est facilitée par la riche annotation de M. Moranvillé.

L'Histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Striguil et de Pembroke, régent d'Angleterre de 1216 a 1219, poème français publié par M. Paul Meyer, 1891-1901, 3 vol. (*le tome I ne peut etre vendu séparément*).

Le poème, jusqu'ici inconnu, que M. P. Meyer a découvert dans la bibliothèque de Cheltenham contient un récit véridique de la vie d'un des hommes les plus considérables de son temps, et n'intéresse pas moins la France que l'Angleterre. Écrit en fort bon français, il se compose de 19214 vers octosyllabiques. C'est à la fois un des monuments les plus précieux de notre poésie narrative et l'une des sources les plus importantes du règne de Philippe-Auguste. Le tome II contient un vocabulaire, le tome III une Introduction, une traduction ou commentaire, un itinéraire de Guillaume le Maréchal et une Table des matières.

Mémoires de du Plessis-Besançon, accompagnés de correspondances et de documents inédits, publiés par M. le comte Horric de Beaucaire, 1892, 1 vol.

Mémoires autobiographiques et autres documents inédits émanés d'un personnage dont le rôle, comme ingénieur, homme de guerre, agent secret et diplomate, fut considérable sous les deux ministères de Richelieu et de Mazarin (1627-1658). Publication intéressante particulièrement au point de vue des relations avec l'Espagne et l'Italie.

Éphéméride de l'expédition des Allemands en France (août-décembre 1587) par Michel de la Huguerye, publiée avec la collaboration de M. Léon Marlet et offerte à la Société par M. le comte Léonel de Laubespin, 1892, 1 vol.

Complément des *Mémoires* du même auteur publiés par M. le baron de Ruble.

Histoire de Gaston IV, comte de Foix, par Guillaume Leseur, chronique française inédite du XV[e] siècle, publiée par M. Henri Courteault, 1893-1896, 2 vol.

Première édition d'une chronique jusqu'ici fort peu connue, et qui offre un grand intérêt pour l'histoire militaire de trente années (1442-1472), et pour l'histoire des relations de la France et de l'Espagne; la chronique de Guillaume Leseur est l'œuvre d'un panégyriste du comte de Foix Gaston IV; mais on ne saurait mettre en doute la haute valeur de son témoignage, l'auteur ayant vu tout ce qu'il raconte. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Mémoires de Gourville, publiés par M. Léon Lecestre, 1894-1895, 2 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Édition critique, revue sur les manuscrits, de ces Mémoires bien connus, qui s'étendent de 1643 à 1698. De nombreux documents, provenant pour la plupart des archives des Condé à Chantilly, ont permis de compléter, parfois de rectifier les récits de l'auteur, dont le rôle a été fort curieux à diverses époques, notamment pendant la Fronde et au temps de Foucquet. Cette édition a été couronnée par l'Académie française.

Journal de Jean de Roye, connu sous le nom de Chronique scandaleuse (1460-1483), publié par M. Bernard de Mandrot, 1894-1896, 2 vol.

Première édition critique, avec notes, variantes et interpolations, d'une chronique dont M. de Mandrot a démontré la valeur originale et reconnu l'auteur en la personne du notaire au Châtelet Jean de Roye (le légendaire Jean de Troyes), concierge de l'hôtel de Bourbon à Paris.

Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis (1328-1344), suivie de la continuation de cette chronique (1344-1364), publiée par M. Jean Lemoine, 1896, 1 vol.

Texte presque entièrement inédit et qui vient heureusement combler une lacune dans la série des chroniques rédigées à l'abbaye de Saint-Denis. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Brantôme, sa vie et ses écrits, publié par M. Ludovic Lalanne, 1896, 1 vol.

Importante étude biographique et littéraire qui complète l'édition en 11 volumes des *Œuvres complètes* de Brantôme donnée par M. Lalanne pour la Société.

Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Duprat (1515-1521), publié par M. Pierre de Vaissière, 1897-1899, 2 vol.

L'auteur de ce journal inédit, bien placé pour connaître les événements de la cour de François Ier, a intercalé dans son récit un grand nombre de documents officiels émanant de la Chancellerie, correspondances, instructions diplomatiques, remontrances, discours, etc.

Lettres de Charles VIII, roi de France, publiées d'après les originaux par M. P. Pélicier, 1898-1905, 5 vol.

Onze cent quarante-cinq lettres du roi, accompagnées d'éclaircissements et de pièces justificatives.

Mémoires du chevalier de Quincy (1698-1713), publiés par M. Léon Lecestre, 1898-1901, 3 vol.

Mémoires inédits publiés d'après le manuscrit original. L'auteur, capitaine au régiment de Bourgogne, raconte les campagnes de la guerre de succession d'Espagne auxquelles il prit part, d'abord en Italie, puis en Provence, en Flandre et sur le Rhin.

Chronique d'Antonio Morosini; extraits relatifs à l'histoire de France. Introduction et commentaire par M. Germain Lefèvre-Pontalis; texte établi et traduit par M. Léon Dorez, 1898-1902, 4 vol.

Édition partielle d'une chronique vénitienne inédite, conservée à la Bibliothèque impériale de Vienne, qui abonde en renseignements sur l'histoire de France pendant les années 1396 à 1433, particulièrement sur la mission de Jeanne d'Arc. Cet ouvrage a obtenu le prix Bordin à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Documents pour servir a l'histoire de l'Inquisition dans le Languedoc, publiés par Mgr Douais, 1900, 2 vol.

Sentences rendues et dépositions reçues par les inquisiteurs Bernard de Caux et Jean de Saint-Pierre (1244-1248); registre du notaire de l'inquisition de Carcassonne (1250-1267); commission pontificale exécutée par les cardinaux Taillefer de la Chapelle et Bérenger Frédol (1306). Dans l'Introduction, tableau d'ensemble des actes des papes, des évêques, des inquisiteurs, des comtes et des rois, étude sur les manuels inquisitoriaux et les récits relatifs à l'histoire de l'Inquisition.

Mémoires du vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon (1565-1586), suivis de trente-trois lettres du roi de Navarre (Henri IV) et d'autres documents inédits, publiés par le comte Baguenault de Puchesse, 1901, 1 vol.

Nouvelle édition de mémoires précieux pour l'histoire des guerres civiles du XVIe siècle, particulièrement dans le Midi gascon. Pièces justificatives inédites comprenant notamment, outre trente-trois lettres du roi de Navarre, d'autres lettres de Charles IX, de Henri III, de Catherine de Médicis, et du vicomte de Turenne lui-même.

Chroniques de Perceval de Cagny, publiées pour la première fois par H. Moranvillé, 1902, 1 vol.

Texte d'un intérêt capital pour l'histoire de Jeanne d'Arc et de Charles VII. Il comprend : 1° une suite de notices généalogiques sur les comtes, puis ducs d'Alençon (1228-1436); 2° une chronique véritable dont la partie originale va de 1393 à 1438.

Journal de Jean Vallier, maître d'hôtel du roi (1648-1657), publié pour la première fois par Henri Courteault et Pierre de Vaissière, 1902, 1 vol. paru.

Relation très complète des événements survenus en France, et plus particulièrement à Paris. L'auteur est un témoin oculaire de la plupart des faits qu'il raconte.

Mémoires de Saint-Hilaire, publiés par Léon Lecestre, 1903, 1 vol. paru.

Première édition intégrale, et établie conformément au texte manuscrit, de mémoires qui se rapportent principalement aux événements militaires du règne de Louis XIV. Le tome Ier embrasse les années 1661-1678.

Journal de Clément de Fauquembergue, greffier du Parlement de Paris (1417-1435), texte complet publié par Alexandre Tuetey, avec la collaboration de Henri Lacaille, 1903, 1 vol. paru.

Suite du Journal de Nicolas de Baye précédemment édité pour la Société. Le tome Ier comprend les années 1417 à 1420.

Chronique de Jean Le Bel, publiée par Jules Viard et Eugène Déprez, 1904-1905, 2 vol.

Nouvelle édition d'une chronique des plus importantes pour l'histoire des règnes de Philippe de Valois et de Jean le Bon. Au point de vue narratif, Jean Le Bel n'est pas inférieur à Froissart, qui souvent l'a copié, et il lui est supérieur par la véracité.

Mémoriaux du Conseil de 1661, publiés par Jean de Boislisle, 1905, 2 vol. parus.

Procès-verbaux des séances du conseil tenu sous la présidence de Louis XIV, avec la seule assistance de trois ministres, pendant les six premiers mois de son gouvernement personnel. Textes inédits tirés du Dépôt des Affaires étrangères et du Musée Condé, et accompagnés d'un commentaire développé qui fait connaître la suite donnée à chaque décision, en explique le sens et la portée.

Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu, préparée sous la direction de M. Jules Lair, 1905-1906, 2 fasc. parus.

Divers rapports de M. Lair et notices de M. Robert Lavollée, notamment sur la collaboration de A. de Harlay de Sancy, évêque de Saint-Malo, aux *Mémoires de Richelieu,* et sur les matériaux employés à la rédaction.

CHRONIQUE ET ANNALES DE GILLES LE MUISIT, ABBÉ DE SAINT-MARTIN DE TOURNAI (1272-1352), publiées par Henri Lemaître, 1905, 1 vol.

Édition critique d'une chronique tournaisienne écrite en latin, fort importante pour l'histoire des guerres de Philippe le Bel et de ses fils, et de celles des premiers Valois.

MÉMOIRES DU COMTE DE SOUVIGNY, LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI, publiés, d'après le manuscrit original, par le baron Ludovic de Contenson, 1906, 1 vol. paru.

Première édition des Mémoires de Jean Gangnières, comte de Souvigny, qui, fils d'un boucher de Jargeau, s'éleva, dans l'armée, au grade de lieutenant général. Ces Mémoires, qui s'étendent de 1613 à 1660, donnent des détails curieux sur la vie militaire dans les armées de Louis XIII, et touchent à l'histoire générale pendant la minorité de Louis XIV. Le premier volume s'arrête à 1638.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

